VALVÈDRE

CINQUIÈME PARTIE.[1]

VII.

J'avais résolu de ne plus épier les secrets du voisinage, et j'avais parlé si sévèrement à M[me] de Valvèdre qu'elle-même avait renoncé à écouter; mais, en marchant sous la treille, je m'arrêtais involontairement à la voix d'Adélaïde ou de Rosa, et je restais quelquefois enchaîné, non par leurs paroles, que je ne voulais plus saisir en m'arrêtant sous la tonnelle ou en m'approchant trop de la muraille, mais par la musique de leur douce causerie. Elles venaient à des heures régulières, de huit à neuf heures du matin, et de cinq à six heures du soir. C'étaient probablement les heures de récréation de la petite. Un matin, je restai charmé par un air que chantait l'aînée. Elle le chantait à voix basse cependant, comme pour n'être entendue que de Rosa, à qui elle paraissait vouloir l'apprendre. C'était en italien; des paroles fraîches, un peu singulières, sur un air d'une exquise suavité qui m'est resté dans la mémoire comme un souffle de printemps. Voici le sens des paroles qu'elles répétèrent alternativement plusieurs fois :

« Rose des roses, ma belle patronne, tu n'as ni trône dans le ciel, ni robe étoilée; mais tu es reine sur la terre, reine sans égale dans mon jardin, reine dans l'air et le soleil, dans le paradis de ma gaieté.

(1) Voyez les livraisons du 15 mars, 1[er] et 15 avril, 1[er] mai.

« Rose des buissons, ma petite marraine, tu n'es pas bien fière; mais tu es si jolie! Rien ne te gêne, tu étends tes guirlandes comme des bras pour bénir la liberté, pour bénir le paradis de ma force.

« Rose des eaux, nymphéa blanc de la fontaine, chère sœur, tu ne demandes que de la fraîcheur et de l'ombre; mais tu sens bon et tu parais si heureuse! Je m'assoirai près de toi pour penser à la modestie, le paradis de ma sagesse. »

— Encore une fois! dit Rosa; je ne peux pas retenir le dernier vers.

— C'est le mot de sagesse qui te fait mal à dire, n'est-ce pas, fille terrible? reprit Adélaïde en riant.

— Peut-être! Je comprends mieux la gaieté, la liberté,... la force! Veux-tu que je grimpe sur le vieux if?

— Non pas! C'est très mal appris de regarder chez les voisins.

— Bah! les voisins! On n'entend jamais par là que des animaux qui bêlent!

— Et tu as envie de faire la conversation avec eux?

— Méchante! Voyons, encore ton dernier couplet! Il est joli aussi, et c'est bien à toi d'avoir mis le nénuphar dans les roses,... quoique la botanique le défende absolument! Mais la poésie, c'est le droit de mentir!

— Si je me suis permis cela, c'est toi qui l'as voulu! Tu m'as demandé hier soir en t'endormant de te faire pour ce matin trois couplets, un à la rose mousseuse, un à l'églantine et un à ton nymphéa qui venait de fleurir. Voilà tout ce que j'ai trouvé en m'endormant aussi, moi!

— Le sommeil t'a prise juste sur le mot de sagesse? N'importe, voilà que je le sais, ton mot, et ton air aussi. Écoute!

Elle chanta l'air, et tout aussitôt elle voulut le dire en duo avec sa sœur.

— Je le veux bien, répondit Adélaïde; mais tu vas faire la seconde partie, là, tout de suite, d'instinct!

— Oh! d'instinct, ça me va; mais gare les fausses notes!

— Oui, certes, gare! et chante tout bas, comme moi; il ne faut pas réveiller Alida, qui se couche si tard!

— Et puis tu as bien peur qu'on n'entende tes chansons! Dis donc, est-ce que maman gronderait si elle savait que tu fais des vers et de la musique pour moi?

— Non, mais elle gronderait si nous le disions.

— Pourquoi?

— Parce qu'elle trouverait qu'il n'y a pas de quoi se vanter, et elle aurait bien raison!

— Moi, je trouve pourtant cela très beau, ce que tu fais!

— Parce que tu es un enfant.

— C'est-à-dire un oison! Eh bien! j'ai envie de consulter... voyons, personne de chez nous, puisque les parens disent toujours que leurs enfans sont bêtes, mais... mon ami Valvèdre!

— Si tu dis et si tu chantes à qui que ce soit les niaiseries que tu me fais faire, tu sais notre marché? je ne t'en ferai plus.

— Oh! alors *motus!* Chantons!

L'enfant fit sa partie avec beaucoup de justesse; Adélaïde trouva l'harmonie correcte, mais vulgaire, et lui indiqua des changemens que l'autre discuta, comprit et exécuta tout de suite. Cette courte et gaie leçon suffisait pour prouver à des oreilles exercées que la petite était admirablement douée, et l'autre déjà grande musicienne, éclairée du vrai rayon créateur. Elle était poète aussi, car j'entendis le lendemain d'autres vers en diverses langues qu'elle récita ou chanta avec sa sœur, à qui elle faisait faire ainsi, en jouant, un résumé de plusieurs de ses connaissances acquises, et en dépit du soin qu'elle avait pris, en composant, d'être toujours à la portée et même au goût de l'enfant, je fus frappé d'une pureté de forme et d'une élévation d'intelligence extraordinaires. D'abord je crus être sous le charme de ces deux voix juvéniles, dont le chuchotement mystérieux caressait l'oreille comme celui de l'eau et de la brise dans l'herbe et les feuillages; mais quand elles furent parties, je me mis à écrire tout ce que ma mémoire avait pu garder, et je fus bientôt surpris, inquiet, presque accablé. Cette vierge de dix-huit ans, à qui le mot d'amour semblait n'offrir qu'un sens de métaphysique sublime, était plus inspirée que moi, le roi des orages, le futur poète de la passion! Je relus ce que j'avais écrit depuis trois jours, et je le détruisis avec colère. Et pourtant, me disais-je en essayant de me consoler de ma défaite, j'ai un *sujet*, j'ai un foyer, et cette innocence contemplative n'en a pas. Elle chante la nature vide, les astres, les plantes, les rochers; l'homme est absent de cette création morne qu'elle symbolise d'une manière originale, il est vrai, mais qu'elle ne saurait embraser... Me laisserai-je détourner de ma voie par des rimailleries de pensionnaire? Je voulus brûler les élucubrations d'Adélaïde sur les cendres des miennes. Je les relus auparavant, et je m'en épris malgré moi. Je m'en épris sérieusement. Cela me parut plus neuf que tout ce que faisaient les poètes en renom, et le grand charme de ces monologues d'une jeune âme en face de Dieu et de la nature venait précisément de la complète absence de toute personnalité active. Rien là ne trahissait la fille qui se sent belle et qui cherche, uniquement pour s'y mirer, le miroir des eaux et des nuages. La jeune muse n'était pas une forme visible, c'était un esprit de lumière qui planait sur le monde, une

voix qui chantait dans les cieux, et quand elle disait *moi*, c'est Rosa, c'est l'enfance qu'elle faisait parler. Il semblait que ce chérubin aux yeux d'azur eût seul le droit de se faire entendre dans le grand concert de la création. C'était une inconcevable limpidité d'expressions, une grandeur étonnante d'appréciation et de sentiment avec un oubli entier de soi-même,... oubli naturel ou volontaire effacement? — Cette flamme tranquille avait-elle déjà consumé la vitalité de la jeunesse? ou bien la tenait-elle assoupie, contenue, et cette adoration d'ange envers l'*auteur du beau*, — c'est ainsi qu'elle appelait Dieu, — donnait-elle le change à une passion de femme qui s'ignorait encore?

Je me perdais dans cette analyse, et certains élans religieux, certains vers exprimant le ravissement de la contemplation intelligente s'attachaient à ma mémoire jusqu'à l'obséder. J'essayais d'en changer les expressions pour qu'ils m'appartinssent. Je ne trouvais pas mieux, je ne trouvais même pas autre chose pour rendre une émotion si profonde et si pure. Ah! virginité! m'écriais-je avec effroi, es-tu donc l'apogée de la puissance intellectuelle, comme tu es celle de la beauté physique?

Le cœur du poète est jaloux. Cette admiration, qui me saisissait impérieusement, me rendit morose et m'inspira pour Adélaïde une estime mêlée d'aversion. En vain je voulus combattre ce mauvais instinct; je me surpris, le soir même, écoutant ses enseignemens à sa sœur, avec le besoin de découvrir qu'elle était vaine ou pédante. J'aurais pu avoir beau jeu, si sa modestie n'eût été réelle et entière. L'entretien fut comme une répétition de nomenclature qu'elle fit faire à Rosa. En marchant avec elle à travers tout le jardin, elle lui faisait nommer toutes les plantes du parterre, tous les cailloux des allées, tous les insectes qui passaient devant leurs yeux. Je les entendais revenir vers le mur et continuer avec rapidité, toujours très gaies toutes deux, l'une, qui, déjà très instruite à force de facilité naturelle, essayait de se révolter contre l'attention réclamée en substituant des noms plaisamment ingénieux de son invention aux noms scientifiques qu'elle avait oubliés; l'autre, qui, avec la force d'une volonté dévouée, conservait l'inaltérable patience et l'enjouement persuasif. Je fus émerveillé de la suite, de l'enchaînement et de l'ordonnance de son enseignement. Elle n'était plus poète ni musicienne en ce moment-là; elle était la véritable fille, l'éminente élève du savant Obernay, le plus clair et le plus agréable des professeurs, au dire de mon père, au dire de tous ceux qui l'avaient entendu et qui étaient faits pour l'apprécier. Adélaïde lui ressemblait par l'esprit et par le caractère autant que par le visage. Elle n'était pas seulement la plus belle créature qui existât peut-être à cette épo-

que; elle était la plus docte et la plus aimable, comme la plus sage et la plus heureuse.

Aimait-elle Valvèdre? Non, elle ne connaissait pas l'amour malheureux et impossible, cette sereine et studieuse fille! Pour s'en convaincre, il suffisait de voir avec quelle liberté d'esprit, avec quelle maternelle sollicitude elle instruisait sa jeune sœur. C'était une lutte charmante entre cette précoce maturité et cette turbulence enfantine. Rosa voulait toujours échapper à la méthode, et se faisait un jeu d'interrompre et d'embrouiller tout par des lazzis ou des questions intempestives, mêlant les règnes de la nature, parlant du papillon qui passait à propos du fucus de la fontaine, et du grain de sable à propos de la guêpe. Adélaïde répondait au lazzi par une moquerie plus forte et décrivait toutes choses sans se laisser distraire. Elle s'amusait aussi à embarrasser la mémoire ou la sagacité de l'enfant, quand celle-ci, se croyant sûre d'elle-même, débitait sa leçon avec une volubilité dédaigneuse. Enfin, aux questions imprévues et hors de propos, elle avait de soudaines réponses d'une étonnante simplicité dans une étonnante profondeur de vues, et l'enfant, éblouie, convaincue, parce qu'elle était admirablement intelligente aussi, oubliait son espièglerie et son besoin de révolte pour l'écouter et la faire expliquer davantage.

La victoire restait donc à l'institutrice, et la petite rentrait au logis ferrée tout à neuf sur ses études antérieures, l'esprit ouvert à de nobles curiosités, embrassant sa sœur et la remerciant après avoir mis sa patience à l'épreuve, se réjouissant de pouvoir prendre une bonne leçon avec son père, qui était le docteur suprême de l'une et de l'autre, ou avec Henri, le répétiteur bien-aimé; enfin disant pour conclure : « J'espère que tu m'as assez tourmentée aujourd'hui, belle Adélaïde! Il faut que je sois une petite merveille d'esprit et de raison pour avoir souffert tout cela. Si tu ne me fais pas une romance ce soir, il faut que tu n'aies ni cœur ni tête! »

Ainsi Adélaïde faisait à ses momens perdus, le soir en s'endormant, ces vers qui m'avaient bouleversé l'esprit, ces mélodies qui chantaient dans mon âme, et qui me donnaient comme une rage de déballer mon hautbois, condamné au silence! Elle était artiste *par-dessus le marché*, lorsqu'elle avait un instant pour l'être, et sans vouloir d'autre public que Rosa, d'autre confident que son oreiller! Et certes elle ne le tourmentait pas longtemps, cet oreiller virginal, car elle avait sur les joues la fraîcheur veloutée que donnent le sommeil pur et la joie de vivre en plein épanouissement. Et moi, je rejetais toute étude technique, tant je craignais d'attiédir mon souffle et de ralentir mon inspiration! Je ne croyais pas que la vie pût être scindée par une série de préoccupations diverses; j'avais toujours trouvé

mauvais que les poètes fissent du raisonnement ou de la philosophie, et que les femmes eussent d'autre souci que celui d'être belles. J'étais soigneux pour mon compte de laisser inactives les facultés variées que ma première éducation avait développées en moi jusqu'à un certain point; j'étais jaloux de n'avoir qu'une lyre pour manifestation et une seule corde à cette lyre retentissante qui devait ébranler le monde... et qui n'avait encore rien dit!

— Soit! pensais-je, Adélaïde est une femme supérieure, c'est-à-dire une espèce d'homme. Elle ne sera pas longtemps belle, il lui poussera de la barbe. Si elle se marie, ce sera avec un imbécile qui, ne se doutant pas de sa propre infériorité, n'aura pas peur d'elle. On peut admirer, estimer, considérer de telles exceptions; mais ne mettent-elles pas les amours en fuite?

Et je me retraçais les grâces voluptueuses d'Alida, sa préoccupation d'amour exclusive, l'art féminin grâce auquel sa beauté pâlie et fatiguée rivalisait avec les plus luxuriantes jeunesses, son idolâtrie caressante pour l'objet de sa prédilection, ses ingénieuses et enivrantes flatteries, enfin ce culte qu'elle avait pour moi dans ses bons momens, et dont l'encens m'était si délicieux qu'il me faisait oublier le malheur de notre situation et l'amertume de nos découragemens. — Oui, me disais-je, celle-là se connaît bien! Elle se proclame une vraie femme, et c'est la femme type. L'autre n'est qu'un hybride dénaturé par l'éducation, un écolier qui sait bien sa leçon et qui mourra de vieillesse en la répétant, sans avoir aimé, sans avoir inspiré l'amour, sans avoir vécu. Aimons donc et ne chantons que l'amour et la femme! Alida sera la prêtresse; c'est elle qui allumera le feu sacré; mon génie encore captif brisera sa prison quand j'aurai encore plus aimé, encore plus souffert! Le vrai poète est fait pour l'agitation comme l'oiseau des tempêtes, pour la douleur comme le martyr de l'inspiration. Il ne commande pas à l'expression et ne souffre pas les lisières de la logique vulgaire. Il ne trouve pas une strophe tous les soirs en mettant son bonnet de nuit; il est condamné à des stérilités effrayantes comme à des enfantemens miraculeux. Encore quelque temps, et nous verrons bien si Adélaïde est un maître et si je dois aller à son école comme la petite Rosa!

Et puis je me rappelais confusément mon jeune âge et les soins que j'avais eus pour Adélaïde enfant. Il me semblait la revoir avec ses cheveux bruns et ses grands yeux tranquilles, nature active et douce, jamais bruyante, déjà polie et facile à égayer, sans être importune quand on ne s'occupait pas d'elle. Je croyais, dans ce mirage du passé, entendre ma mère s'écrier : « Quelle sage et belle fille! Je voudrais qu'elle fût à moi! » Et Mme Obernay lui répondre : « Qui sait? Cela pourrait bien se faire un jour! »

Et le jour où cela aurait pu être en effet, le jour où j'aurais pu conduire dans les bras de ma mère cette créature accomplie, orgueil d'une ville et joie d'une famille, idéal d'un poète à coup sûr, le poète indécis et chagrin, stérile et mécontent de lui-même, s'efforçait de la rabaisser et se défendait mal de l'envie!

Ces étrangetés un peu monstrueuses de ma situation morale n'étaient que trop motivées par l'oisiveté de ma raison et l'activité maladive de ma fantaisie. Quand j'eus brûlé mon manuscrit, je crus pouvoir le recommencer à ma satisfaction nouvelle, et il n'en fut rien. J'étais attiré sans cesse vers ce jardin où le secret de ma vie s'agitait peut-être à deux pas de moi sans que je voulusse le connaître. Quand je sentais approcher Valvèdre ou l'une de ses sœurs avec M. Obernay ou avec Henri, je croyais toujours entendre prononcer mon nom. Je prêtais l'oreille malgré moi, et quand je m'étais assuré qu'il n'était nullement question de moi, je m'éloignais sans m'apercevoir de l'inconséquence de ma conduite.

Tout semblait paisible chez eux; Alida ne s'approchait jamais du mur, tant elle craignait une imprudence de ma part ou d'attirer les soupçons en se réconciliant avec cet endroit qu'elle avait proscrit comme trop exposé au soleil. J'entendais souvent les jeux bruyans de ses fils et la voix posée des vieux parens qui encourageait ou modérait leur impétuosité. Alida caressait tendrement l'aîné, mais ne causait jamais ni avec l'un ni avec l'autre.

Sans pouvoir la suivre des yeux, car le devant de la maison était masqué par des massifs d'arbustes, je sentais l'isolement de sa vie dans cet intérieur assidûment et saintement occupé. Je l'apercevais quelquefois, lisant un roman ou un poème entre deux caisses de myrte, ou bien, de ma fenêtre, je la voyais à la sienne, regardant de mon côté et pliant une lettre qu'elle avait écrite pour moi. Elle était étrangère, il est vrai, au bonheur des autres, elle dédaignait et méconnaissait leurs profondes et durables satisfactions; mais c'est de moi seul, ou d'elle-même en vue de moi seul, qu'elle était incessamment préoccupée. Toutes ses pensées étaient à moi, elle oubliait d'être amie et sœur, et même presque d'être mère, tout cela pour moi, son tourment, son dieu, son ennemi, son idole! Pouvais-je trouver le blâme dans mon cœur? Et cet amour exclusif n'avait-il pas été mon rêve?

Tous les matins, un peu avant l'aube, nous échangions nos lettres au moyen d'un caillou que Bianca venait lancer par-dessus le mur et que je lui renvoyais avec mon message. L'impunité nous avait rendus téméraires. Un matin, réveillé comme d'habitude avec les alouettes, je reçus mon trésor accoutumé, et je lançai ma réponse anticipée; mais tout aussitôt je reconnus qu'on marchait dans l'al-

lée, et que ce n'était plus le pas furtif et léger de la jeune confidente : c'était une démarche ferme et régulière, le pas d'un homme. J'allai regarder à la fente du mur; je crus, dans le crépuscule, reconnaître Valvèdre. C'était lui en effet. Que venait-il faire chez les Obernay à pareille heure, lui qui avait auprès d'eux son domicile solitaire? Une jalousie effroyable s'empara de moi, à ce point que je m'éloignai instinctivement de la muraille, comme s'il eût pu entendre les battemens de mon cœur.

J'y revins aussitôt. J'épiai, j'écoutai avec acharnement. Il semblait qu'il eût disparu. Avait-il entendu tomber le caillou? Avait-il aperçu Bianca? S'était-il emparé de ma lettre? Baigné d'une sueur froide, j'attendis. Il reparut au bout de dix minutes avec Henri Obernay. Ils marchèrent en silence, jusqu'à ce qu'Obernay lui dit :
— Eh bien! mon ami, qu'y a-t-il donc? Je suis à vos ordres.

— Ne penses-tu pas, lui répondit Valvèdre à voix haute, qu'on pourrait entendre de l'autre côté du mur ce qui se dit ici?

— Je n'en répondrais pas, si l'endroit était habité, mais il ne l'est pas.

— Cela appartient toujours au juif Manassé ?

— Qui, par parenthèse, n'a jamais voulu le vendre à mon père; mais il demeure beaucoup plus loin. Pourtant, si vous craignez d'être entendu, sortons d'ici; allons chez vous.

— Non, restons là, dit Valvèdre avec une certaine fermeté, et comme si, maître de mon secret et certain de ma présence, il eût voulu me condamner à l'entendre, il ajouta : — Asseyons-nous là sous la tonnelle. J'ai un long récit à te faire, et je sens que je dois te le faire. Si je prenais le temps de la réflexion, peut-être que ma patience et ma résignation habituelles m'entraîneraient encore au silence, et peut-être faut-il parler sous le coup de l'émotion.

— Prenez garde! dit Obernay en s'asseyant auprès de lui. Si vous regrettiez ce que vous allez faire? Si, après m'avoir pris pour confident, vous aviez moins d'amitié pour moi?

— Je ne suis pas fantasque, et je ne crains pas cela, répondit Valvèdre en parlant avec une netteté de prononciation qui semblait destinée à ne me laisser rien perdre de son discours. Tu es mon fils et mon frère, Henri Obernay! l'enfant dont j'ai chéri et cultivé le développement, l'homme à qui j'ai confié et donné ma sœur bien-aimée. Ce que j'ai à te dire après des années de mutisme te sera utile à présent, car c'est l'histoire de mon mariage que je te veux confier; tu pourras comparer nos existences et conclure sur le mariage et sur l'amour en connaissance de cause. Paule sera plus heureuse encore par toi quand tu sauras combien une femme sans direction intellectuelle et sans frein moral peut être à plaindre et

rendre malheureux l'homme qui s'est dévoué à elle. D'ailleurs j'ai besoin de parler de moi une fois en ma vie! J'ai pour principe, il est vrai, que l'émotion refoulée est plus digne d'un homme de courage; mais tu sais que je ne suis pas pour les décisions sans appel, pour les règles sans exception. Je crois qu'à un jour donné il faut ouvrir la porte à la douleur, afin qu'elle vienne plaider sa cause devant le tribunal de la conscience. J'ai fini mon préambule. Écoute.

— J'écoute, dit Obernay, j'écoute avec mon cœur, qui vous appartient.

Valvèdre parla ainsi :

« Alida était belle et intelligente, mais absolument privée de direction sérieuse et de convictions acquises. Cela eût dû m'effrayer. J'étais déjà un homme mûr à vingt-huit ans, et si j'ai cru à la douceur ineffable de son regard, si j'ai eu l'orgueil de me persuader qu'elle accepterait mes idées, mes croyances, ma religion philosophique, c'est qu'à un jour donné j'ai été téméraire, enivré par l'amour, dominé à mon insu par cette force terrible qui a été mise dans la nature pour tout créer ou tout briser en vue de l'équilibre universel.

« Il a su ce qu'il faisait, lui, l'*auteur du bien*, quand il a jeté sur les principes engourdis de la vie ce feu dévorant qui l'exalte pour la rendre féconde; mais comme le caractère de la puissance infinie est l'effusion sans bornes, cette force admirable de l'amour n'est pas toujours en proportion avec celle de la raison humaine. Nous en sommes éblouis, enivrés, nous buvons avec trop d'ardeur et de délices à l'intarissable source, et plus nos facultés de compréhension et de comparaison sont exercées, plus l'enthousiasme nous entraîne au-delà de toute prudence et de toute réflexion. Ce n'est pas la faute de l'amour, ce n'est pas lui qui est trop vaste et trop brûlant, c'est nous qui lui sommes un sanctuaire trop fragile et trop étroit.

« Je ne cherche donc pas à m'excuser. C'est moi qui ai commis la faute en cherchant l'infini dans les yeux décevans d'une femme qui ne le comprenait pas. J'oubliai que si l'amour immense peut ouvrir ses ailes et soutenir son vol sans péril, c'est à la condition de chercher Dieu, son foyer rénovateur, et d'aller à chaque élan se retremper et se purifier en lui. Oui, le grand amour, l'amour qui ne se repose pas d'adorer et de brûler est possible; mais il faut croire, et il faut être deux croyans, deux âmes confondues dans une seule pensée, dans une même flamme. Si l'une des deux retombe dans les ténèbres, l'autre, partagée entre le devoir de la sauver et le désir de ne pas se perdre, flotte à jamais dans une aube froide et pâle, comme ces fantômes que Dante a vus aux limites du ciel et de l'enfer : telle est ma vie!

« Alida était pure et sincère, elle m'aimait. Elle connut aussi l'enthousiasme, mais une sorte d'enthousiasme athée, si je peux m'exprimer ainsi. J'étais son dieu, disait-elle. Il n'y en avait pas d'autre que moi.

« Cette sorte de folie m'enivra un instant et m'effraya vite. Si j'étais capable de sourire en ce moment, je te demanderais si tu te fais une idée de ce rôle pour un homme sérieux, la divinité! J'en ai pourtant souri un jour, une heure peut-être! et tout aussitôt j'ai compris que le moment où je ne serais plus dieu, je ne serais plus rien. Et ce moment-là, n'était-il pas déjà venu? Pouvais-je concevoir la possibilité d'être pris au sérieux, si j'acceptais la moindre bouffée de cet encens idolâtre?

« Je ne sais pas s'il est des hommes assez vains, assez sots ou assez enfans pour s'asseoir ainsi sur un autel et pour poser la perfection devant la femme exaltée qui les en a revêtus. Quels atroces mécomptes, quelles sanglantes humiliations ils se préparent! Combien l'amante déçue à la première faiblesse du faux dieu doit le mépriser et lui reprocher d'avoir souffert un culte dont il n'était pas digne!

« Ma femme n'a du moins pas ce ridicule à m'attribuer. Après l'avoir doucement raillée, je lui parlai sérieusement. Je voulais mieux que son engouement, je voulais son estime. J'étais fier de lui paraître le plus aimant et le meilleur des hommes, et je comptais consacrer ma vie à mériter sa préférence; mais je n'étais ni le premier génie de mon siècle, ni un être au-dessus de l'humanité. Elle devait se bien persuader que j'avais besoin d'elle, de son amour, de ses encouragemens et de son indulgence dans l'occasion, pour rester digne d'elle. Elle était ma compagne, ma vie, ma joie, mon appui et ma récompense; donc je n'étais pas Dieu, mais un pauvre serviteur de Dieu qui se donnait à elle.

« Ce mot, je m'en souviens, parut la combler de joie, et lui fit dire des choses étranges que je veux te redire, parce qu'elles résument toute sa manière de voir et de comprendre.

« — Puisque tu te donnes à moi, s'écria-t-elle, tu n'es plus qu'à moi et tu n'appartiens plus à cet admirable architecte de l'univers, dont il me semblait que tu faisais trop un être saisissable et propre à inspirer l'amour. Tiens! il faut que je te le dise à présent, je le détestais, ton Dieu de savant! J'en étais jalouse. Ne me crois pas impie. Je sais bien qu'il y a une grande âme, un principe, une loi qui a présidé à la création; mais c'est si vague que je ne veux pas m'en inquiéter. Quant au Dieu personnel, parlant et écrivant des traditions, je ne le trouve pas assez grand pour moi. Je ne peux pas le renfermer dans un buisson ardent, encore moins dans une coupe

de sang. Je me dis donc que le vrai Dieu est trop loin pour nous et tout à fait inaccessible à mon examen comme à ma prière. Juge si je souffre quand, pour t'excuser d'admirer si longtemps la cassure d'une pierre ou l'aile d'une mouche, tu me dis que c'est aimer Dieu que d'aimer les bêtes et les rochers! Je vois là une idée systématique, une sorte de manie qui me trouble et qui m'offense. L'homme qui est à moi peut bien s'amuser des curiosités de la nature, mais il ne doit pas plus se passionner pour une autre idée que mon amour que pour une créature qui n'est pas moi.

« Je ne pus pas lui faire comprendre que ce genre de passion pour la nature était le plus puissant auxiliaire de ma foi, de mon amour, de ma santé morale, que se plonger dans l'étude, c'était se rapprocher autant qu'il nous est possible de la source vivifiante nécessaire à l'activité de l'âme, et se rendre plus digne d'apprécier la beauté, la tendresse, les sublimes voluptés de l'amour, les plus précieux dons de la Divinité.

« Ce mot de Divinité n'avait pas de sens pour elle, bien qu'elle me l'eût appliqué dans son délire. Elle s'offensa de mon obstination. Elle s'alarma de ne pouvoir me détacher de ce qu'elle appelait une religion de rêveurs. Elle essaya de discuter en m'opposant des livres qu'elle n'avait pas lus, des questions d'école qu'elle ne comprenait pas; puis, irritée de son insuffisance, elle pleura, et je restai stupéfait de son enfantillage, incapable de deviner ce qui se passait en elle, malheureux de l'avoir fait souffrir, moi, qui aurais donné ma vie pour elle.

« Je cherchai en vain : quel mystère découvrir dans le vide? Son âme ne contenait que des vertiges et des aspirations vers je ne sais quel idéal de fantaisie que je n'ai jamais pu me représenter.

« Ceci se passait bien peu de temps après notre mariage. Je ne m'en inquiétai pas assez. Je crus à l'excitation nerveuse qui suit les grandes crises de la vie. Bientôt je vis qu'elle était grosse et un peu faible de complexion pour traverser sans défaillance le redoutable et divin drame de la maternité. Je m'attachai à ménager une sensibilité excessive, à ne la contredire sur rien, à prévenir tous ses caprices. Je me fis son esclave, je me fis enfant avec elle, je cachai mes livres, je renonçai presque à l'étude. J'admis toutes ses hérésies en quelque sorte, puisque je lui laissai toutes ses erreurs. Je remis à un temps plus favorable cette éducation de l'âme dont elle avait tant besoin. Je me flattai aussi que la vue de son enfant lui révélerait Dieu et la vérité beaucoup mieux que mes leçons.

« Ai-je eu tort de ne pas chercher plus vite à l'éclairer? J'éprouvais de grandes perplexités; je voyais bien qu'elle se consumait dans le rêve d'un bonheur puéril et d'impossible durée, tout d'ex-

tase et de *parlage*, de caresses et d'exclamations, sans rien pour la vie de l'esprit et pour l'intimité véritable du cœur. J'étais jeune et je l'aimais : je partageais donc tous ses enivremens et me laissais emporter par son exaltation; mais après, sentant que je l'aimais davantage, j'étais effrayé de voir qu'elle m'aimait moins, que chaque accès de cet enthousiasme la rendait ensuite plus soupçonneuse, plus jalouse de ce qu'elle appelait mon idée fixe, plus amère devant mon silence, plus railleuse de mes définitions.

« J'étais assez médecin pour savoir que la grossesse est quelquefois accompagnée d'une sorte d'insanité d'esprit. Je redoublai de soumission, d'effacement, de soins. Son mal me la rendait plus chère, et mon cœur débordait d'une pitié aussi tendre que celle d'une mère pour l'enfant qui souffre. J'adorais aussi en elle cet enfant de mes entrailles qu'elle allait me donner; il me semblait entendre sa petite âme me parler déjà dans mes rêves et me dire : Ne fais jamais de peine à ma mère!

« Elle fut en effet ravie pendant les premiers jours : elle voulut nourrir notre cher petit Edmond; mais elle était trop faible, trop insoumise aux prescriptions de l'hygiène, trop exaspérée par la moindre inquiétude; elle dut bien vite confier l'enfant à une nourrice dont aussitôt elle fut jalouse au point de se rendre plus souffrante encore. Elle faisait de la vie un drame continuel; elle sophistiquait sur l'instinct filial qui se portait avec ardeur vers le sein de la première femme venue. Et pourquoi Dieu, ce Dieu intelligent et bon auquel je feignais de croire, disait-elle, n'avait-il pas donné à l'homme dès le berceau un instinct supérieur à celui des animaux? En d'autres momens, elle voulait que la préférence de son enfant pour la nourrice fût un symptôme d'ingratitude future, l'annonce de malheurs effroyables pour elle.

« Elle guérit pourtant, elle se calma, elle prit confiance en moi en me voyant renoncer à toutes mes habitudes et à tous mes projets pour lui complaire. Elle eut deux ans de ce triomphe, et son exaltation parut se dissiper avec les résistances qu'elle avait prévues de ma part. Elle voulait faire de moi un *artiste homme du monde*, disait-elle, et me dépouiller de ma gravité de savant qui lui faisait peur. Elle voulait voyager en princesse, s'arrêter où bon lui semblerait, voir le monde, changer et reprendre sans cesse. Je cédai. Et pourquoi n'aurais-je pas cédé? Je ne suis pas misanthrope, le commerce de mes semblables ne pouvait me blesser ni me nuire. Je ne m'élevais pas au-dessus d'eux dans mon appréciation. Si j'avais approfondi certaines questions spéciales plus que certains d'entre eux, je pouvais recevoir d'eux tous, et même des plus frivoles en apparence, une foule de notions que j'avais laissées incom-

plètes, ne fût-ce que la connaissance du cœur humain dont j'avais peut-être fait une abstraction trop facile à résoudre. Je n'en veux donc point à ma femme de m'avoir forcé à étendre le cercle de mes relations et à secouer la poussière du cabinet. Au contraire, je lui en ai toujours su gré. Les savans sont des instrumens tranchans dont il est bon d'émousser un peu la lame. J'ignore si je ne serais pas devenu sociable par goût avec le temps; mais Alida hâta mon expérience de la vie et le développement de ma bienveillance.

« Ce ne pouvait pourtant pas être là mon unique soin et mon unique but, pas plus que son avenir à elle ne pouvait être d'avoir à ses ordres un parfait *gentleman* pour l'accompagner au bal, à la chasse, aux eaux, au théâtre ou au sermon. Il me semblait porter en moi un homme plus sérieux, plus digne d'être aimé, plus capable de lui donner, ainsi qu'à son fils, une considération mieux fondée. Je ne prétendais pas à la renommée, mais j'avais aspiré à être un serviteur utile, apportant son contingent de recherches patientes et courageuses à cet édifice des sciences, qui est pour lui l'autel de la vérité. Je comptais bien qu'Alida arriverait à comprendre mon devoir, et que, la première ivresse de domination assouvie, elle rendrait à sa véritable vocation celui qui avait prouvé une tendresse sans bornes par une docilité sans réserve.

« Dans cet espoir, je me risquais de temps en temps à lui faire pressentir le néant de notre prétendue vie d'artistes. Nous aimions et nous goûtions les arts; mais, n'étant artistes créateurs ni l'un ni l'autre, nous ne devions pas prétendre à cette suite éternelle de jugemens et de comparaisons qui fait du rôle de *dilettante*, quand il est exclusif, une vie blasée, hargneuse ou sceptique. Les créations de l'art sont stimulantes; c'est là leur magnifique bienfait. En élevant l'âme, elles lui communiquent une sainte émulation, et je ne crois pas beaucoup aux véritables ravissemens des admirateurs systématiquement improductifs. Je ne parlais pas encore de me soustraire au doux *far niente* où ma femme se délectait, mais je tentais d'amener en elle-même une conclusion à son usage.

« Elle était assez bien douée, et d'ailleurs assez frottée de musique, de peinture et de poésie, depuis son enfance, pour avoir le désir et le besoin de consacrer ses loisirs à quelque étude. Si elle était idolâtre de mélodies, de couleurs ou d'images, n'était-elle pas assez jeune, assez libre, assez encouragée par ma tendresse, pour vouloir sinon créer, du moins pratiquer à son tour? Qu'elle eût un goût déterminé, ne fût-ce qu'un seul, une occupation favorite, et je la voyais sauvée de ses chimères. Je comprenais le but de son besoin de vivre dans une atmosphère échauffée et comme parfumée d'art et de littérature; elle y devenait l'abeille qui fait son miel

après avoir couru de fleur en fleur : autrement elle n'était ni satisfaite ni émue réellement, sa vie n'étant ni active ni reposée. Elle voulait voir et toucher les alimens nutritifs par pure convoitise d'enfant malade; mais, privée de force et d'appétit, elle ne se nourrissait pas.

« Elle fit d'abord la sourde oreille, et me présenta enfin un jour des raisonnemens assez spécieux, et qui paraissaient désintéressés. — Il ne s'agit pas de moi, disait-elle, ne vous en inquiétez pas. Je suis une nature engourdie, peu pressée d'éclore à la vie comme vous l'entendez. Je ressemble à ces bancs de corail dont vous m'avez parlé, qui adhèrent tranquillement à leur rocher. Mon rocher, à moi, mon abri, mon port, c'est vous! Mais hélas! voilà que vous voulez changer toutes les conditions de notre commune existence! Eh bien! soit, mais ne vous pressez pas tant; vous avez encore beaucoup à gagner dans la prétendue oisiveté où je vous retiens. Vous êtes destiné certainement à écrire sur les sciences, ne fût-ce que pour rendre compte de vos découvertes au jour le jour; vous aurez le fond, mais aurez-vous la forme, et croyez-vous que la science ne serait pas plus répandue, si une démonstration facile, une expression agréable et colorée, la rendaient plus accessible aux artistes? Je vois bien votre entêtement : vous voulez être positif et ne travailler que pour vos pareils. Vous prétendez, je m'en souviens, qu'un véritable savant doit aller au fait, écrire en latin, afin d'être à la portée de tous les érudits de l'Europe, et laisser à des esprits d'un ordre moins élevé, à des traducteurs, à des vulgarisateurs, le soin d'éclaircir et de répandre ses majestueuses énigmes? Cela est d'un paresseux et d'un égoïste, permettez-moi de vous le dire. Vous qui prétendez qu'il y a du temps pour tout, et qu'il ne s'agit que de savoir l'employer avec méthode, vous devriez vous perfectionner comme orateur ou comme écrivain, ne pas tant dédaigner les succès de salon, étudier, dans la vie que nous menons, l'art de bien dire et d'embellir la science par le sentiment de toutes les beautés. Alors vous seriez le génie complet, le dieu que je rêve en vous malgré vous-même, et moi, pauvre femme, je pourrais ne pas vivre à sept mille mètres au-dessous de votre niveau, comprendre vos travaux, en jouir, et en profiter par conséquent. Voyons, devons-nous rester isolés en nous tenant la main? Votre amour veut-il faire une part pour vous et une pour moi dans cette vie que nous devons traverser ensemble?

« — Ma chère bien-aimée, lui disais-je, votre thèse est excellente et porte sa réponse avec elle. Je vous donne mille fois raison. Il me faut un bon instrument pour célébrer la nature; mais voici l'instrument prêt et accordé, il ne peut pas rester plus longtemps muet.

Tout ce que vous me dites de tendre et de charmant sur le plaisir que vous aurez à l'entendre me donne une impatience généreuse de le faire parler; mais les sujets ne s'improvisent pas dans la science : s'ils éclatent parfois comme la lumière dans les découvertes, c'est par des faits qu'il faut bien posément et bien consciencieusement constater avant de s'y fier, ou par des idées résultats d'une logique méditative devant laquelle les faits ne plient pas toujours spontanément. Tout cela demande, non pas des heures et des jours, comme pour faire un roman, mais des mois et des années; encore n'est-on jamais sûr de ne pas être amené à reconnaître qu'on s'est trompé, et qu'on aurait perdu son temps et sa vie sans cette compensation, presque infaillible dans les études naturelles, d'avoir fait d'autres découvertes à côté et parfois en travers de celle que l'on poursuivait. Le temps suffit à tout, me faites-vous dire. Peut-être, mais à la condition de n'en plus perdre, et ce n'est pas dans notre vie errante, entrecoupée de mille distractions imprévues, que je peux mettre les heures à profit.

« — Ah! nous y voilà! s'écria ma femme avec impétuosité. Vous voulez me quitter, voyager seul dans des pays impossibles!

« — Non, certes, je travaillerai près de vous, je renoncerai à de certaines constatations qu'il faudrait aller chercher trop loin; mais vous me ferez aussi quelques sacrifices : nous verrons moins d'oisifs, nous nous fixerons quelque part pour un temps donné. Ce sera où vous voudrez, et si vous vous y déplaisez, nous essaierons un autre milieu; mais de temps en temps vous me permettrez une phase de travail sédentaire...

« — Oui, oui! reprit-elle, vous voulez vivre pour vous seul, vous avez assez vécu pour moi. Je comprends : l'amour est assouvi, fini par conséquent!

« Rien ne put la faire revenir de cette prévention que l'étude était sa rivale, et que l'amour n'était possible qu'avec l'oisiveté. — Aimer est tout, disait-elle, et celui qui aime n'a pas le temps de s'occuper d'autre chose. Pendant que l'époux s'enivre des merveilles de la science, l'épouse languit et meurt. C'est le sort qui m'attend, et puisque je vous suis un fardeau, je ferais aussi bien de mourir tout de suite.

« Mes réponses ne servirent qu'à l'exaspérer. J'essayai d'invoquer le dévouement à mon avenir dont elle avait parlé d'abord. Elle jeta ce léger masque dont elle avait essayé de couvrir son ardente personnalité. — Je mentais, oui, je mentais! s'écria-t-elle. Votre avenir existe-t-il donc en dehors du mien? Pouvez-vous et devez-vous oublier qu'en prenant ma vie tout entière, vous m'avez donné la vôtre? Est-ce tenir parole que de me condamner à l'intolérable ennui de la solitude?

« L'ennui! c'était là sa plaie et son effroi. C'est là ce que j'aurais voulu guérir en lui persuadant de devenir artiste, puisqu'elle avait un si vif éloignement pour les sciences. Elle prétendit que je méprisais les arts et les artistes, et que je voulais la reléguer au plus bas étage dans mon opinion. C'était me faire injure et me reléguer moi-même au rang des idiots. Je voulus lui prouver que la recherche du beau ne se divise pas en études rivales et en manifestations d'antagonisme, que Rossini et Newton, Mozart et Shakspeare, Rubens et Leibnitz, et Michel-Ange et Molière, et tous les vrais génies, avaient marché aussi droit les uns que les autres vers l'éternelle lumière où se complète l'harmonie des sublimes inspirations. Elle me railla et proclama la haine du travail comme un droit sacré de sa nature et de sa position. — On ne m'a pas appris à travailler, dit-elle, et je ne me suis pas mariée en promettant de me remettre à l'*a b c* des choses. Ce que je sais, je l'ai appris par intuition, par des lectures sans ordre et sans but. Je suis une femme : ma destinée est d'aimer mon mari et d'élever des enfans. Il est fort étrange que ce soit mon mari qui me conseille de songer à quelque chose de mieux.

« — Alors, lui répondis-je avec un peu d'impatience, aimez votre mari en lui permettant de conserver sa propre estime; élevez votre fils et ne compromettez pas votre santé, l'avenir d'une maternité nouvelle, en vivant sans règle, sans but, sans repos, sans domicile, et sans vouloir connaître cet *a b c* des choses que votre devoir sera d'enseigner à vos enfans. Si vous ne pouvez vous résoudre à la vie des femmes ordinaires sans périr d'ennui, vous n'êtes donc pas une femme ordinaire, et je vous conseillais une étude quelconque pour vous rattacher à votre intérieur, que le caprice et l'imprévu de votre existence actuelle ne sont pas faits pour rendre digne de vous et de moi.

« Et comme elle s'emportait, je crus devoir lui dire encore : — Tenez, ma pauvre chère enfant, vous êtes dévorée par votre imagination, et vous dévorez tout autour de vous. Si vous continuez ainsi, vous arriverez à absorber en vous toute la vie des autres sans leur rien donner en échange, pas une lumière, pas une douceur vraie, pas une consolation durable. On vous a appris le métier d'idole, et vous auriez voulu me l'enseigner aussi; mais les idoles ne sont bonnes à rien. On a beau les parer et les implorer, elles ne fécondent rien et ne sauvent personne. Ouvrez les yeux, voyez le néant où vous laissez flotter une intelligence exquise, l'orage continuel par lequel vous laissez flétrir même votre incomparable beauté, la souffrance que vous imposez sans remords à toutes mes aspirations d'homme honnête et laborieux, l'abandon de toutes choses autour de nous,... à commencer par notre plus cher trésor, par notre enfant que vous dévorez de caresses, et dont vous étouffez d'avance

les instincts généreux et forts en vous soumettant à ses plus nuisibles fantaisies. Vous êtes une femme charmante que le monde admire et entraîne; mais jusqu'ici vous n'êtes ni une épouse dévouée, ni une mère intelligente. Prenez-y garde et réfléchissez!

« Au lieu de réfléchir, elle voulut se tuer. Des heures et des jours se passèrent en misérables discussions où toute ma patience, toute ma tendresse, toute ma raison et toute ma pitié vinrent se briser devant une invincible vanité blessée et à jamais saignante.

« Oui, voilà le vice de cette organisation si séduisante. L'orgueil est immense et jette comme une paralysie de stupidité sur le raisonnement. Il est aussi impossible à ma femme de suivre une déduction élémentaire, même dans la logique de ses propres sentimens, qu'il le serait à un oiseau de soulever une montagne. Et cela, j'en avais deviné, j'en ai constaté la cause : c'est cette sorte d'athéisme qui la dessèche. Elle vit aujourd'hui dans les églises, elle essaie de croire aux miracles, elle ne croit réellement à rien. Pour croire, il faut réfléchir, elle ne pense même pas. Elle invente et divague, elle s'admire et se déteste, elle construit dans son cerveau des édifices bizarres qu'elle se hâte de détruire : elle parle sans cesse du beau, elle n'en a pas la moindre notion, elle ne le sent pas, elle ne sait pas seulement qu'il existe. Elle babille admirablement sur l'amour, elle ne l'a jamais connu et ne le connaîtra jamais. Elle ne se dévouera à personne, et elle pourra cependant se donner la mort pour faire croire qu'elle aime, car il lui faut ce jeu, ce drame, cette tragi-comédie de la passion qui l'émeut sur la scène et qu'elle voudrait réaliser dans son boudoir. Despote blasé, elle s'ennuie de la soumission, et la résistance l'exaspère. Froide de cœur et ardente d'imagination, elle ne trouve jamais d'expression assez forte pour peindre ses délires et ses extases d'amour, et quand elle accorde un baiser, c'est en détournant sa tête épuisée, et en pensant déjà à autre chose.

« Tu la connais maintenant. Ne la prends pas en dédain, mais plains-la. C'était une fleur du ciel qu'une détestable éducation a fait avorter en serre chaude. On a développé la vanité et fait naître la sensibilité maladive. On ne lui a pas montré une seule fois le soleil. On ne lui a pas appris à admirer quelque chose à travers la cloche de verre de sa plate-bande. Elle s'est persuadée qu'elle était l'objet admirable par excellence, et qu'une femme ne devait contempler l'univers que dans son propre miroir. Ne cherchant jamais son idéal hors d'elle, ne voyant au-dessus d'elle-même ni Dieu, ni les idées, ni les arts, ni les hommes, ni les choses, elle s'est dit qu'elle était belle, et que sa destinée était d'être servie à genoux, que tout lui devait tout, et qu'à rien elle ne devait rien. Elle n'est jamais sor-

tie de là, bien qu'elle ait des paroles qui pourraient énerver la volonté la mieux trempée. Elle a vécu repliée sur elle-même, ne croyant qu'à sa beauté, dédaignant son âme, la niant à l'occasion, doutant de son propre cœur, l'interrogeant et le déchirant avec ses ongles pour le ranimer et le sentir battre, faisant passer le monde devant elle pour qu'il s'efforçât de la distraire, mais ne s'amusant de rien, et murant sa coquille plutôt que de respirer l'air que respirent les autres.

« Avec cela, elle est bonne, en ce sens qu'elle est désintéressée, libérale, et qu'elle plaint les malheureux en leur jetant sa bourse par la fenêtre. Elle est loyale d'intentions et croit ne jamais mentir, parce qu'à force de se mentir à elle-même elle a perdu la notion du vrai. Elle est chaste et digne dans sa conduite, du moins elle l'a été longtemps; douce dans le fait, trop molle et trop fière pour la vengeance préméditée, elle ne tue qu'avec ses paroles, sauf à les oublier ou à les retirer le lendemain.

« Il m'a fallu bien des jours passés à me débattre contre son prestige pour la connaître ainsi. Elle a été longtemps un problème que je ne pouvais résoudre, parce que je ne pouvais me résigner à voir le côté infirme et incurable de son âme. Je crois avoir tout tenté pour la guérir ou la modifier : j'ai échoué, et j'ai demandé à Dieu la force d'accepter sans colère et sans blasphème la plus affreuse, la plus amère de toutes les déceptions.

« Une seconde grossesse m'avait rendu de nouveau son esclave. Sa délivrance fut la mienne, car il se passa alors dans notre intérieur des choses véritablement douloureuses et intolérables pour moi. Notre second fils était chétif et sans beauté. Elle m'en fit un reproche; elle prétendit que celui-ci était né de mon mépris et de mon aversion pour elle, qu'il lui ressemblait en laid, qu'il était sa caricature, et que c'est ainsi que je l'avais vue en la rendant mère pour la seconde fois.

« Les excentricités d'Alida ne sont pas de celles qu'on peut reprendre avec gaieté et traiter d'enfantillages. Toute contradiction de ce genre l'offense au dernier point. Je lui répondis que, si l'enfant avait souffert dans son sein, c'est parce qu'elle avait douté de moi et de tout : il était le fruit de son scepticisme; mais il y avait encore du remède. La beauté d'un homme, c'est la santé, et il fallait fortifier le pauvre petit être par des soins assidus et intelligens. Il fallait suivre aussi d'un œil attentif le développement de son âme, et ne jamais la froisser par la pensée qu'il pût être moins aimé et moins agréable à voir que son frère.

« Hélas! je prononçais l'arrêt de cet enfant en essayant de le sauver. Alida a l'esprit très faible; elle se crut coupable envers son fils

avant de l'être, elle le devint par la peur de ne pouvoir échapper à la fatalité. Ainsi tous mes efforts aggravaient son mal, et de toutes mes paroles elle tirait un sens funeste. Elle s'acharnait à constater qu'elle n'aimait pas le pauvre Paul, que je le lui avais prédit, qu'elle ne pouvait conjurer cette destinée, qu'elle frissonnait en voulant caresser cette horrible créature, sa malédiction, son châtiment et le mien. Que sais-je! Je la crus folle, je la promenai encore et j'éloignai l'enfant; mais elle se fit des reproches, l'instinct maternel parla plus haut que les préventions, ou bien l'orgueil de la femme se révolta. Elle voulut en finir avec l'espérance, ce fut son mot. Cela signifiait que, n'étant plus aimée de moi, elle renonçait à me retenir à ses côtés. Elle me demanda de lui faire arranger Valvèdre, qu'elle avait vu un jour en passant, et qu'elle avait déclaré triste et vulgaire. Elle voulait vivre maintenant là avec mes sœurs, qui s'y étaient fixées. Je l'y conduisis, je fis du petit manoir une riche résidence, et je m'y établis avec elle.

« Mon ami, tu le comprends maintenant, il n'y avait plus d'enthousiasme, plus d'espoir, plus d'illusions, plus de flamme dans mon affection pour elle; mais l'amitié fidèle, un dévouement toujours entier, un grand respect de ma parole et de ma dignité, une compassion paternelle pour cette faible et violente nature, un amour immense pour mes enfans avec une tendresse plus raffinée peut-être pour celui que ma femme n'aimait pas, c'en était bien assez pour me retenir à Valvèdre. J'y passai une année qui ne fut pas perdue pour ma jeune sœur et pour mes fils. Je donnai à Paule une direction d'idées et de goûts qu'elle a religieusement suivie. J'enseignai à ma sœur aînée la science des mères, que ma femme n'avait pas et ne voulait pas acquérir. Je travaillai aussi pour mon compte, et, triste comme un homme qui a perdu la moitié de son âme, je m'attachai à sauver le reste, à ne pas souffrir en égoïste, à servir l'humanité dans la mesure de mes forces en me dévouant au progrès des connaissances humaines, et ma famille, en l'abritant sous la tendresse profonde et sous l'apparente sérénité du père de famille.

« Tout alla bien autour de moi, excepté ma femme, que l'ennui consumait, et qui, se refusant à mon affection toujours loyale, se plaisait à se proclamer veuve et déshéritée de tout bonheur. Un jour, je m'aperçus qu'elle me haïssait, et je me renfermai dans le rôle d'ami sans rancune et sans susceptibilité, le seul rôle qui pût dès lors me convenir. Un autre jour, je découvris qu'elle aimait ou croyait aimer un homme indigne d'elle. Je l'éclairai sans lui laisser soupçonner que j'eusse constaté son déplorable engouement. Elle fut effrayée, humiliée; elle rompit brusquement avec sa chimère, mais elle ne me sut aucun gré de ma délicatesse. Loin de là, elle fut offensée de mon apparente confiance en elle. Elle eût été con-

solée de son mécompte en me voyant jaloux. Indignée de ne pouvoir plus me faire souffrir ou de ne pas réussir à me le faire avouer, elle chercha d'autres distractions d'esprit. Elle s'éprit tour à tour de plusieurs hommes à qui elle ne s'abandonna pas plus qu'au premier, mais dont les soins, même à distance, chatouillaient sa vanité. Elle entretint beaucoup de correspondances avec des adorateurs plus ou moins avouables, elle se plut à enflammer leur imagination et la sienne propre en de feintes amitiés, où elle porta une immense coquetterie. Je sus tout. On peut me trahir, mais il est plus difficile de me tromper. Je constatai qu'elle respectait nos liens à sa manière, et que mon intervention dans cette manière d'entendre le devoir et le sentiment ne servirait qu'à lui faire prendre quelque parti fâcheux et contracter des liens plus compromettans qu'elle ne le souhaitait elle-même. J'étudiai et je pratiquai systématiquement la prudence. Je fis le sourd et l'aveugle. Elle me traita de *savant* dans toute l'acception du mot, elle me méprisa presque,... et je me laissai mépriser! N'avais-je pas juré à mon premier enfant, dès le sein de sa mère, que cette mère ne souffrirait jamais par ma faute?

« Tu sais, mon cher Henri, comme j'ai vécu depuis six ans que nous sommes intimement liés. Je n'avais qu'un refuge, l'étude, et, devinant le vide de mon intérieur, tu t'es étonné quelquefois de me voir sacrifier la pensée des longs voyages à la crainte de paraître abandonner ma femme. Tu comprends aujourd'hui que ce qui m'a retenu ou ramené près d'elle après de médiocres absences, c'est le besoin de m'assurer d'abord que ma sœur gouvernait mes enfans selon mon cœur et selon mon esprit, ensuite la volonté d'ôter tout prétexte à quelque scandale dans ma maison. Je ne pouvais plus espérer ni désirer l'amour, l'amitié même m'était refusée; mais je voulais que cette terrible imagination de femme connût ou pressentît un frein, tant que mes enfans et ma jeune sœur vivraient auprès d'elle. Je n'ai jamais entravé sa liberté au dehors, et je dois dire qu'elle n'en a point abusé ostensiblement. Elle m'a haï pour cette froide pression exercée sur elle, et que son orgueil ne pouvait attribuer à la jalousie; mais elle a fini par m'estimer un peu... dans ses heures de lucidité!

« A présent, mes enfans sont ici, ma jeune sœur t'appartient, ma sœur aînée est heureuse et vit près de vous, ma femme est libre! »

Valvèdre s'arrêta. J'ignore ce qu'Obernay lui répondit. Arraché un instant à l'attention violente avec laquelle j'avais écouté, je m'aperçus de la présence d'Alida. Elle était derrière moi, tenant ma lettre ouverte, que son mari avait lue. Elle venait m'annoncer l'événement et m'engager à fuir; mais, enchaînée par ce que nous venions d'entendre, elle ne songeait plus qu'à écouter son arrêt.

Je voulus l'emmener. Elle me fit signe qu'elle resterait jusqu'au

bout J'étais si accablé de tout ce qui venait d'être dit, que je ne me sentis pas la force de prendre sa main et de la rassurer par une muette caresse. Nous restâmes donc à écouter, mornes comme deux coupables qui attendent leur condamnation.

Quand les paroles qui se disaient de l'autre côté du mur et qui échappèrent un instant à ma préoccupation reprirent un sens pour moi, j'entendis Obernay plaider jusqu'à un certain point la cause de Mme de Valvèdre.

— Elle ne me paraît, disait-il, que très à plaindre. Elle ne vous a jamais compris et ne se comprend pas davantage elle-même. C'est bien assez pour que vous ne puissiez plus vous donner du bonheur l'un à l'autre; mais puisqu'au milieu des égaremens de son cerveau elle est restée chaste, je trouverais trop sévère de restreindre ou de contraindre ses relations avec ses enfans. Mon père, j'en suis certain, aurait une extrême répugnance à jouer ce rôle vis-à-vis d'elle, et je ne répondrais même pas qu'il y consentît, quel que soit son dévouement pour vous.

— Il me suffira de m'expliquer, répondit Valvèdre, pour que tu comprennes mes craintes. La personne dont nous parlons est en ce moment violemment éprise d'un jeune homme qui n'a pas plus de caractère et de raison qu'elle. En proie à mille agitations et à mille projets qui se contredisent, il lui écrivait... *dernièrement*,... dans une lettre que j'ai trouvée sous mes pieds et qui n'était même pas cachetée, tant on se raille de ma confiance : « Si tu le veux, nous enlèverons tes fils, je travaillerai pour eux, je me ferai leur précepteur,... tout ce que tu voudras, pourvu que tu sois à moi et que rien ne nous sépare, etc. » Je sais que ce sont là des paroles, *des mots, des mots!* Je suis bien tranquille sur le désir sincère que cet amant enthousiaste, enfant lui-même, peut avoir de se charger des enfans d'un autre; mais leur mère peut, dans un jour de folie, prendre l'offre au sérieux, ne fût-ce que pour éprouver son dévouement! Cela se réduirait probablement à une partie de campagne. Las des marmots, on les ramènerait le soir même; mais crois-tu que ces pauvres innocens doivent être exposés à entendre, ne fût-ce qu'un jour, ces étranges dithyrambes?

— Alors, répondit Obernay, nous ferons bonne garde; mais le mieux serait que vous ne partissiez pas encore.

— Je ne partirai pas sans avoir réglé toutes choses pour le présent et l'avenir.

— L'avenir, ne vous en tourmentez pas trop! Le caprice qui menace sera bientôt passé.

— Cela n'est pas sûr, reprit Valvèdre. Jusqu'ici, elle n'avait encouragé que des hommages peu inquiétans, des gens du monde trop bien élevés pour s'exposer à des esclandres. Aujourd'hui elle a ren-

contré un homme intelligent et honnête, mais très exalté, sans expérience, et, je le crains, sans principes suffisans pour faire triompher les bons instincts, son pareil, son idéal en un mot. Si elle cache soigneusement cette intrigue, je feindrai d'y être indifférent; mais si elle prend les partis extrêmes auxquels cet imprudent la convie, il faudra qu'il s'attende à une répression de ma part, ou qu'elle cesse de porter mon nom. Je ne veux pas qu'elle m'avilisse; mais tant qu'elle sera ma femme, je ne souffrirai pas non plus qu'elle soit avilie par un autre homme. Voilà ma conclusion.

VIII.

Quand Valvèdre et Obernay se furent éloignés et que je ne les entendis plus, je me retournai vers Alida, qui s'était toujours tenue derrière moi; je la vis à genoux sur le gazon, livide, les yeux fixes, les bras raides, évanouie, presque morte, comme le jour où je l'avais trouvée dans l'église. Les dernières paroles de Valvèdre, que dix fois j'avais été sur le point d'interrompre, m'avaient rendu mon énergie. Je portai Alida dans le casino, et en dépit des révélations qui m'avaient brisé un instant, je la secourus et la consolai avec tendresse. — Eh bien! le gant est jeté, lui dis-je quand elle fut en état de m'entendre, c'est à nous de le ramasser! Ce grand philosophe nous a tracé notre devoir, il me sera doux de le remplir. Écrivons-lui tout de suite nos intentions.

— Quelles intentions? quoi? répondit-elle d'un air égaré.

— N'as-tu pas compris, n'as-tu pas entendu M. de Valvèdre? Il t'a mise au défi d'être sincère, et moi, il m'a refusé la force d'être dévoué : montrons-lui que nous nous aimons plus sérieusement qu'il ne pense. Permets-moi de lui prouver que je me crois plus capable que lui de te rendre heureuse et de te garder fidèle. Voilà toute la vengeance que je veux tirer de son dédain!

— Et mes enfans! s'écria-t-elle, mes enfans! qui donc les aura?

— Vous vous les partagerez.

— Ah! oui, il me donnera Paolino!

— Non, puisque c'est celui qu'il préfère.

— Cela n'est pas! Valvèdre les aime également, jamais il ne donnera ses enfans!

— Tu as pourtant des droits sur eux. Tu n'as commis aucune faute que la loi puisse atteindre?

— Non! Je le jure par mes enfans et par toi; mais ce sera un procès, un scandale, au lieu d'être une formalité que le consentement mutuel rendrait très facile. D'ailleurs je ne sais pas si leur loi protestante n'attribue pas les fils au mari. Je ne sais rien, je ne me suis

jamais informée. Mes principes me défendent d'accepter le divorce, et je n'ai jamais cru que Valvèdre en viendrait là!

— Mais que veux-tu donc faire de tes enfans? lui dis-je, impatienté de cette exaltation maternelle qui ne se réveillait devant moi que pour me blesser; sois donc sincère vis-à-vis de toi-même, tu n'en aimes qu'un, l'aîné, et c'est justement celui qui, sous toutes les législations, appartient au père, à moins qu'il n'y ait danger moral à le lui confier, et ce n'est point ici le cas. D'ailleurs de quoi te tourmentes-tu, puisqu'en restant la femme de Valvèdre, tu n'en as pas moins perdu à ses yeux le droit de les élever... et même de les promener? Le divorce ne changera donc rien à ta situation, car aucune loi humaine ne t'ôtera le droit de les voir.

— C'est vrai, dit Alida en se levant, pâle, les cheveux épars, les yeux brillans et secs. Eh bien! alors que faisons-nous?

— Tu écris à ton mari que tu demandes le divorce, et nous partons; nous attendons le temps légal après la dissolution du mariage, et tu consens à être ma femme.

— Ta femme! mais non, c'est un crime! Je suis mariée et je suis catholique!

— Tu as cessé de l'être le jour où tu as fait un mariage protestant. D'ailleurs tu ne crois pas en Dieu, ma belle, et ce point-là doit lever bien des scrupules d'orthodoxie.

— Ah! vous me raillez! s'écria-t-elle, vous ne parlez pas sérieusement?

— Je raille ta dévotion, c'est vrai; mais, pour le reste, je parle si sérieusement qu'à l'instant même je t'engage ma parole d'honnête homme...

— Non! ne jure pas! C'est par orgueil ce que tu veux faire, ce n'est pas par amour! Tu hais mon mari au point de vouloir m'épouser, voilà tout.

— Injuste cœur! Est-ce donc la première fois que je t'offre ma vie?

— Si j'acceptais, dit-elle en me regardant d'un air de doute, ce serait à une condition.

— Dis! dis vite!

— Je ne veux rien accepter de M. de Valvèdre. Il est généreux, il va m'offrir la moitié de son revenu; je ne veux même pas de la pension alimentaire à laquelle j'ai droit. Il me répudie, il me dédaigne, je ne veux rien de lui! rien, rien!

— C'était justement la condition que j'allais poser aussi, m'écriai-je. Ah! ma chère Alida! combien je te bénis de m'avoir deviné!

Il y avait plus d'esprit que de sincérité dans ces derniers mots. J'avais bien vu qu'Alida avait douté de mon désintéressement : c'é-

tait horrible qu'à chaque instant elle doutât ainsi de tout; mais en ce moment-là, comme il y avait aussi en moi plus de fierté blessée par le mari que d'élan véritable vers la femme, j'étais résolu à ne m'offenser de rien, à la convaincre, à l'obtenir à tout prix.

— Ainsi, dit-elle, non pas vaincue encore, mais étourdie de ma résolution, tu me prendrais telle que je suis, avec mes trente ans, mon cœur déjà dépensé en partie, mon nom flétri probablement par le divorce, mes regrets du passé, mes continuelles aspirations vers mes enfans, et la misère par-dessus tout cela? Dis, tu le veux, tu le demandes?... Tu ne me trompes pas? tu ne te trompes pas toi-même?...

— Alida, lui dis-je en me mettant à ses pieds, je suis pauvre, et mes parens seront peut-être effrayés de ma résolution; mais je les connais, je suis leur unique enfant, ils n'aiment que moi au monde, et je te réponds de te faire aimer d'eux. Ils sont aussi respectables que tendres; ils sont intelligens, instruits, honorés. Je t'offre donc un nom moins aristocratique et moins célèbre que celui de Valvèdre, mais aussi pur que les plus purs... Le peu que ces chers parens possèdent, ils le partageront dès à présent avec nous, et quant à l'avenir, je mourrai à la peine ou tu auras une existence digne de toi. Si je ne suis pas doué comme poète, je me ferai administrateur, financier, industriel, fonctionnaire, tout ce que tu voudras que je sois. Voilà tout ce que je peux te dire de la vie positive qui nous attend et qui est la chose dont jusqu'ici tu t'es le moins préoccupée.

— Oui, certes! s'écria-t-elle; l'obscurité, la retraite, la pauvreté, la misère même, tout plutôt que la pitié de Valvèdre!... L'homme que j'ai vu si longtemps à mes pieds ne me verra jamais aux siens, pas plus pour le remercier que pour l'implorer! Mais ce n'est pas de moi, mon pauvre enfant, c'est de toi qu'il s'agit! Seras-tu heureux par moi? M'aimeras-tu à ce point de m'accepter avec l'horrible caractère et l'absurde conduite que l'on m'attribue?

— Cette conduite,... quelle qu'elle soit, je veux l'ignorer, n'en parlons jamais! Quant à ce caractère terrible,... je le connais, et je ne crois pas être en reste avec toi, puisque je suis *ton pareil*, comme dit M. de Valvèdre. Eh bien! nous sommes deux êtres emportés, passionnés, impossibles pour les autres, mais nécessaires l'un à l'autre comme l'éclair à la foudre. Nous nous dévorerons sur le même brasier, c'est notre vie! Séparés, nous ne serions ni plus tranquilles ni plus sages. Va! nous sommes de la race des poètes, c'est-à-dire nés pour souffrir et pour nous consumer dans la soif d'un idéal qui n'est pas de ce monde. Nous ne le saisirons donc pas à toute heure, mais nous ne cesserons pas d'y aspirer; nous le rêverons sans cesse et nous l'étreindrons quelquefois. Que veux-tu de mieux ailleurs, âme tourmentée? Préfères-tu le néant de la désillu-

sion ou les faciles amours de la vie mondaine, la retraite à Valvèdre ou l'équivoque existence de la femme sans mari et sans amant? Sache que je me soucie fort peu des jugemens de M. de Valvèdre sur ton compte! C'est peut-être un grand homme que tu n'as pas compris; mais il ne t'a pas mieux comprise, lui qui n'a rien su faire de ton individualité, et qui a prononcé l'arrêt de son impuissance morale le jour où il a cessé de t'aimer. Que n'étais-je en face de lui et seul avec lui tout à l'heure! sais-tu ce que je lui aurais dit? — Vous ne savez rien de la femme, vous qui voulez lui tracer un rôle conforme à vos systèmes, à vos goûts et à vos habitudes. Vous ne vous faites aucune idée de la mission d'une créature exquise, et en cela vous êtes un pitoyable naturaliste. Vous êtes leibnitzien, je le vois de reste, et vous prétendez que la vertu consiste à concourir au perfectionnement des choses humaines par la connaissance des choses divines. Soit! vous prenez Dieu pour type absolu, et, de même qu'il produit et règle l'éternelle activité, vous voulez que l'homme crée ou ordonne sans cesse la prospérité de son milieu par un travail sans relâche. Vous vous émerveillez devant l'abeille qui fait le miel, devant la fleur qui travaille pour l'abeille; mais vous oubliez le rôle des élémens, qui, sans rien faire de logique en apparence, donnent à toutes choses la vie et l'échange de la vie. Soyez un peu moins pédant et un peu plus ingénieux! Comparez, la logique le veut, les âmes passionnées à la mer qui se soulève et au vent qui se déchaîne pour balayer l'atmosphère et maintenir l'équilibre de la planète. Comparez la femme charmante, qui ne sait que rêver et parler d'amour, à la brise qui promène, insouciante, d'un horizon à l'autre, les parfums et les effluves de la vie! Oui, cette femme, selon vous si frivole, est, selon moi, plus active et plus bienfaisante que vous. Elle porte en elle la grâce et la lumière; sa seule présence est un charme, son regard est le soleil de la poésie, son sourire est l'inspiration ou la récompense du poète. Elle se contente d'être, et l'on vit, l'on aime autour d'elle! Tant pis pour vous si vous n'avez pas senti ce rayon pénétrer en vous et donner à votre être une puissance et des joies nouvelles!

Je parlais sous l'inspiration du dépit. Je croyais parler à Valvèdre, et je me consolais de ma blessure en bravant la raison et la vérité. Alida fut saisie par ce qu'elle prenait pour de l'éloquence véritable. Elle se jeta dans mes bras; sensible à la louange, avide de réhabilitation, elle versa des larmes qui la soulagèrent.

— Ah! tu l'emportes, s'écria-t-elle, et de ce moment je suis à toi. Jusqu'à ce moment, — oh! pardonne-moi, plains-moi, tu vois bien que je suis sincère! — j'ai conservé pour Valvèdre une affection dépitée, mêlée de haine et de regret; mais, à partir d'aujourd'hui, oui, je le jure à Dieu et à toi, c'est toi seul que j'aime et à qui je

veux appartenir à jamais. C'est toi le cœur généreux, l'époux sublime, l'homme de génie! Qu'est-ce que Valvèdre auprès de toi? Ah! je l'avais toujours dit, toujours cru, que les poètes seuls savent aimer, et que seuls ils ont le sens des grandes choses! Mon mari me repousse et m'abandonne pour une faute légère après dix ans de fidélité réelle, et toi qui me connais à peine, toi à qui je n'ai donné aucun bonheur, aucune garantie, tu me devines, tu me relèves et tu me sauves! Tiens, partons! va m'attendre à la frontière; moi, je cours embrasser mes enfans et signifier à M. de Valvèdre que j'accepte ses conditions.

Transportés de joie et d'orgueil, allégés pour le moment de toute souffrance et de toute appréhension, nous nous séparâmes après nous être entendus sur les moyens de hâter notre fuite.

Alida alla rejoindre M. de Valvèdre chez les Obernay, où, en présence d'Henri, elle devait lui parler, pendant que je quitterais le casino pour n'y jamais rentrer. Moi aussi, je voulais parler à Henri, mais non dans une auberge, car je ne devais pas laisser savoir à sa famille que je fusse resté ou revenu à Genève, et le jour de la noce j'avais été vu de trop de personnes de l'intimité des Obernay pour ne pas risquer d'être rencontré par quelqu'une d'entre elles. Je fis venir une voiture où je m'enfermai, et j'allai demander asile à Moserwald, qui me cacha dans son propre appartement. De là j'écrivis un mot à Henri, qui vint me trouver presque aussitôt.

Ma soudaine présence à Genève et le ton mystérieux de mon billet étaient des indices assez frappans pour qu'il n'hésitât plus à reconnaître en moi le rival dont Valvèdre, par délicatesse, lui avait caché le nom. Aussi l'explication des faits fut-elle comme sous-entendue. Il contint du mieux qu'il put son chagrin et son blâme, et, me parlant avec une brusquerie froide : — Tu sais sans doute, me dit-il, ce qui vient de se passer entre M. de Valvèdre et sa femme?

— Je crois le savoir, répondis-je; mais il est très important pour moi d'en connaître les détails, et je te prie de me les dire.

— Il n'y a pas de détails, reprit-il; Mme de Valvèdre a quitté notre maison, il y a une demi-heure, en nous disant qu'une de ses amies mourante, je ne sais quelle Polonaise en voyage, la faisait demander à Vevay, et qu'elle reviendrait le plus tôt possible. Son mari n'était plus là. Elle a paru désirer le voir; mais au moment où j'allais le chercher, elle m'a arrêté en me disant qu'elle aimait mieux écrire. Elle a écrit rapidement quelques lignes et me les a remises. Je les ai portées à Valvèdre, qui sur-le-champ est accouru pour lui parler. Elle était déjà partie seule et à pied, laissant probablement ses instructions à la Bianca, qui a été impénétrable; mais Valvèdre n'entend pas que sa femme parte ainsi sans qu'il ait eu une explication avec elle. Il la cherche. J'allais l'accompagner quand j'ai reçu ton billet.

J'ai compris, j'ai pensé, je pense encore que Mme de Valvèdre est ici...

— Sur l'honneur, répondis-je à Obernay en l'interrompant, elle n'y est pas!

— Oh! sois tranquille, je ne chercherai pas à la découvrir, maintenant que je te vois en possession du principal rôle dans cette triste affaire! Vous y allez si vite que je craindrais une rencontre fâcheuse entre M. de Valvèdre et toi. Quelque sage et patient que soit un homme de sa trempe, on peut être surpris par un accès de colère. Tu as donc bien fait de ne pas te montrer. J'ai caché ta lettre à Valvèdre, et il ne s'avisera guère de te découvrir ici.

— Ah! m'écriai-je en bondissant de rage, tu crois que je me cache!

— Si tu n'avais pas cette prudence et cette dignité, reprit Henri avec autorité, tu serais conduit par un mauvais sentiment à commettre une mauvaise action!

— Oui, je le sais! Je ne veux pas inaugurer ma prise de possession par un éclat. C'est pour te parler de ces choses que j'ai voulu te voir; mais je dois te prier, quelle que soit ton opinion, de me ménager. Je ne suis pas aussi maître de moi-même que s'il s'agissait de faire une analyse botanique!

— Ni moi non plus, reprit Obernay; mais je tâcherai pourtant de ne pas perdre la tête. Pourquoi m'as-tu appelé? Parle, je t'écoute.

— Oui, je vais parler; mais je veux savoir ce que contenait le billet que Mme de Valvèdre t'a fait porter à son mari. Il a dû te le montrer.

— Oui. Il contenait ceci en propres termes : « J'accepte l'*ultimatum*. Je pars! D'accord avec vous, je demande le divorce, et, selon vos désirs, je compte me remarier. »

— C'est bien, c'est très bien! m'écriai-je, soulagé d'une vive anxiété : j'avais craint un instant qu'Alida n'eût déjà changé d'intention et trahi les sermens de l'enthousiasme. — A présent, repris-je, tu le vois, tout est consommé! Je vais enlever cette femme, et aussitôt qu'elle sera libre devant la loi, elle sera ma femme. Tu vois que la question est nettement tranchée.

— La chose ne peut pas se passer ainsi, dit Henri froidement. Tant que le divorce n'est pas prononcé, M. de Valvèdre ne veut pas qu'elle soit compromise. Il faut qu'elle retourne à Valvèdre, ou que tu t'éloignes. C'est un peu de patience à avoir, puisque la réalisation de votre fantaisie ne peut souffrir d'empêchement. Craignez-vous déjà de vous raviser l'un ou l'autre, si vous ne brûlez pas vos vaisseaux par un coup de tête?

— Point d'épigrammes, je te prie. L'avis de M. de Valvèdre est

fort raisonnable à coup sûr; mais il m'est impossible de le suivre. Il a lui-même créé l'empêchement en me gratifiant de ses dédains, de ses railleries et de ses menaces.

— Où cela? quand cela donc?

— Sous la tonnelle de ton jardin, il y a une heure.

— Ah! tu étais là? tu écoutais?

— M. de Valvèdre n'avait aucun doute à cet égard.

— Au fait... oui, je me rappelle! Il tenait à parler là. J'aurais dû deviner pourquoi. Eh bien! après? Il a parlé de son rival, non pas comme d'un homme raisonnable, ce qui eût été bien impossible, mais comme d'un honnête homme, et ma foi...

— C'est plus que je ne mérite selon toi?

— Selon moi? Peut-être! nous verrons! Si tu te conduis en écervelé, je dirai que tu es encore trop enfant pour avoir bien compris ce que c'est que l'honneur. Que comptes-tu faire? Voyons! Te venger de ta propre folie en bravant Valvèdre? Lui donner raison par conséquent?

— Je veux le braver, m'écriai-je. J'ai juré le mariage à sa femme et à ma propre conscience, donc je tiendrai parole; mais jusque-là je serai son unique protecteur, parce que M. de Valvèdre a prédit que je serais dupe et que je veux le faire mentir, parce qu'il a promis de me tuer, si je ne faisais pas sa volonté, et que je l'attends de pied ferme pour savoir qui des deux tuera l'autre, parce qu'enfin il ne me plaît pas qu'il pense m'avoir intimidé, et que je sois homme à subir les conditions d'un mari qui abdique et qui veut jouer pourtant le beau rôle.

— Tu parles comme un fou! dit Obernay en levant les épaules. Si Valvèdre voulait avoir l'opinion pour lui, il laisserait sa femme chercher le scandale.

— Valvèdre ne craint peut-être pas tant le blâme que le ridicule!

— Et toi donc?

— C'est mon droit encore plus que le sien. Il a provoqué mon ressentiment, il devait en prévoir les conséquences.

— Alors c'est décidé? Tu enlèves?

— Oui, et avec tout le mystère possible, parce que je ne veux pas qu'Alida soit témoin d'une tragédie dont elle ne soupçonne pas l'imminence; et ce mystère, tu ne le trahiras pas, parce que tu n'as pas envie d'être le témoin de Valvèdre contre moi, ton meilleur ami.

— Mon meilleur ami? Non! tu ne le serais plus; tu peux donner ta démission, si tu persistes!

— Au prix de l'amitié, comme au prix de la vie, je persisterai; mais aussitôt que j'aurai mis Alida en sûreté, je reviendrai ici, et je

me présenterai à M. de Valvèdre pour lui répéter tout ce que je viens et tout ce que je te charge de lui dire aussitôt que je serai parti, c'est-à-dire dans une heure.

Obernay vit que ma volonté était exaspérée, et que ses remontrances ne servaient qu'à m'irriter davantage. Il prit tout à coup son parti. — C'est bien, dit-il. Quand tu reviendras, tu trouveras Valvèdre disposé à soutenir ta remarquable conversation, et jusqu'à demain il ignorera que je t'ai vu. Pars le plus tôt possible; je vais tâcher de l'aider à ne pas trouver sa femme. Adieu. Je ne te souhaite pas beaucoup de bonheur, car, si tu en pouvais goûter au milieu d'un pareil triomphe, je te mépriserais. Je compte encore sur tes réflexions et tes remords pour te ramener au respect des convenances sociales. Adieu, mon pauvre Francis. Je te laisse au bord de l'abîme. Dieu seul peut t'empêcher d'y rouler.

Il sortit. Sa voix était étouffée par des larmes qui me brisèrent le cœur. Il revint sur ses pas. Je voulus me jeter à son cou. Il me repoussa en me demandant si je persistais, et sur ma réponse affirmative il reprit froidement : — Je revenais pour te dire que si tu as besoin d'argent, j'en ai à ton service. Ce n'est pas que je ne me reproche de t'offrir les moyens de te perdre, mais j'aime mieux cela que de te laisser recourir à ce Moserwald,... qui est ton rival, tu ne l'ignores pas, je pense?

Je ne pouvais plus parler. Le sang m'étouffait d'une toux convulsive. Je lui fis signe que je n'avais besoin de rien, et il se retira sans avoir voulu me serrer la main.

Quelques instans après, j'étais en conférence avec mon hôte. — Nephtali, lui dis-je, j'ai besoin de vingt mille francs, je vous les demande.

— Ah! enfin, s'écria-t-il avec une joie sincère; vous êtes donc mon véritable ami!

— Oui, mais écoutez. Mes parens possèdent en tout le double de cette somme, placée sous mon nom. Je n'ai pas de dette et je suis fils unique. Tant que mes parens vivront, je ne veux pas aliéner ce capital, dont ils touchent la rente. Vous me donnerez du temps, et je vais vous faire une reconnaissance de la somme et des intérêts.

Il ne voulait pas de cette garantie. Je le forçai d'accepter, le menaçant, s'il la refusait, de m'adresser à Obernay, qui m'avait ouvert sa bourse. — Ne suis-je donc pas assez votre obligé, lui dis-je, vous qui, pour croire à ma solvabilité, acceptez la seule preuve que je puisse vous en donner ici, ma parole?

Au bout d'un quart d'heure, j'étais avec lui dans sa voiture fermée. Nous sortions de Genève, et il me conduisait à une de ses maisons de campagne, d'où je sortis en chaise de poste pour gagner la frontière française.

J'étais fort inquiet d'Alida, qui devait m'y rejoindre dans la soirée et qui me semblait avoir quitté la maison Obèrnay trop précipitamment pour ne pas risquer de rencontrer quelque obstacle; mais en arrivant au lieu du rendez-vous, je trouvai qu'elle m'avait devancé. Elle s'élança de sa voiture dans la mienne, et nous continuâmes notre route avec rapidité. Il n'y avait pas de chemins de fer en ce temps-là, et il n'était pas facile de nous atteindre. Cela n'eût pourtant pas été impossible à Valvèdre. On verra bientôt ce qui nous préserva de sa poursuite.

Paris était encore, à cette époque, l'endroit du monde civilisé où il était le plus facile de se tenir caché. C'est là que j'installai ma compagne dans un appartement mystérieux et comfortable, en attendant les événemens. Je placerai ici plusieurs lettres qui me furent adressées par Moserwald poste restante. La première était de lui.

« Mon enfant, j'ai fait ce qui était convenu entre nous. J'ai écrit à M. Henri Obernay pour lui dire que je savais où vous étiez, que je vous avais donné ma parole de ne le confier à personne, mais que j'étais en mesure de vous faire parvenir n'importe quelle lettre il jugerait à propos de confier à mes soins. Dès le jour même, il a envoyé chez moi le paquet ci-inclus que je vous transmets fidèlement.

« Vous avez passé le Rubicon comme feu César. Je ne reviendrai pas sur la dose de satisfaction, de douleur et d'inquiétude que cela me met sur l'estomac... L'estomac, c'est bien vulgaire, et *on* en rira sans pitié; mais il faut que j'en prenne mon parti. Le temps de la poésie est passé pour moi avec celui de l'espérance. Je m'étais pourtant senti des dispositions pendant quelques jours... Le dieu m'abandonne, et je ne vais plus songer qu'à ma santé. L'événement auquel je m'attendais et auquel je ne voulais pas croire, votre départ précipité avec *elle*, m'a bouleversé, et j'ai ressenti encore quelques mouvemens de bile; mais cela passera, et la position de don Quichotte que vous me faites me donnera du courage. J'entends d'ici qu'*on* rit encore; *on* me compare peut-être à Sancho! N'importe, je suis à *vous* (au singulier et au pluriel), à votre service, à votre discrétion à la vie et à la mort.

« NEPHTALI. »

La lettre incluse dans celle-ci en contenait une troisième. Les voici toutes deux, celle d'Henri d'abord.

« J'espère qu'en lisant la lettre que je t'envoie, tu ouvriras les yeux sur ta véritable situation. Pour que tu la comprennes, il faut que tu saches comment j'ai agi à ton égard.

« Tu es bien simple si tu m'as cru disposé à transmettre à M. de V... tes offres provocatrices. Je me suis contenté de lui dire, pour

sauvegarder ton honneur, qu'une tierce personne était chargée de te faire tenir tout genre de communications, et que le jour où il jugerait à propos d'avoir une explication avec toi, j'étais chargé personnellement de t'en prévenir, enfin que dans ce cas tu accepterais n'importe quel rendez-vous.

« Ceci établi, je me suis permis de supposer que tu allais à Bruxelles pour t'entretenir avec tes parens sur tes projets ultérieurs. Quant à *madame*, j'ai fait, sans beaucoup de scrupule, un énorme mensonge. J'ai prétendu savoir qu'elle s'en allait à Valvèdre et de là en Italie, pour s'enfermer dans un couvent jusqu'au jour où son mari formerait le premier la demande du divorce, que jusque-là la tierce personne pouvait également lui faire connaître toute résolution prise à son égard.

« Il résulte de mon action que M. de V..., qui désirait parler à *madame*, s'est rendu sur-le-champ à Valvèdre, où j'aimais mieux le voir, pour sa dignité et pour ma sécurité morale, que sur les traces des *aimables* fugitifs.

« De Valvèdre, il vient donc de m'écrire, et si, quand *madame* et toi aurez lu, vous persistez à méconnaître un tel caractère, je vous plains et n'envie pas votre manière de voir.

« Je ne me ferai pas ici l'avocat de la bonne cause; je regarde comme un très grand bonheur pour mon ami de ne plus avoir dans sa vie ce lien qui lui confère *la responsabilité sans la répression possible:* problème insoluble où son âme se consume sans profit pour la science. Moins moral et plus positif que lui en ce qui le concerne, je fais des vœux pour que le calme et la liberté des voyages lui soient définitivement rendus. Ceci n'est pas galant, et tu vas peut-être m'en demander raison. Je n'accepterai pas la partie; mais je dois t'avertir d'une chose : c'est que si tu persistais par hasard à demander réparation à M. de V... *de l'injure qu'il t'a faite en ne te disputant pas sa femme* (car c'était là ton thème), tu aurais en moi, non plus l'ami qui te plaint, mais le vengeur de l'ami que tu m'aurais fait perdre. Valvèdre est brave comme un lion, mais peut-être ne sait-il pas se battre. Moi, j'apprends, — au grand étonnement de ma femme et de ma famille, qui t'envoient mille amitiés. Braves cœurs, ils ne savent rien! »

DE M. DE V... A HENRI OBERNAY.

« Je ne l'ai pas trouvée ici; elle n'y est pas venue, et même, d'après les informations que j'ai prises le long du chemin, elle a dû suivre, pour se rendre en Italie, une tout autre direction. Mais est-elle réellement par là et a-t-elle jamais résolu sérieusement de s'enfermer dans un couvent, fût-ce pour quelques semaines?

« Quoi qu'il en soit, il ne me convient pas de la chercher davan-

tage : j'aurais l'air de la poursuivre, et ce n'est nullement mon intention. Je souhaitais lui parler : une conversation est toujours plus concluante que des paroles écrites; mais le soin qu'elle a pris de l'éviter et de me cacher son refuge décèle des résolutions plus complètes que je ne croyais devoir lui en attribuer.

« D'après les trois mots par lesquels elle a cru suffisant de clore une existence de devoirs réciproques, je vois qu'elle craignait un éclat de ma part. C'était mal me connaître. Il me suffisait, à moi, qu'elle sût mon jugement sur son compte, ma compassion pour ses souffrances, les limites de mon indulgence pour ses fautes; mais, puisqu'elle n'en a pas jugé ainsi, il me paraît nécessaire qu'elle réfléchisse de nouveau sur ma conduite et sur celle qu'il lui convient d'adopter. Tu lui communiqueras donc ma lettre. J'ignore si, en te parlant, j'ai prononcé le mot de divorce, dont elle m'attribue la préméditation. Je suis certain de n'avoir envisagé cette éventualité que dans le cas où, foulant aux pieds l'opinion, elle me mettrait dans l'alternative ou de contraindre sa liberté, ou de la lui rendre entière. Je ne peux pas hésiter entre ces deux partis. L'esprit de la législation que j'ai reconnue en l'épousant prononce dans le sens d'une liberté réciproque, quand une incompatibilité éprouvée et constatée de part et d'autre est arrivée à compromettre la dignité du lien conjugal et l'avenir des enfans. Jamais, quoi qu'il arrive, je n'invoquerai contre celle que j'avais choisie, et que j'ai beaucoup aimée, le prétexte de son infidélité. Grâce à l'esprit de la réforme, nous ne sommes pas condamnés à nous nuire mutuellement pour nous dégager. D'autres motifs suffiraient; mais nous n'en sommes pas là, et je n'ai point encore de motifs assez évidens pour exiger qu'*elle* se prête à une rupture légale.

« Elle a cru pourtant, dans un moment d'irritation, me donner ce motif en m'écrivant qu'elle comptait se remarier. Je ne suis pas homme à profiter d'une heure de dépit : j'attendrai une insistance calme et réfléchie.

« Mais probablement elle tient à savoir si je désire le résultat qu'elle provoque, et si j'ai aspiré pour mon compte à la liberté de contracter un nouveau lien. Elle tient à le savoir pour rassurer sa conscience ou satisfaire sa fierté. Je lui dois donc la vérité. Je n'ai jamais eu la pensée d'un second mariage, et si je l'avais eue, je regarderais comme une lâcheté de ne l'avoir pas sacrifiée au devoir de respecter, dans toute la limite du possible, la sincérité de mon premier serment.

« Cette limite du possible, c'est le cas où Mme de V... afficherait ses nouvelles relations. C'est aussi le cas où elle me réclamerait de sang-froid, et après mûre délibération, le droit de contracter de nouveaux engagemens.

« Je ne ferai donc rien pour agiter son existence actuelle et pour porter à l'extrême des résolutions que je n'ai pas le droit de croire sans appel. Je ne rechercherai et n'accepterai aucun pourparler avec la personne qui m'a offert de se présenter devant moi. Je ne prévois pas de ce côté-là plus que de l'autre des garanties d'association bien durable, mais je n'en serai juge qu'après un temps d'épreuve et d'attente.

« Si on ne m'appelle pas, d'ici à un mois, devant un tribunal compétent à prononcer le divorce, je m'absenterai pour un temps dont je n'ai pas à fixer le terme. A mon retour, je serai moi-même le juge de cette question délicate et grave qui nous occupe, et j'aviserai, mais sans sortir des principes de conduite que je viens d'exposer.

« Fais savoir aussi à Mme de V... qu'elle pourra faire toucher à la banque Moserwald et compagnie la rente de cinquante mille francs qui lui était précédemment servie, et dont elle-même avait fixé le chiffre. S'il lui convient d'habiter Valvèdre ou ma maison de Genève en l'absence de toute relation compromettante pour elle, dis-lui que je n'y vois aucun inconvénient; dis-lui même que mon désir serait de la voir arriver ici pendant le peu de jours que j'ai encore à y passer. Je n'ai pas d'orgueil ou du moins je n'en mets pas dans mes rapports avec elle. J'ai dû longtemps éviter des explications qui n'auraient servi qu'à l'irriter et à la faire souffrir. A présent que la glace est rompue, je ne me crois susceptible d'être atteint par aucun ridicule, si elle veut entendre ce que j'ai désormais à lui dire. Il ne sera pas question du passé, je lui parlerai comme un père qui n'espère pas convaincre, mais qui désire attendrir. Complétement désintéressé dans ma propre cause, puisque par le fait, et sans qu'il soit besoin de solennité, nous nous séparons, je sens que j'ai encore besoin, moi, de laisser sa vie non pas heureuse, elle ne le peut être, mais aussi acceptable que possible pour elle-même. Elle pourrait encore goûter quelque joie intime dans la gloire de sacrifier la fantaisie et ses redoutables conséquences à l'avenir de ses enfans et à sa propre considération, à l'affection de ta famille, au fidèle dévouement de Paule, au respect de tous les gens sérieux... Si elle veut m'entendre, elle retrouvera l'ami toujours indulgent et jamais importun qu'elle connaît bien malgré ses habitudes de méprise... Si elle ne le veut pas, mon devoir est rempli, et je m'éloignerai, sinon rassuré sur son compte, du moins en paix avec moi-même. »

La bonté comique de Moserwald m'avait fait sourire, la rudesse chagrine et railleuse d'Obernay m'avait courroucé, la généreuse douceur de Valvèdre m'écrasa. Je me sentis si petit devant lui, que j'éprouvai un moment de terreur et de honte avant de faire lire à sa

femme cette requête à la fois humble et digne; mais je n'avais pas le droit de m'y refuser, et je la lui envoyai par Bianca, qui était venue nous rejoindre à Paris.

Je ne voulais pas être témoin de l'effet de cette lecture sur Alida. J'avais appris à redouter l'imprévu de ses émotions et à en ménager le contre-coup sur moi-même. Depuis huit jours de tête à tête, nous avions, par un miracle de la volonté la plus tendue qui fut jamais, réussi à nous maintenir au diapason de la confiance héroïque. Nous voulions croire l'un à l'autre, nous voulions vaincre la destinée, être plus forts que nous-mêmes, donner un démenti aux sombres prévisions de ceux qui nous avaient jugés si défavorablement. Comme deux oiseaux blessés, nous nous pressions l'un contre l'autre pour cacher le sang qui eût révélé nos traces.

Alida fut grande en ce moment. Elle vint me trouver. Elle souriait, elle était belle comme l'ange du naufrage qui soutient et dirige le navire en détresse. — Tu n'as pas tout lu, me dit-elle, voici des lettres qu'on avait remises à Bianca pour moi au moment où elle a quitté Genève. Je te les avais cachées; je veux que tu les connaisses.

La première de ces lettres était de Juste de Valvèdre. « Ma sœur, disait-elle, où êtes-vous donc? Cette amie polonaise a quitté Vevay; elle est donc guérie? Elle va en Italie et vous l'y suivez précipitamment, sans dire adieu à personne! Il s'agit donc d'un grand service à lui rendre, d'un grand secours à lui porter? Ceci ne me regarde pas, direz-vous; mais me permettrez-vous de vous dire que je suis inquiète de vous, de votre santé altérée depuis quelque temps, de l'air agité d'Obernay, de l'air abattu de mon frère, de l'air mystérieux de Bianca? Elle n'a pas du tout l'air d'aller en Italie... Chère, je ne vous fais pas de questions, vous m'en avez dénié le droit, prenant ma sollicitude pour une vaine curiosité. Ah! ma sœur, vous ne m'avez jamais comprise; vous n'avez pas voulu lire dans mon cœur, et je n'ai pas su vous le révéler. Je suis une vieille fille gauche, tantôt brusque et tantôt craintive. Vous aviez raison de ne pas me trouver aimable, mais vous avez eu tort de croire que je n'étais pas aimante et que je ne vous aimais pas!

« Alida, revenez, ou si vous êtes encore près de nous, ne partez pas! Mille dangers environnent une femme séduisante. Il n'y a de force et de sécurité qu'au sein de la famille. La vôtre vous semble quelquefois trop grave, nous le savons, nous essaierons de nous corriger... Et puis c'est peut-être moi qui vous déplais le plus... Eh bien! je m'éloignerai, s'il le faut. Vous m'avez reproché de me placer entre vous et vos enfans et d'accaparer leur affection. Ah! prenez ma place, ne les quittez pas, et vous ne me reverrez plus; mais non, vous avez du cœur, et de tels dépits ne sont pas dignes de vous. Vous n'avez jamais pu croire que je vous haïssais, moi qui donne-

rais ma vie pour votre bonheur et qui vous demande pardon à genoux, si j'ai eu envers vous quelques momens d'injustice ou d'impatience. Revenez, revenez! Edmond a beaucoup pleuré après votre départ, si peu prévu. Paolino a une idée fantasque, c'est que vous êtes dans le jardin qui est auprès du leur : il prétend qu'il vous y a vue un jour, et on ne peut l'empêcher de grimper au treillage pour regarder derrière le mur où il vous a rêvée, où il vous attend encore. Paule, qui vous aime tant, a beaucoup de chagrin; son mari en est jaloux. Adélaïde, qui me voit vous écrire, veut vous dire quelques mots. Elle vous dit, comme moi, qu'il faut croire en nous et ne pas nous abandonner. »

La lettre d'Adélaïde, plus timide et moins tendre, était plus touchante encore dans sa candeur.

« Chère madame,

« Vous êtes partie si vite que je n'ai pas pu vous adresser une grave question. Faut-il garnir les chemises de *ces messieurs* (Edmond et Paul) avec de la dentelle, avec de la broderie ou avec un ourlet? Moi, j'étais pour les cols et manchettes bien fermes, bien blancs et tout unis; mais je crois vous avoir entendu dire que cela ressemblait trop à du papier et encadrait trop sèchement ces aimables et chères petites figures rondes. Rosa, qui donne toujours son avis, surtout quand on ne le lui demande pas, veut de la dentelle. Paule est pour la broderie; mais moi, remarquez, je vous en prie, comme je suis judicieuse, je prétends que c'est avant tout à leur petite maman que ces minois doivent plaire, et qu'elle a d'ailleurs mille fois plus de goût que de simples Genevoises de notre espèce. Donc répondez vite, chère madame. On est d'accord pour désirer de vous complaire et de vous obéir en tout. Vous avez emporté un morceau de notre cœur, et cela sans crier gare. C'est mal à vous de ne pas nous avoir donné le temps de baiser vos belles mains et de vous dire ce que je vous dis ici : guérissez votre amie, ne vous fatiguez pas trop et revenez vite, car je suis au bout de mes histoires pour faire prendre patience à Edmond et pour endormir Paolino. Paule vous écrit. Mon père et ma mère vous offrent leurs plus affectueux complimens, et Rosa veut que je vous dise qu'elle a bien soin du gros myrte que vous aimez, et dont elle veut mettre une fleur dans ma lettre avec un baiser pour vous. »

— Quelle confiance en mon retour! dit Alida quand j'eus fini de lire, et quel contraste entre les préoccupations de cette heureuse enfant et les éclairs de notre Sinaï! Eh bien! qu'as-tu, toi? manques-tu de courage? Ne vois-tu pas que plus il m'en faut, plus il m'en vient? Tu dois trouver que j'ai été bien injuste envers mon

mari, envers la sœur aînée et envers cette innocente Adélaïde? Trouve, va! tu ne me feras pas plus de reproches que je ne m'en fais! J'ai douté de ces cœurs excellens et purs, je les ai niés pour m'étourdir sur le crime de mon amour! Eh bien! à présent que j'ouvre les yeux et que je vois quels amis je t'ai sacrifiés, je me réconcilie avec ma faute, et je me relève de mon humiliation. Je suis contente de me dire que tu ne m'as pas ramassée comme un oiseau chassé du nid et jugé indigne d'y reprendre sa place. Tu n'en as pas moins eu tout le mérite de la pitié, et tu as trouvé dans ton cœur généreux la force de me recueillir, un jour que je me croyais avilie et que tu m'avais vu fouler aux pieds. Mais aujourd'hui voilà Valvèdre qui se rétracte et qui m'appelle, voilà Juste qui me tend les bras en s'agenouillant devant moi, et la douce Adélaïde qui me montre mes enfans en me disant qu'ils m'attendent et me pleurent! Je puis retourner auprès d'eux et y vivre indépendante, servie, caressée, remerciée, pardonnée, bénie! A présent tu es libre, cher ange; tu peux me quitter sans remords et sans inquiétude; tu n'as rien gâté, rien détruit dans ma vie. Au contraire, ce mari très sage, ces amis très craintifs du *qu'en dira-t-on* me ménageront d'autant plus qu'ils m'ont vue prête à tout rompre. Tu le vois, nous pouvons nous quitter sans qu'on raille nos éphémères amours. Henri lui-même, ce Genevois mal appris, me fera amende honorable s'il me voit renoncer volontairement à ce qu'il appelle mon caprice... Eh bien! que veux-tu faire? réponds! réponds donc! à quoi songes-tu?

Il est des momens dans les plus fatales destinées où la Providence nous tend la planche de salut et semble nous dire : Prends-la, ou tu es perdu. J'entendais cette voix mystérieuse au-dessus de l'abîme; mais le vertige de l'abîme fut plus fort et m'entraîna.

— Alida, m'écriai-je, tu ne me fais pas cette offre-là pour que je l'accepte? Tu ne le désires pas, tu n'y comptes pas, n'est-il pas vrai?

— Tu m'as compris, répondit-elle en se mettant à genoux devant moi, les mains dans mes mains et comme dans l'attitude du serment. Je t'appartiens, et le reste du monde ne m'est rien! Tu es tout pour moi : mon père et ma mère qui m'ont quittée, mon mari que je quitte, et mes amis qui vont me maudire, et mes enfans qui vont m'oublier. « Tu es mes frères et mes sœurs, comme dit le poète, et Ilion ma patrie que j'ai perdue! » Non! je ne reviendrai plus sur mes pas, et puisqu'il est dans ma destinée de mal comprendre les devoirs de la famille et de la société, au moins j'aurai consacré ma destinée à l'amour! N'est-ce donc rien, et celui qui me l'inspire ne s'en contentera-t-il pas? Si cela est, si pour toi je suis la première des femmes, que m'importe d'être la dernière aux yeux de tous les autres? Si mes torts envers eux me sont des mérites auprès de toi, de quoi aurais-je à me plaindre? Si l'on souffre là-bas et si je souffre

de faire souffrir, j'en suis fière, c'est une expiation de ces fautes passées que tu me reprochais, c'est ma palme de martyre que je dépose à tes pieds...

Une seule chose peut m'excuser d'avoir accepté le sacrifice de cette femme passionnée, c'est la passion qu'elle m'inspira dès ce moment, et qui ne fut plus ébranlée un seul jour. Certes je suis bien assez coupable sans ajouter au fardeau de ma conscience. Ma fuite avec elle fut une mauvaise inspiration, une lâche audace, une vengeance, ou du moins une réaction aveugle de mon orgueil froissé. Meilleure que moi, Alida avait pris mon dévouement au sérieux, et si sa foi en moi fut un accès de fièvre, la fièvre dura et consuma le reste de sa vie. En moi, la flamme fut souvent agitée et comme battue du vent; mais elle ne s'éteignit plus. Et ce ne fut plus la vanité seule qui me soutint, ce fut aussi la reconnaissance et l'affection.

Dès lors il se fit une sorte de calme dans notre vie, calme trompeur et qui cachait bien des angoisses toujours renaissantes; mais l'idée de nous raviser et de nous séparer ne fut jamais remise en question.

Nous prîmes aussi ce jour-là de bonnes résolutions, eu égard à notre position désespérée. Nous fîmes de la prudence avec notre témérité, de la sagesse avec notre délire. Je renonçai à mon hostilité contre Valvèdre, Alida à ses plaintes contre lui. Elle n'en parla plus qu'à de rares intervalles, d'un ton doux et triste, comme elle parlait de ses enfans. Nous renonçâmes aux rêves de libre triomphe qui nous avaient souri, et nous prîmes de grands soins pour cacher notre résidence à Paris et notre intimité. Alida prit la peine de s'expliquer avec son mari dans une lettre qu'elle écrivit à Juste, comme Valvèdre s'était expliqué avec elle dans sa lettre à Obernay. Elle persista dans son projet de divorce; mais elle promit de mener une existence si mystérieuse, que nul ne pourrait se porter son accusateur devant Valvèdre. — Je sais bien, disait-elle, que mon absence prolongée, mon domicile inconnu, ma disparition inexpliquée pourront faire naître des soupçons, et qu'il vaudrait mieux que la femme de César ne fût pas soupçonnée; mais puisque César ne veut pas répudier brutalement sa femme, et qu'il s'agit pour tous deux de se quitter sans reproche amer, celle-ci ménagera les apparences et n'affichera pas son futur changement de nom. Elle le cachera au contraire; elle ne verra aucune personne qui pourrait le deviner et le trahir; elle sera morte pour le monde pendant plusieurs années, s'il le faut, et il ne tiendra qu'à vous de dire qu'elle est réellement dans un couvent, car elle vivra sous un voile et derrière d'épais rideaux. Si ce n'est pas là tout ce que souhaite et conseille César, c'est du moins tout ce qu'il peut exiger, lui qui ne s'est jamais couronné despote, et qui n'a pas plus tué la liberté dans l'hyménée

qu'il ne veut la tuer dans le monde. « Qu'il me permette, ajoutait-elle, de me refuser à l'entretien qu'il me demande. Je ne suis pas assez forte pour que le chagrin de résister à son influence ne me fît pas beaucoup de mal; mais je le suis trop pour qu'aucune considération humaine pût ébranler ma résolution. »

Elle finissait, après avoir, à son tour, demandé pardon à sa belle-sœur de ses injustices et de ses préventions, en lui signifiant qu'elle ne voulait accepter aucun secours d'argent, quelque minime qu'il pût être.

Quand elle écrivit à ses enfans, à Paule et à Adélaïde, elle pleura au point qu'elle trempa de larmes un billet à cette dernière où elle réglait, avec une gravité enjouée, la grande question des cols de chemise. Elle fut forcée de le recommencer, faisant de généreux et naïfs efforts pour me cacher le déchirement de ses entrailles. Je me jetai à ses genoux, je la suppliai de partir avec moi pour Genève. Je t'accompagnerai jusqu'à la frontière, lui dis-je, ou je me cacherai dans la maison de campagne de Moserwald. Tu passeras trois jours, huit jours si tu veux avec tes enfans, et nous nous sauverons de nouveau; puis, quand tu sentiras le besoin de les embrasser encore, nous repartirons pour Genève. C'est absolument la vie que tu aurais menée, si tu étais retournée à Valvèdre. Tu aurais été les voir deux ou trois fois par an. Ne pleure donc plus, ou ne me cache pas tes larmes. J'avoue que je suis content de te voir pleurer, parce que chaque jour je découvre que tu ne mérites pas les reproches qu'on t'adressait, et que tu es une aussi tendre mère qu'une amante loyale; mais je ne veux pas que tu pleures trop longtemps quand je peux d'un mot sécher tes beaux yeux. Viens, viens! partons! Ne recommence pas tes lettres. Tu vas revoir tes amis, tes fils, tes sœurs, et *Ilion* que tu m'as sacrifiée, mais que tu n'as pas perdue!

Elle refusa, sans vouloir s'expliquer sur la cause de son refus. Enfin, pressée de questions, elle me dit :

— Mon pauvre enfant, je ne t'ai pas demandé avec quoi nous vivions et où tu trouvais de l'argent. Tu as dû engager ton avenir, escompter le produit de tes futurs succès... Ne me le dis pas, va, je sais bien que tu as fait pour moi quelque grand sacrifice ou quelque grande imprudence, et je trouve cela tout simple venant de toi; mais je ne dois pas, pour mes satisfactions personnelles, abuser de ton dévouement. Non, je ne le veux pas, n'insiste pas, ne m'ôte pas le seul mérite que j'aie pour m'acquitter envers toi. Il faut que je souffre, vois-tu; cela m'est bon, c'est là ce qui me purifie. L'amour serait vraiment trop facile, si on pouvait se donner à lui sans briser avec ses autres devoirs. Il n'en est pas ainsi, et Valvèdre, s'il m'écoutait, dirait que je proclame un blasphème ou un sophisme, lui qui ne comprenait pas que ce qu'il appelait une oisiveté coupable

pût être l'idéal dévouement que j'exigeais de lui; mais, selon moi, le sophisme est de croire que la passion ne soit pas l'immolation des choses les plus chères et les plus sacrées, et voilà pourquoi je veux que tu me laisses venir à toi, dépouillée de tout autre bonheur que toi-même...

Oui, je le crois aujourd'hui, moi aussi, que l'infortunée Alida proclamait un effrayant sophisme, que Valvèdre avait raison contre elle, que le devoir accompli rend l'amour plus fervent, et que lui seul le rend durable, tandis que le remords dessèche ou tue; mais dans le triomphe de la passion, dans l'ivresse de la reconnaissance, j'écoutais Alida comme l'oracle des divins mystères, comme la prêtresse du dieu véritable, et je partageais son rêve immense, son aspiration vers l'impossible. Je me disais aussi qu'il n'y a pas qu'une seule route pour s'élever vers le vrai; que si la perfection semble être dans la religion du droit et dans les sanctifiantes vertus de la famille, il y a un lieu de refuge, une oasis, un temple nouveau pour ceux dont la fatalité a renversé les autels et les foyers; que ce droit d'asile sur les hauteurs, ce n'était pas la froide abstinence, la mort volontaire, mais le vivifiant amour. Transfuges de la société, nous pouvions encore bâtir un tabernacle dans le désert et servir la cause sublime de l'idéal. N'étions-nous pas des anges en comparaison de ces viveurs grossiers qui se dépravent dans l'abus de la vie positive? Alida, brisant toute son existence pour me suivre, n'était-elle point digne d'une tendre et respectueuse pitié? Moi-même, acceptant avec énergie son passé douteux et le déshonneur qu'elle bravait, n'étais-je pas un homme plus délicat et plus noble que celui qui cherche dans la débauche ou dans la cupidité l'oubli de son rêve et le débarras de son orgueil?

Mais l'opinion, jalouse de maintenir l'ordre établi, ne veut pas qu'on s'isole d'elle, et elle se montre plus tolérante pour ceux qui se donnent au vice facile, au travers répandu, que pour ceux qui se recueillent et cherchent des mérites qu'elle n'a pas consacrés. Elle est inexorable pour qui ne lui demande rien, pour les amans qui ne veulent pas de son pardon, pour les penseurs qui, dans leur entretien avec Dieu, ne veulent pas la consulter.

Nous entrions donc, Alida et moi, non pas seulement dans la solitude du fait, mais dans celle du sentiment et de l'idée. Restait à savoir si nous étions assez forts pour cette lutte effroyable.

Nous nous fîmes cette illusion, et tant qu'elle dura, elle nous soutint; mais il faut, ou une grande valeur intellectuelle, ou une grande expérience de la vie pour demeurer ainsi, sans ennui et sans effroi, dans une île déserte. L'effroi fut mon tourment, l'ennui fut le ver rongeur de ma compagne infortunée. Elle avait fait les démarches nécessaires pour obtenir la dissolution de son mariage. Valvèdre n'y

avait pas fait opposition; mais il était parti pour un long voyage, disait-on, sans présenter sa propre demande au tribunal compétent. Évidemment il voulait forcer sa femme à réfléchir longtemps avant de se lier à moi, et son absence pouvant se prolonger indéfiniment, l'épreuve du temps exigé par la législation étrangère menaçait ma passion d'une attente au-dessus de mes forces. Est-ce là ce que voulait cet homme étrange, ce mystérieux philosophe? Comptait-il sur la chasteté de sa femme au point de lui laisser courir les dangers de mon impatience, ou préférait-il la savoir complétement infidèle, et par là préservée de la durée de ma passion? Évidemment il me dédaignait fort, et j'étais forcé de le lui pardonner, en reconnaissant qu'il n'avait d'autre préoccupation que celle d'adoucir la mauvaise destinée d'Alida.

Cette pauvre femme, voyant des retards infinis à notre union, vainquit tous ses scrupules et se montra magnanime. Elle m'offrit son amour sans restrictions, et, vaincu par mes transports, je faillis l'accepter; mais je vis quel sacrifice elle s'imposait et avec quelle terreur elle bravait ce qu'elle croyait être le dernier mot de l'amour. Je savais les fantômes que pouvaient lui créer sa sombre imagination et la pensée de sa déchéance, car elle était fière de n'avoir jamais trahi la *lettre de ses sermens*; c'est ainsi qu'elle s'exprimait quand mon inquiète et jalouse curiosité l'interrogeait sur le passé. Elle croyait aussi que le désir est chez l'homme le seul aliment de l'amour, et par le fait elle craignait le mariage autant que l'adultère. — Si Valvèdre n'eût pas été mon mari, disait-elle souvent, il n'eût pas songé à me négliger pour la science : il serait encore à mes pieds!

Cette fausse notion, aussi fausse à l'égard de Valvèdre qu'au mien, était difficile à détruire chez une femme de trente ans, indocile à toute modification, et je ne voulus pas d'un bonheur trempé de ses larmes. Je la connaissais assez désormais pour savoir qu'elle ne subissait aucune influence, qu'aucune persuasion n'avait prise sur elle, et que, pour la trouver toujours enthousiaste, il fallait la laisser à sa propre initiative. Il était en son pouvoir de se sacrifier, mais non de ne pas regretter le sacrifice, peut-être, hélas! à toutes les heures de sa vie.

J'étais là dans le vrai, et quand je repoussai le bonheur, fier de pouvoir dire que j'avais une force surhumaine, je vis, au redoublement de son affection, que je l'avais bien comprise. J'ignore si j'eusse remporté longtemps cette victoire sur moi-même; des circonstances alarmantes me forcèrent à changer de préoccupations.

GEORGE SAND.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

LA RUSSIE

DANS LE CAUCASE

III.

SCHAMYL, SA MISSION RELIGIEUSE ET POLITIQUE, SA CHUTE ET SA CAPTIVITÉ.

I. *Païèdzka ke volnouyou Svanetiiou* (*Voyage dans le Souanèth indépendant*), par M. le général de Bartholomeï, attaché à l'état-major de l'armée du Caucase; Tiflis 1854. — II. *Materialy dlia opiçaniia nagornavo Daghestana* (*Matériaux pour une description du Daghestan montagneux*), par M. A. Bergé; Tiflis 1859. — III. *O Muridakh i o Muridizmé* (*Sur les Murides et le Muridisme*), par M. N. de Khanikof; Tiflis 1847. — IV. *Schest déciat lét Kavkazskoï voïny* (*Soixante Années de guerre dans le Caucase*), par M. R. Fadeïef; Tiflis 1860. — V. Extrait du rapport du commissaire du gouvernement auprès de Schamyl, prisonnier à Kalouga, par M. A. Rounovskii, dans le *Voïennyi Sbornik* (*Revue Militaire*), 1859. — VI. *Schamyl, biographitcheskii otcherk* (*Schamyl, esquisse biographique*), par le même, dans le *Kavkazskii kalendar* (*Annuaire du Caucase*); Tiflis 1861.

I. — LE MURIDISME ET SES APÔTRES, MOLLAH-MOHAMMED, GAZY-MOLLAH, HAMZAT-BEK ET SCHAMYL.

L'islamisme, importé dans le Caucase oriental par les conquérans arabes des premiers temps de l'hégire, c'est-à-dire au VIIe siècle, y a jeté des racines plus profondes que partout ailleurs dans ces montagnes; il s'y est conservé pur de tout alliage avec d'autres croyances. Dans le Daghestan surtout, on l'a vu produire de savans oulémas et de célèbres écoles de théologie: son influence politique a été immense, puisqu'il a réuni sous un même drapeau un essaim de tribus que tout contribuait à séparer, et qu'il a soutenu si longtemps leur faiblesse contre les plus formidables agressions.

Ce principe de cohésion et de résistance est dû à l'introduction parmi ces tribus, il y a une quarantaine d'années, de la réforme re-

ligieuse connue sous le nom de *muridisme* (1). Auparavant, la rivalité du dogme orthodoxe ou sunnite, professé par les Osmanlis, et de l'hérésie schyyte, à laquelle les Persans ont adhéré, divisait aussi les montagnards. Les Tchetchenses, convertis par les Turks et les Tartares du voisinage, étaient pour la plupart sunnites, tandis que les peuples du Daghestan avaient été en très grande partie entraînés, par leur proximité de la Perse, vers les doctrines de ce dernier pays. Le muridisme était destiné à rallier ces dissidences dans une vaste et forte unité.

L'islamisme, tel que son fondateur l'a conçu et l'a enseigné, est une doctrine réaliste et pratique, réfractaire aux spéculations métaphysiques comme aux entraînemens du mysticisme et aux caprices de l'allégorie. Mahomet, témoin de l'ascétisme contemplatif des moines chrétiens de l'Orient, l'avait proscrit, dès le commencement de sa carrière, par une négation absolue, exprimée par la parole suivante, qu'a consacrée la tradition écrite (*hadits*): « Pas de monachisme dans l'islam » (*la réhbanié fi'l islâm*)! Néanmoins, comme toutes les religions, celle de Mahomet a été pénétrée dans la suite des âges par différens courans d'idées; elle a été livrée aux interprétations les plus diverses, les plus opposées, suivant le caractère des nations qui l'ont adoptée. Malgré la défense formelle du prophète, elle s'est laissé dominer par le penchant à la rêverie vague et abstraite qui est dans la nature des Orientaux, et par ces tendances spéculatives qui représentent la réaction du génie de la race aryenne contre le génie sémitique. Ce penchant, qui dès la plus haute antiquité nous apparaît comme ayant son foyer dans l'Inde et la Perse, et qui tenta d'envahir le christianisme par le gnosticisme et le système dualiste de Manès, s'est fait jour aussi dans la doctrine du Koran; il a créé cette sorte d'islamisme mystique qui, suivant les lieux et les temps, a revêtu les formes que nous lui voyons chez les soufis, les ismaéliens ou assassins, les Druses, etc. En même temps les ordres religieux (derviches) naquirent et se multiplièrent parmi les nations musulmanes autres que celles d'origine arabe.

Le muridisme procède du même mouvement d'idées. Il se fonde, il est vrai, comme l'islamisme pur, sur la révélation contenue dans le Koran; sa profession de foi est la même que celle des orthodoxes : il n'y a de Dieu qu'Allah, et Mahomet est son prophète; mais il distingue dans l'explication du texte sacré deux sens, l'un littéral, l'autre allégorique; deux doctrines, l'une exotérique, pour le commun des fidèles, l'autre ésotérique, pour ceux qui aspirent à une

(1) Voyez, sur les temps qui ont précédé cette réforme, la *Revue* du 15 avril 1861. — Voyez aussi la première partie de cette étude dans la *Revue* du 15 juin 1860.

haute perfection, pour les initiés. Il admet dans l'éducation religieuse de l'homme quatre degrés qui conduisent des préceptes de la morale simple et usuelle jusqu'à l'extase, la contemplation de la Divinité, et l'absorption en elle : — le *scharyat* (la loi extérieure), — le *tharikat* (la voie), — le *hakikat* (la vérité), — le *marifat* (la science).

Le premier degré est celui où le croyant acquiert le simple mérite que procure l'observation stricte des préceptes renfermés dans le Koran ou dans les paroles traditionnelles du prophète, et des pratiques extérieures, la prière, les ablutions, le jeûne, l'aumône, etc. Dans le second degré, le néophyte s'étudie à devenir aussi vertueux que Mahomet en imitant en tout sa manière d'agir. Il y parvient par une suite d'exercices enseignés aux disciples (murides) par le professeur ou le guide (*mourschid*); il s'élève peu à peu, par une force et une vertu spirituelles, jusqu'à l'adoration intellectuelle de Dieu, au lieu de s'astreindre simplement aux observances légales. Le troisième degré est celui où l'âme se purifie au point de devenir semblable à l'âme pure du prophète, et par suite capable de penser et de sentir comme lui. Une méditation constante de la nature, la connaissance, acquise par l'étude et la réflexion, de la substance des choses, prêtent à l'homme des notions surnaturelles, et le plongent dans une vision extatique (*hâl*) où il entrevoit la vérité (*hakikat*). Cet état d'exaltation s'accuse de plus en plus, jusqu'à ce qu'enfin l'initié entre en communication directe et immédiate avec Dieu. Il touche alors au plus haut terme de la science. Dans ce dernier état, l'âme rompt les liens qui l'attachent à la terre : elle est suspendue entre l'être et le non-être; la paupière charnelle est close, mais le regard intérieur vient donner à l'homme l'intuition sans voile et complète de la Divinité.

La partie essentielle de cet ensemble de préceptes est, à proprement parler, le *tharikat*, qui indique la direction vers la perfection. Pour atteindre à ce point culminant, il y a dans cette voie, suivant les théologiens musulmans, cinq stations correspondant à cinq périodes de l'histoire de l'humanité, en marche vers sa perfectibilité morale. Ces cinq périodes ont eu chacune pour législateur un prophète marqué du sceau divin et élu parmi leurs contemporains les mieux doués des grâces d'en haut : Adam, Abraham, Moïse, Jésus et Mahomet. Ce dernier est le type d'une perfection telle qu'au-delà il ne reste plus qu'à s'identifier à l'essence de Dieu. Ces indications tracent dans l'instruction des murides cinq divisions. Au sortir de la première, ils sont ce que les musulmans appellent « revêtus du caractère d'Adam. » Successivement ils passent par le caractère d'Abraham, de Moïse, de Jésus et de Mahomet. Les exer-

cices spirituels ont pour base la formule sacramentelle de l'islamisme : *La ilahi illa Allah* (il n'y a de Dieu qu'Allah), et consistent à prononcer les quatre mots de cette profession de foi par le cœur, le cerveau, l'épaule droite et la rate ou les poumons. Un savant voyageur russe, M. Nicolas de Khanikof, qui nous fournit ce résumé de la doctrine du muridisme, raconte que cette récitation bizarre se pratique de la manière suivante. L'adepte doit d'abord, en retenant son haleine, chasser de son cœur, organe de la pensée chez les musulmans, toute idée autre que celle de Dieu, et faire en sorte qu'il entende distinctement retentir dans son cœur le son *la*. Par un second effort d'imagination, il fera prononcer à son cerveau le mot *ilahi*, puis à l'épaule droite le mot *illa*, et à la rate ou aux poumons *Allah*. Il doit répéter le même acte de dévotion sans reprendre haleine, aussi souvent qu'il le peut. M. de Khanikof raconte qu'il a eu l'occasion de voir à Bokhara des gens qui prétendaient exécuter ce tour de force soixante-dix fois de suite en retenant leur respiration. Il ajoute qu'il ignore si ce temps était suffisant pour répéter ainsi mentalement soixante-dix fois le symbole musulman; mais personne ne devait être tenté d'en faire autant sans une très grande habitude : il arrive en effet que des dévots, emportés au-delà des bornes du possible, paient cet excès de ferveur par une congestion qui les étouffe.

Du muridisme découlent dans l'ordre social et politique le dogme de l'égalité absolue de tous les hommes entrés dans la voie du salut, et par suite le néant de toute distinction ou prérogative entre eux. L'esprit républicain de ce dogme se prêtait trop bien aux habitudes démocratiques des clans montagnards pour ne pas gagner rapidement parmi eux de nombreux prosélytes. En quelques années, il les rallia tous dans la même pensée religieuse et dans un même sentiment de haine contre les *giaours* russes. A la classification des rangs, déterminée par la naissance, le pouvoir ou la richesse, il substitua une hiérarchie purement théocratique, dont les degrés correspondaient à ceux de l'avancement dans l'initiation : le *scharyat* était réservé au peuple, qui a besoin du frein de l'autorité extérieure, le *tharikat* aux disciples ou murides, qui, pour accomplir des actes méritoires, peuvent se passer de la sanction de la loi, le *hakikat* aux *naïbs* ou vicaires de l'imâm, et enfin le *marifat* à l'imâm ou pontife suprême.

C'est par un Boukharien appelé Gazi-Mahoma, homme d'une rare énergie, que le muridisme pénétra dans le Daghestan. Un mollah de Kurdomir, village du Schirvan, appelé Hadji-Effendi-Ismayl, le communiqua, sous la forme d'une révélation céleste, à un savant et vertueux kadhi, Mollah-Mohammed, de l'*aoûl* (village) de Yarakh.

Mollah-Mohammed annonça la nouvelle doctrine avec un enthousiasme et un zèle entraînans. Il prêcha la réforme des mœurs, l'oubli des dissensions et des rancunes particulières, l'union de tous, l'observation rigoureuse des préceptes de Dieu et du prophète, l'affranchissement obligatoire pour le musulman du joug honteux et impur des chrétiens, et, comme conséquence, le *gazavat* ou la guerre sainte, la guerre à outrance. Les murides de l'aoûl de Yarakh prirent pour signe de ralliement des *schaschkas* (sabres) de bois, et, se répandant dans les rues et sur les places publiques, firent retentir ces cris à chaque instant du jour : « Musulmans, guerre aux infidèles! mort aux *giaours!* » Cette ardente provocation se répandit, un peu avant 1828, comme une traînée de poudre enflammée, d'aoûl en aoûl, et bientôt tout le district de Kurin fut en feu. Cet appel des murides pénétra jusque dans le nord du Daghestan, où se trouvait alors le général Yermolof, gouverneur du Caucase, avec un corps de troupes. Aussi fin politique qu'habile capitaine, il avait profité des anciennes dissensions des montagnards pour soumettre une grande partie du Daghestan et la Tchetchenia. A la nouvelle inattendue de cette insurrection, il manda auprès de lui à Kouba, sa résidence momentanée, Arslan, khan du Khazi-Koumoukh, province où la première explosion avait éclaté. Chargé de s'enquérir des causes qui l'avaient produite, Arslan-Khan, allié des Russes, avec le grade de colonel et plus tard de général-major, se rendit par ordre d'Yermolof à l'aoûl de Tchacin-Kent, dans le district de Kurin. Il convoqua le kadhi Mollah-Mohammed et les principaux murides. Dans cette conférence, le kadhi ayant reproché en termes assez vifs à Arslan-Khan de s'être fait l'esclave des Russes, celui-ci s'emporta si violemment qu'il le frappa à la figure. Mollah-Mohammed resta impassible à cet outrage et pardonna. C'était en effet un saint homme; son aspect imposant, sa parole vive et éloquente, sa science profonde, sa vie austère, son habitude de dormir sur un cercueil en guise de couche, lui avaient attiré la vénération de tous. Arslan-Khan lui-même ne put résister à son ascendant, le repentir toucha son âme et lui fit trahir les devoirs de sa mission. Il revint auprès du général russe et l'endormit dans une fausse sécurité en lui donnant l'assurance que les désordres du Khazi-Koumoukh étaient apaisés, tandis que lui-même entretenait de secrètes connivences avec les chefs de la secte.

Sur ces entrefaites, Yermolof, rappelé à Saint-Pétersbourg, eut pour successeur Paskievitch, et l'attention du gouvernement russe fut détournée du Caucase par la guerre qu'il eut à soutenir contre la Perse en 1828 et l'année suivante contre la Turquie. Cette circonstance fut favorable au développement du muridisme. Dès 1829,

Gazy-Mollah comptait ses adhérens par milliers. C'était un des disciples les plus fervens de Mollah-Mohammed. Celui-ci, que son grand âge rendait peu propre à l'action, le désigna comme chef des montagnards et en même temps lui conféra le caractère sacré d'imâm; il fut le premier pontife du muridisme. Intrépide guerrier, ardent prédicateur, il s'annonça à tous comme l'envoyé de Dieu, chargé de les affranchir du joug odieux des Russes. Son activité tenait du prodige, elle éclatait par les coups les plus hardis, les plus soudains, aux extrémités opposées de la chaîne du Caucase. L'habileté, la prudence avec lesquelles il les dirigeait, lui étaient inspirées par les conseils et l'expérience prématurée d'un jeune muride qui s'était déjà fait connaître par sa vie studieuse et austère, par sa supériorité dans le maniement des armes et les exercices gymnastiques, son intrépidité dans les combats et sa haute intelligence, et qui par ces qualités avait gagné l'entière confiance de l'imâm. Ce jeune muride était Schamyl. Né, comme Gazy-Mollah au village de Himry, dans le nord du Daghestan, il comptait seulement trois ou quatre ans de moins que lui. Le voisinage de leurs habitations les avait réunis pour les jeux de l'enfance et avait développé entre eux une amitié que les mêmes convictions religieuses et patriotiques rendirent de plus en plus étroite à mesure qu'ils avancèrent tous les deux vers l'âge viril. Dans sa jeunesse, Gazy-Mollah, était entré si avant dans la vie contemplative qu'il lui arrivait souvent de passer plusieurs jours de suite dans une silencieuse méditation, les oreilles bouchées avec de la cire pour rester complétement étranger au monde extérieur, *immobile et muet comme une pierre*, suivant l'expression de Schamyl. La voix publique désignait celui-ci comme le bras droit de l'imâm, comme le seul digne de le remplacer. Les éventualités de cette succession pouvaient se réaliser à chaque instant au milieu des périls que Gazy-Mollah se faisait un jeu d'affronter. En effet, au bout de deux ans d'apostolat, il périt dans Himry, assiégé par les Russes sous les ordres du général Véliaminof. M. Bodensted a tracé, dans un récit empreint d'une sombre et magnifique poésie, la fin du héros montagnard. Suivant la version qui l'a guidé, lorsque l'aoûl où s'était retranché Gazy-Mollah, et où il se défendit avec un courage désespéré contre des forces écrasantes, foudroyé par l'artillerie, ne présenta plus qu'un monceau de ruines fumantes et ensanglantées, lorsque les murides qui étaient autour de lui eurent tous succombé, il se prosterna pour faire sa dernière prière, et c'est dans cette attitude, les yeux levés au ciel, la main droite tendue vers l'orient comme vers la source de la lumière et de la liberté, qu'il reçut la balle qui lui donna la mort.

Mais nous savons aujourd'hui, par le seul témoin oculaire qui ait

survécu au drame de Himry, que cette version n'est qu'un roman, imaginé sans doute après coup pour rehausser la gloire de Gazy-Mollah, mort martyr de sa foi. La scène suprême de ce drame, telle que l'a racontée Schamyl, est peut-être encore plus extraordinaire et plus émouvante dans la vérité de ses détails. Un officier de l'armée du Caucase, M. Rounovskii, qui s'est imposé la tâche d'étudier de près l'intéressant prisonnier de Kalouga et qui a obtenu de son gouvernement la permission de se mettre en communication journalière avec lui, a publié dans son *Esquisse biographique de Schamyl* les confidences qu'il a reçues, et il les a écrites, ainsi qu'il nous l'apprend dans son introduction, sous sa dictée. On peut considérer cette esquisse comme les mémoires de l'imâm déchu et son testament politique. Naturellement Schamyl s'est attaché à se disculper de tous les actes violens et odieux qui pouvaient lui être imputés, et à présenter son apologie. Son biographe a reproduit ces conversations avec une fidélité tellement scrupuleuse, que l'on serait porté à soupçonner en lui un désir involontaire de trouver son héros irréprochable et de nous le montrer réhabilité. Quoique le témoignage de Schamyl soit très discutable, lorsqu'il raconte à son point de vue particulier ou qu'il explique en sa faveur des faits qui lui sont personnels, on peut l'accepter avec confiance pour ceux où sa responsabilité n'est pas directement en jeu. Le récit de la mort de son ami est surtout curieux, parce qu'il nous fait connaître un incident important dans la carrière politique de Schamyl, et la cause qui retarda pour quelque temps son avénement à la dignité d'imâm et la fit échoir à un autre disciple de Mollah-Mohammed, le vaillant et ambitieux Hamzat-Bek (1).

Cerné de tous côtés dans Himry par les Russes, et après avoir perdu dans des combats longs et acharnés ou par la désertion et la fuite les six cents hommes qui s'y étaient renfermés avec lui, Gazy-Mollah se retira avec Schamyl et quinze murides dans une *saklia*

(1) Un autre fait de la vie de Schamyl qui appelle notre attention, et sur lequel ses révélations récentes ont porté la lumière, est son attitude pendant la guerre de Crimée. Il était resté, disait-on, dans une inexplicable inaction malgré des invitations réitérées de seconder les alliés contre l'ennemi commun. A cet égard, il s'est parfaitement justifié, et voici ce qu'il nous apprend. Dans les commencemens de cette guerre, les généraux commandant les forces turques à Kars et sur le littoral de la Mer-Noire lui firent proposer de venir les rejoindre dans l'Iméreth, à l'ouest de la Géorgie, et de combiner ensemble leurs opérations, tout en conservant pour lui son action principale dans le Caucase oriental. On faisait briller à ses yeux l'espoir de délivrer à ce prix son pays de la domination russe. Aussitôt l'imâm fit un appel général dans la montagne et convoqua tous les hommes en état de porter les armes. Il en réunit 12,000 environ (7,000 de cavalerie et 5,000 d'infanterie). Au printemps de 1854, il se mit en campagne, et, traversant le Daghestan dans une direction sud-ouest, il s'avança vers le cordon militaire qui forme la ligne lezghine des Russes, avec l'intention de surprendre Tiflis. Son plan était d'opérer

(maison) en forme de tour fortifiée, qui s'élevait en dehors de l'enceinte du village. Les Russes, postés derrière d'énormes blocs de rochers entassés pour protéger la maison, commencèrent une vive fusillade, pendant qu'une partie d'entre eux, escaladant la toiture, s'efforçaient de la démolir. Gazy-Mollah ne comptait plus que sept ou huit de ses murides encore debout : il leur proposa de sortir résolûment contre les assiégeans et de mourir en vendant leur vie aussi chèrement que possible. Il se précipite le premier; en même temps une pierre, lancée du haut de la toiture, l'atteint à la nuque et le renverse; à l'instant il est achevé à coups de baïonnettes. Schamyl, qui se tenait immédiatement derrière lui, inspiré par sa merveilleuse présence d'esprit et son génie fertile en expédiens, jette d'abord un regard furtif à travers la porte, et aperçoit à dix pas de distance de la maison deux soldats qui couchaient en joue le premier qui apparaîtrait. Il se glisse jusqu'auprès du seuil en se dissimulant, et, rapide comme l'éclair, d'un bond, passant par-dessus la tête des soldats ébahis, va retomber derrière eux. Profitant de leur surprise, il les attaque et les tue : un troisième, qui cherchait à fuir, a le même sort; mais, pendant qu'il était aux prises avec ce dernier, un quatrième survient, et avec sa baïonnette lui traverse la poitrine et le dos de part en part. Saisissant fortement le fusil que tenait son adversaire, il attire celui-ci à lui et l'abat à ses pieds; puis, arrachant le fer qui était demeuré fixé dans sa poitrine et bouchant d'une main sa blessure, il continue de l'autre à combattre contre un groupe qui s'était formé. Dans l'intervalle, une pierre de la grosseur de la tête d'un homme le frappe au flanc droit et lui brise les côtes et l'omoplate. Les Russes le tenaient serré de si près qu'ils ne purent faire usage de leurs fusils contre lui; remarquant dans leurs mouvemens quelque hésitation et du désordre, il redouble d'efforts, les repousse avec son schaschka, et, les forçant à reculer, se fait jour et se sauve par un des sentiers dérobés de la montagne.

une diversion en attirant les Russes du Caucase oriental vers les frontières de la Turquie d'Asie; mais préalablement il crut devoir donner avis du mouvement qu'il projetait au pacha de l'Abkhazie (Omer-Pacha très probablement, quoique Schamyl ne se rappelle plus au juste le nom du général turk avec lequel il fut en rapport dans cette occasion). La réponse du pacha ne se fit pas attendre; mais, à la très grande surprise de Schamyl, au lieu des remercîmens auxquels il croyait avoir droit, elle ne contenait que des reproches, conçus en termes tolérables à peine vis-à-vis d'un simple subordonné, sur son zèle, qui était qualifié d'intempestif. L'imâm fut vivement froissé; mais, concentrant son dépit en lui-même, il jura que, dans toutes les occurrences possibles, il resterait spectateur passif de la lutte. Il envoya l'ordre à son fils Gazy-Mahomet, qu'il avait envoyé en avant avec sa cavalerie, de rentrer immédiatement et de venir le retrouver à Véden, pendant que lui-même se dirigeait vers cette résidence en congédiant en route les troupes qui l'avaient accompagné.

Là un nouvel ennemi l'attendait : un montagnard du parti des Russes, embusqué, tira sur lui, et sa balle siffla aux oreilles de Schamyl. Pendant qu'il s'acharnait contre cet agresseur imprévu, garanti contre ses coups par les plis d'un épais *bourka* (manteau), il entend retentir derrière lui les pas précipités d'un fuyard et une voix saccadée murmurer le nom d'Allah ; il se retourne et reconnaît Mahomet-Aly, un de ses compagnons de défense dans la tour, échappé, comme lui, par miracle au massacre. Il s'attache à son bras, s'en fait un appui ; mais à peine a-t-il fait quarante pas, qu'épuisé par la perte de son sang et à bout de forces, il se laisse aller contre un rocher et s'évanouit. La bise, dont le souffle âpre et pénétrant est dans ces montagnes l'avant-coureur du crépuscule, la bise vint, au bout de quelque temps, ranimer ses sens éteints ; il rouvrit les yeux : les hautes cimes du Caucase, sous leur dôme de neige et de glace éternelles, resplendissaient des derniers rayons du soleil en se détachant, dans l'azur du ciel, sur les teintes sombres que la nuit commençait à répandre dans le fond des vallées : c'était l'heure où la voix sonore et cadencée du muezzin appelle du haut des minarets les fidèles à la prière du soir. Le pieux musulman essaya, par un pénible effort, de se soulever pour faire son *namaz* (1) ; mais, vaincu par la douleur, il retomba lourdement en vomissant des flots de sang. Mahomet-Aly, blotti tout auprès et qui ne le perdait pas de vue, jugeant par le silence qui régnait à l'entour que les Russes s'étaient éloignés, sortit de sa cachette pour venir à son aide ; il banda ses plaies comme il put et le transporta à Ountsoukoul, où vivait le beau-père de Schamyl, Abdoul-Aziz, réputé comme le plus habile chirurgien du Daghestan. Par malheur, Abdoul-Aziz était absent. A l'approche des Russes, il avait cherché, comme tous les habitans des environs, un asile dans les bois. Schamyl resta vingt-cinq jours sans secours, dans les angoisses de la souffrance, suspendu entre la vie et la mort. Enfin son beau-père rentra : un premier pansement, fait avec un onguent de sa composition, rendit au pauvre blessé un peu de repos. Vingt-quatre heures d'un sommeil réparateur produisirent un mieux sensible ; en trois semaines, il fut hors de danger, mais il fallut trois mois pour achever sa convalescence. Il se disposait à partir, lorsqu'arriva d'Aschilta sa sœur Fathime, qui avait sauvé dans le désastre de Himry les bijoux et les objets précieux de Schamyl ; elle venait les lui rendre. Ayant appris à son frère qu'elle portait ces objets sur elle, Fathime le vit se troubler, pâlir et devenir sombre. Schamyl s'était rappelé un préjugé populaire qui fait

(1) C'est la prière canonique obligatoire avec les ablutions, pour tous les musulmans, cinq fois par jour, à l'aurore, vers midi et trois heures du soir, au coucher du soleil et dans la nuit.

considérer comme un présage funeste la présence dans la maison qu'habite un malade de matières d'or ou d'argent. A ce souvenir évoqué subitement, Fathime éperdue court dans une pièce voisine pour se débarrasser du fatal talisman; mais il était trop tard, la vertu magique du pernicieux métal avait agi sur Schamyl : la fièvre se ralluma plus ardente que jamais, sa blessure de la poitrine se rouvrit, et il fut encore deux mois gravement malade. Enfin sa bonne constitution prit le dessus, peu à peu les forces lui revinrent, et les soins affectueux et habiles d'Abdoul-Aziz lui rendirent la plénitude de la santé.

Pendant qu'il gisait inactif sur son lit de douleur, les événemens avaient marché dans le Daghestan. Harcelés et pressés par des attaques continuelles, les montagnards n'avaient pu se passer d'un chef, et le vieux Mollah-Mohammed avait consacré Hamzat-Bek comme imâm à la place de Gazy-Mollah. La cérémonie se fit avec une pompe solennelle à Irgana. En apprenant le choix de celui dans lequel il aurait pu voir avec envie un rival heureux, Schamyl montra combien son âme était peu accessible à ces sentimens d'ambition qu'on lui a si souvent reprochés, combien ses intérêts personnels avaient peu de prix à ses yeux, pourvu qu'il lui fût permis de contribuer au succès de la pensée de toute sa vie, l'affranchissement de son pays et le triomphe de l'islamisme. Il fit éclater une joie vive et sincère de ce choix, qu'il regardait comme excellent. Aussitôt il se mit en route pour Himry, et, après avoir consacré quelques jours à ses affections de famille, il alla présenter ses félicitations au nouvel imâm et mettre ses services, sans réserve, à sa disposition. Hamzat-Bek, appréciant toute la valeur de Schamyl et son immense influence sur les montagnards, certain en outre de sa loyauté et de son aversion pour toute intrigue tendant à le supplanter, Hamzat-Bek l'accueillit à bras ouverts, le nomma son lieutenant et le prit auprès de lui. Au dire de Schamyl, Hamzat-Bek l'emportait par sa bravoure sur tous les guerriers du Caucase; mais, tel que nous le peint M. Rounovskii, c'était un homme d'une portée d'esprit médiocre, peu propre à la direction suprême des affaires, ignorant tout à fait l'art des combinaisons stratégiques, et incapable d'agir seul sans les conseils de Schamyl. Les escarmouches qu'il dirigea lui-même contre les Russes pendant les quelques mois qu'il fut au pouvoir étaient si mal concertées qu'il ne rencontrait jamais l'ennemi. Il avait résolu avant tout de se fortifier en s'emparant de l'Avarie, l'un des états du Daghestan, dont les khans avaient toujours repoussé le muridisme et inclinaient vers la Russie. Il marcha contre Khounzakh, capitale de ce pays, défendue par l'intrépide Bakou-Bika, veuve du dernier souverain, et ses trois fils. La ville fut prise d'assaut, et Bakou-

Bika, alors sexagénaire, ainsi que les jeunes princes, furent impitoyablement égorgés.

Toute l'Avarie se courba sous la volonté du vainqueur; mais les habitans de Khounzakh n'avaient pu contempler sans douleur l'extermination de la famille de leurs souverains bien-aimés. Deux frères de lait d'Omar-Khan, l'un des princes immolés, — Osman et Hadji-Mourad,— l'un âgé de vingt-deux ans et l'autre de vingt, jurèrent sur le Koran de venger la mort des victimes. A l'heure où l'imâm venait d'entrer dans la mosquée de Kounzakh, édifice massif, à la toiture écrasée, au jour sombre et douteux, pour faire la prière publique du vendredi et s'avançait vers la chaire (*minbar*), les deux frères tirèrent sur lui leurs pistolets à bout portant. Hamzat-Bek, atteint en pleine poitrine, s'affaissa sur lui-même et expira à l'instant (1). Un tumulte effroyable s'éleva; les murides firent une décharge générale de leurs armes sur les meurtriers, et Osman tomba criblé de balles. Hadji-Mourad, conservant son sang-froid au milieu du désordre, se jeta la face contre terre et esquiva la mort. Aussitôt les habitans de Khounzakh, fondant sur les murides, les massacrèrent; les murs de la maison de Dieu furent rougis de sang. Ceux qui échappèrent coururent chercher un asile dans le palais en bois des khans; le feu y fut mis aussitôt, et tous périrent dans les flammes ou sous les coups de la fusillade dirigée contre les fuyards qui tentaient de se précipiter par les fenêtres. D'après un renseignement inexact, recueilli par M. Bodensted, Schamyl aurait été du nombre des murides qui s'étaient renfermés dans le palais des khans et se serait enfui inaperçu et sain et sauf; mais il était trop fin, trop prévoyant pour se laisser envelopper dans le désastre de Khounzakh, qu'il avait entrevu depuis longtemps. Il se trouvait alors chez lui, à Himry. Vainement il avait averti à plusieurs reprises Hamzat-Bek de quitter Khounzakh pour aller s'établir en sûreté dans l'aoûl de Gotsatl, vainement il lui avait prédit que tôt ou tard il serait la victime de la sourde et implacable rancune des gens de Khounzakh : Hamzat-Bek n'avait rien voulu écouter. Il répondait à toutes les observations de son lieutenant par ce proverbe du Daghestan : « A présent ma herse laboure dans la bonne terre, à présent elle ne s'accroche plus à des pierres. » Une pensée de vanité le retenait à Khounzakh; il s'imaginait qu'en fixant le siége de son pouvoir dans cette ville il obtiendrait le prestige de passer pour le successeur d'une antique et illustre famille de souverains dont il avait été jadis le sujet et le serviteur. Un jour Schamyl lui envoya un message; d'après son calcul, son envoyé,

(1) Suivant une autre version, ce fut à coups de *kindjals* (poignards) que les deux frères frappèrent Hamzat-Bek.

Houceïn, devait mettre trois jours à remplir sa mission. Vers le milieu de la nuit suivante, s'étant réveillé pour faire sa prière, il entendit heurter à la porte de sa maison : il alla ouvrir et reconnut la femme de Houceïn qui venait lui annoncer que son mari était déjà de retour, mais que la fatigue de la marche l'empêchait de venir se présenter lui-même. A ces paroles, Schamyl comprit qu'un grave événement s'était passé : « Hamzat-Bek a été tué ! » s'écria-t-il. Le rapport de Houceïn, le lendemain matin, confirma son pressentiment. Cette mort laissait l'autorité tout entière entre les mains de Schamyl. Avant de savoir comment il l'exerça, nous avons à retourner un peu en arrière. Quels avaient été les commencemens du jeune disciple de Gazy-Mollah, du successeur de Hamzat-Bek? C'est ce qu'il faut dire pour mieux faire connaître l'homme dont le combat de Himry a pu déjà nous révéler la valeur.

Les commencemens de Schamyl ne furent point infimes et obscurs, comme on l'a cru pendant longtemps (1). Un officier de l'armée russe, M. Daragan (2), auteur d'un travail sur la guerre du Caucase, prétend que l'on se souvient encore de lui dans la ville de Temir-Khan-Schoura comme d'un petit marchand de raisins et d'un intrépide danseur de la *lezghinka*. D'autres ont affirmé qu'il avait été dans sa jeunesse danseur de corde, d'après une opinion accréditée par son extrême agilité et son habileté sans pareille dans les exercices gymnastiques (3). Tous ces bruits sont faux, et Schamyl, qui en a eu

(1) Je n'entends nullement faire ici allusion aux biographies apocryphes de Schamyl publiées à Paris à l'époque de l'expédition de Crimée, accompagnées de son portrait, le plus fantastique et le plus à contre-sens que l'on puisse imaginer. Les auteurs de ces singuliers écrits auraient de quoi être amplement satisfaits et d'eux-mêmes et de leur travail, si jamais ils ouvraient la brochure de M. le comte W. Sollohub, *le Caucase dans la question d'Orient*, Saint-Pétersbourg 1855, ou s'il leur était possible de lire une autre brochure qui a paru à la même époque, en russe, sous le titre de *Schamyl vu du Caucase et Schamyl vu de Paris !*

(2) *Borba se muridizmom i Schamilem* (*Lutte avec le muridisme et Schamyl*).

(3) Cette agilité fut mise à l'épreuve dans une circonstance qui m'a été racontée par un ancien officier de l'armée du Caucase, et qui mérite d'être connue. C'était au siége d'Akhoulgo en 1839. Après des combats affreux et des pertes considérables, les Russes, commandés par le général Grabbe, étaient parvenus au sommet de la montagne au pied des murailles de l'aoûl; ils le cernaient de tous côtés, excepté sur un point où la roche surplombe à une hauteur immense le cours du Koïçou. Schamyl, réduit aux abois, proposa, pour gagner du temps, des pourparlers. Le général Pullo fut chargé de s'aboucher avec lui; l'imâm promit de se soumettre et remit son fils en otage (*amanat*). Comme les conférences traînaient en longueur, une attaque définitive fut résolue. Pour le coup, on tenait enfin cet ennemi qui défiait depuis si longtemps toutes les poursuites. En entrant dans Akhoulgo, le premier soin des Russes fut de fouiller toutes les maisons, toutes les anfractuosités du rocher, de sonder toutes les cachettes. Vaines recherches! Schamyl avait disparu. Les soldats crurent décidément qu'il avait fait un pacte avec le diable, ou qu'il était le diable lui-même. La vérité est qu'il s'était sauvé par un prodige

connaissance depuis sa captivité, les a démentis formellement, en donnant des détails précis sur sa famille et sa naissance. Il vit le jour à Himry, vers le commencement de moharrem, premier mois de l'année musulmane, en 1212 de l'hégyre, date qui correspond à la fin de juin 1797. Par conséquent il est maintenant dans sa soixante-quatrième année, ou dans sa soixante-septième, comme il le dit lui-même, en comptant par années lunaires. Son père, Dengau-Mohammed, avait le rang d'*ouzden* (homme libre ou noble) et une assez grande aisance qui lui venait de ses jardins ou vergers. Sa mère, Bakhou-Mécédou, était la fille d'un *bek* (prince) appelé Pir-Boudakh. Ils n'eurent, outre Schamyl, d'autre enfant qu'une fille, Fathime, qui fut mariée deux fois, et laissa du premier lit une fille, nommée aussi Mécédou; deux enfans de cette dernière, un garçon, Mahomet, et une fille, Moumina, petits-neveux par conséquent de Schamyl, habitent encore en ce moment Himry. Fathime mourut tragiquement en 1839. Assiégé dans l'aoûl d'Akhoulgo, Schamyl avait alors sa sœur auprès de lui; il lui remit, ainsi qu'à chacune des femmes de son harem, un *kindjal* (poignard), en leur ordonnant de se donner la mort, ou, si elles n'en avaient pas le temps, de se précipiter dans le Koïçou, qui coule au pied d'Akhoulgo, plutôt que de tomber entre les mains des Russes. Fathime, fidèle aux injonctions de son frère, se jeta dans la rivière et périt engloutie dans la profondeur de ses eaux.

Les souvenirs de Schamyl sur son enfance ne remontent pas au-delà de sa quinzième année; tout ce qu'il sait d'antérieur lui a été raconté par ses parens. Faible et maladif, ils n'épargnèrent aucun soin, aucun remède pour lui rendre la santé. Comme rien ne réussissait, ils eurent recours à un moyen que la médecine cabalistique des montagnards indique comme souverain, un changement de nom; ils lui avaient donné à sa naissance celui d'Aly, ils l'appelèrent Schamyl (1), en souvenir du frère de sa mère. Dès lors il porta les deux noms de Schamyl-Aly; mais le premier a prévalu et lui resta seul. Le hasard voulut que cette pratique superstitieuse eût un plein succès : peu à peu l'enfant acquit de la vigueur, et son tempérament devint sain et robuste. Les actes de sa vie de jeune homme qu'il se rappelle sont peu nombreux, mais le caractérisent

d'audace et d'adresse. Pendant la nuit qui précéda l'assaut, il avait fait réunir et ajuster bout à bout les sangles et les brides des chevaux, les bretelles des fusils et les ceinturons des sabres, et, glissant par cette corde improvisée, suspendu sur l'abîme, il avait pris pied sur une barque, et s'était dérobé à la faveur des ténèbres de la nuit.

(1) Schamyl est la prononciation vulgaire du mot *Schamouyl*, qui n'est autre que le nom de Samuel, sous une forme arabe. Le titre qu'il prenait lorsqu'il était à la tête des montagnards est *émir-el mouménin we-imâm el-mouttakin*, « le commandeur des croyans et l'imâm de ceux qui craignent Dieu. »

suffisamment. Il dit qu'il était d'une vivacité et d'une pétulance extrêmes, mais qui n'avaient rien d'agressif et d'importun, et qu'il concentrait tout entières sur lui-même. Son ami Gazy-Mollah était au contraire sérieux et taciturne. Remplissant les fonctions de kadhi à Akouscha, il passait à juste titre pour un des hommes les plus savans : il possédait à fond la science du Koran et la connaissance de la langue arabe. Schamyl se mit en premier lieu sous sa discipline, et il dit aujourd'hui que c'est le maître duquel il a le plus appris; ensuite il étudia, et toujours avec ardeur, sous les oulémas du Daghestan les plus en renom pour leur savoir théologique et leur piété, jusqu'à l'âge de trente-trois ans, époque où il sortit de sa retraite pour aller rejoindre les drapeaux de Gazy-Mollah, qui avait pris l'initiative de la guerre sainte.

Les exercices gymnastiques et l'escrime occupaient, avec la prière et l'étude, tous ses instans. Il était sans rival pour le maniement du sabre et du poignard. Sauter au-dessus d'une corde que deux hommes tenaient de leurs mains tendues en l'air, franchir des fossés de douze archines (8 mètres et demi) de large, ce n'était qu'un jeu pour lui. Nul ne pouvait lui résister à la lutte corps à corps ou l'atteindre à la course. Pour fortifier sa constitution, il s'exposait à toutes les intempéries des saisons, nu-pieds, la poitrine découverte. C'est là peut-être la cause, fait observer M. Rounovskii, pour laquelle l'imâm, plus que sexagénaire, ne ressent en rien dans ses anciennes blessures l'action des vicissitudes atmosphériques, ordinairement si douloureuses pour ceux qui portent sur leur corps les honorables cicatrices des combats, à moins qu'il ne faille attribuer cette cause à la méthode curative employée par les montagnards.

Sa quinzième année était à peine révolue, il n'avait pas encore quitté le toit paternel, que la fermeté de son caractère et son ascendant moral s'étaient déjà révélés par un triomphe éclatant. Son père, Dengau-Mahomet, comme tous les autres habitans du Daghestan, était adonné à l'ivrognerie. La vigne croît presque partout dans ce pays, et le vin y est abondant. Le précepte du Koran qui interdit sévèrement toute boisson fermentée était complétement oublié. Les grandes propriétés de Dengau-Mahomet lui fournissaient amplement de quoi satisfaire sa passion. Le jeune Schamyl ne cessait de faire des remontrances à ce sujet à son père; il épiait le moment où son ivresse était dissipée pour paraître devant lui, le livre sacré à la main, et placer sous ses yeux les passages qui prononcent la damnation éternelle contre les infracteurs de ce précepte. Sept fois de suite, Dengau-Mahomet jura de se corriger, mais les sermens d'ivrogne ont apparemment au Daghestan la même valeur que dans notre Europe. Il revenait toujours avec le même entrain à son habi-

tude invétérée, et ses voisins ne lui épargnaient ni les railleries ni les rires moqueurs. Schamyl, blessé dans son amour-propre filial et dans sa foi religieuse, déclara au vieillard qu'au premier excès d'intempérance dont il serait témoin, il se donnerait la mort sous ses yeux. La tendresse excessive de Dengau-Mahomet pour son fils, alarmée d'une résolution devant laquelle il savait qu'il ne reculerait pas, lui donna la force de se vaincre; il jura de ne plus boire désormais une goutte de vin, et cette fois il tint parole jusqu'à sa mort, qui arriva vingt ans plus tard.

II. — SCHAMYL BEN-MOHAMMED, TROISIÈME IMAM, CHEF POLITIQUE ET LÉGISLATEUR.

Au début de la vie de Schamyl comme chef politique et législateur doit trouver place un épisode relatif aux événemens qui suivirent la mort inopinée de Hamzat-Bek et au choix de son successeur, parce qu'en nous présentant ces événemens d'une manière différente de tout ce que l'on savait jusqu'ici, cet épisode jette aussi un jour nouveau sur le caractère de celui qui s'y trouva mêlé en sa qualité de vicaire de l'imâm. L'ambitieux aux allures violentes ou hypocrites, prêt à tout pour saisir un pouvoir convoité, s'efface pour ne nous laisser apercevoir que le patriote honnête et désintéressé, acceptant la première place de la libre volonté de ses concitoyens légalement exprimée, et après une résistance modeste qui ne céda qu'à l'amour de la patrie. En ceci, comme le fait observer l'auteur russe, Schamyl est d'autant plus croyable que, dans sa situation nouvelle, il n'a aucun intérêt à déguiser la vérité, et qu'il n'ignore pas qu'il existe encore nombre de personnes qui pourraient le démentir. Le jour même où il apprit de Houceïn que Hamzat-Bek venait d'être assassiné, il fit partir des courriers dans toutes les directions pour convoquer les anciens des tribus, les kadhis et tous les hommes marquans par leurs talens militaires ou leur savoir. Le rendez-vous fut fixé à Gotlokatl, au milieu de la chaîne des monts Araktau. Le surlendemain, tous ces chefs, suivis d'une nombreuse population, se trouvèrent réunis.

Dans le conseil, tenu immédiatement, Schamyl fut proclamé imâm à l'unanimité. Il refusa formellement en déclarant que la gestion des affaires publiques, dans les circonstances présentes, était un fardeau trop lourd et trop difficile à porter pour qu'il pût s'en charger, qu'il était prêt néanmoins à seconder de toutes ses forces l'élu de la nation. Il proposa donc de choisir Saghid d'Igala, personnage recommandable par l'étendue de ses connaissances. Saghid avoua franchement que la faiblesse de son caractère le rendait inhabile à des fonctions qui exigeaient surtout une volonté active et inflexible.

Schamyl prononça alors le nom de Gazio de Karata. Le candidat proposé répondit qu'il fallait un homme d'une expérience consommée, d'un courage éprouvé, et ayant mérité déjà par des services éminens la confiance et la sympathie générales, et que Schamyl seul réunissait ces conditions. Il le conjura au nom de tous de se décider. Schamyl resta inébranlable et proposa tour à tour chacun des assistans, puis chacun des chefs influens du pays. Gazio, fatigué de ses refus, l'interpella directement : « Les Russes, lui dit-il, nous entourent de tous côtés; c'en est fait de nous, si nous n'avons personne pour nous commander; le peuple a hâte de se retirer; une fois dispersé, il sera impossible de le réunir de nouveau, et il ne va plus savoir à qui obéir. Es-tu donc, toi aussi, notre ennemi? »

La réponse de Schamyl fut une autre variation du thème qu'il avait mis en avant. Il objecta qu'il lui paraissait impossible de gouverner des tribus indisciplinées et de soutenir en même temps la guerre contre un ennemi terrible. Lui ou tout autre échouerait inévitablement dans cette double tâche. Si elle pouvait être entreprise et menée à bien, il fallait qu'elle fût accompagnée d'une réforme radicale des institutions et des mœurs, opérée d'après les bases du Koran. Il ajouta que si lui-même était jamais imâm, il se croirait obligé en conscience de faire observer la loi de Dieu dans toute sa rigueur, et que ce zèle ne manquerait pas de lui attirer une foule d'ennemis. — Tous lui répondirent qu'ils étaient disposés à obéir aveuglément à ses ordres, et qu'ils répondaient de la docilité de la nation. Sur ces assurances réitérées, Schamyl donna enfin son adhésion. A l'instant, les membres du conseil lui offrirent leurs remercîmens et leurs hommages, et, après s'être prosternés tous ensemble pour faire la prière, ils allèrent annoncer cette nomination au peuple rassemblé et impatient : elle fut saluée et ratifiée par un immense *hourra* et des transports de joie. C'était le 20 septembre (2 octobre) 1834.

Une fois investi de l'autorité, Schamyl apparut à tous, non point en partisan aventureux comme Gazy-Mollah, ni en vengeur de sa cause personnelle comme Hamzat-Bek, mais comme un profond politique, un guerrier expérimenté et un habile administrateur. Les tribus éparses dans le Caucase oriental n'avaient d'autre lien entre elles que le principe religieux enseigné par le muridisme; leurs associations momentanées ne duraient que le temps pendant lequel elles étaient sous les armes. Les réunir sous une même forme de gouvernement, sous une même loi acceptée et respectée par tous, faire enfin de ces membres épars un corps entier, doué d'une vie collective, une nationalité, tel est le plan qu'il se proposa. Il fallait d'abord confirmer sa mission par un gage visible, éclatant; ce gage,

ses premiers succès militaires le lui donnèrent, et lui valurent la confiance et le dévouement des populations; la victoire le consacra comme l'élu du ciel. Prêtre avant tout, il dut appuyer son pouvoir sur une base théocratique; c'est au nom de Dieu et du prophète qu'il dictait ses ordres et prescrivait une obéissance absolue. Son premier devoir était d'organiser la guerre sainte; il en fit le but direct ou indirect de toutes ses institutions. Au milieu des périls et des occupations sans nombre que la direction de cette guerre lui attirait, son activité et son génie pourvurent à tout. Il abolit les injonctions brutales et sanguinaires de l'*adat* pour y substituer un code régulier; il transforma des bandes indisciplinées en une armée permanente, docile et aguerrie; du sein du chaos, il fit surgir un système de gouvernement civil et d'administration. Son œuvre avorta par la catastrophe qui livra l'imâm à ses ennemis; mais la grandeur du résultat, une résistance soutenue pendant vingt-cinq ans, avec les plus faibles moyens, contre des ressources inépuisables, atteste la puissance du génie qui l'avait conçue et en partie réalisée. Nous voudrions essayer de décrire ses principales réformes, en consultant les communications directes et verbales qu'il a faites à l'auteur de sa biographie.

Pour l'assister dans la décision des affaires, Schamyl avait créé auprès de lui un conseil suprême (*divan*), dont il avait la présidence, et composé de ses murides les plus éclairés et les plus dévoués, des principaux chefs de la montagne et de ses secrétaires (*mirzas*). En 1840, ce conseil siégeait à Dargo, dans la Grande-Tchetchenia. Plus tard, en 1845, il le transporta dans sa résidence de Véden. Nous connaissons plusieurs de ses membres les plus considérables : Akhverdi-Mahoma, Hadji-Mourad, le meurtrier de Hamzat-Bek, et ancien régent de l'Avarie, Kibit-Mahoma et Daniel-Bek, sultan d'Yeliçoui (1). Le savant Taschav-Hadji, un des hommes les plus influens

(1) Kibit-Mahoma, comme Daniel-Bey, a fait sa soumission en 1859. Akhverdi-Mahoma était l'un des soldats les plus intrépides de Schamyl. On l'a vu souvent se précipiter seul, le *schaschka* en main, sur les bataillons russes, bravant la mort, qui a fini par l'atteindre à Schatyl, aoûl du pays des Khevsours, il y a une quinzaine d'années. La fin de Hadji-Mourad, l'un des chefs de la cavalerie de l'imâm, est encore plus dramatique. Il s'était soumis et avait été distingué par le prince Vorontzof, qui l'admettait à sa table. En 1852, près de Noukha, dans la Transcaucasie, Hadji-Mourad se promenait avec trois des siens, sous l'escorte de deux Cosaques de la suite du prince et appartenant au régiment de Mozdok. On passe devant un tombeau. Le montagnard s'informe; on lui dit que là repose un chef mort les armes à la main en refusant de se rendre. A ce souvenir, qui réveille en lui le caractère indomptable de sa race, il s'arrête comme si un vertige l'avait saisi. On le voit descendre de cheval, se promener devant le tombeau, puis s'arrêter en murmurant une sorte de prière. Soudain il saute en selle, décharge ses pistolets sur les deux Cosaques et prend la fuite. Bientôt cerné, il se défendit longtemps avec ses compagnons. Seul survivant, criblé de blessures, il tire son poignard, et, se dressant par un suprême effort, il crie : « Coupez ma tête maintenant! » (M. de Gilles, *Lettres sur le*

de la Tchetchenia, avait la direction de la justice et le jugement définitif des procès.

La personne sacrée de l'imâm était sous la garde d'une troupe d'élite qui ne le quittait jamais, et recrutée parmi les murides les mieux éprouvés et convaincus de la sainteté de sa mission; ils étaient au nombre de cent vingt, dont une partie continuellement en vigie autour de sa demeure, et l'escortant lorsqu'il se rendait à la mosquée pour présider à la prière. Chacun de ces hommes devait renoncer à tous les liens qui attachent à l'existence: garçons, rester dans le célibat; mariés, s'interdire toute relation avec leur famille pendant la durée de leur service. Leur organisation était la même que celle du reste de l'armée, d'après la division décimale en usage chez la plupart des nations asiatiques : dix soldats pour un chef, dix chefs pour un officier supérieur, et ainsi de suite jusqu'à mille. Outre ses devoirs militaires, chaque soldat de cette troupe privilégiée était tenu de donner à ses frères d'armes l'exemple de l'accomplissement rigoureux des préceptes de la religion et du zèle à propager le muridisme. Ils étaient chargés aussi de la police secrète de l'imâm, police rendue vigilante et soupçonneuse par un état permanent de troubles et la crainte des défections, pénétrant dans l'intérieur de la vie privée, et surveillant même les kadhis et les mollahs.

Le territoire était divisé en circonscriptions, dont le nombre a varié suivant les vicissitudes de la fortune de l'imâm; au moment de son apogée, vers 1844 et 1845, ce nombre était de vingt-quatre à vingt-cinq. A la tête de chacune était un lieutenant (*naïb*) (1) investi de fonctions à la fois religieuses, politiques, militaires et administratives, chargé de percevoir l'impôt, de recruter des soldats, de faire observer strictement le *scharyat* (la loi extérieure), de vider les différends et d'arrêter le cours des vengeances personnelles. Chaque *naïbat* était subdivisé en cercles sous la juridiction d'un chef (*debir*), et les cercles en communes sous la direction d'un *mollah*, magistrat politique et judiciaire. Le nombre des aoûls compris dans un *naïbat* et l'étendue plus ou moins grande de cette lieutenance variaient de deux mille à sept mille familles, suivant le plus ou moins de pouvoir que l'imâm voulait confier à son représentant. Il

Caucase, p. 133-134.) — Dans ces derniers temps, le conseil de Schamyl comptait six membres effectifs, Mohammed-Effendi de Kazy-Koumoukh, Radjabil-Mahoma de Tcherkeï, Yahia-Khadjio, chef de l'artillerie, Djemâl-Eddin, beau-père de l'imâm, Khadjio-Debir de Karana, et Mittlik-Mourtazali, commandant des murides gardes du corps; — de plus, deux secrétaires, Mohammed-Khadi et Amir-Khan.

(1) Les Russes ont maintenu ce système de circonscriptions et de gouvernement local par des *naïbs*, que nomme l'empereur, avec un officier russe pour adjoint, relevant du commandat militaire du district. Ils ont laissé autant que possible aux montagnards leurs institutions démocratiques, leurs *mekkémé* (assemblées populaires) et leurs *anciens* pour chefs.

s'était réservé la décision des affaires les plus importantes et de la peine à prononcer contre les grands criminels. Au-dessous du tribunal du naïb, il y avait la justice des *kadhis*, en même temps officiers de police, chargés d'avertir régulièrement le naïb de tous les événemens de quelque gravité, et de donner aux proclamations et aux ordres de Schamyl la plus grande et la plus prompte publicité.

Les naïbs entretenaient un corps de cent à trois cents cavaliers (*mourtaries*) pour leur garde et leur police particulière. Le corps des *mourtaries* se recrutait ainsi : chaque dizaine de maisons d'un aoûl fournissait un homme, et, tant qu'il vivait, sa famille était exempte d'impositions. Son équipement et son entretien incombaient aux neuf autres familles. En cas de rassemblement pour une expédition, le naïb était obligé de se trouver prêt, au lieu et au temps indiqués, avec un contingent pris parmi les habitans, et dont le chiffre était déterminé à l'avance. Ceux-ci pouvaient être appelés sous les drapeaux depuis l'âge de quinze ans jusqu'à soixante; ils devaient savoir à fond le maniement des armes et l'exercice du cheval, et en tout temps être pourvus de cent cartouches au moins. Chacun était tenu de s'équiper à ses frais, et, à l'entrée en campagne, de s'approvisionner de vivres. Il n'y avait d'exception que pour ceux qui prouvaient qu'ils avaient été ruinés par une invasion de l'ennemi; ils recevaient alors tout ce qui leur manquait, armes ou chevaux, aux frais du trésor public (*beït-el-mâl*).

Les invalides, les vieillards, les femmes et les enfans étaient envoyés avec les bestiaux et les meubles au fond des forêts, dans des retraites ignorées et sûres, tandis que les habitations, les réserves de grains et les moissons étaient incendiées. Le pays entier, livré à la destruction, ne présentait plus à l'ennemi en marche que des ruines et la solitude.

Quelques détachemens organisés en colonnes volantes furent un des moyens stratégiques les plus efficaces qu'employa Schamyl dans les commencemens de la guerre. Ces colonnes, menaçantes et rapides comme la foudre prête à éclater sur la tête des montagnards douteux ou rebelles, lui servaient à les contenir dans le devoir. Dans leurs mouvemens insaisissables, elles harcelaient les bataillons russes s'avançant péniblement à travers des lieux impraticables, et traînant le lourd fardeau de leurs convois et de l'artillerie. En 1843, Schamyl avait une cavalerie de cinq mille hommes, soldés comme sa garde et constituant le fonds et la force principale de son armée.

D'après un renseignement fourni par lui-même, dans une soirée qu'il passa chez M. l'aide-de-camp-général de G..., pendant son séjour à Pétersbourg en 1859, l'imâm a eu jusqu'à cinquante mille hommes à la fois sous les armes. Dans la conversation, le nom d'Abd-el-Kader ayant été mis en avant, Schamyl demanda combien d'an-

nées l'émir avait résisté et le chiffre de ses troupes : on lui dit seize ans et seize mille hommes. Il sourit, comme s'il eût cherché à établir une comparaison à son avantage, et pour le temps pendant lequel il avait combattu (vingt-cinq ans), et pour le nombre de ses soldats.

Afin de régulariser ses rapports avec les naïbs et de leur transmettre ses ordres, il avait établi des préposés ou officiers-généraux (*moudirs*). Ces fonctions, qui ont été remplies successivement par les hommes en qui il avait le plus de confiance, étaient en dernier lieu entre les mains de son fils, Gazy-Mahomet. Ce n'est pas tout : voulant protéger les populations contre les exactions des naïbs et empêcher les concussions, il avait des surveillans (*mouhtécibs*) qui remplissaient leur mission secrètement. Leur nombre était indéterminé; ils n'avaient pas de résidence fixe, et se transportaient d'un aoûl à l'autre, partout où ils soupçonnaient l'existence de quelque prévarication. L'institution des moudirs et des mouhtécibs est un emprunt qu'il avait fait à l'administration turque, d'après les conseils d'un Tchetchense, nommé Youçouf-Hadji, qui avait longtemps résidé à Constantinople.

La création de son artillerie, qui remonte à 1841, prouve seule combien il était supérieur à tout ce qui l'entourait, car il eut à vaincre alors l'opposition et les préjugés superstitieux des membres de son conseil suprême. Il fit d'abord mettre en état une vieille pièce du calibre de six qui était restée dans les montagnes. Les événemens de 1843 dans le Daghestan mirent en sa possession un nombre assez considérable de pièces de campagne ou de position. Il en garnit tous les points importans, qu'il fortifia avec le plus grand soin. Enfin en 1845 il établit une fonderie à Véden, où furent coulés, pendant les vingt-cinq années de son administration, une cinquantaine de canons. Les procédés de fabrication que lui-même a décrits dans une de ses conversations avec le commissaire du gouvernement placé auprès de lui à Kalouga sont tout ce que l'on peut imaginer de plus primitif; aussi ces canons étaient-ils bientôt hors de service. Quatre seulement ont paru répondre à toutes les conditions qu'exige l'art de la balistique. Chaque canon portait le sceau de l'imâm avec cette inscription : « fondu par ordre de Schamyl. » Il avait trois poudrières en activité : à Ountsoukoul, Gounib et Véden, cette dernière mise en mouvement par un appareil hydraulique. A Véden, on fondait les boulets et on fabriquait les fusées de guerre. Les boulets portaient d'un côté le nom de Schamyl, et de l'autre ces mots : « que Dieu augmente et exalte sa gloire! » Les fusées étaient si mal faites et produisirent si peu d'effet, qu'il ne tarda pas à y renoncer. La poudre était remise aux murides seulement. Lorsqu'il y avait un déploiement de forces extraordinaire et urgent, Schamyl en envoyait une certaine quantité aux naïbs, pour la distribuer aux

habitans. En temps ordinaire, ceux-ci la fabriquaient eux-mêmes. Il n'y avait pas de village dans le Daghestan où ils ne produisissent celle qui était nécessaire à leur consommation usuelle; ils en fournissaient aux Tchetchenses, qui ignoraient l'art de la fabriquer, et qui l'achetaient en donnant deux balles pour une cartouche.

Une autre réforme qui date de 1842 fut celle de l'ancienne hiérarchie militaire, que Schamyl essaya de remplacer par le *nizâm* (troupes régulières) sur le modèle de l'infanterie russe. Il conféra le grade de général à ses trois principaux naïbs, Akhverdi-Mahoma, Schwaïb-Mollah et Ouloug-Bey, avec le droit de porter sur chaque côté de la poitrine, comme insigne, deux demi-étoiles en argent. Les autres naïbs et plusieurs chefs de sa cavalerie reçurent le titre de capitaine que faisait reconnaître une plaque ovale; une plaque plus petite caractérisait les substituts des naïbs, les kadhis et les anciens des aoûls. Cette tentative d'organisation militaire n'eut aucun succès; son nizâm fut écrasé et détruit en 1851 par le prince Bariatinskii, alors général-major, auprès de Schalty, sur la rivière Bassa, et Schamyl abandonna l'idée d'avoir des troupes régulières. Il ordonna même à ses naïbs de ne marcher jamais contre les Russes par masses compactes, mais de les harceler continuellement, sachant que les montagnards sont incapables de soutenir pendant longtemps le feu, particulièrement celui de l'artillerie, et d'affronter en ligne des colonnes serrées.

La discipline était des plus sévères et l'obéissance devait être aveugle; ses ordres, transmis hiérarchiquement, parvenaient de lui jusqu'au dernier officier. Suivant les circonstances, la plus légère infraction pouvait être punie de mort. Un morceau de feutre gris attaché autour du bras droit était le signe d'infamie pour la lâcheté dans un combat; une pièce de la même étoffe cousue dans le dos indiquait celui qui avait pris la fuite. Tout homme qui portait le feutre accusateur était exclu du commerce avec les femmes, et il fallait une suite d'actions d'éclat pour qu'il fût réhabilité.

Comme contre-partie des punitions, il y avait un ordre gradué de récompenses et de gratifications; dans l'origine, elles consistaient en dons en nature, armes, vêtemens, chevaux, bœufs et moutons, quelquefois en sommes d'argent. En 1840, il institua des décorations: une médaille ronde en argent pour les *youz-baschis* (chefs de cent hommes), avec une inscription attestant que c'était le prix de la bravoure, une plaque triangulaire pour les *utsch-youz-baschis* (chefs de trois cents), et enfin pour les *besch-youz-baschis* (chefs de cinq cents) des épaulettes en argent, avec un porte-épée du même métal. Chacune de ces distinctions conférait des honneurs en proportion de sa rareté et de sa valeur. La troisième donnait le rang de *bek* et de grands avantages pécuniaires.

En ce qui touche la législation civile, réglée par le Koran et suivie dans tous les pays musulmans, à part de légères variations de jurisprudence, il n'y avait rien à innover. Schamyl ne pouvait se proposer d'autre mission que de faire prévaloir le *scharyat* sur la loi traditionnelle (*adat*), et cette mission, il l'accomplit avec zèle par la proscription de l'*adat* comme offensant la volonté de Dieu et du prophète. Les Russes, en se substituant à lui vis-à-vis des montagnards, ont pris à tâche de remettre en vigueur ces antiques coutumes toujours chères au peuple, et en cela il faut voir un trait de politique habile, puisque l'*adat* est contraire à l'influence de l'islamisme, le plus énergique ressort de la résistance qu'ils ont rencontrée. La législation pénale seule reçut quelques modifications, mais d'un caractère purement réglementaire. Une amende en argent, — à défaut d'argent, en produits du sol, — proportionnée d'ailleurs à la nature du délit, punissait la violation des préceptes du *scharyat* et des ordres de l'imâm. Elle était double lorsque le voleur était pris en flagrant délit; une moitié était attribuée à la personne lésée, l'autre moitié au trésor public. Contre les fautes plus graves, il y avait l'emprisonnement et la séquestration dans un souterrain; l'adultère, le meurtre, la trahison ou l'espionnage étaient passibles de la peine de mort par la décollation, ou quelquefois, pour les murides, par la fusillade ou le poignard. Afin d'empêcher les relations secrètes avec l'ennemi, la population de la Tchetchenia avait été divisée en dizaines, chacune solidairement responsable pour tous ses membres; en cas de trahison ou de fuite de l'un d'eux, une amende de 50 roubles était infligée à la dizaine dont il faisait partie, sans préjudice de la peine de mort pour le coupable, s'il était arrêté.

Les revenus publics provenaient de diverses sources : 1° la dîme du produit de chaque propriété foncière (*zekat*), 2° la capitation sur les familles, 3° la cinquième partie (*khoums*) du butin fait sur l'ennemi, 4° les amendes et les confiscations. La comptabilité était tenue par le trésorier de Schamyl, Khadjio; elle n'était pas, comme on peut facilement le supposer, des plus compliquées: Khadjio se bornait à enregistrer les recettes et les dépenses sur des morceaux de papier qu'il serrait dans un coffre et qui servaient ensuite à établir les comptes définitifs. De cette manière les dépenses étaient faites assez régulièrement, et la caisse publique, comme la caisse particulière de l'imâm, suffisamment garantie contre toute tentative de soustractions.

La seule monnaie qui ait cours au Caucase oriental est la monnaie russe, principalement celle d'argent. Les pièces d'or, comme les demi-impériales et les ducats dits de Hollande, sont mises en réserve pour la parure des femmes. Quant aux pièces de billon ou aux roubles-assignats, les montagnards cassent les premières, lorsqu'elles

tombent entre leurs mains, ou déchirent les autres. Un des projets auxquels Schamyl tenait le plus était celui de faire battre monnaie à son effigie, mais il était arrêté par la crainte d'éveiller des idées de luxe parmi des populations auxquelles il voulait conserver leur antique simplicité, et c'est dans cette prévision qu'il avait interdit l'exploitation des mines dont le Daghestan est si richement pourvu (1). Cette défense était si absolue, qu'elle s'étendait même aux mines qui auraient pu fournir le plomb, indispensable aux besoins de la guerre. Les montagnards devaient y suppléer en ramassant, comme ils l'ont fait du reste de tout temps, les projectiles russes égarés de côté ou d'autre.

Les ressources publiques étaient affectées aux frais de la guerre sainte, à la solde de la cavalerie et de la garde de l'imâm, à l'entretien des mosquées, des veuves et des orphelins. Le trésor de l'état fut transporté successivement dans les résidences qu'occupa Schamyl : à Dargo en 1840, depuis 1845 à Véden.

Le bruit courait qu'il avait accumulé d'immenses richesses, enfouies dans des cachettes, au milieu des forêts de l'Itschkéry, à Andi et à Véden; mais, si l'on songe aux dépenses énormes qu'entraînait une guerre continuelle, on jugera sans peine de l'état peu florissant de ses finances par ce qui lui restait au moment de sa chute. Au mois d'août 1859, lorsqu'il courait se réfugier dans son dernier asile, à Gounib, son escorte fut attaquée dans les forêts de Karakh par les habitans de Tilitl, qui lui enlevèrent 15,000 roubles argent (60,000 francs), des effets précieux, ainsi que cinquante bêtes de somme, butin que les assaillans se partagèrent entre eux. En dernier lieu, quand il fut fait prisonnier, on ne trouva en sa possession qu'un petit sac contenant à peu près 7,000 roubles en monnaies d'or et d'argent; lui et les siens manquaient de vêtemens, au point qu'il fallut les habiller à leur arrivée à Temir-Khan-Schoura. D'ailleurs, si dans son intérieur, tel que nous l'a dépeint une curieuse relation publiée il y a cinq ans (2), l'imâm était d'une simplicité patriarcale, s'il rivalisait par sa tenue modeste, par sa vie frugale, avec le dernier de ses soldats, il n'hésitait point à se montrer généreux jusqu'à la prodigalité lorsqu'il s'agissait de récompenser une noble action, de gagner à son parti une tribu puissante ou de faire l'aumône.

(1) Ayant découvert l'existence d'ateliers de faux monnayeurs, il se contenta d'abord de confisquer leurs ustensiles de fabrication et de leur infliger une amende, faisant réflexion que les montagnards ne devaient pas regarder comme un crime énorme de contrefaire la monnaie de l'ennemi; mais, comme cette mesure fut inefficace et que cette industrie prenait des développemens, il menaça les coupables de la peine de mort.

(2) *Souvenirs d'une Française captive de Schamyl* (M[me] Anne Drancey), par Édouard Merlieux; Paris 1857.

Rigoureux à rendre la justice, toute plainte contre l'oppression était accueillie et obtenait satisfaction. Nul ne trouvait grâce devant lui, et il n'a pas hésité devant le sacrifice même de quelques-uns de ses plus proches parens. Pour contenir des tribus rivales ou jalouses l'une de l'autre, accoutumées à une liberté sans frein, et celles aussi que la considération de leurs intérêts froissés ou ruinés par la guerre ou la crainte des Russes inclinait vers eux, il employait les moyens les plus terribles d'intimidation : l'incendie, l'extermination de la population virile, la captivité des femmes et des enfans. Celles dont la fidélité lui paraissait chancelante ou douteuse étaient forcées d'émigrer et reléguées au loin dans des lieux qu'il leur assignait pour demeure. Les défections accomplies ou projetées lui étaient aussitôt révélées par sa police, et prévenues ou châtiées immédiatement; aussi son nom était-il devenu l'objet d'une crainte en quelque sorte superstitieuse. Ce régime de terreur organisée devait provoquer des réactions secrètes et lui susciter des ennemis : aussi ne lui ont-ils pas manqué; mais la plus grande prudence veillait au choix de ceux qui entouraient sa personne ou qui étaient admis à l'approcher. Jamais il ne se montrait à la foule qu'escorté de ses murides; il n'était que très difficilement accessible, et seulement pour ses intimes. Dans sa maison, il y avait une chambre réservée qui lui servait à la fois d'oratoire et de cabinet de travail et où il prenait seul ses repas; c'est là qu'il se retirait quand il voulait consacrer la nuit à la prière ou à la lecture des livres saints. Son fils Gazy-Mahomet et son trésorier Khadjio avaient seuls le droit d'y pénétrer; son beau-père, le docte mollah Djemâl-Eddin, son maître vénéré, l'oracle de tout le Daghestan, n'y était admis que rarement (1).

Depuis son avénement, les Tchetchenses, autrefois la nation prédominante et les instigateurs de tous les mouvemens contre les Russes, avaient cédé le pas aux Lezghis, compatriotes de Schamyl. Les premiers, légers par caractère, moins enclins à croire à son infaillibilité, supportaient avec moins de docilité leur subordination. Aussi, tout en demeurant habituellement parmi eux, l'imâm ne se séparait point de ses fidèles Lezghis. Lorsqu'il méditait avec leur concours une entreprise de quelque importance, il s'enfermait dans sa chambre particulière, et l'entrée en était gardée à vue. Pendant quinze jours ou trois semaines de suite, il passait les jours et les nuits dans le jeûne, la prière et la lecture du Koran, atten-

(1) Cette habitude de manger toujours en *a parté* date de l'époque où il habitait Dargo (1840-1845). Sa famille lui ayant fait remarquer alors que sa présence intimidait ses convives et les empêchait de s'abandonner à leur appétit, il s'abstint désormais de paraître parmi eux. Même lorsqu'il allait passer la nuit avec l'une de ses femmes, et que le lendemain matin il prenait le thé chez elle, l'étiquette voulait que celle-ci n'eût d'autre rôle que de le servir, en se tenant devant lui dans une attitude respectueuse.

dant une révélation d'Allah et un entretien face à face avec le prophète, et, après l'avoir obtenu, il apparaissait à ses murides, aux naïbs, aux kadhis, aux mollahs convoqués, pour leur annoncer la décision du ciel. S'il rencontrait chez une tribu de la résistance à ses volontés, ou s'il remarquait un refroidissement de zèle, il se vouait pareillement à une retraite de cinq ou six jours dans la mosquée, après quoi il en sortait, et en présence du peuple assemblé il prêchait l'amour de Dieu, la haine des Russes avec tant de force et d'enthousiasme, que l'attachement pour lui et sa doctrine se rallumait avec plus d'ardeur. Au milieu de sa péroraison, il apostrophait ses naïbs, leur reprochant leurs injustices et leurs oppressions, menaçant le peuple de la colère céleste, s'il accueillait les Russes, et lui annonçant que les mosquées seraient changées en églises, les femmes déshonorées, et les plus vaillans hommes faits soldats ou serfs.

Pour propager sa doctrine, il avait fondé auprès de chaque mosquée une école où les enfans étaient élevés dans les principes du muridisme. L'indépendance sauvage dans laquelle vivaient les tribus du Daghestan avait réagi d'une manière fâcheuse sur les mœurs publiques, qui étaient très relâchées; Schamyl entreprit de les réformer et de les ramener à la pureté qu'enseigne la loi religieuse. Il prescrivit à ses naïbs de favoriser les mariages précoces, mais en intervenant dans ces négociations délicates avec les égards dus aux familles. Malheureusement cette mesure, dictée par les meilleures intentions, devint, malgré lui, une source d'abus par la cupidité de ceux à qui il en avait remis l'exécution. Les naïbs dépêchaient de divers côtés des matrones chargées de s'informer des filles nubiles, et ils forçaient les parens à les marier à des jeunes gens qui obtenaient leur connivence moyennant une somme préalablement stipulée. Schamyl était intraitable dans la répression de ces manœuvres coupables; le naïb était destitué à l'instant, sans préjudice de peines plus rigoureuses. C'est dans le même esprit qu'il menaça d'une amende toute femme qui serait surprise sans porter le *schalvar* (pantalon), insigne de la pudeur féminine dans l'Orient, et il flétrit publiquement celles de l'aoûl d'Inkhoulu qui, allant à la rivière chercher de l'eau, se baignaient en déposant leur schalvar sur le bord. Avant lui, il y avait quelques tribus (Akoual, Kalalal, Kidatl et autres) dont les femmes étaient notées d'infamie dans tout le Caucase, précisément parce qu'elles s'étaient déshabituées de revêtir le schalvar. La volonté ferme et persévérante de l'apôtre fit cesser au moins publiquement ces désordres.

Tous ses efforts tendaient à faire prévaloir dans la vie domestique des montagnes les règles du *scharyat*. Ces règles difficiles et austères

condamnent le luxe sous toutes les formes possibles : les parures mondaines, les vêtemens de soie, les bijoux, la danse, la musique, etc.; l'emploi des pierres précieuses n'est toléré que pour l'ornementation des armes et des livres traitant de sujets de théologie ou de dévotion. Elles tendent à faire de l'homme une sorte d'ascète et de moine au milieu de la vie de famille. Il semble que par ces réformes il aspirait à réaliser un idéal impossible; mais la meilleure preuve qu'elles étaient opérées avec un admirable bon sens pratique, et qu'elles répondaient à un besoin réel, c'est qu'il s'est maintenu pendant vingt-cinq ans à la tête des populations auxquelles il les avait fait accepter, et qu'elles l'ont vu s'éloigner avec un profond regret.

La durée de la domination de Schamyl, trop courte pour lui permettre d'achever son œuvre de régénération, a été suffisante néanmoins pour laisser dans le Caucase une trace profonde et ineffaçable. Les germes d'organisation et de civilisation qu'il y a déposés ne sont pas perdus et profiteront à ceux qui sont appelés à lui succéder. La dictature dont il était armé a été violente, mais nécessitée par les exigences de sa position vis-à-vis des tribus indomptables qu'il avait à tenir sous le frein, par un état de guerre et de défense à outrance, par le besoin de se prémunir sans cesse contre la trahison et les rancunes particulières. Elle a été bienfaisante aussi pour ces tribus, en leur apprenant la discipline du commandement et de la loi, en faisant taire leurs haines particulières, en les forçant au respect de la vie et de la propriété d'autrui, et en leur enseignant à chercher la sanction de la justice, non dans l'usage de la force brutale, mais dans le recours à une autorité supérieure, impartiale et tutélaire pour tous. Si sa sévérité fut inexorable, on ne saurait lui reprocher aucun acte de cruauté inutile (1). Les Russes ont proclamé eux-mêmes son humanité envers ses prisonniers; plus ils étaient près de sa personne, plus leur sort était doux. Ceux qui étaient échus à ses naïbs et qui avaient à se plaindre leur

(1) Je n'entends nullement affirmer que Schamyl n'a pas été quelquefois cruel et impitoyable de sang-froid dans des circonstances où il croyait que sa politique lui en faisait une nécessité; d'ailleurs les Orientaux, placés en dehors du christianisme et des principes d'humanité qu'il inspire, ont sur ce point des idées toutes différentes des nôtres. Depuis qu'il est à Kalouga, il a cherché à expliquer sa conduite et à se disculper; mais malgré tout ce qu'il a pu dire à son biographe, on est porté à le soupçonner d'avoir pris une part active, avec son prédécesseur Hamzat-Bek, au massacre de la famille des khans d'Avarie. Les raisons qu'il a données aussi pour justifier le meurtre de trente-quatre officiers russes, ses prisonniers, parmi lesquels était le lieutenant-colonel Vecelitskii, paraissent non-seulement insuffisantes, mais encore misérables. C'était à l'époque de l'expédition contre Dargo, en 1845. Des pourparlers avaient été entamés pour l'échange des prisonniers, et on avait promis à l'imâm de lui envoyer dans un très court délai la liste des siens que l'on se proposait de lui rendre; mais dans l'intervalle les officiers captifs reçurent un billet dissimulé dans une motte de beurre et où on leur disait de prendre courage et d'avoir de la patience, parce que les troupes russes étaient sur le point de

étaient retirés aussitôt qu'il apprenait leurs griefs, et il les tenait désormais sous ses yeux.

En recherchant quels services le gouvernement de Schamyl a pu rendre aux montagnards, nous avons à constater aussi sa funeste influence sur leur indépendance extérieure, influence qui ne s'est trahie qu'à la longue et telle que l'imâm n'avait pu la prévoir; en les courbant sous une autorité absolue, unique, il a affaibli leur ressort le plus puissant, l'initiative individuelle et la résistance spontanée. Cette force immense que la concentration du pouvoir entre ses mains lui avait donnée d'abord recélait une cause d'affaiblissement. En poursuivant le vol, le brigandage et la *vendetta*, en comprimant les dissensions et les rivalités, Schamyl a détruit les habitudes qui entretenaient l'esprit guerrier des Tchetchenses et des Lezghis et formaient des chefs de parti braves, rusés et entreprenans. Ses meilleurs naïbs, Akhverdi-Mahoma, Schwaïb-Mollah, Mohammed-Mouça-Kaï, etc., avaient été dans leur jeunesse des brigands avérés. Morts les armes à la main, ils n'avaient point laissé de successeurs élevés à la même école, et les nouveaux chefs, qui n'avaient pas reçu l'éducation aventureuse de la razzia, se sont trouvés hors d'état de lutter contre les Cosaques de la ligne et les masses compactes des bataillons russes. La décadence de Schamyl était sensible depuis quelques années, et lui-même, qui en prévoyait la triste et inévitable issue, avait pris en dégoût, à ce qu'il a dit depuis lors, sa dignité d'imâm; il ne la conservait que par le sentiment d'un devoir impérieux. Soit fatigue physique ou morale, soit toute autre raison, il est certain qu'en dernier lieu il donnait beaucoup moins de sa personne dans les combats; ce n'est que dans les grandes occasions qu'il chargeait lui-même, comme autrefois, à la tête des siens. Il avait pris l'habitude de se faire remplacer par ses *naïbs*, qu'il dirigeait du fond de sa retraite, toujours, il est vrai, avec une parfaite sûreté de coup d'œil et d'après les combinaisons

marcher contre Dargo et de venir les délivrer. Schamyl, qui avait intercepté ce billet, n'en témoigna aucun mécontentement, considérant comme naturelles toutes les tentatives de la part des prisonniers pour obtenir la liberté, et de la part de leurs compatriotes pour la leur procurer. Seulement il leur déclara qu'il allait les faire transférer dans un lieu sûr, avec la promesse de les laisser partir plus tard, mais que si l'armée russe, en survenant immédiatement, ne lui en laissait pas le temps, il leur faudrait se préparer à mourir. Cependant les troupes russes se mirent en marche, et, arrivées auprès de Dargo, elles reçurent la soumission de toutes les tribus des environs. Dans les conférences qui eurent lieu avec les anciens de ces tribus, quelques personnes du côté des Russes traitèrent Schamyl de brigand en disant que l'on venait le châtier comme un criminel vulgaire. Ces paroles imprudentes furent rapportées par l'un de ces anciens à Schamyl en présence des membres de son conseil suprême. Son amour-propre en fut profondément blessé, et ses conseillers insistèrent pour que les prisonniers fussent immédiatement mis à mort. Il assure aujourd'hui que ce ne fut qu'à regret et malgré lui qu'il céda à leurs instances. Les trente-quatre officiers furent aussitôt décapités.

qu'il avait méditées. On ne peut dire de lui qu'il ait été un profond stratégiste, un grand capitaine. L'éducation lui avait manqué, et la nature des lieux ne comportait pas de vastes et savantes évolutions: d'ailleurs je crois que cette gloire profane aurait peu touché l'apôtre qui n'avait d'autre ambition que d'assurer, par n'importe quel moyen, le triomphe de la cause sacrée dont il s'était fait le vengeur; mais on ne saurait lui contester d'avoir été, les armes à la main, un admirable chef de partisans, un *guerrillero* d'une habileté et d'une expérience consommées : nul ne savait mieux que lui éventer et déconcerter les plans de l'ennemi, le harceler et l'inquiéter sans relâche, se montrer et disparaître avec une soudaineté inattendue, discipliner et électriser les bandes dont il était le chef. Quoique le relief de ces montagnes, avec ses mille accidens de terrain, ait été pour lui un puissant auxiliaire, il n'est pas douteux que jamais il n'aurait prolongé sa défense comme il l'a fait sans des talens militaires supérieurs.

Le héros du Caucase succomba enfin dans un effort suprême et désespéré, abandonné de tous et resté seul avec une poignée de murides, trahi par la fortune, victime d'une surprise qui rendit les Russes maîtres du plateau sur lequel il s'était retranché. Des quatre cents hommes renfermés avec lui à Gounib, quarante-sept seulement survivaient à ce désastre; les cadavres des montagnards et ceux des Russes encombraient le sommet du rocher. Schamyl, acculé dans une *saklia* (maison) taillée dans le roc, résistait encore, lorsque le commandant en chef, prince Bariatinskii, arrivant sur le terrain et ayant fait cesser le feu, le somma de se rendre. Il ne restait plus à l'imâm d'autre parti que d'obéir, et, sortant de sa retraite, il s'avança avec dignité.

« Es-tu Schamyl? lui dit le prince. — Oui, je le suis, répondit-il. — Eh bien! tu as la vie sauve; tu garderas tes femmes et tes richesses. Demain je t'enverrai à Pétersbourg. C'est de l'empereur qu'il dépend de régler définitivement ton sort. » Le prisonnier baissa la tête sans proférer une parole. Il se regardait comme destiné à une mort immédiate, et lorsqu'il fut emmené au camp russe, il s'arrêta deux fois en chemin pour faire sa prière. Ce ne fut qu'en entrant dans la tente qui lui était réservée, et en voyant le thé préparé dans un service d'argent, qu'il commença à se tranquilliser.

C'est ainsi qu'il tomba, mais sans rien perdre du prestige de la grandeur que lui avait imprimée une lutte héroïque d'un quart de siècle, en conservant le respect et l'estime de ceux qui l'avaient combattu. La générosité avec laquelle il a été traité n'est pas moins honorable pour le vainqueur qui la lui a témoignée que pour le vaincu qui a su l'inspirer. Accueilli partout en Russie avec une curiosité respectueuse et un empressement sympathique, il n'a paru ni emprunté ni gêné au milieu d'une société raffinée, si étrange pour lui. On

l'y a vu déployer un tact et un à-propos parfaits dans la situation nouvelle où il avait été jeté si brusquement, et cette dignité calme et aisée de l'homme habitué à exercer le commandement et à recevoir publiquement des hommages.

III. — SCHAMYL PRISONNIER A KALOUGA.

Présenté à l'empereur Alexandre II, qui parcourait alors la Russie méridionale, à Tchougouïev, ville du gouvernement de Kharkov, Schamyl reçut un accueil qui dut le rassurer entièrement sur son sort et qui le toucha profondément. Le monarque avait voulu que, dans cette entrevue, l'imâm conservât sur lui toutes ses armes, respectant le point d'honneur, plus cher que la vie au montagnard, qui l'oblige à ne les déposer jamais. Il lui assigna une pension annuelle de 10,000 roubles, et pour résidence Kalouga, de toutes les villes russes, la plus attrayante peut-être pour un enfant du Caucase. La campagne aux environs, couverte de forêts, de buissons et de broussailles, coupée par des ravins et sillonnée par de petites rivières, imite à s'y méprendre les sites verdoyans et sauvages de la Tchetchenia. Plus d'une fois, en contemplant de sa fenêtre le panorama qui lui rappelle de si doux souvenirs, Schamyl s'est écrié, dans les transports de son illusion : *Tchatchen! vallah Tchatchen! khop Tchatchen* (1)!

La maison qui lui a été donnée pour habitation a été disposée, sous la direction de M. le prince Vadborskii, de manière à recevoir avec toutes les convenances possibles le harem de l'imâm et les jeunes ménages de ses deux fils, Gazy-Mahomet et Mohammed-Scheffi : trois familles, trois étages. Elle a été décorée et meublée suivant le désir et les indications de Schamyl, qui en a exclu tout ce qui pouvait choquer ses habitudes d'extrême simplicité ou ses préjugés religieux, glaces, tableaux, soieries, tentures à représentations humaines ou d'animaux, qu'interdit la loi musulmane. Une seule pièce au premier étage, le salon de réception, a été décoré dans le goût européen, mais du reste assez simplement. Par une condescendance qui a dû coûter au vieil imâm bien des soupirs arrachés par l'idée de la décadence des mœurs et de la foi antiques, une exception a été autorisée pour le local réservé à la femme de son fils Gazy-Mahomet, la belle Kerima, fille de Daniel-Bek, *la rose du Caucase*, comme l'a surnommée Khadjio, l'ancien trésorier de Schamyl à Véden et investi aujourd'hui des mêmes fonctions à Kalouga. Cet appartement a été approprié aux instincts élégans et aristocratiques d'une jeune femme d'une illustre naissance : ameublement euro-

(1) « Par Dieu, c'est la Tchetchenia! oui, c'est bien la Tchetchenia! »

péen, mêlé d'une façon pittoresque à des divans bas, à la mode asiatique, tapis fins et veloutés, draperies de soie, glaces disposées avec art, papiers de tenture au goût oriental, rien n'a été négligé, et s'il faut en croire Khadjio, véritable dandy, à l'esprit tant soit peu frondeur, aux idées très jeunes et très avancées, jamais la charmante Kerima n'aura été servie plus à souhait.

Au commencement de son séjour à Kalouga, Schamyl aimait à se rendre le soir dans des réunions intimes où il était sûr d'être reçu avec bonhomie. Comme la musique, pour laquelle il est passionné, l'attirait principalement, il s'informait toujours d'avance si on jouerait du piano; mais bientôt, et dès le second bal auquel il assista, il s'aperçut qu'une veillée prolongée le fatiguait : il déclara qu'il voulait reprendre sa vie du Caucase, cette vie qu'il menait depuis soixante-quatre ans, s'endormir au coucher du soleil et se lever dès l'aube. Une autre raison le retenait chez lui : inflexible sur l'étiquette musulmane, qui séquestre les femmes et leur défend de sortir sans voile et de les regarder dans cet état, le pudique imâm déclarait que l'usage pour les hommes de porter des fracs, et pour les dames d'avoir la figure découverte et les épaules nues, était une indécence révoltante. On rapporte que, dans son trajet du Caucase à Pétersbourg, étant arrivé à Kharkov, il fut invité chez le gouverneur de cette ville. En y entrant, le spectacle des toilettes de bal alarma sa conscience timorée : il recula de quelques pas et se mit à prier. Comme quelqu'un lui demandait l'impression que cette fête avait produite sur lui, il fit une réponse où il sut donner à l'expression franche de ses scrupules religieux la tournure de la plus aimable galanterie : « Vous autres Russes, dit-il, vous n'irez pas en paradis, car vous en avez un sur la terre, plus beau que celui que Mahomet nous a promis dans le ciel. » Rendu à lui-même et vu de près dans l'intérieur de la vie privée, loin du théâtre des agitations et des combats où s'écoula sa périlleuse existence, et qui lui dictèrent tant de sévérités terribles, tel enfin que nous le montre M. Rounovskii (1), Schamyl a paru métamorphosé : c'est le lion dans un calme majestueux. Le chef dont le nom seul répandait l'effroi n'est plus qu'un simple et

(1) Dans son extrait du rapport du commissaire du gouvernement auprès de Schamyl. Cet opuscule, publié en russe dans le *Voiennyi Sbornik* (*Revue militaire*), a été traduit en français par M. F. Bonnet et inséré en feuilleton dans le *Journal* (français) *de Saint-Pétersbourg* (n[os] du 3-15 mars 1860). Un autre travail sur Schamyl par M. Zûssermann a paru dans la livraison de juillet 1860 du *Contemporain* (*Sovremennik*). Lu en traduction à Schamyl et à ses fils, il obtint leur approbation sans réserve pour la plus grande partie des faits dont il contient le récit. Nous aurions consulté volontiers les ouvrages de M. le général Milutine, de MM. Nevêrovski et Ogolnitchi sur la guerre du Caucase; mais nous n'avons pu encore les recevoir, et en disant cela nous n'étonnerons probablement aucune des personnes qui connaissent les difficultés et l'extrême lenteur des communications avec la Russie.

naïf enfant de la nature. Il s'est résigné avec cette force d'âme qu'il puise dans son intelligence supérieure, dans ses sentimens religieux, et avec cette facilité que le dogme du fatalisme prête aux Orientaux. Il est gai et souriant d'habitude, à moins que le réveil soudain de quelque souvenir ne vienne répandre un nuage de tristesse sur sa physionomie ordinairement sereine. Pour éviter ces douloureux retours, il a recours à la prière et à un redoublement de ferveur. Il a porté de cinq, qui est le chiffre canonique et obligatoire, jusqu'à neuf le nombre de ses *namaz* journaliers. Ame droite et honnête, cœur chaud et généreux, il gagne l'affection de tous ceux qui l'approchent, et lui-même se montre très sensible aux témoignages de sympathie qui lui sont adressés. Il s'était attaché si vivement à M. le colonel Bogouslavski, qui pendant deux mois avait été chargé de veiller sur lui, que, lorsque le colonel dut partir pour aller reprendre ses fonctions à Pétersbourg et céda sa place à son successeur, cette séparation fut aussi pénible à l'imâm que celle d'un frère, et le plongea pendant plusieurs jours dans un profond chagrin. Dans son intérieur, il est constamment doux et tranquille; jamais il ne gronde ou n'élève la voix; il fait si peu de bruit et cause si peu d'embarras que l'on n'y soupçonnerait pas même sa présence. Lorsqu'il éprouve quelque contrariété domestique, aucune parole de mécontentement ne sort de sa bouche, seulement une ride profonde qui sépare ses deux sourcils se contracte légèrement; mais au bout de quelques minutes sa figure reprend son aspect de calme habituel. Pour les siens, il est réservé et assez peu expansif; cependant il les aime tendrement. Un jour où il déplorait avec un profond chagrin et les paupières humides la perte des parens et des amis qu'il avait vus tomber à ses côtés, et l'ingratitude de tant de gens qu'il avait comblés de bienfaits : « Mon fils, ajouta-t-il, mon Gazy-Mahomet, que je préfère à tout dans ce monde, mon fils lui-même a abandonné son vieux père pour vouer son cœur tout entier à une femme. » Comme les montagnards du Caucase, il a une prédilection instinctive pour les petits enfans et leur témoigne avec effusion une bonté paternelle. Lorsqu'il va dans une famille russe, il les appelle à lui, les prend sur ses genoux, les caresse, leur distribue les friandises qu'on lui offre, comme le ferait un bon vieux grand-père, et, bientôt familiarisés avec sa longue barbe, son turban et ses armes effrayantes, ces petits êtres s'aventurent à jouer avec lui.

Combien de fois n'a-t-il pas été taxé de fanatisme par les écrivains qui ont eu à parler de lui à l'époque de la guerre! Cette épithète semblait l'accompagnement obligé de son nom. Un trait cité par son biographe prouve que, s'il a été un rigide et fervent apôtre du muridisme, comme chef politique il entendait et pratiquait largement la tolérance religieuse. Dans l'opinion de M. Rounovskii, c'est

plutôt un *starovère* (vieux croyant), expression qui dans la pensée de l'auteur répond à l'idée que suggère pour nous le mot de puritain. Un grand nombre de sectaires (*raskolniki*) russes s'étaient réfugiés dans les montagnes, et vivaient en colonies, auprès de Véden et dans le Daghestan, sous la protection de l'imâm. Ils avaient la permission de construire de nouvelles églises, de réparer les anciennes et de pratiquer les cérémonies de leur culte en toute liberté, sans être astreints envers Schamyl à aucune redevance ou à aucun acte de soumission. Les troupes russes étant arrivées auprès de Véden, Schamyl fit transporter les *raskolniki* plus loin, à Schoubouty, où il leur assura un asile.

Sa charité pour les pauvres va jusqu'à la prodigalité. Maintes fois il a fallu prémunir son inexpérience contre les stratagèmes d'une pauvreté simulée et les obsessions du vice qui tend la main. Son trésorier, le fidèle Khadjio, en parcourant la ville, répandait l'argent en charités à tort et à travers; souvent même ces largesses tombaient sur des drôles qui, après les avoir reçues, en faisaient sous ses yeux l'usage le moins édifiant et allaient les porter immédiatement au cabaret. Schamyl, étant allé faire une visite à l'archimandrite, recteur du séminaire de Kalouga, vit dans la bibliothèque de cet ecclésiastique un Évangile en langue arabe. S'étant fait prêter ce livre, il s'enferma chez lui et se mit à le lire avidement. « *Khop yaktchi* (bien! très bien!), dit-il, il y a là de très belles choses, mais beaucoup aussi que vous ne mettez pas en pratique. Il est écrit là dedans qu'il faut faire l'aumône de la main droite avec tant de discrétion que la gauche ne s'en doute point. Ce doit être très bien! » Et il donna ses ordres en conséquence à Khadjio. Sur le soir, le commissaire du gouvernement, étant sorti pour faire un tour de promenade, aperçut le muride sur le trottoir, en tête-à-tête avec un homme qui lui prodiguait les salamaleks en présentant la main. C'était un vieillard couvert d'un manteau gris de laine grossière, sentant l'oignon et l'eau-de-vie. Khadjio, debout devant lui, la main gauche soigneusement cachée derrière le dos, tenait à la main droite un porte-monnaie d'où il retirait un rouble avec ses dents. Il fallut l'intervention du nouvel arrivant pour faire retirer l'effronté mendiant, qui se hâta d'empocher la pièce de monnaie et s'éloigna en grommelant. « Veux-tu savoir où va ton argent maintenant? dit à Khadjio son interlocuteur. Eh bien! regarde! » Et il lui montrait le manteau gris disparaissant à l'entrée d'une maison dont la porte était surmontée de cette enseigne : *débit d'eau-de-vie*. « Donner ainsi de quoi aller au cabaret, n'est-ce pas comme si tu y allais toi-même? — En vérité tu as raison, s'écria le trésorier de Schamyl, stupéfait et frappé de la logique de ce raisonnement; sois tranquille, je lui raconterai sans faute ce que j'ai vu aujourd'hui. » Cette petite leçon aura-t-elle pro-

fité à l'imâm? C'est ce dont il est permis de douter; il a sur la charité sa théorie bien arrêtée, qui n'admet ni distinctions, ni restrictions, et qui ne se préoccupe nullement de l'indignité de celui qui reçoit l'aumône ou de l'emploi qu'il en fait. D'ailleurs, suivant son éternelle réponse et l'argument par lequel il tranche en dernière analyse toutes les discussions : « Rien de tout cela n'est écrit dans ses livres. »

Par un de ces contrastes qu'offre le caractère tout primitif de Schamyl, cette extrême naïveté s'allie à une instruction théologique et littéraire assez étendue. Il connaît très bien l'arabe, l'idiome sacré de l'islamisme. Sa langue maternelle, celle qu'il parle en famille, paraît être le dialecte de la province où il est né, l'Avarie: mais il se sert aussi facilement du tartare-koumoukh, qui est très répandu dans le nord du Caucase. Dans une visite qu'il fit le 3 (15) octobre 1859 à M. Kazem-Beg, professeur à l'école des langues orientales de Saint-Pétersbourg, il montra qu'il connaissait les bons ouvrages de la littérature arabe, et en examinant la bibliothèque du savant professeur, il raconta tristement que ce qu'il regrettait le plus dans son désastre était sa belle collection de manuscrits, pillée complétement par ses propres murides.

Nous ne craindrons pas de multiplier ces détails intimes. Ce n'est pas un homme seulement que nous ferons ainsi connaître, c'est le peuple même dont Schamyl est à la fois le chef et comme la personnification. Après avoir montré sous son vrai jour le caractère de l'imâm, on nous permettra donc de décrire de plus près encore sa physionomie. Quoiqu'il soit aujourd'hui plus que sexagénaire, il paraît encore robuste; très haut de taille, il a les épaules carrées, la ceinture mince. On avise tout de suite en lui un de ces types si caractéristiques du Caucase : tête ovale, traits réguliers, yeux gris, nez long, extrémités du corps fines, surtout les pieds. Sa démarche est posée et ne manque pas de dignité; elle est un peu alourdie par l'âge, les fatigues de la guerre et par les dix-neuf blessures qu'il a reçues, et dont la plus grave est le coup de baïonnette qui lui transperça la poitrine et entama le poumon (1). La méditation, les austérités et les agitations de son existence ont sillonné sa figure de rides profondes. Si on l'étudie dans l'excellente photographie due à un artiste habile de Tiflis, M. Moritz, lors du passage de Schamyl dans cette ville, et qui est entre nos mains, il est impossible de ne pas être frappé de l'air calme et austère dont elle est empreinte, sans exclure cependant une nuance de bonté. L'œil caché sous d'épais sourcils annonce l'alliance de la résolution et de l'audace; levé vers

(1) Pas une de ces dix-neuf blessure ne provient d'une arme à feu. Ce sont des coups de baïonnette, de sabre ou de toute autre arme blanche, et le meilleur certificat de la bravoure de celui qui les a reçus face à face avec l'ennemi, et en le serrant de près.

le ciel, il semble appeler et attendre l'inspiration. Le caractère de cette physionomie est, si je puis m'exprimer ainsi, tout spiritualiste; on croirait voir un de ces ascètes chrétiens transfigurés par la prière et la contemplation, ou, si l'on aime mieux, un de nos anciens chevaliers de la milice du Temple au beau temps de cet ordre; le vêtement blanc de l'imâm prête encore à l'illusion. Ce caractère ressort encore mieux, par son contraste, avec celui de la figure de Mohammed-Amyn, l'agent de Schamyl dans le Caucase occidental : type montagnard magnifiquement accentué, au profil d'aigle, mais où le bas de la figure lourd et massif trahit des penchans bas et vulgaires, et a quelque chose de bestial.

M. Rounovskii a soulevé un coin du voile qui cachait l'intérieur du harem de l'imâm, et nous allons l'y suivre en profitant d'une indiscrétion qui nous permet de compléter les détails que l'on doit à Mme Anna Drancey dans le récit de sa captivité à Véden, et à l'auteur d'une intéressante relation écrite en russe, M. Verderevski (1). Il a eu huit femmes, dont voici les noms dans l'ordre suivant lequel il les a épousées : Khoria de Himry; Fathime, fille d'Abdoul-Aziz, chirurgien d'Ountsoukoul, et mère des cinq premiers enfans de Schamyl; Djavgarad; Schouanat, de Mozdok; Zaghidat ou Zeïdat, de Kazy-Koumoukh, fille du mollah Djemâl-Eddin; une autre Fathime de Himry, déjà vieille quand il la prit; Aminat, de la tribu kiste, et Zaïnab, la Tchetchense. Avec la première de ses femmes, Khoria, Schamyl vécut trois jours; avec la dernière, Zaïnab, trois heures. Il épousa la vieille Fathime parce qu'il la savait bonne ménagère et capable de mettre de l'ordre dans sa maison, livrée à l'inexpérience et à l'incurie de ses jeunes femmes. Au bout de quelques années, et il y a déjà longtemps, il perdit la première Fathime, celle qu'il a le plus tendrement aimée. Dans une circonstance où il avait les Russes sur les bras, il apprit que Fathime, qui était alors dans la Tchetchenia, à l'aoûl Alistandji, était gravement malade; aussitôt il partit pour se rendre auprès d'elle, quittant tout et laissant le commandement de ses troupes à un de ses naïbs, le Tchetchense Eldor. La fille de Djemâl-Eddin, Zeïdat, qui est la plus âgée, tient aujourd'hui le premier rang. Par son caractère difficile et acariâtre, c'est une véritable peste domestique, insupportable à tous ceux qui l'approchent. Schamyl la souffre, quoique vieille et maussade, comme un mal nécessaire, par une ancienne habitude qui date de dix-sept à dix-huit ans, et parce qu'elle est la source de la prospérité de sa maison. Elle a d'ailleurs pour père un homme auquel il a voué un respect sans bornes, et qui jouit du plus grand crédit dans la montagne. Schouanat est Arménienne et chrétienne de naissance; elle

(1) Voyez cette relation dans la *Revue* du 1er mai 1856.

fut enlevée à sa famille à Mozdok, lors de la prise de cette ville par Schamyl en 1838. En entrant dans le harem, elle est devenue musulmane, de gré ou de force, c'est ce qu'elle n'a jamais avoué, un vrai croyant ne pouvant épouser une infidèle. Elle est d'un caractère doux et inoffensif, bonne personne, sans autre prétention que de complaire au maître, bien différente d'Aminat, la plus jeune, encore jolie et sémillante, véritable enfant gâtée par le sentiment qu'elle a de sa beauté. Ses malices et ses désobéissances réitérées envers l'épouse en titre, Zeïdat, ont forcé Schamyl à la répudier. S'il fallait s'en rapporter à cette mauvaise langue de Khadjio, le vieil imâm au fond du cœur serait enchanté que quelqu'un eût la bonne idée de convertir Zeïdat au christianisme, et lui fournît un prétexte légitime de s'en débarrasser en la renvoyant au Caucase et de rappeler la pétulante Aminat, contre laquelle il témoigne en apparence tant d'irritation.

Il a eu de Fathime, la fille d'Abdoul-Aziz, cinq enfans; l'aîné était Djemâl-Eddin, qu'il donna en otage aux Russes à l'âge de neuf ans, et qui reçut à Pétersbourg une excellente éducation. Rendu à son père en 1854, comme appoint de la rançon des princesses géorgiennes Tchatchavadzé et Orbélian, enlevées au château de Tsinondal, dans la Kakhétie, ensuite marié à la fille du naïb Talkhik, Djemâl-Eddin est mort il y a deux ans. Du sein d'une société chrétienne et polie transporté dans les âpres rochers du Caucase, étranger désormais aux habitudes d'une vie simple et grossière, il contracta la maladie de langueur à laquelle il a succombé. Son frère Gazy-Mahomet, âgé aujourd'hui de vingt-huit ans, le favori de son père et son compagnon d'armes, partagea son sort à la prise de Gounib. L'époux de la belle Kerima est loin, sous le rapport physique, d'être en harmonie avec la *rose du Caucase*. Son visage est criblé de marques de petite vérole; ses yeux gris, qui brillent sous la fourrure de son bonnet noir, n'ont rien d'attrayant, ils expriment plutôt la ruse que l'intelligence. Il est, comme son père, de haute taille, bien découplé, et le type du cavalier parfait. — Mohammed-Scheffi, le troisième fils, est âgé de vingt et un ans; il est aussi marié. — Ses deux sœurs, Napizat et Fathime, sont plus jeunes que lui, l'une d'un an, l'autre de trois. — Le dernier enfant de Schamyl, la petite Zeïdat, qu'il a eue de Schouanat, vint au monde en 1854, lors du séjour des princesses géorgiennes à Véden.

Au commencement de l'année 1860, la famille de l'imâm était encore dans le Caucase, à Temir-Khan-Schoura, et Gazy-Mahomet avait été envoyé pour la faire revenir. A cette époque, l'absence de nouvelles de la mission dont il avait chargé son fils tenait l'imâm dans une impatiente anxiété et une vive inquiétude. Il craignait quelque obstacle à la réunion d'une famille composée d'élémens si

hétérogènes : Schouanat pouvait être tentée de revenir au christianisme, et dès lors elle était perdue pour lui. Il était encore dominé par l'impression pénible que lui avait laissée la scène qui s'était passée au camp russe lorsque les prisonniers y furent amenés de Gounib. Kerima, sa belle-fille, étant allée prendre congé de son père Daniel-Bek, celui-ci fit dire qu'il retenait la jeune princesse, et qu'il ne voulait plus la rendre. A cette nouvelle, Schamyl entra en fureur et proféra des menaces de mort contre Daniel-Bek. Celui-ci, de son côté, jurait que, malgré son respect pour l'imâm, son chef, il poignarderait sa fille de sa propre main plutôt que de la laisser à Gazy-Mahomet. Le colonel Trampovskii, chef de la chancellerie de campagne du commandant en chef, eut toutes les peines du monde à calmer l'un et l'autre; enfin sa conciliante intervention mit fin à cette altercation de famille, et le fils de Schamyl conserva sa femme. L'imâm a réuni maintenant tous les siens auprès de lui, et il mène avec eux une existence tranquille et très retirée.

Un jour, le commissaire du gouvernement lui ayant apporté les trois premiers mois d'avance de sa pension, Schamyl s'assit sur le tapis pour écrire le reçu et signa : « Schamyl, serviteur de Dieu. » sans autre qualification. « Quel imâm suis-je maintenant? ajouta-t-il en courbant la tête; je ne puis plus être utile en rien à ceux dont le choix m'avait décerné ce titre. Quel imâm suis-je? » Dans une autre circonstance, il disait : « Il ne me reste plus maintenant qu'à prier pour l'empereur et la prompte pacification du Caucase. » Touchantes et mélancoliques paroles, aveu d'une âme résignée avec fermeté, révélation d'un esprit net et sensé et qui a l'intuition de l'avenir! Avec sa profonde et lucide perspicacité, Schamyl a compris que tout rôle politique est fini non-seulement pour lui, mais encore pour toute ambition qui aurait la prétention de le remplacer et de continuer sa mission. Si, comme doctrine religieuse, le muridisme compte encore des adhérens au Caucase, s'il inspire à des âmes inflexibles ou passionnées un amour indomptable de l'indépendance et une haine inextinguible du nom chrétien, — comme dogme agressif et militant, il a cessé de régner. Il a fallu des hommes profondément convaincus de la sainteté de leur apostolat, capables de tout sacrifier et de tout braver, doués du talent de commander, de se faire craindre à la fois et aimer, apparaissant avec la double auréole du pontife vénéré et du guerrier victorieux, pour grouper autour d'eux une poignée de pâtres pauvres et grossiers et les retremper dans cet unanime élan qui les a poussés à de si grandes choses. Or les hommes de la valeur de Gazy-Mollah, cet intrépide et habile partisan, ou de Schamyl, génie militaire et politique, ne se produisent que rarement, et pour que leur activité puisse se déployer et réussir, il faut le concours favorable des circonstances et l'aide de

la fortune. Ces circonstances ont cessé d'exister. L'état des esprits tend chaque jour à changer au Caucase, et l'aigle à deux têtes a saisi dans ses serres la proie qu'elle ne laissera plus échapper. Le cœur des montagnards tressaille encore sans doute au souvenir d'un chef dont ils étaient fiers; les populations n'ont encore peut-être rien perdu de ces sentimens de respect et d'amour qu'elles firent éclater, lorsque, sur la route de Gounib à Temir-Khan-Schoura, elles se précipitaient à la rencontre de Schamyl prisonnier, — les femmes poussant des clameurs et pleurant leur imâm, les hommes empressés de baiser le pan de ses vêtemens. Comment ce souvenir subsisterait-il longtemps, vivace et actif, chez une jeunesse qui a tous les instincts que fait éclore le printemps de la vie? Le devoir dicté par une bouche impérieuse et sacrée, l'émulation militaire, l'enthousiasme de la liberté, habilement développés et entretenus, pliaient cette jeunesse à un ascétisme exagéré et la rendaient docile à de dures prescriptions; fumer, danser, jeter un regard même furtif sur une femme, étaient des péchés graves aux yeux de l'apôtre. Tout en convenant que c'est par cette austère et mâle discipline que Schamyl l'avait élevée jusqu'à l'héroïsme, elle ne pouvait s'empêcher de regimber intérieurement contre le frein mis aux séductions de l'âge, aux penchans les plus doux du cœur. Des compagnons enjoués, esprits fins et sceptiques, comme le trésorier Khadjio, quelle que soit leur bravoure personnelle, ne sont point taillés pour devenir de puissans agitateurs, des chefs entraînans et obéis.

Ce n'est pas tout: une partie des populations du Daghestan est livrée à l'industrie. Ruinées par la guerre ou troublées dans l'exercice de leur pacifique activité, elles se taisaient sous un joug de fer; elles s'arrangeront d'un autre régime, favorable à leurs intérêts matériels, avec cette facilité égoïste que le culte de ces intérêts suscite et entretient. Au Caucase, comme partout ailleurs, le montagnard est âpre au gain. L'appât de l'or, distribué sous forme de pensions ou de gratifications, l'attrait des distinctions honorifiques, la perspective d'une carrière ouverte et d'un avancement dans les rangs de l'armée russe ou dans le service civil, sont des séductions d'un effet non moins puissant. Habilement employées et répandues avec profusion, elles ont déjà déterminé plus d'une abjuration. Schamyl lui-même a préparé à son insu ce travail d'asservissement en détruisant les chefs et les clans indépendans ou opposés à ses volontés, et la Russie, triomphant par la chute d'un seul homme, n'a plus maintenant qu'à se substituer à lui.

Avant 1845, les expéditions ne consistaient qu'en de grandes razzias, dirigées sans un plan d'ensemble, contre une tribu ou un aoûl rebelle; elles se bornaient à l'invasion d'un point déterminé; mais

ce point, sur lequel le détachement en campagne était parvenu à grand'peine à s'établir, isolé de toute communication et de tout secours, ne tardait pas à être abandonné, et le résultat obtenu se bornait à une gloire stérile et coûteuse. Le prince Vorontzof, à partir de 1845, donna à cette guerre de montagnes une direction savamment conçue, et qui a été suivie par son successeur avec une habileté justifiée par le succès. Vorontzof inaugura la colonisation des lieux occupés par les troupes, la création des lignes stratégiques dont le réseau enveloppe maintenant presque tout l'isthme caucasien. Des percées ont été pratiquées dans ces forêts séculaires sur une largeur de deux portées de canon, des ponts jetés sur les principales rivières; des routes d'un parcours facile aux convois militaires, à l'artillerie, aux mouvemens des troupes, s'ouvrent dans toutes les directions. Ces travaux de défense, la présence d'une armée nombreuse et aguerrie, la vigilance infatigable des Cosaques et de la police militaire, sont comme une menace permanente suspendue sur la tête des montagnards, un avertissement que toute tentative d'insurrection serait promptement étouffée. Dans peu, ils seront partout sous la main de leurs dominateurs. Sans doute, malgré ce luxe de précautions, quelques étincelles s'échapperont des entrailles encore incandescentes de ce volcan violemment comprimé. Le muridisme relèvera encore la tête quelquefois tant que la vieille et énergique génération des fidèles croyans ne sera pas descendue au tombeau. Le mouvement qui a éclaté naguère dans la partie nord de la Grande-Tchetchenia met ce fait hors de doute. Néanmoins un soulèvement général est désormais impossible, et le Caucase peut être considéré comme acquis à la Russie.

Dans le cours du long et pénible enfantement qui a produit un tel résultat, on a entendu souvent demander dans quel dessein une puissance dont le territoire est déjà si vaste s'acharnait ainsi à la conquête de quelques lieues de rochers stériles et contre de misérables populations. Cette question suppose, ou de singulières préoccupations, ou une absence complète de vues sur l'état de l'Orient tel que l'ont fait les événemens accomplis depuis un siècle, et qu'ont provoqués l'invasion et la domination européennes. Partagée entre la Russie et l'Angleterre, la majeure partie de l'Asie est entrée dans la sphère de leurs intérêts actifs et réels, et la solidarité entre la métropole et son empire colonial est devenue si étroite et si complexe, que ces intérêts ne sauraient être en souffrance ou prospères de part ou d'autre sans qu'une commotion réciproque et profonde ne se produise à l'instant. Le contre-coup qu'a ressenti l'Angleterre de l'insurrection de l'Inde et ses efforts énergiques pour la combattre en sont la plus évidente démonstration. C'est en ce sens que l'on

peut dire avec vérité aujourd'hui que toute question d'Orient est une question européenne.

Et d'ailleurs est-ce un médiocre accroissement de forces pour la Russie que d'être allégée du fardeau d'une guerre comme celle du Caucase, des préoccupations et des dépenses que cette guerre entraînait, et de pouvoir tourner ailleurs sans obstacle une partie de l'armée considérable qu'elle y entretient ? Placé entre sa frontière méridionale et ses vastes provinces formées des anciens royaumes de Géorgie et d'Arménie, le Caucase, devenu une position intérieure, s'élevait comme un mur de séparation infranchissable, comme un obstacle à des communications journalières. Cette position ne pouvait rester à découvert et hostile sans compromettre la sécurité de l'un des points les plus importans de l'empire. La Russie a donc été conduite à cette conquête par les mêmes motifs qui ont porté la France dans l'Algérie jusqu'aux limites de la Kabylie, l'Angleterre dans l'Inde jusqu'au Népâl et au Pendjab. Au lieu d'admettre avec des adversaires de parti-pris une ambition démesurée et sans raison, ou avec de plats et niais apologistes des vues sentimentales et philanthropiques, on doit reconnaître que chaque état est subordonné à une loi d'expansion et de développement externe que lui imposent et sa situation géographique ou politique, et les besoins de son commerce ou de sa défense, ou bien encore des instincts de race. Si l'on veut chercher dans l'histoire la raison des progrès territoriaux de la Russie, on trouvera qu'elle a obéi à cette même loi dans le Caucase, comme l'Angleterre, la France et tous les grands états l'ont fait ailleurs. La libre navigation de la Mer-Caspienne, le maintien de la ligne du Volga, cette grande et magnifique voie fluviale qui relie Saint-Pétersbourg et la Baltique avec l'Asie, sollicitaient, comme un complément nécessaire, la possession du flanc gauche du Caucase, véritable tête de pont qui rattache le continent asiatique à la Russie d'Europe. On conçoit ainsi comment le tsar Ivan Vasiliévitch, après avoir détruit les royaumes de Kasan et d'Astrakan, et avoir vu l'autorité de son nom s'étendre jusque dans les profondeurs de la Sibérie, fut appelé à tourner ses armes vers le Caucase oriental, et comment ses successeurs ont constamment suivi la même direction. Après trois siècles d'efforts, la pensée d'Ivan a eu sa réalisation, et il nous a été donné d'en être les témoins. Lors même que le Caucase conquis ne serait point un beau fleuron ajouté au diadème des tsars, il serait, comme prix et couronnement d'une politique éternelle dans sa persévérance, un grave enseignement pour l'Europe, et l'un des plus remarquables événemens contemporains.

Éd. Dulaurier.

ÉCONOMISTES

CONTEMPORAINS

LÉON FAUCHER.

Œuvres de Léon Faucher. — Études sur l'Angleterre. — Mélanges d'Économie politique et de Finances, 4 vol. in-18; Guillaumin.

Les hommes dont j'ai entrepris, dans cette série d'études, de résumer les titres et de classer les travaux ont été élevés à une rude école. Pendant de longues années, ils ont lutté sans la certitude, sans l'espoir du succès. Peu nombreux, ils étaient constamment aux prises avec une légion compacte qui, appuyée sur des intérêts ombrageux et mêlant à propos l'action à l'inertie, dominait l'opinion, les corps constitués et le gouvernement lui-même. Cet isolement n'a ni ébranlé, ni découragé les défenseurs de la doctrine économique; ils aimaient leur cause et se croyaient assez payés de leurs efforts, pourvu qu'ils y fussent fidèles. La défaite ne les humiliait pas plus que la victoire ne devait les enorgueillir. A une conviction profonde s'unissait chez eux le respect dû aux arrêts des majorités. Ils comprenaient que l'objet de leur poursuite est de ceux qu'on atteint lentement, quand on doit les atteindre, que les matières dont ils s'occupaient, délicates de leur nature et tenant beaucoup de susceptibilités en éveil, rencontreraient, dans des préventions enracinées, dans les habitudes prises, un obstacle que le temps seul et l'expérience pourraient vaincre. C'est sur l'expérience et le temps qu'ils comptaient: ils voulaient persuader et non s'imposer. De là cette constance qui ne s'est point démentie et ce soin de rappeler sans relâche des prin-

cipes trop méconnus. Ils espéraient qu'à la longue et à la lumière des faits, des notions plus saines se répandraient dans les esprits, et qu'arrivées à leur pleine maturité, les réformes trouveraient dans l'acquiescement général la sanction qui les justifie et les consacre.

Ce sentiment, personne ne l'a eu avec plus d'évidence que l'économiste dont je m'occupe. Léon Faucher était un de ces esprits droits, résolus, tout d'une pièce, pour employer une expression familière, qui placent au-dessus des chances heureuses ou malheureuses qu'elles peuvent courir leurs convictions laborieusement formées; il vérifiait les siennes par une étude constante et y tenait en raison de ce qu'elles lui avaient coûté. Par l'ardeur qu'il mettait à les défendre, on peut juger de quel prix le triomphe eût été pour lui : ce triomphe, il ne l'attendait que de la discussion et ne s'y épargnait pas. Quelque part que l'on rompît une lance en faveur de ses doctrines, dans la presse, dans les réunions spéciales, dans les chambres, on était sûr de le voir accourir. Il appartenait à cette phalange d'hommes éprouvés qu'avaient formée vingt-cinq années de libre débat, et dont il est plus aisé de médire que d'effacer le souvenir. Son goût était vif pour ces joutes publiques où les grandes questions de l'état passaient comme dans un creuset, et qui, empruntant leur autorité aux institutions, élevaient à la fois les talens et les caractères. On pourra voir, dans le cours de cette étude, en combien d'occasions et avec quel esprit de suite il se mêla aux affaires et à la politique du temps, choisissant de préférence les sujets qui lui étaient familiers, les finances, l'administration, les problèmes du travail manuel, et y apportant une fermeté de vues et une variété de connaissances auxquelles ses adversaires les plus décidés étaient obligés de rendre justice. Peut-être lui manquait-il un peu de défiance de lui-même et l'habitude de ces formes conciliantes qui, sans faire déroger la vérité, en assurent mieux l'empire; mais il avait en revanche et à un haut degré deux qualités rares en tout temps et qui s'effacent de plus en plus de la vie publique, le courage et la sincérité.

I.

C'est à Limoges, le 8 septembre 1803, que naquit Léon Faucher, et sa triste et laborieuse enfance commença par le spectacle d'un ménage désuni. Son père, qui était dans le commerce, changea plus d'une fois de résidence, et au milieu de chances diverses passa de Limoges à Toulouse et à Bordeaux, pour revenir à Toulouse vers le milieu de 1815. Là, des scènes pénibles, sur lesquelles il convient de jeter l'oubli, ne tardèrent pas à rendre la vie commune intolérable,

et une séparation volontaire eut lieu. Quoique bien jeune, Léon Faucher avait pu juger de quel côté étaient les torts; il prit résolûment le parti de sa mère, laissée dans le dénûment et l'abandon. Point de ressources, point d'autres moyens d'existence que quelques travaux d'aiguille poursuivis dans de longues veillées. L'enfant comprit qu'en sa qualité d'aîné les devoirs de chef de famille retombaient en partie sur lui; il avait quatorze ans quand il accepta cette charge pour la remplir du mieux qu'il put. Tout était précoce chez lui, l'intelligence, la raison et une sorte d'austérité qui de sa physionomie passait dans ses actes. Déjà aussi il était animé de cette passion du travail qui ne devait l'abandonner à aucune époque de sa vie. Comment venir au secours de cette mère qui s'épuisait, pour elle et pour les siens, en efforts presque désespérés? A son âge, les moyens de se suffire étaient bien bornés; Léon Faucher en trouva pourtant. Les cours gratuits du collége employaient une partie de son temps; il disposa du reste et prit sur ses nuits ce que ses jours lui refusaient. Il dessinait avec quelque facilité; dans ses heures libres, il traça des festons pour les brodeuses et parvint à gagner ainsi jusqu'à 3 francs par jour. Voilà par quel apprentissage il dut passer. La destinée ne lui souriait guère; il ne connut de l'enfance ni les joies, ni les caresses; son adolescence allait être un duel opiniâtre contre le besoin. Dans de telles épreuves, les caractères montrent jusqu'où va leur ressort : ou ils fléchissent, ou ils se trempent fortement. Léon Faucher s'en tira à son honneur; l'impression de ses premières années fut aussi saine que profonde : il y puisa en grande partie le sens moral, la dignité personnelle, l'application soutenue et la vigueur de volonté qui devaient l'élever par degrés de la condition la plus modeste aux positions les plus honorées et les plus enviées.

Malgré ces troubles domestiques et ces déplacemens répétés, l'éducation du jeune Faucher avait suivi son cours, et non sans succès. Le légitime orgueil de bien faire l'animait plus que les remontrances et les conseils; il sentait d'ailleurs que dans la pénurie commune c'était de là que viendrait le salut. Il prit au collége de Toulouse, et dès le début, un rang qu'il sut maintenir durant toute la période scolaire; un seul travers s'y mêla, travers singulier pour le futur économiste : à onze ans, il avait la passion des vers. Son père lui rendit au moins le service de l'en guérir en brûlant ses premiers essais. Les humanités furent si solides et si brillantes qu'élève de seconde, Faucher fut admis dans une institution comme répétiteur, et le peu qu'il y gagnait devint une précieuse ressource pour la famille. Ses frères grandissaient; il fallut être leur directeur et leur soutien, achever leur éducation, leur ouvrir des carrières : embarras successifs auxquels s'ajoutaient les siens propres, et qui souvent le prenaient au dépourvu. C'étaient autant de défis que le sort lui

jetait; il n'en laissa tomber aucun, et fit face à tout à force de courage.

La province avait jusque-là suffi à son ambition; il s'y était fait un nom par ses succès de collége, et ses professeurs s'accordaient à dire qu'un talent comme le sien serait mieux à sa place sur un théâtre plus élevé. On lui désignait Paris comme point de perspective. Il céda bientôt à ces conseils, peut-être aussi au sentiment de sa force; cette foi qu'on avait en lui, il la partageait. En 1824, il quitta Toulouse; il avait alors vingt et un ans. C'était beaucoup oser que de se jeter dans le tourbillon parisien sans appui, sans protecteur, et avec une très petite épargne. Il donna d'abord quelques leçons, s'instruisit en instruisant les autres, se mit en rapport avec les hommes distingués du temps. Des éducations particulières lui ouvrirent des maisons où il put se faire connaître et où on sut l'apprécier. Il ne parlait jamais sans émotion de cette période de sa vie où, au prix d'un travail sans trève, il assurait le pain de sa mère en se trouvant lui-même transporté au sein d'une aisance à laquelle il n'était point accoutumé. Ce qu'il y avait d'assujettissant dans ses fonctions était tempéré par la dignité et la bonne grâce des procédés. En même temps il se recueillait et cherchait sa voie. Il y avait alors dans l'opinion quelque chose de sain et de vigoureux dont la génération nouvelle pouvait utilement s'inspirer. La France, volontiers changeante, était emportée du côté des idées libérales, et ne craignait pas de les défendre au prix de son repos. Derrière quelques noms illustres ou célèbres se rangeait le gros de la nation avec un sentiment de déférence et un esprit de discipline dont la tradition est désormais perdue. On avait un drapeau et des chefs; les rôles se distribuaient selon les aptitudes : aux uns l'action, aux autres la parole et la plume. Faucher se rangea parmi ces derniers; ses relations, ses études prirent cette direction, et comme il n'était pas de ceux qui s'engagent à demi, jusqu'à son dernier jour il y resta fidèle. Il n'ignorait pas que l'exercice de la liberté a ses périls, mais il savait aussi que sans elle il n'y a pour un peuple ni grandeur ni sécurité durables, que l'ordre où elle fait défaut est le pire des désordres, et qu'une décomposition lente atteint tôt ou tard les communautés qu'elle n'anime pas.

Dès qu'une occasion se présenta de faire publiquement ses preuves, Léon Faucher la saisit. L'académie de Lyon avait en 1827 mis au concours la cause des Grecs, qui luttaient héroïquement pour leur indépendance. Il envoya un mémoire et remporta le prix. D'autres travaux classiques suivirent cet heureux début. Quoique enchaîné par des éducations privées, il trouva le temps de traduire en grec une partie du *Télémaque* et de commencer une traduction d'Aristote. L'œuvre était avancée quand la révolution de 1830 condamna ces

et une séparation volontaire eut lieu. Quoique bien jeune, Léon Faucher avait pu juger de quel côté étaient les torts; il prit résolûment le parti de sa mère, laissée dans le dénûment et l'abandon. Point de ressources, point d'autres moyens d'existence que quelques travaux d'aiguille poursuivis dans de longues veillées. L'enfant comprit qu'en sa qualité d'aîné les devoirs de chef de famille retombaient en partie sur lui; il avait quatorze ans quand il accepta cette charge pour la remplir du mieux qu'il put. Tout était précoce chez lui, l'intelligence, la raison et une sorte d'austérité qui de sa physionomie passait dans ses actes. Déjà aussi il était animé de cette passion du travail qui ne devait l'abandonner à aucune époque de sa vie. Comment venir au secours de cette mère qui s'épuisait, pour elle et pour les siens, en efforts presque désespérés? A son âge, les moyens de se suffire étaient bien bornés; Léon Faucher en trouva pourtant. Les cours gratuits du collége employaient une partie de son temps; il disposa du reste et prit sur ses nuits ce que ses jours lui refusaient. Il dessinait avec quelque facilité; dans ses heures libres, il traça des festons pour les brodeuses et parvint à gagner ainsi jusqu'à 3 francs par jour. Voilà par quel apprentissage il dut passer. La destinée ne lui souriait guère; il ne connut de l'enfance ni les joies, ni les caresses; son adolescence allait être un duel opiniâtre contre le besoin. Dans de telles épreuves, les caractères montrent jusqu'où va leur ressort : ou ils fléchissent, ou ils se trempent fortement. Léon Faucher s'en tira à son honneur; l'impression de ses premières années fut aussi saine que profonde : il y puisa en grande partie le sens moral, la dignité personnelle, l'application soutenue et la vigueur de volonté qui devaient l'élever par degrés de la condition la plus modeste aux positions les plus honorées et les plus enviées.

Malgré ces troubles domestiques et ces déplacemens répétés, l'éducation du jeune Faucher avait suivi son cours, et non sans succès. Le légitime orgueil de bien faire l'animait plus que les remontrances et les conseils; il sentait d'ailleurs que dans la pénurie commune c'était de là que viendrait le salut. Il prit au collége de Toulouse, et dès le début, un rang qu'il sut maintenir durant toute la période scolaire; un seul travers s'y mêla, travers singulier pour le futur économiste : à onze ans, il avait la passion des vers. Son père lui rendit au moins le service de l'en guérir en brûlant ses premiers essais. Les humanités furent si solides et si brillantes qu'élève de seconde, Faucher fut admis dans une institution comme répétiteur, et le peu qu'il y gagnait devint une précieuse ressource pour la famille. Ses frères grandissaient; il fallut être leur directeur et leur soutien, achever leur éducation, leur ouvrir des carrières : embarras successifs auxquels s'ajoutaient les siens propres, et qui souvent le prenaient au dépourvu. C'étaient autant de défis que le sort lui

jetait; il n'en laissa tomber aucun, et fit face à tout à force de courage.

La province avait jusque-là suffi à son ambition; il s'y était fait un nom par ses succès de collége, et ses professeurs s'accordaient à dire qu'un talent comme le sien serait mieux à sa place sur un théâtre plus élevé. On lui désignait Paris comme point de perspective. Il céda bientôt à ces conseils, peut-être aussi au sentiment de sa force; cette foi qu'on avait en lui, il la partageait. En 1824, il quitta Toulouse; il avait alors vingt et un ans. C'était beaucoup oser que de se jeter dans le tourbillon parisien sans appui, sans protecteur, et avec une très petite épargne. Il donna d'abord quelques leçons, s'instruisit en instruisant les autres, se mit en rapport avec les hommes distingués du temps. Des éducations particulières lui ouvrirent des maisons où il put se faire connaître et où on sut l'apprécier. Il ne parlait jamais sans émotion de cette période de sa vie où, au prix d'un travail sans trève, il assurait le pain de sa mère en se trouvant lui-même transporté au sein d'une aisance à laquelle il n'était point accoutumé. Ce qu'il y avait d'assujettissant dans ses fonctions était tempéré par la dignité et la bonne grâce des procédés. En même temps il se recueillait et cherchait sa voie. Il y avait alors dans l'opinion quelque chose de sain et de vigoureux dont la génération nouvelle pouvait utilement s'inspirer. La France, volontiers changeante, était emportée du côté des idées libérales, et ne craignait pas de les défendre au prix de son repos. Derrière quelques noms illustres ou célèbres se rangeait le gros de la nation avec un sentiment de déférence et un esprit de discipline dont la tradition est désormais perdue. On avait un drapeau et des chefs; les rôles se distribuaient selon les aptitudes : aux uns l'action, aux autres la parole et la plume. Faucher se rangea parmi ces derniers; ses relations, ses études prirent cette direction, et comme il n'était pas de ceux qui s'engagent à demi, jusqu'à son dernier jour il y resta fidèle. Il n'ignorait pas que l'exercice de la liberté a ses périls, mais il savait aussi que sans elle il n'y a pour un peuple ni grandeur ni sécurité durables, que l'ordre où elle fait défaut est le pire des désordres, et qu'une décomposition lente atteint tôt ou tard les communautés qu'elle n'anime pas.

Dès qu'une occasion se présenta de faire publiquement ses preuves, Léon Faucher la saisit. L'académie de Lyon avait en 1827 mis au concours la cause des Grecs, qui luttaient héroïquement pour leur indépendance. Il envoya un mémoire et remporta le prix. D'autres travaux classiques suivirent cet heureux début. Quoique enchaîné par des éducations privées, il trouva le temps de traduire en grec une partie du *Télémaque* et de commencer une traduction d'Aristote. L'œuvre était avancée quand la révolution de 1830 condamna ces

projets à un ajournement indéfini. Par l'avénement d'un nouveau régime, la presse politique allait être privée de ses meilleurs soutiens; les uns entraient dans le gouvernement, les autres, désarmant après la victoire, ne se sentaient pas le goût de combattre ce qu'ils avaient contribué à fonder. Il fallait combler ces vides; c'était un coup de fortune pour les aspirans, qui abondent en pareil cas. Des ouvertures furent faites à Léon Faucher : il entra dans le journal *le Temps,* et y eut bientôt marqué sa place. Ses premiers travaux embrassèrent une grande variété de sujets, l'histoire, les beaux-arts, la philosophie; il y montra un jugement exercé, une érudition choisie, unis à un style ferme, précis et sobre. Quelques excursions dans le domaine de la politique ne furent pas moins goûtées; il avait le ton, la mesure, la promptitude de coup d'œil qui conviennent. La vocation l'emporta de ce côté; pendant douze ans, il resta attaché à divers journaux, soit comme rédacteur principal, soit comme rédacteur en chef : fonctions enviées et à un certain degré dignes d'envie, surtout à l'époque où elles échurent à Faucher, mais en même temps bien délicates pour un caractère comme le sien. Il était et voulait rester l'homme de son journal, responsable devant l'opinion, répugnant à s'infliger ces démentis qui sont la monnaie courante de la polémique quotidienne. Si de tels scrupules honorent un homme, ils lui sont en même temps un embarras. Aussi le publiciste eut-il souvent à se défendre contre ses amis et à soutenir ces luttes intestines où l'indépendance d'un organe politique est aux prises avec les influences et les intérêts qui en sont l'appui.

Dans le cours d'une de ces épreuves, il eut une inspiration malheureuse, trop liée au récit de sa vie pour qu'il soit possible de l'en séparer. On y verra ce que c'est qu'une spéculation de presse, même pour un talent aussi avéré que le sien. Il répugnait à Faucher d'être au service et à la merci d'autrui : d'un côté, il ne se sentait pas assez libre; de l'autre, il ne lui était pas indifférent de faire de sa plume l'instrument de sa propre fortune. Ce calcul le conduisit à fonder une feuille qui fût bien à lui. Ses prétentions ne pouvaient, avec les moyens dont il disposait, s'élever bien haut; il se contenta d'une périodicité hebdomadaire, dans l'espoir qu'un prix très réduit et un enseignement approprié lui vaudraient la clientèle des classes moyennes. Pour les premiers fonds, il fit un appel à ses amis de Paris et de Toulouse, et malgré l'insuffisance de ces ressources il passa outre : c'était pour lui, comme il le disait dans l'exaltation d'une vanité un peu naïve (1), ce qu'avait été pour César la conquête du Pont; il s'agissait de vaincre à première vue. L'événement

(1) Correspondance avec M. Beaufer de Toulouse, dont l'affection dévouée ne se dément pas.

prouva bientôt que des abonnés ne se gagnent pas aussi facilement que des provinces, et que contre leurs résistances passives une campagne ne suffirait pas. De toutes les entreprises, aucune n'est exposée à autant de mécomptes que la création d'un journal; plus d'un empire a coûté moins de temps et moins d'efforts. Que de bourses se refusent à une dépense purement facultative! Pour combien c'est un caprice qui ne va pas au-delà d'un essai très limité! A un mérite soutenu, il faut joindre la variété de plumes et surtout la vertu de la durée. Faucher n'avait pour son œuvre que le premier de ces élémens: il portait seul ou presque seul le poids de la rédaction, et il ne pouvait pas attendre. Sa combinaison le condamnait, sous peine d'échouer, à un succès immédiat. Il échoua après six mois de lutte et de sacrifices: une liquidation eut lieu, et aux désappointemens d'auteur il ajouta de son plein gré des blessures d'argent. Par une délicatesse rare, il ne voulut pas que ses amis portassent la peine de son illusion, et s'infligea le devoir de rembourser sur le produit de son travail le montant des actions qui avaient été souscrites. Cette libération ne s'acheva qu'à la longue, et Dieu sait au prix de quelle gêne! On en suit les traces dans sa correspondance avec ses amis : « Plusieurs fois, écrit-il à M. Beaufer, je me suis vu réduit aux dernières extrémités; montre, meubles, j'ai tout vendu. » Et ailleurs : « Il m'arrive de temps à autre d'être obligé d'aller demander à dîner à un ami, de me coucher faute d'huile dans ma lampe, et de jeter mon manteau sur mes épaules pour me tenir lieu pendant mon travail du feu qui ne brûle pas dans ma cheminée. Il a fallu, croyez-le, plus que du courage, avec ma santé délicate et souvent ébranlée, pour persévérer. Je n'ai à me reprocher ni un moment perdu, ni un plaisir pris. Ma vie est austère. » Ces peines ne sont rien auprès de celles qu'éprouve ce cœur fier et loyal à la pensée des délais qu'il est obligé de demander; il s'en excuse, il veut supporter les intérêts qui courent; il oublie ses privations pour ne songer qu'à celles dont sa mésaventure est la cause : « Si je m'étais laissé incarcérer à Clichy, s'écrie-t-il avec angoisse, tout serait perdu pour ma mère et pour moi! » Cet état de crise ne fut pas le tourment d'un jour, ni de quelques mois, il dura plusieurs années; les affaires de Faucher ne se remirent pas sans peine de cette fâcheuse spéculation.

A dessein j'ai insisté sur cet épisode; on peut en tirer plus d'une leçon. Dans un temps où l'on dispose de l'argent d'autrui avec une conscience si aguerrie, il est bon de présenter comme contraste la manière dont un homme d'honneur envisageait ses obligations vis-à-vis des personnes qu'il avait engagées à sa suite. Peut-être Faucher poussait-il les choses jusqu'à l'exagération : en prenant toutes les pertes à son compte, il reculait les limites de sa responsabilité;

mais cet excès, si c'en est un, montre de quels sentimens il était animé. Il voulait marcher le front levé et ne se faisait pas à l'idée que ses erreurs de calcul retombassent sur d'autres que lui. De tels exemples n'ont qu'un tort, c'est de n'être pas contagieux. L'autre leçon qui se dégage de ce fait touche à la vie de l'écrivain. Voici un homme qui a un talent réel : il a montré ce qu'il vaut, il le montrera mieux encore; mais avant d'être publiciste, député, ministre, membre de l'Institut de France, par quelles épreuves lui aura-t-il fallu passer! Quelle lutte opiniâtre contre le besoin! quelles longues années de tribulation et de gêne! Que son courage eût faibli un seul jour, et cette carrière qui devait être bien remplie aurait été brisée dès le début. Faucher dut à la trempe de son caractère, à des principes solides et droits, de sortir entier et de plus en plus affermi de cette période des commencemens qui est l'écueil de tant de vocations et où s'abîment tant d'espérances. Volontiers la jeunesse jette un regard d'envie sur les hommes qui sont arrivés, il est est bon qu'elle sache par quels chemins ils ont passé. Cette vie d'écrivain qui en apparence mène à tout est plus qu'une autre pleine d'avortemens. Le don naturel ne suffit pas, si l'esprit de conduite ne le fortifie et ne le relève. Nulle part l'individu n'est davantage livré à ses inspirations; pas de cadre, pas de point d'appui, il ne trouve de règle qu'en lui-même. Il est libre de choisir, à la condition de ne pas se tromper dans son choix et de porter seul le poids de ses méprises. Tout est danger pour lui, le succès aussi bien que l'échec : le succès l'enivre, l'échec le décourage; il a autant à se défendre des défaillances que des éblouissemens, et doit rester maître de lui dans la bonne comme dans la mauvaise fortune. Comment s'étonner que sur tant d'essais il y ait si peu de réussites, et que dans cette route où l'on s'engage par milliers, quelques-uns à peine échappent aux piéges dont elle est semée?

Pour Léon Faucher, la crise qu'il venait de traverser ne fut que salutaire; il vit plus clair dans sa position, et jugea mieux l'instrument qu'il avait entre les mains. Désormais il s'en tint à fournir son concours aux organes qui jouissaient de quelque crédit. Il n'avait fait que passer au *Constitutionnel*, où, comme rédacteur en chef, il courut la chance d'un duel avec Armand Carrel, qui, à l'appui de ses argumens de journaliste, montrait volontiers son ancienne épée de lieutenant. Sa collaboration au *Courrier Français* fut plus durable et plus assidue; en 1839, à la mort de Châtelain, il en prit la direction politique. Pour d'autres, cette responsabilité n'était qu'un jeu; il s'en fit un tourment. Toutes les feuilles obéissaient alors à l'influence d'un nom considérable; elles attendaient le mot d'ordre et faisaient volontiers l'office d'échos. La prétention de Faucher fut de s'affranchir de cette servitude; il lui répugnait de revêtir la livrée

d'un homme ou d'un parti. Des combats qu'il eut à soutenir, celui-là ne fut ni le moins rude, ni le moins douloureux. Que d'assauts il essuya dans son propre camp tout en tenant tête à ses adversaires! Un esprit moins opiniâtre y eût succombé; il résista pourtant, et plutôt que de souffrir un empiétement, il laissa le vide se faire autour de lui. A aucun prix, il n'eût supporté de patronage apparent. Au fond, cette disposition avait quelque chose de louable; chez Faucher, elle était si naturelle que vainement on eût essayé de l'ébranler. Il est des hommes, même éminens, qui doutent de leur force, réclament les conseils, aiment à vérifier leurs idées par l'expérience d'autrui, ont besoin d'un assentiment pour se confirmer dans leurs opinions, et les modifient de bonne grâce quand un nouveau jour s'y répand. Faucher ne ressentait rien de pareil; sa conviction n'avait rien de flottant ni d'indécis; une fois formée, il n'en revenait plus. C'était une confiance absolue qui éclatait jusque dans l'expression. Ces schismes intérieurs aboutirent à un délaissement qu'aggravait une révolution survenue dans la presse périodique. Depuis quelques années, de nouvelles feuilles à prix réduits minaient l'existence des anciens journaux. *Le Courrier Français* était au nombre de ces derniers; sa clientèle allait diminuant; l'un de ses principaux actionnaires, M. Aguado, venait de mourir. Une vente publique eut lieu, dans laquelle Faucher se porta acquéreur avec la pensée d'introduire dans la feuille, s'il en restait maître, des améliorations et des réformes. Son offre fut dépassée et n'aboutit pas; quelques instances qu'on y mît, il se retira devant ce changement de propriété.

Ce fut pour lui un grand soulagement, et il s'en ouvrait à ses amis en 1842 en leur annonçant sa retraite. « Il valait mieux pour moi, leur dit-il, ressaisir ma liberté entière; je l'ai fait. Je ne rentrerai plus dans la politique active que par la chambre. En attendant, j'écrirai des livres et des articles de *revue*. » Aucun parti n'était plus judicieux. Entre l'improvisation quotidienne et le recueillement qu'exigent des travaux de longue haleine, il y a, quoi qu'on fasse, une sorte d'incompatibilité. Sollicité par le temps et assiégé d'impressions éphémères, l'esprit est rarement libre; les vues sont courtes, le style n'est plus suffisamment châtié. Faucher le comprenait, et au milieu de ses engagemens il avait trouvé la force de poursuivre des études plus sérieuses et plus approfondies, où sa pensée se retrouvait dans son élément naturel. Les principales trouvèrent place dans ce recueil; il y traita divers sujets de finances, d'économie sociale, d'administration et de politique (1). Ces morceaux furent re-

(1) *La Colonie des Savoyards*, 1834; — *De la Propriété en France*, 1836; — *De la Presse en Angleterre*, 1836; — *Organisation financière de la Grande-Bretagne*, 1837; — *De la Souscription dans les entreprises des travaux publics*, 1838; — *Question d'Orient*, 1841; — *Union du Midi*, 1837 et 1842.

marqués pour la clarté des aperçus, la patience des recherches, le ton ferme de l'écrivain. Des emprunts heureux faits aux sources étrangères en augmentaient l'intérêt et donnaient lieu à des rapprochemens où l'à-propos se mêlait à l'érudition. Çà et là des défauts de jeunesse peuvent se relever; sur divers points, le jugement de l'auteur est excessif, et n'a pas rencontré la vraie mesure. Ainsi, dans un parallèle entre la presse anglaise et la nôtre, il nous place bien haut et nos voisins bien bas; il eût été de bon goût de se montrer plus juste. Même alors les nuances que signalait Faucher étaient forcées; elles le paraissent encore plus aujourd'hui. Peut-être faut-il expliquer cette exagération par les circonstances où il écrivait. Il voyait commencer parmi nous le règne de l'annonce, et, pénétré de ses devoirs d'état, il essayait d'arrêter le journal sur cette pente, qui lui paraissait aboutir au trafic des opinions. De là un tableau de fantaisie qui rendait mieux ses propres impressions que la réalité des faits : pour empêcher la profession de déchoir, il l'entourait d'une auréole et y traçait un modèle.

Des ouvrages plus considérables avaient encore marqué cette période des débuts. L'un d'eux traitait de la *Réforme des Prisons;* un autre, sous le titre d'*Union du Midi*, se rattachait à un plan général de réformes dans notre tarif des douanes. Sans insister sur le premier, on peut dire qu'il résume en quelques pages tout ce que la question pénitentiaire offrait et offre encore de problèmes, d'embarras et de difficultés. Faucher y propose plus d'expédiens que de doctrines, des idées plus ingénieuses que vérifiées, des classemens qui auraient besoin de la sanction de l'expérience, et dont les dépenses d'exécution sont plus manifestes que l'efficacité. Une idée pourtant y est en germe, c'est celle des pénitenciers agricoles, qui ont pris récemment quelque crédit. Si dans tout cela l'homme de bien est toujours en évidence, le criminaliste laisse parfois à désirer. Le second ouvrage est de beaucoup supérieur. L'auteur entre dans un sujet qui allait lui devenir familier, et par des titres solides lui ouvrir les portes de l'Institut. Déjà, par les articles qu'il livrait au courant de la presse, on avait pu juger que la science économique avait peu de secrets pour lui; il y suivait les voies ouvertes par les maîtres, en connaissait la langue, en professait les principes. *L'Union du Midi* prouva mieux que cette érudition n'avait rien de superficiel, et qu'au besoin elle irait jusqu'au fond des choses. Faucher ne se résignait pas à voir dans l'économie politique une arme de luxe, destinée à ne pas sortir du fourreau; il éprouvait quelque impatience à la sentir renfermée dans les écoles; il lui semblait que, sans cesser d'être spéculative, comme il convient à une science, elle avait tout à gagner à devenir plus expérimentale. Le champ était si vaste et le bienfait si grand pour les peuples qui les

premiers s'affranchiraient des entraves d'une législation surannée! Comment en venir là? En cherchant des solutions pratiques au lieu de s'enfermer dans les théories. La solution que proposait Faucher ne manquait pas d'originalité. Dans la disposition des esprits, la forteresse des tarifs ne pouvait pas être emportée de front; il s'ingénia pour la tourner. Justement alors l'Allemagne offrait un curieux spectacle. La plupart de ses petits états, renonçant à une fiscalité hétérogène qui nuisait à l'activité commune, venaient de s'unir à la Prusse dans une confédération des douanes qui est connue sous le nom de *Zollverein*. C'est de cet exemple que l'économiste s'inspira. Il conseillait à la France de former, avec la Belgique, l'Espagne et la Suisse, une confédération analogue sous l'empire d'un tarif uniforme. Plusieurs avantages étaient attachés à cette combinaison, et l'auteur les faisait valoir : un marché plus étendu, des frais de perception moindres, enfin, et c'est ce qui le touchait le plus, un retour à des droits plus modérés amené par des convenances réciproques. Des tableaux à l'appui éclairaient et complétaient ce travail. L'effet en fut bon sur les meilleurs juges, bon également sur cette portion du public qui, dégagée de préventions, cherche un enseignement dans des lectures sérieuses; mais l'accueil fut tout autre de la part de ceux dont les intérêts s'accommodaient mal d'un changement de régime. Ils étaient les maîtres, et ne se laissaient entamer ni en bloc ni par le détail. Aussi le plan de Faucher fut-il emporté par le flot d'opinion qui en avait emporté tant d'autres. Au fond, même pour un esprit libre, ce plan soulevait plus d'une objection. Il s'agissait d'établir un concert là où régnaient de profondes incompatibilités, par exemple entre l'Espagne et la Suisse, l'une livrée au monopole, l'autre en possession d'une complète franchise. A l'exécution, un échec certain eût attendu les négociateurs. L'auteur sentit ce point faible, et plus tard, en s'amendant à propos, il limitait à la Belgique son projet d'alliance de douanes.

Ces diverses publications, prises sur les heures disponibles que lui laissait le soin de son journal, indiquaient ce que Faucher pourrait faire avec plus de loisir et d'indépendance. Sa position était désormais assurée. Il avait épousé en 1837 Mlle Alexandrine Wolowska, fille d'un ancien député à la diète de Pologne, et sœur de M. Wolowski, qui devint pour lui un frère d'armes, un compagnon et un émule dans les mêmes travaux. Sa mère venait de s'éteindre, entourée de soins, son frère était hors d'embarras. Il avait trouvé dans son mariage, avec une certaine aisance, les joies et les consolations du foyer, et dans la compagne de sa vie les dons de l'esprit unis aux qualités du cœur. Ce fut donc sans trouble qu'il renonça au revenu régulier et important qu'il tirait de sa position dans la presse quotidienne. Il savait qu'il n'en retrouverait pas l'équivalent dans

des travaux plus achevés, dont le temps est l'auxiliaire; il y était résigné : il était de ceux qui préfèrent la considération à la fortune. Fallût-il pour cela souscrire à quelques sacrifices, il y était résolu. Sa correspondance en témoigne. « Nous allons encore faire des réformes, écrivait-il (1), diminuer notre loyer, notre état de maison, nos dépenses extérieures, et nous réduire au plus strict nécessaire. Nous n'en serons pas plus malheureux. » Son parti une fois arrêté, il se mit à l'œuvre, et commença dans cette *Revue* la série de ses *Études sur l'Angleterre*, qui prirent les proportions d'un ouvrage auquel il consacra deux années de recherches et de travaux. Ce n'est pas uniquement dans les livres ni dans les documens officiels qu'il en puisa les élémens; il voulut s'éclairer par ses yeux, vérifier lui-même jusqu'à quel point étaient fondées les lamentables enquêtes qui se succédaient devant le parlement. Il vit donc avec soin l'Angleterre et l'Écosse, séjourna dans les grandes villes, parcourut les districts manufacturiers, les ports de commerce, recueillant partout des informations sur les mœurs, les habitudes, les intérêts des diverses classes, surtout de celles qui vivent du salaire et pèsent sur l'économie d'une société par le nombre autant que par les besoins. Cette inspection achevée, il en dégagea pour ainsi dire la substance, classa les témoignages, résuma ses impressions, et les livra à la publicité. Ces *Études* eurent un succès réel et légitime; le talent de Faucher s'y montrait dans toute sa maturité, plus contenu dans ses appréciations, moins impétueux dans la forme. La réputation de l'auteur en fut mieux assise, et ce livre est resté le titre le plus saillant, le plus durable auquel il ait attaché son nom.

Aujourd'hui que les *Études sur l'Angleterre* sont classées et qu'elles ont résisté à l'épreuve du temps, on peut avec une entière liberté d'esprit en signaler les imperfections. L'ouvrage a une date et en porte trop fortement l'empreinte; il se ressent d'influences accidentelles. Lorque Faucher visita l'Angleterre en 1843 et 1844, elle était livrée au trouble intérieur qui précède les grandes réformes. Ce trouble avait quelque chose d'artificiel dont un jugement comme le sien aurait dû mieux se défendre. De parti-pris on empirait les faits pour trouver dans l'émotion publique un point d'appui contre les résistances des corps constitués. Ces mises en scène sont fréquentes chez nos voisins, et ils n'épargnent rien pour en grossir l'effet. N'a-t-on pas vu récemment, à propos de la défense des côtes, éclater une panique dont l'imagination faisait les frais, et qui a couru sur tous les comtés, accompagnée d'un long bruissement d'armes? Il s'agissait de disposer l'opinion à une forte demande d'argent : une fois les millions votés, l'effervescence s'est calmée toute seule, et peut-

(1) Lettres à M. Beaufer.

être en rougit-on maintenant. Le cas était le même quand Faucher débarqua sur le rivage anglais; l'objet en litige était l'abolition des lois sur les céréales, avec deux camps en présence, celui des propriétaires du sol, celui des grands manufacturiers. De part et d'autre on employait les armes accoutumées, l'exagération des faits et du langage. L'accord existait sur un point, la détresse des ouvriers; seulement on en tirait des conséquences opposées. Les manufacturiers l'attribuaient au prix des denrées et demandaient la franchise à l'entrée pour tous les produits alimentaires; les propriétaires l'imputaient à l'abus que les manufacturiers faisaient de leur position et ne voyaient de remède au mal que dans une surveillance plus grande exercée sur le régime des industries et un développement généreux des institutions charitables. La devise des uns était l'aisance dans la liberté, celle des autres l'aumône dans le privilége. On comprend dès lors quel esprit anima les enquêtes qui se multiplièrent pendant les huit années où la question resta en suspens. Les deux partis avaient un intérêt à les rembrunir, soit pour exciter les libéralités volontaires, soit pour arracher au parlement des mesures auxquelles la majorité de ses membres répugnait. Dans tout cela, il y avait un but à emporter, un effet à produire, et en de telles mêlées le regard se trouble, la tête s'enivre, soit qu'on s'y engage comme champion, soit qu'on y assiste comme témoin.

Pour un observateur étranger, ce spectacle, en même temps qu'il éveillait sa curiosité, devait être un motif de réserve. Il fallait juger l'idée fixe du moment, la dominer et ne pas se mettre à sa suite. La ligne de conduite, il est vrai, était difficile à tenir. Comment se garder des piéges? Même dans les observations personnelles, à quelles mains un étranger était-il livré? Naturellement aux mains des hommes qui avaient acquis une certaine notoriété au sujet de ces matières. Ils étaient des moniteurs pour ainsi dire désignés et ne pouvaient diriger les recherches que dans le sens de leurs déclarations publiques. Une enquête réduite à ces termes n'était guère que le reflet de leurs opinions. A quel contrôle recourir? Tous les partis trempaient par calcul dans un système de dénigrement; tous s'accordaient à présenter les choses sous les couleurs les plus sombres. Faucher vit l'Angleterre comme on la lui montrait, et le tableau qu'il en a tracé n'a rien de flatteur. La civilisation anglaise y est accompagnée d'un tel cortége de misères, qu'en quittant le livre on se prend à plaindre plutôt qu'à envier un peuple qui se résigne à un pareil sort. Çà et là, l'auteur fait bien quelques retours; à côté de tant d'ombres, il place un peu de lumière, rencontre des peintures vraies, rendues avec un grand bonheur d'expressions, dégage ses lecteurs de cette atmosphère malsaine pour leur faire respirer un air plus pur; mais l'ensemble n'en est pas moins triste et morose. On

va jusqu'au bout, car le récit est attachant et l'intérêt n'y faiblit pas : on en sort le cœur oppressé. On se demande si c'est là qu'aboutissent fatalement les nations qui disposent d'elles-mêmes, et si ces dégradations sont inséparables de l'exercice de la liberté. Tel est l'écueil et peut-être aussi l'attrait de ces deux volumes. Il y a tant de gens dans le monde qui font profession de croire que l'homme est né pour la dépendance et que les plus heureux sont ceux qui, aliénant leurs droits de bonne grâce, s'affranchissent du souci de chercher leur propre destinée dans des voies laborieuses! Faucher a ainsi, sans le vouloir, fourni des armes à nos adversaires communs, et c'est un motif de plus pour restituer aux choses leur véritable caractère.

Sans doute la civilisation anglaise, quand l'auteur des *Études* l'observa, avait des plaies nombreuses, les unes provenant de mauvaises lois, les autres des emportemens et des vicissitudes de l'activité individuelle. Les premières étaient susceptibles de guérison, et devant les réformes récentes beaucoup ont disparu. Les secondes sont malheureusement inhérentes au régime des industries comme à toutes les autres formes du travail humain; un traitement judicieux peut les atténuer : elles n'en persistent pas moins avec des symptômes divers. Partout où l'homme use librement de ses aptitudes et de ses forces, les inégalités naturelles se réfléchissent mieux dans la différence des conditions. Le classement se fait en raison de l'énergie et de l'habileté; ceux-ci prennent les devans, ceux-là restent en arrière. Des premiers rangs aux derniers, les distances sont plus grandes. C'est ce qui a lieu en Angleterre. Il y a là plus qu'ailleurs comme un sédiment qu'abandonne dans sa course le flot du travail, et qui se compose de ce qu'il contient de plus impur. Qu'on y porte la loupe et qu'on en fasse l'analyse, soit, mais à la condition que cet examen ne sera pas exagéré au point d'affecter la valeur de l'ensemble. Pour beaucoup d'observateurs, c'est une pierre d'achoppement. La passion du détail les emporte jusqu'à nuire à la rectitude du coup d'œil, et dans la recherche des accidens particuliers ils oublient ou méconnaissent les phénomènes généraux. Ces erreurs sont d'autant plus graves qu'elles sont sincères et empreintes d'une émotion contagieuse. On est touché comme l'auteur, saisi comme lui de cette pitié qui s'attache au spectacle de la misère et de la souffrance. L'impression est produite, peu y résistent, beaucoup n'en reviendront pas; d'autres s'en serviront comme d'un moyen à leur convenance et y ajouteront leurs commentaires. Il s'ensuit que des faits même vrais se dénaturent à raison du relief qu'on leur donne et du cadre dans lequel on les place. Tôt ou tard l'autorité d'un ouvrage s'en ressent; le temps par exemple n'a pas épargné les démentis au livre dont nous parlons. L'Angleterre in-

dustrielle d'aujourd'hui n'est plus celle que Faucher a décrite; ces troubles passagers ont en grande partie cédé à la force vitale qui réside dans ses institutions. Qu'a-t-il fallu pour opérer ce changement? Que le travail d'enfantement dont l'auteur des *Études* n'a vu que les douleurs arrivât à son terme, et aboutît à une heureuse délivrance. Depuis les réformes introduites dans la législation économique, un soulagement manifeste a eu lieu dans le domaine du travail populaire. Les salaires se sont élevés, l'activité s'est soutenue, les crises ont été moins fréquentes et moins graves; les révoltes, les coalitions, les animosités de classes ont désarmé en partie devant les satisfactions données à l'intérêt; les mœurs enfin, qui répondent à l'état des besoins, ont gagné tout le terrain que laissait libre l'amélioration des moyens d'existence. Il a donc fallu peu d'années pour que les peintures de Faucher aient vieilli, et qu'elles soient reléguées dans l'histoire du passé. Ce n'est pas qu'il n'y ait encore, pour quelques détails, l'équivalent de ce qu'il a vu et observé; on pourrait, en les isolant, reproduire les teintes trop sombres dont il a souvent chargé sa palette. Ainsi il existait naguère, à Coventry, dans l'industrie des rubans de soie, une détresse aussi profonde qu'aucune de celles dont l'Angleterre ait jamais eu à souffrir. Le traité de commerce, dont une partie est pour nous à longue échéance, a causé chez nos voisins, par une brusque et immédiate application, des dommages partiels auxquels ils ont souscrit pour mettre un grand principe à l'abri et au-dessus de toutes les exceptions. Plus récemment encore, parmi les ouvriers des ports, la misère a sévi à Londres, quand la rivière, prise par les glaces, a laissé les bras sans occupation et les familles sans salaires. Quoi de plus aisé que de prendre à part ces accidens de la vie laborieuse, d'en forcer les termes, d'en charger les couleurs, et de présenter ces tableaux sous un tel jour, que tout le reste s'y absorbe pour ainsi dire et s'y confonde?

Ce n'est pas ainsi qu'on se fait d'un peuple une idée juste et saine, qu'on lui assigne son véritable rang. L'objet essentiel est de bien faire sentir ce que vaut la race, ce que valent les institutions qu'elle s'est données. Aucun titre n'est l'équivalent de celui-là, il doit rester présent à l'esprit et dominer les autres. Tant qu'un peuple garde en ses mains l'instrument de guérison, le mal n'est que secondaire; tout s'amende et se répare grâce au travail constant de l'opinion, que fortifie le combat, qu'éclaire l'expérience. Il n'est plus question en ce cas d'octrois gracieux que peut retirer la main d'où ils sortent, mais de conquêtes raisonnées, d'autant plus durables qu'elles ont plus coûté à obtenir. Ainsi procèdent les états où les citoyens considèrent comme le premier des biens la faculté de se gouverner eux-mêmes, avec l'assurance que les autres biens leur

arriveront par surcroît. Libres d'agir, ils ne peuvent ni faillir ni s'abstenir sans engager leur responsabilité; ils sont incessamment mis en demeure de modifier ce qui gêne, de secourir ce qui souffre, de relever ce qui se dégrade, de préserver et de rehausser la dignité commune. Ces obligations n'ont rien d'arbitraire, elles font partie du droit qu'on exerce, et ne sauraient s'en séparer. Une liberté sérieuse ne se fonde et ne se maintient qu'à la charge de s'étendre et de profiter à tous. Telle est la vue supérieure qui devrait prévaloir quand on parle de la Grande-Bretagne et de la condition de ses habitans. Cette vue n'est pas dans le livre de Faucher suffisamment accusée, et quand elle se montre, elle est submergée dans les détails. Nul plus que l'auteur n'en connaissait le prix; son caractère en est le garant, et sa vie le prouve. Le temps où il écrivait explique seul cette réticence volontaire. Entre l'Angleterre et nous il n'existait alors que des analogies, et l'on pouvait regarder de moins près à ce que les deux pays empruntent de force et de vertu aux institutions. Depuis que les contrastes ont commencé, il est bon de rappeler, quand l'occasion s'en présente, que dans l'ordre des influences les principes sont seuls déterminans, et que tôt ou tard les faits s'y subordonnent. Les faits passent, les principes persistent, à l'honneur et à l'avantage des peuples qui y sont restés fidèles.

II.

On a vu qu'en renonçant à la direction d'un journal, Léon Faucher s'était promis de ne rentrer dans la politique active que par la chambre. Cette ambition n'avait rien d'excessif, soutenu qu'il était par la conscience des services qu'il pourrait rendre; elle pouvait passer pour prématurée sous le rapport des chances à courir. On n'entrait pas alors de plain-pied dans le monde parlementaire. Il fallait pour en forcer les portes, ou un grand nom que se disputaient tous les colléges, ou une position bien établie dans un collége déterminé. L'appui du gouvernement n'avait qu'une médiocre valeur; l'appui d'un parti ne se donnait pas à l'aventure et sans conditions. Pour les candidats qui n'avaient ni une autorité acquise, ni une position locale, ni un patronage influent, l'entreprise était pleine de difficultés. Chaque élection demandait à être traitée à part, étudiée dans ses élémens, conduite par des moyens particuliers. Rien n'y ressemblait aux surprises que nous donne le suffrage universel, ce curieux instrument qui, en changeant de mains, passe des mouvemens les plus désordonnés à une précision presque mécanique. On était en présence de censitaires moins nombreux et plus susceptibles qui, dans un mélange d'opinions et de calculs, ne négligeaient pas, il est vrai, ce qu'un député pourrait leur valoir, mais cher-

chaient surtout et en première ligne à s'assurer de ce qu'il valait par lui-même.

Avec son intrépidité et sa confiance ordinaires, Faucher ne songea point aux risques et ne vit que le but. Dès 1840, il entra en campagne. Le mandat était d'autant plus couru qu'il était plus sérieux; il menait aux honneurs et à la puissance: aussi ne l'obtenait-on qu'au prix de beaucoup d'efforts. Le candidat en fit l'expérience. Pour ses débuts, il avait accepté, sur les instances de ses amis, une partie presque désespérée. C'était à Corbeil, dans un arrondissement qui envoyait régulièrement à la chambre un des plus riches et des plus honorables propriétaires du ressort, M. Darblay aîné. Certain d'être battu, Faucher n'en fit pas moins bonne contenance. Il avait en face un zélé et habile défenseur des tarifs, un auditoire d'agriculteurs qui n'entendaient pas raillerie sur ce chapitre; pour un économiste, le cas était embarrassant. Un champion moins résolu eût caché son drapeau; Faucher tint le sien d'une main ferme, il voulait garder l'estime de ceux dont il n'aurait pas les suffrages. L'échec était prévu, il ne s'en découragea pas et n'en eut que plus de goût pour les émotions de la lutte. Partout où il y avait un vide à remplir, un essai à faire, il n'épargnait pas ses efforts. A Saint-Valery, en 1842, il arrive trop tard, les voix sont engagées. A Reims, en 1844, la chance est meilleure sans aboutir à un succès. Cette fois ce sont les électeurs de l'opposition qui, d'eux-mêmes, jettent les yeux sur lui, l'envoient chercher en poste et offrent de le porter au siége que la mort de M. Houzeau-Muiron laissait vacant. Il se décide, monte en voiture et trouve sur les lieux un compétiteur redoutable, M. Chaix-d'Est-Ange, qui comptait dans le pays cinq victoires contre une défaite. Les inégalités de ce duel n'ébranlent pas Faucher; il croise le fer, et s'il tombe, c'est pour se relever dans une revanche. A deux ans de là, en 1846, cette revanche a lieu; elle a laissé une date dans les éphémérides électorales. Les concurrens se serraient de si près que trois scrutins furent nécessaires pour former une majorité définitive. Faucher l'emporta, mais au prix de quels assauts! Huit jours entiers il resta sur la brèche pour attaquer ou se défendre. Reims était partagé en deux camps, et une telle agitation y régnait que les premiers transports de la victoire n'eurent pas un caractère moins rude que les fatigues du combat.

Entré à la chambre, le député se montra digne de l'honneur qu'on lui avait fait; il marqua sur-le-champ parmi les membres les plus laborieux. Ses forces ne le servaient pas toujours au gré de son zèle; il y suppléa par une énergie vraiment infatigable. Les questions de finances, de douanes, de liberté commerciale, lui appartenaient à plus d'un titre; il s'en empara dès qu'elles se présentèrent, les agita dans les bureaux avec tact, avec justesse, avec mesure, et trouva

ainsi accès dans un grand nombre de commissions. Au besoin, il joignait à la réserve une hardiesse qui devançait les temps. En avril 1847, un projet de loi proposait d'abaisser à 250 francs la coupure du billet de la banque de France; Faucher demanda par un amendement que cette coupure descendît à 100 francs. Aujourd'hui ces billets nous sont devenus familiers; c'était alors une grande nouveauté. L'orateur prouva, dans un fort bon discours, que sa limite pouvait être adoptée avec avantage; il cita l'Angleterre, la Russie, l'Autriche, nos propres banques de départemens, comme des exemples à l'appui. L'amendement fut rejeté, les esprits n'étaient pas mûrs; il fallut la violente secousse que les événemens allaient imprimer aux institutions de crédit pour emporter un résultat que Faucher voulait obtenir d'un libre consentement. On a pu voir à l'essai combien ses vues étaient justes et quels bénéfices devait recueillir la circulation d'une combinaison aussi commode que profitable, qui a promptement pénétré dans les habitudes. Dans une autre circonstance, il ne montra ni moins de décision ni moins de bon sens. L'insuffisance des récoltes avait renchéri le prix des denrées; on cherchait des expédiens pour y remédier. Faucher profita de l'occasion pour parler le langage des principes à une chambre qui les tenait pour suspects et poussait les préventions jusqu'à l'intolérance. De concert avec un petit nombre de collègues que n'effrayait pas leur isolement, il demanda que la franchise des droits fût étendue à tous les produits alimentaires. En temps de disette, la prétention n'avait rien d'excessif; il semblait que pour le soulagement des classes nécessiteuses tous les partis devaient s'y rallier. Elle avorta pourtant devant la coalition permanente des intérêts agricoles et manufacturiers; la majorité de la chambre n'entendait pas qu'on lui forçât la main; elle ne cédait aux circonstances, si impérieuses qu'elles fussent, que ce qu'elle n'aurait pu défendre sans danger pour la paix publique; elle avait cette faiblesse commune à tous les pouvoirs qui ne voient d'autre horizon que le leur, et ne savent ni s'abstenir de ce qui leur convient, ni aller au-devant de ce qui les menace.

Ces travaux parlementaires ne suffisaient pas à l'activité de Faucher; il était mêlé au dehors à tout ce qui s'agitait dans l'ordre de ses idées. L'association qui s'était formée à Paris pour répandre les notions de la liberté commerciale n'avait pas de plus infatigable athlète ni de défenseur plus dévoué. Dès le début, il entra dans le comité d'exécution, et s'il en sortit pour quelques dissidences de détail, son concours n'en fut pas moins actif pour propager les idées de l'association. On le trouvait toujours prêt à payer de sa personne dès qu'il s'agissait d'un engagement décisif. A diverses reprises, il parut sur l'estrade des réunions publiques qui se tenaient dans la salle

Montesquieu, et y aborda avec autant de bonheur que de solidité une grande variété de sujets appropriés à un auditoire qu'il fallait instruire en le captivant. La tâche n'était point aisée. L'économie politique, — c'est un reproche qu'on lui a fait, — n'est pas une science amusante; on ne lui donne de l'intérêt qu'avec une certaine dextérité dans la parole. Faucher mit cet art au service de la vérité. Il sut écarter les considérations abstraites pour s'en tenir à ce que la doctrine a d'élémentaire, ménagea l'attention des assistans, ne les conduisit pas dans les labyrinthes où l'obscurité commence, ne leur débita, en fait d'argumens et de chiffres, que ce qu'ils pouvaient raisonnablement supporter. Il fut très écouté, très applaudi. Cette chaire pour lui était une sorte de préparation; il s'y formait pour la tribune. Dès lors on put voir qu'il avait les qualités essentielles de l'orateur. Il se possédait, restait maître de ses émotions, classait bien ses idées, les faisait manœuvrer avec méthode, les revêtait d'une expression concise, régulière et vigoureuse. Une verve soutenue, un tour belliqueux animaient ses discours au point de leur donner, même dans les matières qui le comportaient le moins, les apparences d'un défi. Un peu plus de liant n'en eût que mieux assuré l'effet. Le jeu de la physionomie, le geste même participaient de ces formes rigides; on eût dit une sorte de violence exercée sur les convictions rebelles. En revanche, ces improvisations ont un mérite qui n'appartient qu'à un petit nombre d'orateurs; elles soutiennent la lecture. Même à la distance où nous sommes des circonstances qui les ont inspirées, on y retrouve une clarté d'exposition, une abondance de renseignemens qui conservent une partie de leur prix et resteront, pour plusieurs sujets, comme une date à recueillir ou un mémoire à consulter.

Sur ces questions de doctrine, Faucher était libre ou à peu près; ses électeurs, en le nommant, s'étaient presque désistés. Il est à présumer néanmoins que cette indépendance ne fut pas conquise sans quelques tiraillemens, quelques résistances de l'industrie locale. Le respect des principes ne va jamais, chez les fabricans, jusqu'à l'oubli de leurs intérêts, et, en faisant bon marché d'autrui, ils s'exécutent difficilement pour leur propre compte; mais les soucis de ce genre n'étaient que secondaires pour le député de Reims : il en eut d'autres beaucoup plus graves. Sa nomination avait surtout un caractère politique, on le lui fit sentir plus d'une fois. Comme d'habitude, ceux qui avaient mené la campagne appartenaient à la partie la plus ardente de l'opposition; ils avaient été à la peine, ils voulurent être à l'honneur. Leur prétention était que le député de leur choix ne demeurât étranger à rien de ce qui se faisait pour agiter le pays et exciter les passions populaires. Dans leurs correspondances, ils ne ménageaient

pas les conseils, penchaient vers les moyens extrêmes, y poussaient à coups d'aiguillon. Au fond, Faucher était un esprit modéré : il avait un goût sincère pour le régime établi; il entendait le raffermir par des améliorations opportunes et non l'ébranler par des imprudences. Il sentait dans l'air comme un vertige dont il essayait de se défendre, et, s'appuyant sur la liberté de son mandat, il cherchait sa voie entre ceux qui voulaient tout conserver et ceux qui voulaient tout détruire. Aussi résista-t-il souvent à ses amis de la Marne, et dans la chambre il ne suivit pas sans trouble le parti auquel il tenait par une communion d'origine et de sentimens. Deux actes importans entretenaient dans le pays un état de crise, la réforme électorale et les banquets : il se prononça nettement pour la réforme, dans laquelle il voyait un instrument de salut; il ne s'associa qu'avec répugnance aux banquets, qui lui semblaient être une arme de guerre. S'il en présida un à Reims, il en atténua le caractère hostile en portant lui-même et en première ligne la santé du roi. Cette modération qui tranchait sur les passions du moment ne l'abandonna pas durant toute la période qui précéda l'écroulement de la monarchie. Dans les réunions particulières de l'opposition, il repoussait ce qui pouvait fournir un aliment aux agitations du dehors. Les résolutions une fois prises, il cédait par une faiblesse assez singulière chez un tel caractère; c'est ainsi qu'il mit sa signature au bas de la demande d'accusation contre le ministère. Malgré eux, sous l'influence extérieure, les esprits s'emportaient, même dans la chambre. Les fautes étaient diverses, le châtiment allait être commun; les uns furent frappés pour avoir trop résisté, les autres pour avoir trop agi. Pour tous, hors un bien petit nombre, le tocsin de la révolution de février n'eut que des sons lugubres. Léon Faucher assista avec douleur à la séance où le gouvernement représentatif, abandonné par la force armée, succomba devant une poignée de factieux. L'un des derniers, il quitta cette enceinte envahie et rentra chez lui le désespoir et l'humiliation dans l'âme. Il prévoyait où aboutirait le coup sacrilége que la nation s'était porté à elle-même. Ni sa position, ni ses chances personnelles ne le touchaient autant que les destinées publiques, livrées désormais à toutes les expériences. Tomber sans avoir combattu lui était une douleur intolérable.

Dès le lendemain, il se remit en mouvement, courut chez plusieurs de ses collègues, leur proposa de se retirer dans un des forts environnans, d'y rallier les troupes restées fidèles, et d'y créer, avec les débris de la représentation légale, un point d'appui pour la véritable opinion du pays, violentée et surprise. Ce plan reposait sur une illusion, mais c'était une illusion généreuse; il en coûta beaucoup à Faucher d'y renoncer. Ses devoirs de député

avaient cessé, il ne se tint pas pour quitte de ceux de citoyen. Les rues de Paris étaient le siége de désordres menaçans; il y descendit le fusil à la main sous l'habit de garde national. Le gouvernement provisoire songeait à la revendication des chemins de fer moyennant indemnité; comme administrateur du chemin de l'Est et comme délégué des autres compagnies, il prit en main la cause du respect des contrats, et vint en aide aux ministres du gouvernement provisoire qui, au milieu de tant de vertiges, avaient conservé l'usage de leur raison. Quand l'empirisme eut ouvert ses chaires au Luxembourg et dans les clubs, entraînant à sa suite des légions d'ouvriers mal conseillés par la misère, il s'attaqua dans la *Revue* (1) aux systèmes insensés qui, substituant l'état à l'individu dans le domaine du travail, partaient d'une violence pour aboutir à un préjudice et à une injure. Il rappela à cette foule égarée que, partout où s'exerce l'activité de l'homme, la meilleure garantie de la justice est la liberté, qu'il n'y a de contrats sérieux que ceux dont les parties peuvent discuter les termes et qui reposent sur un mutuel consentement, que toutes les combinaisons jetées en pâture à la crédulité populaire promettaient ce qu'elles ne pouvaient tenir, blessaient la dignité des ouvriers autant que leurs intérêts, et, odieuses au plus haut point, avaient encore le tort d'être radicalement impuissantes. A l'appui des principes, il citait des faits, entrait dans la réfutation de systèmes qui n'avaient d'autre consistance que l'émotion dont ils étaient cause et les noms significatifs qui s'y attachaient. Faucher n'y usait pas de ménagemens, il disait avec vigueur et avec courage ce qui était alors dans la conscience de tous les gens de bien.

Ces publications répondaient à un besoin si urgent que l'assentiment du public prit la forme la plus immédiate et la plus naturelle. Au mois d'avril 1848, le département de la Marne eut à envoyer des représentans à l'assemblée constituante. Léon Faucher passa en tête de la liste avec 84,000 voix : le mandat dont la force l'avait dépouillé lui était rendu par un libre et presque unanime suffrage. Si l'honneur était grand, les risques ne l'étaient pas moins : jamais assemblée ne se réunit sous l'empire de circonstances plus critiques. Les classes que, par le droit du vote, on avait appelées à participer à l'exercice du pouvoir n'avaient de ce pouvoir ni la notion ni le respect; elles étaient plus disposées à l'insulter qu'à s'y soumettre. De là ces journées du 15 mai, du 24 juin, qui laisseront des dates ineffaçables dans l'histoire des égaremens populaires. Faucher s'y montra à la hauteur de ses devoirs, ardent pour la lutte et ferme devant le danger; il s'associa aux efforts de M. de Falloux pour

(1) *De l'Organisation du travail*, livraisons du 1er et du 15 avril 1848.

amener le licenciement de cette armée de l'émeute dont sciemment ou involontairement on avait laissé se former les cadres dans les ateliers nationaux. Quand la guerre civile se fut éteinte dans le sang, il fallut reconstituer sur des débris un gouvernement qui donnât aux hommes paisibles quelques garanties, et à l'activité du pays quelque espérance de renaître. Le représentant de la Marne eut sa part dans cette œuvre de réparation, plus lente et plus laborieuse que les revanches de la force. Il s'agissait de reprendre pied à pied le terrain que le désordre avait envahi, de ramener dans un lit nouveau les institutions débordées et d'en assurer le cours par quelques digues. Neuf mois de session permanente, mêlés d'incidens orageux, suffirent à peine à une portion de cette tâche. Faucher ne s'y ménagea point; il défendit vaillamment nos finances, et contribua à faire écarter tout ce qui leur eût porté une atteinte irréparable, comme l'emprunt forcé et le papier-monnaie. Une chaire d'économie politique, dignement occupée par M. Michel Chevalier, avait été supprimée au Collége de France; de concert avec MM. Barthélemy Saint-Hilaire et Wolowski, le représentant de la Marne parvint à la faire rétablir. Parmi ses combats de tribune, celui-ci ne fut ni le moins vif, ni le moins hardi; l'acte d'ostracisme avait, dans la majorité même, des complices et des instigateurs.

Un singulier épisode se rattache à cette période de sa vie. Les membres de la famille Bonaparte, relevés par un vote de la constituante de l'exil qui frappait les autres dynasties, venaient s'asseoir un à un et en vertu de mandats réguliers sur les bancs de l'assemblée. Un jour que Faucher était à sa place absorbé par quelques travaux, une certaine émotion se répand dans l'enceinte, et il entend un nom qui circule de bouche en bouche. — « Ah! c'est le prince Louis? dit-il au collègue assis à sa droite. Où est-il donc? Montrez-le moi. » En même temps il relève la tête, et du banc placé au-dessus du sien il reçoit comme réponse un salut et un sourire. C'était le prince qui allait devenir son voisin. Des relations de politesse naquirent de ce rapprochement fortuit, et peut-être entra-t-il pour quelque part dans un événement qui, peu de mois après, devait mettre l'ambition de Faucher à l'épreuve. Une constitution avait été promulguée et instituait un président de la république, avec des attributions définies; la nation consultée se prononça pour le prince. A peine nommé, il forma son premier ministère en réservant un portefeuille à son voisin sur les bancs de l'assemblée. Faucher hésita d'abord; il ne se sentait point préparé à une telle responsabilité, et des motifs personnels lui conseillaient un refus. Ses fonctions d'administrateur du chemin de l'Est étaient incompatibles avec celles de ministre; il s'agissait de quitter une position sûre pour une po-

sition précaire. Il y avait d'ailleurs bien des tempêtes dans l'air; les pavés tremblaient encore, et rien n'était moins sûr qu'une assemblée ombrageuse qui sentait le pouvoir lui échapper. Peut-être est-ce à ces risques mêmes que Faucher fit le sacrifice de ses intérêts particuliers; il était belliqueux par tempérament, se jetait volontiers dans la mêlée et cherchait la gloire, fût-ce au prix de quelques blessures. Ce fut d'abord le portefeuille des travaux publics qui lui échut, l'un des moins exposés et en même temps des plus laborieux : ces attributions l'auraient tenu presque à l'écart de la politique militante; mais la démission de M. de Malleville, causée par quelques scrupules, ayant laissé vacant le portefeuille de l'intérieur, Faucher dut l'accepter sur les instances qu'on lui fit. C'était, en l'état des choses, une charge redoutable. Le trop court passage de M. Dufaure dans ce département n'avait pas suffi pour en épurer les cadres; la voie était pourtant ouverte, et Faucher n'eut qu'à continuer les traditions d'un ministre intègre, aujourd'hui l'honneur de notre barreau. Les difficultés étaient grandes; il y avait eu dans les personnes tant de choix malheureux et tant d'abandon dans les affaires. Le nouveau ministre pensa qu'un changement de régime comportait l'emploi de moyens prompts et directs. Il s'inspira d'une idée qui résumait toutes les exigences de la situation, l'apaisement des esprits, et pour l'obtenir il employa l'arme qui lui était familière, la vigueur. On parlait toujours de surprises violentes qui se tramaient dans l'ombre et auxquelles on assignait des dates; il résolut d'en finir par un coup d'éclat. Le 29 janvier 1849, Paris se réveilla au bruit d'un certain appareil militaire; les canons roulaient dans les rues, les baïonnettes brillaient le long des boulevards. Le général Changarnier était à la tête des troupes avec ce calme résolu qui sied si bien au commandement. L'objet de ces préparatifs était de contenir une descente des faubourgs mêlés aux débris de la garde mobile; une loi sur les clubs servait de ralliement et de prétexte aux mécontens. Devant ces mesures prises à propos et avec une fermeté prévoyante, le mouvement avorta sans effusion de sang. L'arrestation de l'un des chefs rendit la leçon complète; les rassemblemens se dispersèrent, et la loi des clubs fut votée à l'abri de toute émotion extérieure.

Les trois mois qui suivirent furent pour Faucher une suite d'escarmouches qui ne lui laissèrent ni trêve ni repos. Le cabinet dont il était membre essayait de mener à bien la plus rude et la plus délicate des entreprises : c'était de déterminer une assemblée souveraine à se congédier de ses propres mains. Pour beaucoup de membres, ce congé équivalait à une condamnation sans appel; on les renvoyait devant des électeurs décidés à les exclure. De là bien

des chicanes, des piéges tendus et des complots enveloppés de mystère. Aux attaques ouvertes se mêlaient des plans d'usurpation agités dans les conciliabules. La majorité s'était prononcée dans une résolution qui prêtait à l'équivoque; il s'agissait de donner à cette résolution la valeur d'un acte, d'en fixer les termes, la date, les modes d'exécution, de préparer et d'assurer le périlleux passage d'une constituante à une législative, qui du jour au lendemain devaient se succéder sur les mêmes bancs. L'honneur du cabinet y était attaché, et la tâche fut dignement remplie. Pendant une semaine, l'homme éminent qui présidait ce cabinet, M. Odilon Barrot, occupa la tribune pour ainsi dire en permanence, disputant à force d'éloquence les heures, les minutes aux tronçons de cette assemblée déjà dessaisie et dont l'agonie était menaçante. Faucher eut moins de bonheur; il resta enseveli dans le triomphe commun. Il avait conduit les élections, et pour combattre le déchaînement des partis, il avait usé d'un moyen d'influence qui aujourd'hui n'amènerait sur les lèvres que le sourire. La veille et le jour du scrutin, il avait, par le télégraphe, communiqué à quelques départemens les résultats d'un vote récemment émis en citant les noms qui avaient pris couleur pour ou contre. Rien de plus légitime et de plus inoffensif; il en sortit pourtant un orage. La partie ardente de l'assemblée s'empara de ce grief; la partie modérée déserta le champ de bataille. De telles passions régnaient sur les bancs de la gauche qu'un sacrifice parut nécessaire pour y faire diversion; Faucher s'était engagé un peu à l'aventure, on l'abandonna comme une victime désignée par la fatalité; on acheta le salut public par une injustice. L'homme politique soutint cet isolement avec sa fierté ordinaire; il fit face à l'ennemi et ne rendit pas les armes sans combat. Au scrutin, 519 voix se prononcèrent contre lui, 5 voix l'appuyèrent, près de 400 s'abstinrent. Il subit tranquillement cet arrêt, et donna sa démission. Cependant le département de la Marne venait de renouveler son mandat et de lui ouvrir les portes de l'assemblée législative. Dès les premiers jours de la session, il voulut que le procès qu'il venait de perdre fût porté devant les seuls juges qui auraient dû en connaître. C'était dans l'Yonne que sa dépêche télégraphique avait causé le plus d'émotion : les 5 et 6 juin 1849, il monta à la tribune pour soutenir la validité des élections de l'Yonne, restitua aux faits leur caractère et présenta sa conduite sous son véritable jour. La réparation fut complète : aux deux tiers de ses voix, la nouvelle assemblée déclara que les mandats étaient réguliers, mettant ainsi à néant et le blâme passé et les conséquences qu'en voulaient tirer les casuistes de la montagne contre l'ensemble des pouvoirs de la législature. Dans ce débat, un fait fut mis en évidence, à la louange

du ministre attaqué : c'était la manière discrète dont il avait usé des fonds secrets. Là où M. Ledru-Rollin avait cru pouvoir employer 10,933 fr. par jour, Léon Faucher s'était contenté de 1,637 fr. Ces chiffres, apportés à la tribune, causèrent, même parmi les membres les plus exaltés, un étonnement mêlé d'un certain retour, et l'un d'eux, dans un accès de franchise, ne put s'empêcher de s'écrier : « Le coquin était bien honnête! » Dans sa forme brutale et familière, le compliment est bon à recueillir : il renferme un hommage dans une insulte; il dit bien ce qu'était Faucher, un cœur loyal, ennemi des mauvais moyens, aimant à convaincre plus qu'à corrompre, et ne cherchant pas d'autre appui à la fermeté de ses actes que la pureté de ses intentions.

Cette longue lutte avait brisé ses forces; à peine avait-il pu, avec une voix éteinte, arriver au bout de la discussion. Bon gré, mal gré, il fallait user de ménagemens. Le vaste vaisseau de l'assemblée, que les plus puissans organes n'affrontaient pas impunément, était funeste à cette poitrine délicate. De l'avis des médecins, il demanda et obtint un congé; on l'envoyait aux Eaux-Bonnes. On lui conseillait en outre d'éviter toutes les occasions de se produire, afin d'arriver à un plus prompt rétablissement. Il n'obéit pas toujours, et de passage à Bordeaux, il accepta un banquet où une médaille d'or lui fut votée. Même au pied des Pyrénées et tout en suivant un traitement, il ne pouvait se détacher des grands intérêts qui tenaient l'attention publique en haleine. Des travaux pour la *Revue*, des lettres aux journaux de province prouvaient que le soin de sa santé ne l'absorbait pas tout entier, et qu'absent ou présent, il entendait garder sa part d'influence sur les affaires. De retour des eaux, il traversa Limoges et rompit en faveur de sa ville natale un silence qui commençait à lui peser. Elle était sous l'influence d'opinions avancées, et avait envoyé à l'assemblée des représentans d'une nuance très vive; les corps d'état, les ouvriers des fabriques y vivaient dans la dépendance de quelques chefs de sectes aussi habiles qu'audacieux. Comment se faire écouter d'un semblable auditoire? Faucher n'en désespéra pas, et deux sentimens le poussaient à l'essayer : ramener au bien des compatriotes, infliger un échec de plus à d'implacables adversaires. Il eut donc une réunion, et y garda longtemps la parole avec des effets que ni ses amis ni lui n'avaient prévus. Il s'attendait à des murmures, il ne recueillit que des applaudissemens. Pourtant il n'avait pas épargné les vérités, même les plus dures, à une foule habituée à l'adulation et au mensonge; il lui avait montré par quels chemins les conseillers de son choix la conduisaient de la révolte à la ruine, et par suite à la plus triste des égalités, l'égalité dans la misère. Ce langage fut non-seulement supporté, mais accueilli avec chaleur, tant est mobile

l'impression de la multitude. En quittant Limoges, Faucher y était presque populaire; cette popularité, il est vrai, ne survécut guère à son passage, mais il ne l'avait pas achetée du moins en flattant les mauvais instincts ni en déguisant ses opinions.

Rentré à Paris vers le commencement de l'automne, il reprit ses travaux à l'assemblée législative et en fut plusieurs fois nommé l'un des vice-présidens. Le repos lui avait rendu ses impatiences d'activité; il avait hâte de s'engager avec quelqu'un et sur quelque chose. Justement le budget de 1850 venait d'être présenté par M. Hippolyte Passy; il était ce que comportait le temps et se mettait péniblement en équilibre. Faucher trouva l'occasion à son gré; il n'imagina rien de mieux que d'opposer au budget du ministre son propre budget. Donner des leçons était dans ses goûts; celle-ci s'adressait à un homme pour lequel il aurait dû montrer plus de déférence, ne fût-ce qu'en raison de la communauté des doctrines. Nulle part l'humeur de Faucher ne se montre mieux que dans ce travail (1). Il n'admet pas que le ministre puisse faire un premier et discret essai de l'impôt sur le revenu, familier à nos voisins, et en même temps il introduit dans son œuvre toute une catégorie de taxes nouvelles, soit temporaires, soit permanentes. C'est ainsi, en supprimant d'une part 145 millions de dépenses et en ajoutant d'autre part 131 millions aux recettes, qu'il arrive non-seulement à rétablir la balance, mais à obtenir un excédant. Il n'a pas d'ailleurs de termes assez délibérés pour parler du budget officiel, ni d'expressions de confiance trop fortes pour le budget qu'il y substitue : on sent un homme pénétré de l'efficacité de ses combinaisons. Il est douteux cependant que ces taxes qui devaient atteindre le sel, le transport des lettres, les journaux, l'enregistrement, le mobilier, les domestiques, les officiers ministériels, les employés, les pensionnaires de l'état, il est douteux, dis-je, que ces taxes eussent rencontré dans une assemblée l'accueil dont se flattait l'auteur. Quoi qu'il en soit, sur un point Faucher eut cause gagnée; l'impôt du revenu avait été si nettement attaqué et de tant de côtés que le cabinet aima mieux en faire le sacrifice que courir au-devant d'un échec certain.

En combattant cette forme d'impôt, Faucher était l'interprète d'un sentiment presque général. Il avait pour lui de grandes autorités et s'appuyait de motifs dont la solidité ne saurait être méconnue. D'abord ce serait pour nous un impôt nouveau, et en cette matière il faut tant qu'on le peut se garder contre les nouveautés; puis cet impôt est inséparable de procédés d'inquisition et déchire le voile qui couvre les fortunes privées; enfin il se prête à la fraude et compte sur une

(1) *Revue des Deux Mondes* du 1er novembre 1849.

vertu qui est absente de nos mœurs, la sincérité vis-à-vis du fisc. Il a en outre l'inconvénient plus grave d'être ostensible : c'est ce que les administrateurs lui pardonnent le moins. Il s'adresse à la bourse des contribuables ouvertement, nominativement, sans dissimuler ce qu'il est, ni ce qu'il veut. Combien l'impôt indirect est plus habile, et avec quel art il sait se déguiser! Il ne frappe pas la personne, mais les besoins; il procède par petites fractions en portant sur de grandes masses, s'incorpore dans les choses et entre sur le marché comme un élément accessoire du prix, s'acquitte insensiblement sans que les contribuables aient la conscience du moment et de la manière dont il se paie. On sait bien ce qu'en tire un état ou une ville, on ignore dans quelle proportion chaque citoyen y contribue. Ces formes tempérées, ce mode presque imperceptible de recouvrement ont mis l'impôt indirect en crédit auprès des hommes versés dans les finances; il semble être le meilleur, parce qu'il est le moins apparent. Aussi en a-t-on largement usé dans l'assiette des contributions. Tout ce qu'on pouvait y assujettir y a été assujetti, même les denrées les plus nécessaires, par conséquent les moins imposables. N'est-ce pas ainsi que nous voyons la caisse de la boulangerie de Paris, de temporaire qu'elle était, devenir peu à peu permanente? Le procédé est commode et productif; avec des centimes on fabrique des millions, et quand on a ainsi battu monnaie, il est difficile de renoncer à une telle pratique sans regret ni sans résistance.

Il y a pourtant, dans cette préférence pour l'impôt indirect, des dangers qu'il est bon de signaler et des préjudices qui, pour n'être pas visibles, n'en sont pas moins réels. L'aisance avec laquelle cet impôt se supporte est précisément ce qui entraîne à en abuser; on ne se défie pas d'un instrument si léger, si maniable; on l'applique à toute chose et sans mesure. Nulle forme d'impôt ne se concilie mieux avec des habitudes d'imprévoyance et de prodigalité, nulle ne laisse plus de champ aux aventures, de quelque nom qu'on les couvre, en rendant moins appréciable ce qu'elles doivent coûter. L'impôt direct, s'il est brutal, a du moins le mérite de la franchise; il réclame une somme, il éveille dans l'esprit de celui qui la paie le désir de savoir ce que cette somme représente. Si c'est une guerre, on la discute; un embellissement municipal, on en agite l'urgence. L'impôt direct est ainsi une école d'opinion. Chacun sait ou cherche à savoir à quel prix il est citoyen d'un état ou d'une ville. Un contrôle plus général naît de cette disposition des esprits. En outre, quand on compare les deux impôts, on est entraîné à une autre recherche : c'est de savoir à quelles conditions on les perçoit. Telle de nos contributions, les douanes par exemple, n'entre au

trésor qu'après avoir laissé, pour frais de recouvrement, le sixième de la recette brute; les autres, quoique moins chargées, sont dans le même cas, et nos budgets élèvent à 200 millions environ les frais généraux de perception et de régie. C'est, pour l'impôt indirect, une moyenne de 11 à 12 pour 100, tandis que l'impôt direct ne coûte à recouvrer que 3 pour 100. L'écart, on le voit, est considérable, et si, par voie d'hypothèse, on confondait tous les impôts pour les ramener au type des moins coûteux à recueillir, 3 pour 100 par exemple au lieu de 12, on aurait par an 50 millions d'épargnés, et depuis soixante ans qu'existe le grand mécanisme des contributions indirectes, près de 4 milliards avec les intérêts accumulés, c'est-à-dire la moitié environ de notre dette inscrite. Ce sont là, il est vrai, des jeux de chiffres qui n'ont rien de rigoureux: l'unité de l'impôt sera toujours une chimère; mais il n'en est pas moins constant que, dans bien des cas, les charges de la perception sont hors de proportion avec le revenu net. Le trésor n'est pas seul à en souffrir; les intérêts et les mœurs s'en ressentent. On tient ainsi sur pied une multitude d'agens armés d'un droit de recherche et qui traitent la population comme une vaste collection de suspects. Ces corps organisés, avec les attributs qui les distinguent et les pouvoirs dont ils disposent, non-seulement entretiennent dans leur sein, mais propagent au dehors des idées de dépendance. Que de gens se trouvent ainsi directement ou indirectement dans les mains de l'état, vivant de services qu'il rétribue! L'impôt joue un grand rôle dans cet assujettissement. Quand on dit que le meilleur est celui dont on parle le moins, que toute forme est bonne, pourvu qu'elle rende, on oublie l'action morale de l'impôt, son influence politique, la manière dont il agit sur les opinions, les caractères, les habitudes, la disposition des esprits.

Tel est le sentiment auquel ont obéi les hommes d'état qui, en Angleterre, ont attaché leurs noms à un remaniement général de l'impôt. Ils n'y ont pas procédé arbitrairement; leur méthode se dégage de l'examen des faits. Comme point de départ, ils ont supprimé les taxes qui pesaient sur les matières destinées à recevoir des façons; c'était ouvrir par le dégrèvement des débouchés nouveaux aux fruits du travail. Ils ont ensuite regardé de près aux taxes de consommation, et, malgré les clameurs, supprimé celles qui affectaient la subsistance du peuple. Ils ont également émondé les tarifs, en n'y laissant que les articles de grand produit, et en leur appliquant des droits si légers, que ces droits ne pouvaient se concilier qu'avec un accroissement notable et probable de la consommation. Ainsi ils diminuaient les frais en simplifiant les formes, écartaient les paperasses, les rigueurs inutiles, la défiance érigée en

devoir, détournaient la main du fisc des existences qui en auraient trop souffert pour la diriger vers celles qui pouvaient la supporter avec plus d'aisance. De tout cela il résultait des vides; il a fallu les combler. C'est alors qu'ils ont donné à l'impôt indirect un rival et un égal dans l'impôt ostensible, où la volonté du redevable se manifeste dans la liberté des déclarations. Il se pouvait que cette expérience fût chanceuse; elle était digne du moins de ceux qui la tentaient et de ceux auxquels elle s'appliquait. Malgré quelques plaintes, on peut dire qu'elle a réussi. Nous n'en aurons probablement jamais l'équivalent; nos préjugés sont trop vifs là-dessus. L'impôt est pour nous un ennemi; plus il se déguise, mieux il est accepté. Il ne faut pas cependant se montrer injuste envers les peuples qui savent le regarder en face; ils sont marqués du signe auquel se reconnaissent les civilisations vraiment supérieures, la conscience et la responsabilité des actes.

III.

Mais nous touchons à un moment où les événemens nous emporteront avec plus de rapidité. Les questions de détail avaient détourné Faucher de la politique générale; il y rentra par la loi du 31 mai 1850, dont il fut le rapporteur. On sait quel était le but de cette loi: renfermer le suffrage universel dans certaines limites, définir d'une manière précise les indignités et les incapacités qui fermaient l'accès des listes à ceux qui en étaient frappés. Cette mesure réunissait dans une même entente toutes les fractions du parti modéré; elle avait l'appui du gouvernement. Le rapporteur la défendit avec courage contre les partisans exaltés du suffrage universel, qui n'entendaient pas qu'on touchât à leur arche sainte. La loi fut votée à une très grande majorité. Les circonstances allaient en faire une lettre morte. Un autre embarras restait à vaincre, et il était plus grave, puisqu'il touchait à un article de la constitution. Par une disposition formelle, le président n'était pas rééligible. Tous les hommes prévoyans sentaient quels périls étaient attachés à cette exclusion; ils concertèrent leurs efforts pour la faire tomber devant l'expression de l'opinion publique. On peut dire, sans forcer la vérité, que les notabilités de l'assemblée n'avaient là-dessus qu'un sentiment. Des conférences eurent lieu, et il fut arrêté qu'un appel serait adressé au pays pour qu'il se prononçât sur une révision de cette partie de la constitution. Des pétitions circulèrent dans les provinces, et des représentans se chargèrent de les apporter à la tribune, couvertes de signatures. L'intention manifeste de cet acte était de confirmer et d'affermir les pouvoirs dans les mains qui en

étaient investies. Faucher ne fut pas l'un des moins ardens à répandre cette idée salutaire; il y voyait la garantie des institutions; il y apportait l'intention sincère de donner quelque repos à une nation qui, fatiguée de longs troubles, semblait disposée à s'en affranchir à tout prix. Les pétitions affluèrent : mieux servies par les circonstances, elles auraient pu aboutir à un concert; dans l'état des esprits, et au milieu du partage des opinions, il n'en sortit que des débats orageux. Pour les uns c'était trop, pour les autres ce n'était point assez. Le temps marchait toujours, montrant en perspective une date et une crise.

A diverses reprises, des propositions avaient été faites à Faucher pour qu'il rentrât dans le cabinet. Il hésitait, éprouvait des scrupules, résistait aux instances, ou se retranchait dans quelques conditions. Le 10 avril 1851, il se décida et accepta de nouveau le portefeuille de l'intérieur. Ce ne fut pas sans émotion qu'il expliqua à l'assemblée les motifs de ce retour; il ne se dissimulait pas combien sa mission était délicate, et quelle responsabilité y était attachée. « En montant à la tribune, dit-il, et pendant que je parlais, mon front ruisselait; chaque mot devait être pesé, mesuré. » L'accueil qu'il reçut lui rendit la confiance et le courage; il se mit à l'œuvre comme si sa présence et son nom eussent suffi pour dissiper ce que les événemens avaient de sombre et de menaçant. Il avait le sentiment de ses devoirs, et savait qu'aucune force humaine ne l'amènerait à les enfreindre. L'influence qu'on lui rendait, il ne voulait l'employer que pour le bien. Ce fut alors qu'il essaya d'une diversion qui, dans une période plus calme, eût certainement réussi. Cette activité exubérante qui, faute d'aliment, se jetait dans les exagérations politiques, ne pouvait-on pas l'appliquer à de grands et utiles travaux? A l'instant, et sans tenir compte des empêchemens financiers, le ministre de l'intérienr en traça le programme. Il lui donna des proportions de nature à éblouir et à entraîner les esprits. Une reconstruction des halles centrales et le prolongement de la rue de Rivoli jusqu'à l'Hôtel-de-Ville furent mis à l'étude et présentés avec des plans à l'appui. Une somme de 50 millions y était affectée. Ces hardiesses ont été bien dépassées depuis lors. Quand le ministre les soumit à l'épreuve du scrutin, elles étaient une nouveauté et une surprise. Pour trouver un projet analogue, il fallait remonter aux 100 millions que M. Thiers arracha aux chambres après les événemens de 1840. Faucher ne montra pas moins de décision. Dans les préoccupations qui l'assiégeaient, l'assemblée ressentait pour ce qui y était étranger plus que de l'indifférence; il triompha de ce sentiment, et amena, à travers les épreuves des bureaux et de la tribune, le projet de loi à une sanction définitive. Il fit plus encore, il en com-

mença l'exécution, et, à quelques mois de là, il reçut des mains du président, sur les premières assises des halles nouvelles, la croix de commandeur de la Légion d'honneur.

Toutefois, bien que le ministre de l'intérieur se rejetât à dessein vers la partie tranquille de ses fonctions, qu'il songeât aux fouilles de Ninive, aux tableaux de Géricault et à des fondations de prix pour des œuvres morales, il n'était pas sans comprendre qu'il y avait dans l'air autre chose que ces satisfactions à donner aux arts et aux embellissemens de Paris. Il ne se regardait pas comme parfaitement affermi sur ce terrain qu'ébranlaient de fréquentes secousses. A diverses reprises, il s'était vu interpellé au sujet d'incidens qui relevaient de sa responsabilité. Constamment il avait répondu de la manière la plus catégorique et la plus ferme : « Je ne suis rien, dit-il un jour, que par la tribune et par la presse, et si jamais cette tribune doit être renversée, je resterai enseveli sous ses ruines. » Ces déclarations étaient sincères, et l'assemblée y ajoutait foi; le ministre répondait de lui-même, il ne pouvait aller au-delà. Dans le cercle où son action s'exerçait, il restait maître de ses mouvemens, ne souffrait rien qui ne fût régulier, et portait la main sur ce qu'il lui était permis d'atteindre. Des problèmes pourtant s'agitaient en dehors de lui, à son insu, et pour ainsi dire par-dessus sa tête. Une guerre d'embûches servait de prélude à la solution d'un grand débat; l'impatience d'en finir se montrait dans les camps en présence. Le ministre de l'intérieur n'y voyait qu'une agitation artificielle dont l'esprit de conduite triompherait; il persistait à croire qu'une transaction était possible, et qu'elle s'imposerait d'elle-même. Un acte inattendu lui arracha cette illusion. Le président de la république, ne déguisant plus ses desseins, demanda tout à coup à son ministère de proposer à l'assemblée législative l'abrogation de la loi du 31 mai. Pour Faucher surtout, c'était un point délicat. Il avait été le rapporteur de cette loi; se prêter à l'abrogation que demandait le président, c'était s'infliger un désaveu. Il donna sa démission, et entraîna celle de tous ses collègues. Il assista dès lors plus qu'il ne se mêla aux incidens qui survinrent, garda la réserve que commandait sa situation, avec plus de résignation que d'espoir, plus de douleur que d'alarme, et le 2 décembre 1851 il se réveilla, comme tous ses collègues, au milieu des surprises d'un coup d'état.

Il était du nombre des hommes publics qui avaient jusqu'au bout usé de ménagemens et pensé que la modération des formes n'était pas incompatible avec la fermeté des principes. Le gouvernement nouveau vit des amis dans ceux qui ne s'étaient pas déclarés ses adversaires; Faucher fut, à ce titre et à son insu, compris parmi les membres qui composaient la commission consultative instituée après

le coup d'état. Il ne voulut point d'équivoque et répondit par un refus. Son intention était de rester désormais étranger aux affaires publiques; il avait pour les institutions qui venaient de succomber un attachement raisonné et profond; elles étaient pour ainsi dire la trame de sa vie; il leur devait ce qu'il était, son nom, sa notoriété; tous ses travaux, toutes ses études s'y rattachaient; les renier, c'eût été se renier lui-même; les sacrifier à ses intérêts lui eût semblé une tache ineffaçable. Là-dessus il n'avait besoin ni de conseils ni d'exemples; il agissait comme il sentait. Quelle fatalité pourtant que celle dont il était le jouet! En 1848, il arrivait à peine aux honneurs de la vie publique qu'une révolution éclatait pour la briser. C'était une première épreuve, il en avait triomphé. A l'aide de longs efforts et par une lutte soutenue, il avait pu refaire, affermir, agrandir sa position, et voici qu'elle s'écroulait de nouveau sous le poids d'événemens qu'il n'avait pu ni prévoir ni empêcher. Cette fois il comprenait qu'il ne s'agissait pas d'un éloignement passager, mais d'une retraite définitive. Il s'y résigna néanmoins sans hésitation, si ce n'est sans douleur. Sa vie fut dès ce moment une vie de recueillement et d'étude. Il revint à ses travaux favoris, y chercha l'oubli ou le soulagement de ses regrets. Les témoignages de l'estime publique ne lui manquèrent pas d'ailleurs; on s'empressait chez lui, il était recherché partout; on lui demandait des conseils, des règles de conduite. Un instant il eut la pensée de se remettre sur les rangs pour la députation; quelques électeurs de la Marne l'y invitaient, il avait dans ce département une situation que le courant nouveau des opinions avait affaiblie plutôt que détruite. Quelques chances lui restaient, et les risques ne l'effrayaient pas. La réflexion le guérit de ce retour vers d'anciennes habitudes. Un échec l'eût diminué, et il eût été bien embarrassé d'un triomphe. Quel usage faire d'un mandat mutilé? Mieux valait se renfermer dans cette protestation silencieuse, qui est la revanche et la dignité des vaincus.

Son activité trouva bientôt d'autres issues. Son beau-frère, M. Wolowski, avait entrepris de donner à une idée dont il était préoccupé la consistance d'une institution; il voulait introduire en France, en l'appropriant à nos habitudes, une de ces compagnies de crédit foncier qui rendaient de grands services en Allemagne: il y apportait une notion approfondie des faits, une science et une droiture éprouvées. Faucher s'associa à cet enfantement, y consacra son expérience. L'établissement qui en est issu est inséparable des deux noms qui ont présidé à son origine. Le concours de Faucher ne fut ni moins actif ni moins utile pour l'achèvement du chemin de fer du Midi, qui en était encore à cette période pénible qui précède les exploitations. Il était membre du conseil d'administration; on songeait

à lui en donner la présidence. Ce choix causait quelques ombrages et donna lieu à des négociations délicates. Faucher sentit que son nom était un embarras pour la compagnie : il l'en affranchit en envoyant sa démission. Son indépendance lui était plus chère que ses intérêts : quand elle était en jeu, il ne calculait pas ce qu'il pouvait y gagner ou y perdre. Des études de cabinet remplirent dès lors sa vie. On a vu quel était son goût pour les questions d'économie politique et de finances. Il avait passé en revue les difficultés qu'elles présentent à mesure que l'attention publique en était saisie : les associations, les coalitions d'ouvriers, les règlemens pour les heures de travail, les origines et les fondemens du droit de propriété, l'impôt sur les boissons. Dans les temps de crise, la Banque de France n'avait pas eu de défenseur plus énergique ni plus heureux; il s'était mêlé à tous les débats où elle était en cause, pour l'émission graduelle de ses billets, les proportions de l'encaisse, le cours forcé, et dans ces difficiles sujets il n'avait commis qu'une erreur, en jugeant comme prématurée la reprise des paiemens en espèces. On a vu que nos lois de finances ne l'avaient jamais trouvé indifférent; il avait feuilleté tous les budgets, même le budget socialiste, pour en tirer des enseignemens ou en signaler les périls et les vices. Il avait écrit sur le prêt à intérêts un des meilleurs chapitres que ce sujet ait inspirés, et sur la production de l'or des pages sensées et abondantes en recherches. Il avait enfin éclairé le procès de la liberté commerciale par une pièce importante où tous les argumens de ses adversaires étaient passés au crible d'une discussion solide et qui mettait à découvert tout ce que ces argumens avaient d'inexact, de superficiel et d'inconsistant.

Ce fut à ce cadre de travaux qu'il remit la main pour occuper les loisirs que lui laissait la politique. L'Académie des Sciences morales, dont il était membre depuis 1849, reçut plusieurs de ses communications, et les lecteurs de la *Revue* n'ont pas perdu le souvenir des études qu'il y a publiées. Les finances de l'Angleterre, de la France et de la Russie y étaient examinées avec une sûreté de détails, une vigueur de raisonnement qui témoignaient que cet esprit laborieux se mûrissait par la réflexion et par une surveillance constante sur lui-même. Mais pendant que l'intelligence se fortifiait d'une manière visible, les forces physiques allaient en déclinant. Faucher ne s'était jamais bien remis de cette affection du larynx dont il était allé chercher la guérison aux eaux des Pyrénées. Pour en détruire le germe ou en combattre la marche, il eût fallu plus de repos que n'en comportaient une imagination ardente et un besoin d'agir toujours éveillé; il eût fallu garder un régime de silence et par-dessus tout une indifférence morale qui étaient incompatibles avec la viva-

cité de ses impressions. Il vivait par la pensée et pour la pensée; il devait finir comme il avait vécu. Les vicissitudes de sa destinée ne se séparaient pas dans son esprit de celles de la patrie; il voyait les choses sous les plus sombres couleurs et s'en affligeait profondément. Qu'on appelle ce mal du nom que l'on voudra, le mal de l'ambition, le mal du pouvoir; ce mal est de ceux qui peuvent s'avouer. Il lui était cruel de penser qu'après avoir mis au service public toutes les forces de son corps et toutes les facultés de son âme, il n'avait en réalité poursuivi qu'une chimère, et qu'au lieu d'une lumière il n'avait eu devant lui qu'un feu follet pour l'égarer dans son chemin. Il ne s'accoutumait point à l'idée qu'après avoir joué un rôle, rempli de grandes fonctions, servi son pays avec une honnêteté exemplaire, fait quelque bruit et quelque bien, il en fût réduit à voir ces titres frappés de nullité, ce bruit s'éteindre, ce bien rester méconnu, cette position acquise s'en aller en fumée, comme si tous ces accidens de sa carrière n'eussent été qu'une ironie du sort. Il lui en coûtait enfin de parler une langue qu'on ne paraissait plus comprendre, de se sentir étranger au milieu des siens, de garder parmi ses contemporains des sentimens qui semblaient appartenir à un autre âge. Voilà son mal; qu'on le blâme, si on en a le courage, de l'avoir éprouvé. Ces regrets ne sont pas d'une âme vulgaire, et, dût-on en mourir, ils parent mieux une tombe qu'une résignation servie par la sécheresse du cœur.

Ébranlée à ce point, la santé de Faucher ne pouvait plus se remettre; trois années suffirent pour ruiner ce qui lui restait de forces. Les voyages n'avaient plus pour lui les vertus d'autrefois; une tristesse incurable l'accompagnait partout et ne lui laissait pas de relâche. Son seul soulagement était d'exhaler ses plaintes : « Vous faites des livres et des gouvernemens, écrivait-il à M. Grote, tandis que nous démolissons nos illusions. » En avril 1854, sa maladie prit un caractère plus alarmant et dégénéra en pleurésie. Il en réchappa avec peine et alla à Viroflay, chez M. Dailly, dont il avait été le précepteur et dont il restait l'ami, passer le temps de sa convalescence. Une amélioration sensible se déclara; on lui conseilla une nouvelle saison aux Eaux-Bonnes. Le traitement réussit, l'espoir renaissait dans sa famille; il parlait de reprendre sa plume et formait des plans; ce n'était qu'une lueur trompeuse. A peine de retour à Paris et sous l'influence de la saison, il éprouva une rechute; il lutta d'abord et se remit au travail; à peine put-il corriger, d'une main affaiblie, les épreuves du dernier article qu'il donna à la *Revue* sur les *ressources financières de la Russie* (1). Ce fut son adieu à la

(1) Livraison du 15 novembre 1854.

science qu'il avait cultivée. Un voyage en Italie était nécessaire; l'idée lui en sourit, bientôt il s'en fit une fête. C'était un projet caressé depuis longtemps; il y apportait les sentimens et les joies d'un artiste. Quand il partit, aucun de ses amis ne s'attendait à une séparation prochaine; ses médecins mêmes comptaient sur les effets d'un meilleur climat. Une complication qui survint trompa ces espérances; les fatigues de la route, les rigueurs du temps lui avaient porté le dernier coup. A son arrivée à Marseille, une fièvre typhoïde se déclara; malgré les soins dont il fut entouré, il s'y éteignit le 14 décembre 1854.

On voit ce qu'était Léon Faucher : il y avait en lui une grande résolution, une généreuse activité d'esprit, unies à une certaine rigidité. Dans l'intimité, cette expression s'effaçait devant une affabilité naturelle. Sur ses traits fatigués, on pouvait lire les labeurs de sa vie, les tristesses de l'enfance, les combats de l'âge mûr. Deux qualités le distinguaient surtout, le sens moral, la fidélité aux croyances; on peut dire de lui qu'il n'a jamais failli ni à ses devoirs ni à son drapeau. Comme homme politique, il avait, à défaut des grandes inspirations, les facultés sérieuses de l'orateur; c'était un esprit ordonné, connaissant les affaires, en maniant la langue, soutenu par la conscience et l'amour du travail, qui seuls font le bon administrateur. Comme économiste, ses titres sont nombreux et très réels, quoique disséminés : il n'a pas, à proprement parler, d'œuvre dogmatique formant un corps de doctrines; en revanche, il se montre en toute occasion le défenseur zélé des principes sur lesquels la science se fonde, la possédant à fond et prompt à la servir, portant dans la controverse une foi raisonnée unie à la notion des faits, à la patience des recherches et à un rare talent d'exposition. Un sentiment domine cet ensemble de facultés, les anime et les inspire: c'est le goût et la passion de la liberté. Faucher appartenait à cette génération qui en a été nourrie et qui s'éteint peu à peu en laissant de rares et généreux élèves. Qu'en des jours d'orage la pépinière ait disparu, ce n'est pas un motif pour désespérer; les germes en restent; cela suffit. La liberté a deux manières de faire sentir son prix, par les bienfaits qu'elle répand ou par les vides qu'elle laisse. De ces influences, la seconde n'est ni la moins active, ni la moins sûre. Il peut paraître commode, salutaire si l'on veut, dans un moment donné de la vie des peuples, de supprimer la liberté ou d'en restreindre l'exercice au point de la rendre illusoire. Elle n'a rien à redouter de ces épreuves. Le temps la venge, agit pour elle, et la conscience de ce qu'elle vaut se réveille avec d'autant plus de vivacité qu'elle a été plus longtemps et plus manifestement absente.

LOUIS REYBAUD, de l'Institut.

LE JAPON

DEPUIS L'OUVERTURE DE SES PORTS

I. *La Chine et le Japon,* mission du comte d'Elgin de 1857 à 1859, par M. Laurence Oliphant, 2 vol.; Paris 1860. — II. *Die Expedition in die Seen von China, Japan und Ochotsk,* von Wilhelm Heine, 3 vol.; Leipzig 1858. — III. *Personal narrative of a Voyage to Japan, Kamtschatka, etc., in H. M. S. Barracouta,* by J. M. Tronson; London 1859. — IV. *Correspondence with Her Majesty's envoy extraordinary in Japan,* 1860. — V. *Introduction à l'étude de la langue japonaise,* par M. L. de Rosny. — VI. *Mémoire sur la Chronologie japonaise,* par le même. — VII. Correspondance inédite de M. Casimir Leconte.

Lorsqu'on étudie la Chine et le Japon, ce n'est pas sans un vif étonnement que l'on mesure toute la distance qui sépare dans leurs habitudes et dans leur génie ces deux peuples géographiquement voisins. D'une part règne un esprit mesquin et chétif, sans curiosité intelligente, plein de dédain pour tout ce qui n'est pas sanctionné par ses lointaines traditions, enfantin et misérable dans les œuvres les plus vantées de sa littérature, étranger à la marche et aux progrès du monde, tout à ses petites épargnes, isolé, toujours semblable à lui-même dans les milieux bruyans où le transporte aujourd'hui son besoin d'acquérir, et qui certes semblerait condamné à s'effacer et à disparaître dans le tumulte et le choc des sociétés contemporaines, s'il n'avait pour lui deux armes qui lui promettent une large participation à l'histoire de l'avenir : son invincible patience et l'excessive supériorité du nombre. — A côté de ce peuple, séparée par un simple bras de mer et rattachée à de communes origines par plus d'un trait physique, vit une nation fière, active, intelligente. Si les bruits de son existence se sont éteints à la limite de ses rivages, si elle s'est avec tant d'opiniâtreté préservée de tout contact, ce n'était

de sa part ni mépris des étrangers, ni impuissance de s'élever jusqu'à eux. Elle a donné jadis un touchant spectacle : la première fois qu'elle vit venir ces Européens qu'elle devait tant repousser depuis, elle admira la supériorité de leurs armes, de leurs vaisseaux, des instrumens de leur industrie; elle les accueillit avec une curiosité bienveillante, se prêta avec docilité à leurs enseignemens. Bientôt même elle sembla prête à donner un exemple à peu près unique dans l'histoire, celui de la soumission à des croyances nouvelles, sans conquête, sans luttes, par la seule autorité de la tolérance, de la conviction, par l'intelligence facile et vraiment surprenante d'une morale et d'une loi supérieures. Malheureusement, à la suite des apôtres de paix et de charité qui avaient su éveiller tant de généreux instincts dans les esprits et dans les cœurs, se présentèrent des prêtres avides et turbulens, venant prendre possession des riches évêchés au nom de bulles datées de Rome, s'efforçant de faire entrer la société japonaise dans les liens dont Loyola prétendait enserrer le monde. Qu'y a-t-il d'étonnant dès lors à ce qu'une terrible réaction se soit produite au Japon? Ce pauvre peuple se voyait trompé dans sa bonne foi et dans ses espérances; la piété, la charité, la vertu, toutes les promesses du ciel pouvaient ne plus lui sembler que des fourberies au moyen desquelles des étrangers ambitieux et hautains venaient s'arroger les profits de sa terre. Il exerça des représailles dans lesquelles périt un million d'hommes. Le Papenberg, d'où fut précipitée une partie des victimes, premier sommet qui se présente aux bâtimens abordant l'archipel par le sud, rappelle le souvenir de cette terrible histoire.

Dès lors le Japon s'est comme replié sur lui-même, se suffisant, n'empruntant et n'échangeant avec personne les élémens de sa vie et de son bien-être. Il a poursuivi ses destinées, en dehors de toute action étrangère, sans que l'énergie et la prospérité de ses habitans semblent avoir souffert de cet isolement. S'il paraît aujourd'hui faire un pas vers une voie nouvelle, ce n'est pas qu'il ait secoué sa défiance deux fois séculaire; il ne fait que céder difficilement, et de mauvaise grâce, à la pression des forces américaines, anglaises, russes, françaises, et l'on va voir qu'il n'est pas du tout certain encore que le grand mouvement qui rapproche et mêle aujourd'hui tant d'hommes de races et de mœurs diverses réussisse à l'entraîner hors de ce petit coin du Pacifique où il s'obstine à vivre seul. Cependant, depuis que les vaisseaux européens ont fait tonner leur artillerie jusque dans la rade même de la capitale du Japon, tous les esprits se sont mis en éveil; curieux et marchands ont conçu d'égales espérances, ceux-ci de s'ouvrir des débouchés nouveaux et de faire de larges profits, ceux-là de récolter une ample moisson d'observations scientifiques et de notions intéressantes. Des relations de

voyage ont été publiées dans presque toutes les langues de l'Europe par de simples officiers qui ont eu la fortune, naguère si rare, d'entrer dans Yédo. Un fait qui ressort du témoignage unanime de ces visiteurs, c'est la bienveillance constante de leurs hôtes, la dignité et la finesse de leur esprit, leur obéissance envers leurs chefs, l'inaltérable respect qu'ils portent à la loi. Cela ne veut pas dire que le Japon soit un pays parfait; on verra que, sous le rapport du gouvernement et des mœurs, il présente d'étranges contradictions. Il est encore très semblable au portrait qu'en ont tracé Kaempfer et Charlevoix. Il faut d'ailleurs reconnaître que beaucoup des notions récemment acquises sur le Japon restent superficielles, parce que les renseignemens sont puisés à des sources extérieures et peu complètes, aucun Européen n'ayant jamais pénétré dans l'intimité japonaise. Toutefois le point d'observation n'est plus concentré à cet îlot étroit où quelques marchands hollandais ont, durant deux siècles et demi, traîné leur misérable existence; il y a aujourd'hui trois principales stations, au midi, au centre, au nord, par lesquelles on peut entrevoir le Japon. Le spectacle est attrayant, et ce n'est pas non plus une petite satisfaction, par-delà les populations avilies ou arriérées de l'extrême Asie, que de pouvoir enfin, dans cet archipel retiré du Grand-Océan, saluer des hommes.

I.

Les points de la côte où les Européens et les Américains sont autorisés par les derniers traités à se mettre en communication avec les Japonais se trouvent répartis le long du vaste archipel dans trois îles différentes. Ce sont d'abord, comme par le passé, Nagasaki à la pointe ouest de Kiou-siou, l'île la plus méridionale du groupe principal; puis Kanagawa, récemment ouvert en remplacement de Simoda, accordé lors des premières négociations. Ce port est situé au fond même de la baie de Yédo, à très peu de distance de cette capitale, sur la côte est de la grande île de Nippon, longue de trois cents lieues, large de soixante à quatre-vingts, dont le nom défiguré est devenu, dans notre langue, Japon. On dit qu'il signifie *soleil levant*. Au nord, nous a été ouvert Hakodadi sur le rivage méridional de l'île Yéso. A partir de janvier 1860 a dû s'ouvrir Néé-é-gata sur la côte ouest de Nippon; mais nous n'avons encore aucun renseignement sur ce point. Enfin, le 1er janvier 1863, un nouveau port d'une extrême importance sera accessible aux étrangers : c'est Hiogo, près de la grande ville d'Osaka, à la pointe sud de Nippon, situé à vingt lieues de Miako ou Kioto, résidence du souverain spirituel.

Les ports rendus accessibles aux Européens s'étendent environ du 32e au 42e degré de latitude nord : c'est à peu près la hauteur

des régions comprises, de notre côté, entre Rome et Tripoli; mais il s'en faut que cette partie de l'hémisphère boréal soit aussi favorisée que la nôtre, et le froid y descend à une latitude beaucoup plus méridionale. La température du Japon, assez rude en hiver, surtout à cause des montagnes, est chaude en été, mais tempérée alors par les brises rafraîchissantes de la mer. Les îles sur lesquelles sont situés les nouveaux comptoirs sont de beaucoup les plus importantes de l'archipel japonais; mais elles ne sont pas les seules qui le composent : il y a encore l'île de Sikokf, à l'est de Nippon et de Kiou-siou, longue de cinquante lieues, large de vingt-cinq, et que jamais Européen n'a visitée. Entre ces trois îles s'étend la mer orageuse de Suwonada, parsemée d'écueils et d'îlots qui ne figurent pas sur nos cartes. Elle baigne Osaka, et une tradition du pays nous montre les Japonais s'efforçant, mais en vain, d'établir un brise-lame pour protéger le port de cette ville importante : la mer en furie renversait chaque nouvel ouvrage; enfin on reconnut que le génie terrible de Suwonada réclamait une victime et ne s'apaiserait que lorsqu'un homme aurait éte muré vivant dans la digue. On dit que le Curtius japonais ne se fit pas attendre. A ces quatre grandes îles s'en rattachent de moins considérables : Sado, sur la côte ouest de Nippon, fameuse par ses mines d'or; la noble Firado, lieu d'exil pour les princes disgraciés; les groupes Oki, Goto; enfin, plus au sud, les Lou-tchou, composant, avec deux autres petits archipels, un royaume qui semble dépendre à la fois de la Chine et du Japon. Tout ce chaînon d'îles forme un long arc de cercle qui se développe, sur environ huit cents lieues, de la riche Formose à la froide Sakhalian, voisine elle-même du Kamtchatka, c'est-à-dire des ardeurs du tropique presque aux glaces du pôle.

Depuis les derniers traités, beaucoup des petites vexations imposées aux étrangers lorsqu'ils entraient dans le port de Nagasaki ont disparu : ainsi on n'exige plus la remise des bibles et autres livres de piété qui étaient soigneusement cloués dans des caisses pour n'être restitués aux équipages qu'à leur départ. On a aussi supprimé la ligne de bateaux qui coupait le passage et l'estacade de pieux qui empêchait les barques japonaises d'approcher de Decima. Ordinairement une jonque amène à bord du vaisseau nouveau-venu des employés japonais parlant fort bien le hollandais et quelquefois même l'anglais; ils sont vêtus d'une robe de gaze, de larges pantalons, chaussés de guêtres, et munis des deux épées que porte tout fonctionnaire au Japon. Sur le port et dans les jonques, les hommes du peuple ne sont couverts que d'un étroit morceau d'étoffe autour des reins et quelquefois d'un autre au milieu de la figure, afin, disent-ils, de se protéger le nez. Cette habitude de la nudité est tout à fait générale pour les hommes dans les basses classes du Japon méri-

dional. Le sentiment de la pudeur, si naturel aux Européens, semble échapper complétement à ce peuple, et c'est un sujet unanime d'étonnement pour les voyageurs que l'aspect des bains publics, où les sexes et les âges sont confondus pêle-mêle dans une nudité absolue.

Les employés qui montent à bord ont mission de savoir des étrangers le motif de leur visite, mais ils ne s'opposent plus à ce que ceux-ci descendent à terre et circulent librement. On prétend que le gouvernement veut adopter dans le port de Nagasaki des mesures plus libérales que dans les autres pour y attirer de préférence les étrangers. Decima, tout près de Nagasaki, n'a plus autant qu'autrefois l'aspect d'une prison; on y trouve plus d'activité et de mouvement. L'îlot dans lequel les Hollandais ont si longtemps végété, à la porte du Japon, est traversé par une rue unique, longue de deux cents mètres, propre et bien soignée; les maisons ont deux étages et sont ornées de volets verts. Le poste des *ottonas*, espions chargés de surveiller les moindres mouvemens des employés de la factorerie, a été supprimé; mais le soir on ferme encore les grilles, et il est toujours interdit aux femmes autres que les prostituées de les franchir. Les enfans nés de ces femmes à Decima étaient considérés comme Japonais; l'agent hollandais a récemment obtenu qu'il fût permis de les élever en Hollande, à la condition toutefois que s'ils revenaient au Japon, ils seraient traités en étrangers. A une extrémité de l'îlot se dresse un large bazar bien approvisionné, mais dont les marchandises, fabriquées pour l'exportation et en vue des Européens qui visitent ce port, sont de qualité fort inférieure à celles que l'on se procure dans les autres parties de l'archipel. Si les Hollandais de Decima sont moins durement traités aujourd'hui que naguère, en revanche ils ont le déplaisir de n'être plus seuls; ils ont vu les Russes obtenir la concession d'un emplacement vis-à-vis d'eux, de l'autre côté de la rade, où s'élèvent déjà de nombreux travaux d'installation. Des hauts-fourneaux y ont été construits, et un colonel du génie y réside à poste fixe avec quelques officiers. Le général Montauban, dans une rapide excursion qu'il a faite à Nagasaki et à Osaka après l'expédition de Chine, a personnellement vu cet établissement naissant, où les Russes paraissent se proposer d'établir un dépôt de houille et d'exploiter quelques-unes des richesses métallurgiques du pays. Quant à notre commerce, il n'est pas complétement nul sur ce point du Japon; il y est représenté par deux négocians français (1).

(1) Dans le compte-rendu de sa courte visite, le général Montauban représente la mer de Suwonada comme un bassin calme, assez semblable au lac de Genève. Entre cette appréciation et les précédens récits, il y a une contradiction que de prochains visiteurs ne tarderont sans doute pas à éclaircir.

Nagasaki est une ville bien tenue, avec des rues alignées et spacieuses, bordées de jolies maisons généralement à deux étages, recouvertes de toits en tuiles ou en bois; le milieu des rues est pavé, les côtés sont sablés, et deux larges ruisseaux d'eau courante coulent à droite et à gauche. Il y a très loin de la physionomie d'une ville japonaise à celle d'une ville chinoise : pas de ruelles, de détours tortueux ni d'immondices; les boutiques ont un aspect engageant; on y vend tous les produits de l'industrie indigène, des parasols, des éventails, de la vannerie, des bronzes dont les dessins et le travail sont de beaucoup supérieurs à ceux des Chinois, des ornemens et des jouets en verre; cependant c'est surtout dans les bazars hollandais et russes qu'il faut aller chercher les laques et les fines porcelaines appelées coquilles d'œuf; là aussi on trouve de beaux télescopes, des microscopes fabriqués dans le pays, des pendules, des imitations d'étoffes européennes. Les maisons sont généralement entourées de vérandahs; de légers paravens en bois, recouverts du fort papier qui est fabriqué avec la deuxième écorce du mûrier, et glissant dans des coulisses, en protègent l'entrée; souvent ils sont repliés dans le jour, et l'on peut alors jeter un coup d'œil sur l'intérieur japonais. Derrière une ou deux chambres légèrement exhaussées au-dessus du sol et recouvertes de nattes parfaitement propres se trouve une sorte de cour ou de jardin animée par le feuillage des arbres et rafraîchie par une fontaine; quelque femme japonaise vaque aux soins de son ménage pendant que des enfans nus jouent autour d'elle. On ne voit guère dans les rues de véhicules ni de bêtes de somme; les piétons sont nombreux et actifs, excepté durant la chaleur des jours d'été; toute cette population porte un cachet général de contentement et de bienveillance; la présence des étrangers n'attire plus son attention, c'est un spectacle auquel elle semble faite aujourd'hui. La ville compte environ 80,000 âmes; ses rues se coupent à angles droits, et elle est traversée par une rivière sur laquelle sont jetés de trente à quarante ponts, la moitié en pierre. Soixante-deux temples, grands et petits, sont consacrés tant au culte des ancêtres appelé *synsin* qu'à celui du Bouddha. Le long des pentes des montagnes qui enveloppent la ville sont répandus en nombre considérable de ces lieux de plaisir appelés maisons à thé; on s'y rend par de larges escaliers qui dans tous les faubourgs facilitent l'ascension des pentes, et de là on jouit d'une vue admirable sur la ville et ses vastes alentours. Les maisons à thé sont de légères constructions en bois, très élégantes, semées dans les plis de la montagne ou sur des pointes de rochers, entourées de bosquets touffus, de jardins en terrasses admirablement dessinés, arrosés par des eaux jaillissantes et des sources limpides. Des individus isolés, plus souvent des familles, se rendent dans ces lieux

de plaisance pour prendre le thé ou faire un repas. Quelques membres de l'expédition de lord Elgin visitèrent ces maisons et se firent servir, dans l'une d'elles, un dîner sur lequel M. Oliphant donne d'assez curieux détails. « Le dîner est servi par terre, dans des bols de laque, et occupe une grande partie de la chambre. Il a été promptement et adroitement arrangé par des jeunes filles proprement vêtues, qui s'assoient à l'entour et nous invitent à en faire autant. Il y a longtemps que nous avons ôté nos souliers (les Japonais ont l'usage de les laisser à la porte d'entrée), et maintenant nous nous accroupissons en rond sur le plancher, et nous regardons avec une curiosité mêlée d'effroi le repas étalé devant nous. Voilà du poisson cru en boulettes minces, du gingembre salé; voici des crevettes, des œufs conservés, des sangsues de rocher, des grillades provenant d'un animal inconnu qu'on mange avec de la sauce, et des ignames et des poires, et diverses espèces de fruits et de légumes arrangés parfois d'une manière assez appétissante; mais l'expérience est hasardeuse, et nous sommes soulagés en voyant un plat de riz comme pièce de résistance. » Survient ensuite une autre troupe de jeunes filles avec des luths et des tambourins; mais il paraît que les oreilles européennes ne sont pas faites pour goûter la musique japonaise : M. Oliphant ne semble pas la trouver supérieure à la musique chinoise. La boisson consiste, outre le thé, en une liqueur faite avec le riz fermenté que l'on appelle *saki;* elle est agréable, et la couleur rappelle celle du vin de Xérès. On la boit froide et chaude; en ce dernier état, elle porte assez promptement à la tête.

C'est au bazar russe, sorte de vaste caravansérail situé dans la ville même et bien approvisionné de toute sorte de marchandises, que sont installés les fonctionnaires chargés de régler le paiement des objets achetés par les étrangers. Il ne faut pas croire qu'il suffise dans les villes japonaises, comme chez nous, de donner aux marchands le prix convenu en échange des objets qu'ils fournissent; un ordre supérieur leur interdit d'accepter des espèces étrangères, et nul n'oserait y contrevenir. Lorsque l'acheteur a choisi un objet, le marchand lui tend un carré de papier et un pinceau très fin imbibé d'encre; l'acheteur écrit son nom et le prix, puis il prononce son nom au Japonais, qui reproduit dans sa langue ce que son oreille lui fournit de plus semblable aux sons étranges qu'il a entendus. A la fin de la journée, on se retrouve dans une espèce de bureau où tous les objets sont réunis, soigneusement étiquetés, avec l'indication du prix; les employés font l'addition et prennent au poids l'argent étranger. La plus grosse monnaie d'or japonaise est l'obang, qui, de même que le talent dans l'antiquité grecque et latine, est de trop de prix et de poids pour avoir plus qu'une existence nominale; chaque pièce est longue de six pouces, large de trois et demi, et ce

lingot vaut 20 livres sterling. Ensuite vient le cobang, plus maniable, qui représente 1 livre 10 shillings, puis les itzibus de différente valeur en or et en argent, petites pièces ovales et rondes, valant de 7 shillings 6 pence à 1 shilling 10 pence; ensuite il n'y a plus que la menue monnaie de cuivre et de fer. Tout cela porte l'empreinte du coin de la monnaie: une fleur et des caractères japonais. Il est interdit de céder des pièces du pays aux étrangers. Durant son excursion au Japon à travers Nagasaki, Simoda et Yédo, M. Oliphant ne put se procurer qu'un seul itzibu. La mission française régla assez facilement ses comptes avec des piastres mexicaines admises au prix de 5 fr. 35 cent. et répondant à trois itzibus de 1 fr. 78 cent. D'après le traité, l'or européen est admis pour l'équivalent de son poids en or japonais; mais celui-ci est beaucoup plus pur, et c'est en ne tenant pas compte de cette différence que les négocians européens ont réalisé sur le change des profits illicites qui les ont fait justement accuser de mauvaise foi par les Japonais. Les piastres, les dollars et autres monnaies de l'Europe ou des États-Unis ne conservent pas longtemps leur physionomie étrangère : on les fond pour en faire non des pièces japonaises courantes, mais une monnaie particulière, appelée *nichon*, de la valeur environ d'un demi-dollar, et dont les Japonais prétendent limiter l'emploi aux échanges avec les Européens. Ceux-ci protestent et soutiennent que ce procédé n'est pas conforme aux stipulations des récens traités qui portent : « Les sujets de telle ou telle nation et les sujets japonais pourront faire librement usage de l'argent étranger ou de l'argent japonais dans leurs paiemens. » De là des différends qui, dans ces derniers temps, ont beaucoup aigri les relations.

L'agent chef du comptoir hollandais, M. Donker Curtius, a obtenu, il y a deux ans, la permission d'accomplir par terre le trajet qui sépare Nagasaki de Yédo, et s'il écrit la relation de son voyage de deux mois à travers le Japon, il pourra nous donner sur l'intérieur de ce pays, et particulièrement sur la grande ville d'Osaka, des renseignemens que l'on attendrait vainement d'ailleurs. Un tel voyage est un fait encore exceptionnel; il faut toujours, pour se rendre de Nagasaki à la capitale, reprendre la mer, doubler la pointe méridionale de Kiou-siou et prolonger la côte de Sikokf. Les rares bâtimens qui ont accompli ce parcours s'arrêtent à deux étapes voisines du but de leur voyage, Simoda et Kanagawa.

L'approche de la côte de Nippon, où sont situées Simoda et la capitale, est annoncée de loin en mer par le Fusi-yama, pic volcanique haut de plus de 4,000 mètres, dont le sommet, couvert de neiges éternelles, se perd dans les nuages. Ce pic gigantesque, baignant ses dernières pentes dans la mer, et prolongeant au loin sa masse et ses ramifications à travers l'île, forme, à ce que disent les

voyageurs qui l'ont contemplé, un spectacle d'une étonnante magnificence. Il est entouré de pics moins élevés, dont plusieurs sont en ébullition. L'archipel japonais est, comme les groupes d'îles des mers de la Sonde, couvert de volcans. Kiou-siou seule en compte cinq en état de permanente éruption. L'un d'eux, le Wunsen-take, grande montagne connue par ses sources chaudes, causa en 1793 une catastrophe dont le souvenir est demeuré profondément gravé dans l'esprit des insulaires : le sommet de la montagne s'éboula, des torrens de lave et d'eau bouillante jaillirent de sa large crevasse, surmontée des flots d'une immense vapeur; la ville de Simabarra fut engloutie, et l'on dit que trente-cinq mille personnes périrent. Des sources d'eau chaude et sulfureuse bouillonnent dans presque toutes les provinces, et le Japon peut fournir une production de soufre inépuisable. Des terreurs superstitieuses s'attachent naturellement dans l'esprit des indigènes à ces terribles manifestations d'un sol en travail. Le Fusi-yama surtout leur inspire une crainte pieuse. Les pentes du volcan sont habitées par une secte de prêtres mendians, et de tous les points de l'archipel on y vient en pèlerinage.

Le ministre plénipotentiaire anglais au Japon, M. Rutherford Alcock, a fait l'ascension de cette haute montagne au mois de septembre 1860, en compagnie du vice-consul, M. Eusden, de quelques officiers et d'un botaniste, en tout huit Anglais. Ils avaient avec eux un des vice-gouverneurs de la capitale, l'interprète de la légation et quelques employés japonais. La petite expédition se dirigea, en quittant Yédo, le long de la mer, sur une route large et magnifique, bordée de cèdres dont plusieurs étaient hauts de cent cinquante à cent quatre-vingts pieds, et de ceps de vigne gigantesques. Après avoir suivi pendant une cinquantaine de milles cette voie qui mène à Nagasaki, elle fit un détour, s'enfonça dans l'intérieur et parvint après huit heures d'ascension au sommet du Nahoni, chaîne de montagnes qui se dresse comme une avant-garde entre la mer et le Fusi-yama. Là, à une hauteur de 2,000 mètres, s'étend un lac hanté, dit-on, par de mauvais esprits, et dont jamais on n'a pu mesurer la profondeur. On redescend le Nahoni, et l'on parvient au village de Muri-yama, situé à cent milles de Yédo. A partir de ce point, l'autorité séculière fait place à celle des prêtres, qui ont la montagne sainte sous leur juridiction; deux de ces sortes de moines se détachèrent pour guider l'expédition. On gravit les pentes à pied, armé d'un bâton. Le sentier est rapide et rocailleux; de demi-mille en demi-mille se dressent des huttes où les pèlerins peuvent se reposer et boire du thé servi dans des tasses lilliputiennes. A la neuvième de ces stations, les difficultés de l'ascension redoublent, tant les pentes, de plus en plus escarpées, sont jonchées de débris de lave, de scories et de cendres. En même temps la raréfaction de l'air commence

à oppresser les poitrines. La neige ne se présente qu'à une grande hauteur, et s'étend alors en nappes considérables. Enfin, dans la seconde journée de cette ascension, on arrive au sommet. Les bassins d'eau autour du temple sont profondément gelés; toutefois les voyageurs ne trouvèrent pas le froid aussi intense qu'on pouvait s'y attendre : le thermomètre, à midi, à l'ombre, marquait 58 Fahrenheit.

Le temple de Fusi-yama est une simple hutte renfermant des dieux en lave et des ornemens de métal brillant. Le cratère éteint, qui s'ouvre près du temple, a une lieue de tour et dix-huit cents pieds de profondeur. La hauteur du sommet a été fixée par les observations de M. Robinson à quatorze mille pieds anglais (4,270 mètres). « Le temps était radieux, dit le narrateur de cette importante excursion (1), et la pureté de l'atmosphère nous permit de jouir pleinement de la vue magnifique qui se déroulait à nos yeux : de nombreux promontoires s'avançant dans la mer, des chaînes de montagnes traversant l'île dans toute sa longueur, des rivières serpentant au fond de vallées couvertes de la plus riche verdure... Nulle part on ne saurait voir de paysages plus variés, plus enchanteurs que ceux que l'on rencontre entre Yédo et le Fusi-yama. On passe d'une avenue d'arbres majestueux à des champs de blé, à des buissons couverts de fleurs, d'une épaisse forêt à un chemin bordé de haies de chèvrefeuille, derrière lesquelles de jolis cottages blancs apparaissent dans les touffes de verdure. Le pays est bien cultivé; on voit des champs nombreux de blé et de millet, quelques plantations de coton, de tabac et de thé; les légumes et les fruits abondent. Une chose cependant nous frappa : c'est l'absence presque complète d'animaux. Nous ne vîmes ni bétail, ni oiseaux, ni gibier, seulement des chiens, des poules et quelques chevaux servant de bêtes de somme. On nous assura néanmoins que les montagnes au-delà du Fusi-yama abondent en petits chevaux sauvages, en daims et en sangliers. » L'autorité japonaise avait préparé des relais, des rafraîchissemens, des bains; partout la petite expédition était reçue par les autorités, qui l'escortaient jusqu'à la limite de leurs gouvernemens respectifs. Les populations étaient affables, curieuses sans importunité, pleines d'empressement et de respect. C'est une remarque faite par tous les voyageurs que la bienveillance et la gaieté semblent le caractère général des physionomies japonaises.

Ce n'est que de loin en loin que le Fusi-yama témoigne sa colère dans de grandes éruptions. La dernière méritant d'être signalée se produisit en 1707 : le volcan lança des débris à plusieurs lieues de distance; d'énormes masses de rocher, de la lave, du sable, se ré-

(1) M. de Fonblanque, attaché au consulat anglais; — lettre du 20 septembre 1860 dans le *Bulletin de la Société de Géographie de Genève*, décembre 1860.

pandirent sur ses pentes, et Yédo fut couverte d'une couche de cendres. Depuis ce temps, le sol a plusieurs fois tremblé au pied de la montagne; c'est dans une de ces convulsions que la ville de Simoda a été détruite en décembre 1854 et que la frégate russe la *Diane* a été brisée (1). Ce terrible tremblement de terre ne limita pas ses ravages à la côte orientale de Nippon; il se fit sentir dans toute l'île : trente-quatre heures après la destruction de Simoda, une vague immense, semblable à celles qui avaient submergé cette ville, se précipita sur le port et sur la partie inférieure de la riche cité d'Osaka; Yédo et toutes les villes bâties sur le littoral de sa baie éprouvèrent de grands dommages. Enfin, quelques semaines plus tard, le palais du *micado*, à Miako, fut consumé dans un incendie avec toutes ses richesses sacrées. Dans ce même moment, Russes, Anglais, Américains, Français se montraient à la fois du sud au nord, de Nagasaki à Hakodadi. Les Japonais s'écriaient avec une profonde terreur que c'était le châtiment d'une terre profanée par l'invasion étrangère.

II.

Simoda a été rebâtie, cependant elle ne s'est pas relevée de sa ruine. L'expédition anglaise qui la visita cinq ans après son désastre était frappée de son aspect de misère et de solitude. Elle n'a conservé d'autres habitans que de pauvres pêcheurs. Les maisons n'ont été rebâties qu'en bois, en prévision de quelque nouveau désastre. De plus, la baie n'est pas sûre; aussi cette ville a-t-elle cédé sa place de port franc à Kanagawa, beaucoup plus importante et munie d'un bon port. De ce point à Yédo il n'y a que dix-huit milles.

La capitale du Japon s'élève au fond de la baie à laquelle elle a donné son nom, et sur les bords du Togadawa, au point où ce fleuve débouche dans la mer. Un riche paysage que domine majestueusement le Fusi-yama lui sert de cadre. C'est, au dire de tous ceux qui l'ont visitée, une ville magnifique, dont la population paraît pouvoir être évaluée, en dehors de toute exagération, à deux millions d'habitans. Elle est fameuse par son luxe, par l'activité de son commerce, par ses temples et par le palais du *syôgoun*, souverain temporel, qui y réside. L'archipel japonais compte un très grand nombre de villes riches et florissantes, les cités de cent mille âmes, dit-on, n'y sont pas rares; mais il en est deux surtout qui partagent avec Yédo l'admiration publique : ce sont Osaka et Miako. On les a rapprochées des plus grandes cités de l'Europe. La première, à cause de la puissance de son mouvement commercial, est comparée à Londres; la

(1) Voyez sur le naufrage de la *Diane* la *Revue* du 1er septembre 1858.

seconde, riche en théâtres, en palais, en institutions littéraires, est le Paris du Japon, et la troisième, où réside le *micado*, souverain spirituel, en est la Rome.

Cinq forts, bâtis sur des îlots de la baie, protégent les approches de Yédo, et dans ces derniers temps de nouvelles batteries ont été construites tout le long de la côte entre la capitale et sa succursale Kanagawa. Les rues de Yédo sont larges, droites et parfaitement propres, mais sans prétentions architecturales. Beaucoup de maisons sont construites en bois, à deux étages, entourées de vérandahs soutenues par des colonnes en bois garnies de cuivre et recouvertes en tuiles; les Japonais sont de très habiles maçons et charpentiers. Çà et là, un bâtiment plus élevé, en briques à peine cuites, muni de volets en fer, interrompt l'uniformité de la rue; ce sont des sortes d'entrepôts à l'épreuve du feu, où l'on peut déposer les meubles au premier bruit de la cloche à incendie. Les rues sont coupées par des barrières qui, dans les grandes fêtes et cérémonies, servent à contenir la foule. Lorsque les ambassades anglaise et russe parcouraient les rues de la ville, la population sortait de ses demeures pour s'attacher aux pas des étrangers, sans malveillance, sans cris, mais en quantité considérable. Arrivés aux extrémités des rues, les agens chargés d'escorter les étrangers fermaient les barrières, et le peuple qui avait suivi jusque-là le cortége s'arrêtait à la limite imposée, laissant se former derrière les visiteurs une foule nouvelle. Divers modes de locomotion sont en usage pour parcourir la ville. Les gens riches montent des chevaux généralement petits et vifs, dont on enveloppe la queue dans des espèces de sacs tombant à terre, et qui, au lieu de ferremens, ont des brodequins de paille qu'il faut souvent renouveler. On se fait aussi transporter dans une espèce de palanquin particulière au Japon, et que l'on appelle *norimon*. Ces véhicules diffèrent des palanquins ordinaires, oblongs, par une forme carrée qui les rend fort incommodes aux étrangers, parce qu'il est impossible de s'y étendre; on s'y accroupit, les jambes croisées. Il paraît que les gens des classes inférieures n'ont pas le droit de monter à cheval et de faire usage des norimons. Quand ils ne veulent pas aller à pied, ils se font porter par deux hommes dans une espèce de cage des plus incommodes, qui les oblige à s'accroupir les genoux sous le menton. On ne voit qu'en très petit nombre des charrettes traînées par des bêtes de somme. Des chiens sans maîtres errent librement à travers les rues. Ces animaux, sortes d'épagneuls *king-charles*, semblent jouir d'une immunité particulière : on ne les maltraite pas, on les nourrit à frais communs. M. Oliphant assure même qu'ils ont des gardiens spéciaux et des hôpitaux où on les traite dans leurs maladies. Le soir, de jolies lanternes peintes, aux dessins bizarres, aux couleurs éclatantes,

sont disposées en grappes au-dessus des boutiques et à la façade des maisons, ou se balancent à des cordes suspendues en travers des rues. Des promeneurs se font aussi escorter par des hommes portant de ces lanternes fixées à l'extrémité d'une perche. L'effet de ces lumières est fort original. La ville est bien éclairée et très vivante dans les quartiers commerçans. On y voit un grand nombre de boutiques bien approvisionnées d'objets supérieurs en qualité à ceux qui se débitent à Nagasaki et à Simoda. Ces boutiques ont leurs enseignes inscrites en caractères chinois sur un poteau ou s'étalant sur une pièce d'étoffe. Des bandes de coton noires ou bleues désignent les maisons de bains. A Yédo, les deux sexes ne sont pas aussi complétement mêlés qu'à Simoda ou à Hakodadi; il y a quelquefois un paravent dressé entre les hommes et les femmes. Cette séparation n'a cependant rien d'obligatoire, et il n'y a pas plus de pudeur dans la capitale que dans les autres villes. Pendant que lord Elgin et son cortége défilaient à travers les rues, hommes et femmes sortaient des nombreux établissemens de bain, sans le moindre vêtement, pour se mêler à la foule des curieux. Les indigènes ne semblent attacher aucune importance à cette nudité, dont ils ont pris l'habitude dès l'enfance, et des Européens qui ont assisté à leur toilette dans le bain, où ils s'entassent pêle-mêle, assurent que c'est avec la plus complète innocence que rangés en cercle, dans la vaste cuve commune, ils se frottent mutuellement, voisins et voisines, jeunes et vieux, et se rendent de bons offices de propreté. Beaucoup fréquentent les bains deux et trois fois par jour; d'ailleurs rien de plus minime que le prix : il est évalué à moins d'un centime.

Le quartier opulent, celui où logent les princes, a un aspect beaucoup plus froid que la ville commerçante : il se compose de rues élégantes, mais tristes, larges d'une trentaine de mètres. De chaque côté coule un ruisseau profond de quatre pieds. Les demeures somptueuses que protégent ces sortes de petits fossés sont enfermées par des murailles dont la partie inférieure est faite de gros blocs de pierre brute et de maçonnerie blanchie et ornée de moulures. Au centre s'ouvre une porte peinte en rouge ou en quelque autre couleur voyante, avec un auvent et des ornemens de laque. Ces palais n'ont d'ailleurs rien de remarquable que leur vaste étendue. L'intérieur n'en saurait être décrit, aucun étranger n'ayant encore pénétré dans l'intimité de l'aristocratie japonaise. Le château qu'habite le syôgoun forme à lui seul comme une ville dans la capitale à l'extrémité du grand quartier. Il est situé sur une terrasse qui domine la capitale, et d'où la vue s'étend sur un vaste et magnifique horizon. Un fossé artificiel, large de plus de 50 mètres, l'entoure, et il est enfermé par un mur énorme de blocs de pierre de dimensions presque cyclopéennes, surmonté lui-même d'une palissade en bois

au-dessus de laquelle des cèdres gigantesques projettent leur sombre feuillage. C'est à peu près tout ce que l'on en peut voir, car il va sans dire que la présence d'un étranger ne saurait profaner la demeure du souverain. Le circuit de l'enceinte du château a, dit-on, 8,000 mètres de circonférence; il abrite quarante mille personnes, et renferme des palais, d'immenses jardins et des demeures champêtres.

Un quartier tout entier est réservé aux mœurs libres des Japonais. On sait que l'immoralité est générale au Japon, bien que, par une contradiction assez étrange, les liens de la famille semblent aussi y être serrés avec beaucoup de vigueur. En effet, les lois punissent l'adultère par la mort des deux coupables. Il est notoire que les pères aiment beaucoup leurs enfans, et les femmes, qui sont dans l'usage de se déformer en s'arrachant les sourcils et en se noircissant les dents aussitôt après le mariage, passent pour manquer très rarement à la fidélité conjugale. Malgré cela, les Japonais, ne sachant sans doute pas se créer dans leur intérieur un attachement et des distractions suffisantes, le quittent fréquemment pour aller s'installer dans des maisons de plaisir, où les rafraîchissemens leur sont servis par des filles qui ne se sont pas mutilé la figure. La prostitution a pris dans toutes les grandes villes des proportions considérables : on dit qu'à Nagasaki elle embrasse près d'un quart de la population féminine; il est à remarquer que les femmes qui s'y adonnent sont musiciennes, et que souvent elles ont reçu une éducation distinguée. Les maîtres de la plupart des grands établissemens ouverts à la débauche s'appliquent, assure-t-on, à former des sujets dès l'enfance; on cultive l'esprit en même temps que l'on développe les charmes physiques de jeunes filles recueillies parmi les pauvres et les orphelins; elles sont instruites dans la poésie, dans les arts de la danse, du chant, et il en est qui savent se faire rechercher, comme les courtisanes de l'ancienne Grèce, pour l'agrément de leur entretien. Ce métier est loin d'être réputé aussi infâme au Japon que chez nous, et il n'empêche pas un certain nombre de ces femmes d'entrer par le mariage dans la vie régulière. Les hommes de toute condition et de tout âge qui fréquentent les lieux dits de plaisir n'y mettent d'ailleurs ni discrétion ni respect humain; ils vont à l'administration chercher un billet, qui leur est délivré bleu, jaune ou rouge, suivant qu'ils ont l'intention de passer dans l'établissement un ou plusieurs jours, ou seulement quelques heures. A Yédo, le faubourg de Sunagawa est tout entier consacré à ces établissemens, organisés pour la plupart sur une vaste échelle, et offrant les raffinemens les plus recherchés du luxe et de la débauche. Il semble même qu'au Japon, comme chez plusieurs peuples de l'antiquité, le libertinage se soit introduit jusqu'au sein des rites

du culte et des mystères de la religion. A Hakodadi, des marins français, violateurs d'un tabernacle, en ont extrait, non sans étonnement, l'antique phallus, et au fameux temple du dieu Quanon les compagnons de lord Elgin ont pu voir étalée dans le sanctuaire même une galerie d'images obscènes.

Ce temple Quanon, qui a la réputation d'être une des merveilles de Yédo, est situé dans la partie de la ville qui se trouve sur la rive gauche du Togadawa, et l'on passe pour s'y rendre le pont célèbre de Nippon-bas, qui est jeté entre les deux parties inégales de la ville, presque à l'embouchure du fleuve. Il est soutenu par des piliers, et occupe un espace considérable; c'est de ce point que l'on compte les numéros des bornes milliaires qui marquent les distances sur tous les chemins de l'empire. Aux abords du temple et dans ses jardins se tient en permanence une foire où d'innombrables petites boutiques, fréquentées par une foule qui ne tarit pas, offrent à leurs visiteurs des laques, des ornemens, des figurines, des jouets ingénieux et bizarres, des fleurs, des oiseaux, des chiens. Il y a des théâtres, des exercices d'adresse, des tirs à l'arc, des échoppes à thé et à rafraîchissemens, tout cela animé par le bruit continu des flûtes et des tam-tams. Le dieu aux cent bras du temple semble être joyeusement fêté. Il est d'origine bouddhique. Le bouddhisme ne s'est introduit qu'assez tardivement au Japon, vers le milieu du VIe siècle de notre ère; mais, grâce à l'admirable tolérance de ce pays, il y a fait de nombreux prosélytes, dans ses pratiques au moins, sinon dans ses doctrines; car ce sont les cérémonies, bien plus que l'esprit et la morale de la religion de Çâkyamouni, qui ont pénétré dans l'archipel. Il n'a pas tardé à se scinder en sectes, qui sont aujourd'hui très nombreuses. Les temples bouddhiques, que l'on appelle *yasiros* et *miyas*, sont répandus dans les jolies campagnes et sur le penchant des montagnes ou des collines auxquelles s'adossent les villes. La porte d'entrée consiste ordinairement en deux monolithes supportant un long bloc. De là une avenue conduit à un perron au sommet duquel se trouve le sanctuaire de la divinité. De nombreux bosquets offrent aux visiteurs de frais ombrages. Le bouddhisme japonais a donné naissance à quelques corporations qui vivent d'aumônes; mais il n'a pas engendré ces myriades de mendians qui contribuent tant à la dégradation de Ceylan, de la Chine et du Thibet.

A côté de la religion de Bouddha, et en bonne intelligence avec elle, subsiste le culte primitif, appelé la religion de *synsin*, la foi aux dieux, le culte des ancêtres. Les fidèles s'appellent *sintos*, et c'est de cette religion que le *micado* est le chef suprême. Les honneurs que ce souverain spirituel continue de recevoir nous montrent bien que le bouddhisme ne s'est pas introduit violemment et n'a pas amené de révolution religieuse au Japon. Les deux religions semblent

même, en certains points, s'être fondues ensemble et avoir modifié mutuellement leurs pratiques extérieures. La mythologie des sintos remonte à une époque très reculée. Elle raconte qu'à l'origine une dynastie de génies célestes régna sur les îles pendant un nombre d'années considérable. Les deux derniers d'entre eux, mâle et femelle, s'étant aimés d'un amour terrestre, une fille sortit de leur péché, appelée *Ama-pérasou-oho-kami*, ce qui signifie le grand génie qui brille au ciel. Elle-même inaugura une dynastie de génies terrestres ou demi-dieux qui régnèrent, dit la tradition, durant plus de deux millions d'années. Le dernier d'entre eux eut quatre fils; un d'eux prit le titre de *micado,* chef suprême, empereur. Il est connu sous le nom de *Sin-mou,* et c'est en effet lui qui, le premier, revêt une physionomie vraiment historique, 660 ans avant Jésus-Christ.

La religion des sintos est donc essentiellement nationale, puisqu'elle se lie intimement aux origines de l'histoire japonaise, et c'est l'antique aïeule de Sin-mou, Ama-pérasou, appelée aussi Tensyô-dai-sin, qui est la divinité protectrice du Japon et le principal objet du culte des sintos. D'elle prétend descendre, par Sin-mou, la longue série des micados. Ces souverains, qui furent longtemps puissans, ont fini par être dépossédés de toute autorité réelle par les *syôgouns* ou *tycouns;* il ne leur reste aujourd'hui que de vains honneurs, une suprématie purement nominale et l'exercice de quelques pouvoirs religieux; par exemple ils décernent le titre de *kami*, c'est-à-dire de saint, qui donne le privilége, en dehors de ce monde, d'intercéder pour autrui auprès de la déesse protectrice. L'avantage que les kamis tirent dans ce bas monde de leurs fonctions futures, c'est d'être adoptés comme patrons par les Japonais sintos, qui placent leur image à leur foyer, comme les anciens y plaçaient celle des dieux lares.

Les temples sintos contiennent beaucoup de ces images de kamis, ainsi qu'un grand nombre d'*ex-voto* offerts dans les momens de péril et de foi. Ils diffèrent par leur simplicité des pagodes et des temples somptueux du bouddhisme; leur principal ornement est un miroir représentant, dit-on, la pureté de l'âme; à droite, en entrant, se trouvent une fontaine, à gauche une cloche et une boîte où les fidèles déposent leurs aumônes. Ils font des ablutions à la fontaine, et prient ensuite devant le miroir. Cette religion, autant qu'on en peut juger avec le peu de renseignemens que nous possédons sur elle, semble être une sorte de déisme élevé dans ses préceptes et pur dans sa morale.

Les environs de Yédo sont d'une grande beauté; au-delà des faubourgs s'étendent dans toutes les directions des champs admirablement cultivés, des bosquets, des allées de cèdres, de chênes, de pla-

tanes, des collines semées de maisons à thé. Le magnolia avec ses larges fleurs blanches et pourpres, le paulownia aux branches couvertes de bouquets, des pêchers dont la fleur au printemps égale le volume de la rose, tous nos arbres fruitiers, des plantes grimpantes, des arbustes en fleur, prêtent leur parfum et leur ombrage à ces maisons de plaisir, toujours situées, comme à Nagasaki, dans des positions d'où la vue embrasse les plus charmantes perspectives, quelquefois au-dessus d'un torrent ou au bord d'un ruisseau.

La ville septentrionale du Japon dont le port nous est ouvert, Hakodadi, commence aussi à être assez bien connue par les relations anglaises, américaines, et par la visite qu'y fit en 1855 le capitaine de vaisseau français Tardy de Montravel; elle n'offre en réalité qu'un intérêt secondaire. Cette ville est située sur le détroit de Sangar, qui sépare l'île de Yeso de Nippon. La presqu'île sur laquelle elle est bâtie est reliée à la grande terre par un isthme sablonneux et bas où s'élèvent quelques dunes recouvertes de broussailles. C'est un massif de mornes ardus, à crêtes tourmentées, descendant au rivage en pentes rapides. On voit de loin, en mer, les mâtures des navires et des jonques à l'ancre dans le port, et Hakodadi apparaît comme une île. Son mouillage est bon et sûr; ses rues, comme dans toutes les villes japonaises, sont droites et régulières; les maisons y sont construites en bois, et la plupart à un seul étage, avec des espèces de greniers qui servent de magasins; de larges baquets d'eau sont placés sur les toits en cas d'incendie, et ceux-ci s'étendent au-delà de la muraille, offrant une double protection contre la pluie et le soleil. La plupart des maisons ont des boutiques où l'on vend du charbon, toute sorte de poteries, des sandales, des ombrelles, des pièces de calicot, des livres d'images, des jouets, des pipes, du tabac, de la coutellerie, des laques, des vêtemens de soie commune et de papier huilé. Le marchand est accroupi au milieu de tous ces objets, fumant ces petites pipes japonaises qui ne tiennent qu'une ou deux bouffées, et prenant du thé. Quelquefois une demi-douzaine d'enfans se pressent autour de lui; si un acheteur se présente, ils l'assaillent de leur petit vocabulaire anglais : *Good day, English! how you do, English!* Derrière la boutique sont confinées la chambre à coucher et la cuisine où l'on prépare le riz et le thé. Les amateurs ne s'accordent pas bien sur la qualité du thé japonais : les uns le vantent comme bien supérieur au thé chinois, tandis que d'autres le déclarent inférieur à celui-ci. La culture est cependant la même dans les deux pays; le thé japonais provient de semences et pousse sur les flancs des collines. Les feuilles sont arrachées trois fois l'an : au printemps, encore en bouton (le thé provenant de cette première cueillette répond au *poudre*

à canon chinois); au mois de mai, quand les feuilles sont encore tendres; enfin en juillet, quand elles ont acquis tout leur développement. Cette dernière récolte est la plus abondante de l'année; ses produits répondent aux thés noirs de Chine. Le thé japonais ne suffit pas à la consommation de l'archipel; aussi cette denrée est-elle un des rares objets de l'importation chinoise. On prépare ce breuvage de plusieurs manières : par la simple décoction, en faisant une espèce de purée de poudre de feuilles (c'est ce que l'on appelle *koïtscha*, ce mode de préparation est réservé pour les gens des classes supérieures); enfin dans les auberges, sur les routes, on met dans un vase une quantité de thé suffisante pour la journée, et qu'on laisse constamment bouillir.

Les magasins de soieries, moins importans qu'à Yédo, sont cependant bien approvisionnés. Leurs propriétaires appartiennent à la classe la plus riche et la plus élevée des marchands; aussi leurs maisons sont-elles tenues avec un luxe particulier : des peintures ornent la salle publique, et derrière le magasin se trouve habituellement un petit jardin où des plantes naines croissent autour de laques en miniature, sur des terrasses et dans des grottes; les sentiers sont couverts de sable fin. Les soieries japonaises passent pour être inférieures en qualité, mais supérieures par le travail à celles de la Chine; chacun de ces magasins présente le plus riche assortiment de nuances, depuis le franc écarlate jusqu'au bleu pâle le plus délicat. Il y a des soies blanches ornées de dessins brodés, des soies crues, des soies affinées, filées, tissées. A Yédo, les magasins de soieries peuvent être comparés en importance et en étendue aux établissemens du même genre de Londres et de Paris. M. Oliphant en visita un dont le rez-de-chaussée, ouvert sur la rue, avait 60 mètres de long sur vingt de profondeur; il était traversé par des comptoirs couverts de nattes et entourés d'étagères et de tiroirs contenant des marchandises. Les salles de vente occupaient tout le premier étage. Les acheteurs, assis sur des divans rouges, recevaient du thé, des pipes, des rafraîchissemens, puis le sol autour d'eux était jonché de soieries, de châles de crêpe, de gazes, de broderies de toutes nuances et de tous dessins. Les broderies sont faites sur satin et très supérieures à celles de la Chine; elles témoignent, aussi bien que l'agencement des couleurs, de beaucoup de goût; on évite les dessins éclatans, les tons criards, et toutes ces étoffes présentent à la fois beaucoup d'élégance et de simplicité. Les Japonais sont de très fins marchands; ils possèdent au plus haut degré l'art d'exciter la convoitise de leurs acheteurs par l'habileté avec laquelle ils disposent leurs marchandises. Ce qui est de choix est soigneusement empaqueté dans de petites caisses; le reste est

simplement enveloppé dans de grandes feuilles de papier de bambou ou de mûrier.

A Hakodadi, il n'est pas permis d'acheter directement les marchandises dans les boutiques; il faut les faire transporter au bazar, qui a été institué comme entrepôt entre les marchands et les étrangers; c'est là que se tiennent les changeurs chargés de percevoir le prix des objets achetés. Ce bazar est lui-même abondamment approvisionné. On y trouve un choix remarquable de ces porcelaines coquille d'œuf, si fameuses par leur légèreté et par la variété de leurs formes et de leurs dessins. On y vend aussi, comme à Yédo et à Nagasaki, de curieux vêtemens de papier d'écorce de mûrier. On taille sur patrons de grandes feuilles que l'on coud et que l'on gomme pour les réunir; on les met en double, la partie supérieure est huilée et peinte en noir ou en vert, la doublure est également huilée. Les par-dessus ainsi fabriqués font un très long usage et sont imperméables.

Avant qu'Hakodadi ne vît augmenter son importance par l'ouverture de son port, la capitale de l'île de Yeso était Matsmaï, aussi appelée Matzumae, située plus à l'ouest, à l'entrée même du détroit de Sangar. Les Européens n'ont pas visité Matsmaï; ils ont pu seulement entrevoir de la mer ses maisons, ses temples et son palais, bâtis en amphithéâtre sur des hauteurs qui bordent la côte. On dit que c'est une ville importante, qui a des princes pour gouverneurs. L'île de Yeso n'est pas tout entière occupée par les Japonais; ceux-ci se sont bornés à jeter des établissemens sur les côtes et dans la partie méridionale; les froides régions du nord sont abandonnées aux Ghiliacks et aux Aïnos, populations de pêcheurs qui se rattachent à la grande famille des races sibériennes et boréales.

III.

Après avoir examiné ce que le Japon nous laisse entrevoir aujourd'hui de son territoire et de ses villes, il nous reste à étudier, d'après les renseignemens que nous possédons, son organisation politique, quelques-unes de ses habitudes, ses origines, sa langue et ses nouvelles relations extérieures. Le gouvernement japonais est à la fois despotique, oligarchique et féodal. On sait qu'il a deux chefs nominalement suprêmes, le *micado,* appelé quelquefois aussi *dairi,* et le *tycoun* ou *syôgoun.* Nous avons déjà vu les origines du micado et la nullité complète dans laquelle il est tombé. De fait, son pouvoir n'existe plus, et l'on ne conserve dans son titre et dans sa personne que les souvenirs de l'ancienne histoire et de la religion. Voici bientôt sept siècles que s'est accomplie la révolution qui a

forcé le micado d'échanger l'activité du commandement contre l'existence passive et misérable d'une idole. De Sin-mou (660 avant Jésus-Christ), le premier micado, jusqu'à Gotoba (1186 de notre ère), le quatre-vingt-deuxième, qui fut réduit à subir le joug du syôgoun, ces chefs ont régné seuls durant une période de dix-huit siècles et demi. Ils étaient à la fois suprêmes pontifes et chefs des armées; mais il semble que peu à peu le caractère guerrier se soit effacé chez eux devant celui du prêtre. A la suite de révolutions et de discordes sur lesquelles il ne nous est encore parvenu que des notions incomplètes et confuses, on voit la puissance militaire passer aux mains des grands officiers appelés syôgouns. Ceux-ci s'arrogent ensuite tout le pouvoir politique, au milieu de luttes intestines qui paraissent s'être longtemps prolongées, jusqu'à l'époque où le général Mina-monoto-yori-tomo réduit le micado à quelques simples prérogatives spirituelles. Il le confine dans son palais, et devient de fait empereur, tout en conservant son titre modeste de syôgoun (général), auquel s'est ajouté celui de tycoun (grand prince). Ainsi se trouve inauguré, en l'an 1186 de notre ère, le régime qui prévaut encore au Japon.

Le micado vit donc, isolé de tous les intérêts terrestres, dans son palais de Miako, avec une douzaine de femmes et un nombre considérable de serviteurs. De loin en loin, il reçoit la visite et les hommages du syôgoun. On sait que le syôgoun a sa principale résidence à Yédo, et qu'il n'est, suivant les conventions de l'étiquette japonaise, accessible qu'à un très petit nombre de grands personnages. Sa dignité est héréditaire; à défaut de descendans directs, son successeur est choisi dans certaines familles princières très limitées. Il ne lui reste aujourd'hui que peu de chose de ce pouvoir que ses prédécesseurs ont enlevé au micado; la plus grande part en est passée aux mains d'un conseil d'état qui est le véritable moteur de l'empire. Ce conseil est composé de cinq membres de l'aristocratie, choisis par le tycoun lui-même parmi les *damios*, c'est-à-dire les princes du plus haut rang. Chacun d'eux préside à un département particulier, et ils ont la direction des affaires intérieures et extérieures. Huit autres princes forment un second conseil, inférieur au premier et chargé des objets de moindre importance. Suivant le mode japonais, tous ces dignitaires, depuis le micado et le tycoun, sont, comme tous les sujets, même les moindres, soumis à la stricte surveillance d'espions. Les divers corps exercent donc les uns sur les autres un contrôle réciproque, et tout ce qui se passe dans l'empire parvient promptement à la connaissance du gouvernement. Les espions officiels adressent leurs rapports au conseil. C'est lui qui nomme les gouverneurs et secrétaires pour l'administration des provinces; il exerce une certaine influence sur les princes, sans doute

surtout en entretenant leurs discordes. Toutefois ceux-ci réussissent aussi à peser sur lui. Les dissensions entre le conseil et l'aristocratie sont fréquentes; on en signale en ce moment même de très vives au sujet de l'introduction des étrangers, à laquelle les princes se montrent plus obstinément hostiles que le gouvernement. Un autre corps jouit aussi d'une grande autorité, c'est celui des princes du sang. Trois de ces hauts personnages servent d'arbitres entre le tycoun et son conseil en cas de désaccord. S'ils donnent tort au tycoun, celui-ci doit abdiquer; s'ils ont blâmé le conseil, ses cinq membres sont invités à se donner la mort.

Le mépris de la vie est commun aux Japonais. A la guerre, leur bravoure ne recule devant aucun péril. Leur pénalité est des plus sévères : elle porte pour la plupart des cas la mort, et les Européens ont appris jadis, avec un étonnement qui subsiste encore, que ces hommes, sur un simple ordre, à la suite d'une querelle, dans le regret d'une faute, ou pour éviter une disgrâce, n'hésitent pas à s'ouvrir le ventre. Tout Japonais attaché à des fonctions publiques porte à son côté deux sabres, dont l'un n'est employé qu'à ce sanglant sacrifice, qui s'appelle le *kara-kiri*. C'est avec cette arme tranchante, de l'acier le plus fin, et longue environ de dix pouces, que le Japonais s'ouvre le ventre, et il est toujours préparé, pour des causes qui nous sembleraient le plus souvent bien futiles, à ce sacrifice de son existence. Cependant on dit que les cas de ce genre de suicide deviennent de plus en plus rares, et qu'une sorte d'adoucissement y a été apportée : la victime ne se fait qu'une légère incision; au moment où le terrible fer entame le ventre, un ami dévoué qui se tient près du blessé lui abat la tête. S'il en est ainsi, si le Japonais a commencé à reculer devant l'horreur de porter le couteau dans ses entrailles, il est probable que le kara-kiri, même sous sa seconde forme, ne tardera pas à disparaître.

Les nobles de la première classe portent généralement ce titre de kami que nous avons vu décerné par le micado aux futurs élus du ciel, et qui, suivant M. Oliphant, n'a plus guère au Japon qu'une valeur analogue à celle du titre de lord en Angleterre. On appelle *saimios* la seconde classe de la noblesse; ensuite viennent les prêtres, puis les classes de soldats et de fonctionnaires qui ont droit à porter les deux épées. Les industriels, les marchands, les paysans forment des classes inférieures, derrière lesquelles se trouvent encore les malheureux qui exercent des métiers réputés méprisables, par exemple les tanneurs.

Les princes ou *damios* ont été autrefois beaucoup plus puissans qu'ils ne le sont aujourd'hui. Leur importance territoriale et leur autorité ont été successivement amoindries par plusieurs syôgouns; cependant ils sont encore possesseurs de territoires considérables.

On trouve plus d'une analogie entre ces puissans seigneurs et les grands vassaux de notre moyen âge. Il y eut primitivement au Japon soixante-huit principautés, et plus d'un prince put rivaliser avec les syôgouns en force et en richesse; mais ceux-ci saisirent toutes les occasions d'augmenter le nombre de leurs feudataires et de diminuer en même temps leur puissance; peu à peu le chiffre des princes s'est élevé à trois cent soixante. Outre les principautés, il y a encore trois cents divisions territoriales moins importantes, en sorte que l'empire embrasse une totalité de près de sept cents fiefs. On ne connaît pas la nature précise des obligations réciproques du gouvernement avec ses vassaux : certains princes, tels que ceux de Stasuma, de Fizen, de Tskiuzen, sont tellement riches et puissans qu'ils ne permettent peut-être pas au conseil d'état lui-même de se mêler de leurs affaires; mais ce n'est pas la condition générale, et la plupart sont contraints de subir la surintendance de deux secrétaires du gouvernement qui surveillent alternativement l'administration de leurs territoires.

L'impôt au Japon est essentiellement territorial et foncier : les cultivateurs tiennent leurs terres directement de la couronne ou des princes et des nobles qui ont été investis par le gouvernement des droits territoriaux et qui, en retour, doivent une redevance et observent certains devoirs féodaux. Les tenanciers relevant directement de la couronne paient aux intendans impériaux quatre dixièmes du produit du sol en nature, et peuvent garder le reste pour leur usage; ceux qui relèvent d'un prince paient six dixièmes et n'en conservent que quatre. L'inégalité de ces partages doit faire beaucoup préférer la condition de serviteur de la couronne à celle de tenancier féodal. Dans les villes, un impôt est perçu sur les maisons qui ont plus de quatre-vingt-dix pieds de longueur. Les anciens auteurs qui ont décrit les mœurs du Japon au temps où il était encore permis d'y séjourner vantent beaucoup l'équité des jugemens, et s'accordent à reconnaître dans les Japonais un peuple fier, honnête, rempli d'aversion pour le vol et la fourberie. L'administration municipale dans les villes semble fort bien réglée : elles ont un gouverneur, sorte de maire, assisté de lieutenans; une classe particulière d'employés sert d'intermédiaire entre la population et les autorités, avec charge de présenter et de soutenir les réclamations. Chaque rue a un magistrat pour régler les querelles et tenir un registre exact des naissances, des morts et des mariages; ce fonctionnaire est, à ce qu'il paraît, élu par tous les habitans de sa rue : c'est un essai rudimentaire du suffrage universel. Les hommes sont divisés en petites compagnies dont le chef répond de la conduite de ses subordonnés. La nuit, un certain nombre de ces citoyens, ainsi que les agens chargés de la police, se promènent par les rues pour prévenir ou

réprimer le désordre. Qu'on joigne à tout cela l'espionnage réciproque, et l'on verra combien profondément l'autorité japonaise pénètre au cœur des populations. L'individu est par tous les côtés surveillé, contenu, dirigé, et il faut vraiment que les Japonais aient une énergie bien virtuelle pour qu'un tel système ne les ait pas absorbés et qu'il ait laissé subsister en eux une si vivante personnalité.

Les princes fournissent un contingent qui s'ajoute aux troupes impériales. La condition militaire est estimée, et nous avons vu que les soldats appartiennent à une des classes supérieures. Ils ont des terres données à titre de fiefs, en récompense de leurs services, par le gouvernement ou par les seigneurs dont ils dépendent. On évalue l'armée impériale, sans les forces des princes, à 100,000 fantassins et 20,000 cavaliers. Bien que depuis des siècles il n'y ait point eu de guerres extérieures, l'armée passe pour être animée d'un bon esprit; depuis plusieurs années elle est exercée avec soin, et le gouvernement a pris des mesures pour l'armer à l'européenne. Des corps entiers sont munis de fusils à percussion et à baïonnettes; on a récemment fabriqué un grand nombre de canons et de revolvers, et on écrit de Kanagawa que dans ces derniers mois on a dépensé en exercices autant de poudre qu'il en faudrait pour une campagne. Dans l'automne de 1859, un envoyé français remettait au gouvernement japonais des présens parmi lesquels se trouvait un canon; on lui fit demander si cette pièce était rayée, ce qui indique que les Japonais s'étaient tenus au courant des événemens survenus en Europe, car cette invention était alors récente.

Ils ont aussi construit une escadre à vapeur. Lorsque lord Elgin pénétra avec *Furious* et *Retribution* dans la baie de Yédo, il ancra à côté de quatre vaisseaux de guerre japonais. Tout récemment un de leurs *steamers*, fait sans précédent, a traversé le Pacifique; leurs ingénieurs l'ont manœuvré eux-mêmes, sans assistance étrangère, et ils ont accompli le trajet dans le court espace de trente jours, avec une relâche à Honolulu. On sait combien ces Japonais ont étonné les États-Unis par leur intelligence, leur curiosité, leur fierté et leur supériorité manifeste sur tout ce que l'on a jamais vu de Chinois de San-Francisco à Washington. L'école des ingénieurs instituée à Nagasaki a été transportée à Yédo, où elle se passe maintenant du secours de ses maîtres européens. Enfin depuis le commodore Perry, qui apporta le premier dans l'archipel un télégraphe électrique, les Japonais ont très bien appris à se servir de cet instrument. Les jonques indigènes sont massives, munies de mâts trop longs, de lourdes vergues, de gouvernails incommodes; mais ces modèles, difficiles à manier et qui leur furent imposés, dit-on, lors de l'expulsion des étrangers, dans le XVIIe siècle, pour leur interdire les longs voyages et les relations lointaines, sont aujourd'hui

délaissés; les Japonais, familiarisés avec la mer par l'immense développement de leurs côtes, sont d'excellens marins; on les rencontre par de gros temps, à une distance considérable en mer, maniant avec beaucoup de dextérité leurs jonques grossières.

Nous avons pu juger déjà, par les objets exposés sur les marchés des villes, des développemens que l'industrie a acquis au Japon. On y travaille aussi les métaux avec un art supérieur. Les seuls ornemens que portent les hommes s'appliquent à leurs pipes et à leurs épées; les pipes, attachées au vêtement sur la poitrine, sont garnies, comme chez nous les chaînes de montres, de petits objets ingénieux et délicats. Quant aux épées, elles ont de riches poignées d'or ou d'un très beau métal appelé *syakfdo*, qui est un composé d'or, de cuivre et d'autres métaux. Ces poignées représentent soit un oiseau, soit un autre animal, toujours exécuté avec un art parfait. Les fourreaux sont en cuir ou en bois recouvert d'une laque très fine, et l'acier des lames est, à ce qu'il paraît, d'une qualité sans rivale. On dit qu'une épée japonaise, de la plus fine trempe, coupe en deux, sans s'émousser, une épée européenne. Le baron Gros a dû rapporter en France une collection de ces armes excellentes; mais le prix en est très élevé. C'est également d'acier que sont faits les miroirs. Les Japonais travaillent le verre avec une légèreté et une adresse étonnantes; cependant ils n'ont pas eu l'idée d'en fabriquer des glaces, mais leurs miroirs d'acier sont parfaitement polis et souvent encadrés dans des sculptures très délicates.

L'agriculture n'est pas dans une moindre prospérité que le commerce intérieur et l'industrie. Les visiteurs s'accordent à dire que, dans les endroits où la côte ne descend pas brusquement à la mer en rochers et en falaises, l'œil est enchanté du riche déploiement des cultures; les plantations s'allongent en bandes égales qui de loin zèbrent le dos et les pentes des collines, tandis que des bois aménagés savamment, les uns en vue de la construction, les autres pour le chauffage, couronnent ces riantes campagnes. Dans l'intérieur du pays, il en est de même; une loi veut que toute terre produise, et, comme en Chine, on voit se succéder, les unes près des autres, à de courts intervalles, les cultures les plus variées. Il y a de riches propriétaires; mais le terrain est morcelé et affermé par étendues peu considérables, depuis un demi-arpent, dit-on, jusqu'à deux ou trois au plus. Il en résulte que la moisson n'excite pas un grand mouvement dans les campagnes : chaque propriétaire ou fermier, armé d'une lame attachée à un manche en bois long d'un pied, car ils ne se servent pas de faux et de faucilles, vient aisément à bout de sa besogne. Ces petites pièces de terre sont fumées, arrosées ou drainées avec un soin minutieux. On y sème alternativement du blé, du seigle et de l'orge; plusieurs espèces de ces céréales viennent éga-

lement bien : le blé barbu et non barbu, l'orge à longs et à courts épis. Le procédé pour battre le blé est très simple : on se contente de frapper les gerbes sur une poutre pour dégager le grain de la paille. Le procédé de vannage n'est guère plus compliqué : les marins européens ont pu voir, du haut de leurs vaisseaux qui longeaient la côte, des femmes s'aligner en longues files sur le rivage et secouer dans des corbeilles, au-dessus de leur tête, le blé, dont le vent de la mer entraîne la légère écorce. Pour moudre les grains, on se sert quelquefois de mortiers et de pilons à main, mais plus souvent de meules mues par l'eau. La principale production du pays est le riz; il y en a de toutes les espèces et de toutes les couleurs, depuis le jaune clair jusqu'au brun foncé, au rouge et au pourpre éclatant. Les Japonais font un très grand usage des irrigations; ils arrosent leurs terres de façon à les rendre humides pour les ensemencer. Leur charrue consiste en une large pièce de bois attachée obliquement à un timon, et creusée à l'extrémité de façon à recevoir un morceau de fer qui sert de soc. Un bœuf ou un cheval est attelé au timon; un homme mène l'animal, tandis qu'un autre manie la charrue. Cet instrument manœuvre assez bien dans les terrains légers et humides; il fouille convenablement le sol, mais ne fait pas un sillon profond. Dans les terrains gras et argileux, où l'irrigation est difficile, on se sert de houes en bois dur dont le tranchant et les côtés sont garnis de fer. Après ce labourage fait à la main, on arrose la terre jusqu'à ce qu'elle soit saturée d'eau; puis une herse munie d'une longue rangée de dents est promenée par un bœuf tenu à la corde, de façon à dessiner des sillons croisés et transversaux. Sur les hauteurs, on cultive des roseaux d'une grande espèce qui servent à faire aux maisons des toits légers et solides; on y récolte aussi de mauvaises herbes qui servent d'engrais, et le long de la côte, surtout dans l'île de Yeso, on ramasse une algue, le *fucus saccharinus,* qui trouve un emploi utile dans l'alimentation des classes inférieures. Toutes les espèces de fèves, de haricots, de lentilles, les pommes de terre abondent dans l'archipel; on y voit aussi des plantations de maïs. Du Fusi-yama à la mer et dans beaucoup d'autres parties des îles s'étendent de magnifiques plants de vignes donnant des raisins d'excellent goût, mais dont le vin serait, dit-on, inférieur à celui des raisins d'Europe. La plupart de nos fruits se retrouvent là en compagnie de la vigne : prunes, abricots, pêches, poires, pommes, figues, oranges, framboises, cerises; mais la canne à sucre manque à l'archipel japonais, il faut aller plus au sud, jusqu'au petit groupe des Lou-tchou, pour trouver un climat convenable à cette production. On a déjà vu à quels usages sert l'écorce intérieure du mûrier : on en fabrique ce papier fort et léger qui sert à faire des paravens, des vêtemens,

des mouchoirs, des éventails, des abat-jour et bien d'autres objets; on en forme parfois des tissus fins découpés comme la dentelle et couverts d'images coloriées. On sait que le mûrier n'est pas le seul arbre au Japon qui nourrisse le ver à soie : l'ailante ou vernis entretient sous toute cette latitude une espèce de ver facile à élever, qui fournit aux Japonais la ouate ou bourre de soie dont ils doublent leurs vêtemens d'hiver. A ces nombreux produits il faut encore ajouter le camphre, la cire végétale provenant du *rhus succedanea*, et le *rhus verinx*, qui donne, au moyen d'incisions pratiquées sur son tronc, la séve précieuse dont on fait le vernis du Japon. Enfin les richesses minérales de l'archipel sont immenses, et les dépôts de houille paraissent y être abondans et étendus.

On conçoit qu'avec les ressources que nous venons d'énumérer en fleurs et en fruits, les Japonais soient d'habiles jardiniers : ils excellent en effet dans l'horticulture; mais ils ont un tort grave et un goût qui semble plus chinois que japonais : celui de déformer la nature pour créer des arbres avortons et des arbrisseaux nains. Ils mutilent le tronc et les branches, leur donnent les formes les plus capricieuses, ou les réduisent aux proportions les plus exiguës. On cite des poiriers de douze à dix-huit pouces chargés de fruits, et une caisse longue de trois pouces et large de deux qui fut vendue 1,200 dollars à Decima; elle contenait un sapin, un bambou et un prunier en fleur.

Il est assez singulier que les animaux soient peu nombreux au Japon; peut-être est-ce la grande extension de la culture qui a fait exclure les pâturages : il n'y a que très peu de bêtes de somme et pas de moutons. Les Japonais étaient bien étonnés, lorsqu'en leur montrant leurs vêtemens de drap les Européens leur disaient qu'ils étaient fabriqués avec de la laine. Les porcs sont aussi en très petit nombre; ce n'est pas que leur chair répugne aux Japonais, car ils mangeaient très volontiers de toute espèce de viande à bord des vaisseaux étrangers. Le fond de leur nourriture consiste, avec le riz, les céréales et les légumes, en volaille et surtout en poisson. Les prescriptions qui interdisent aux sintos et à plusieurs sectes bouddhiques de recourir à une nourriture animale ont pu aussi contribuer à cette rareté du bétail. Quant au poisson, il abonde, et une grande partie de la population demande les ressources de son existence à la mer, près de laquelle elle est née. On raconte qu'il est d'usage encore parmi les plus hauts et les plus riches personnages, lorsqu'ils s'envoient des billets, d'y joindre un morceau de poisson salé, ce qui veut dire : « Si nous voulons rester sages et puissans, rappelons-nous la vie et la sobriété de nos pères, qui n'étaient que de pauvres pêcheurs! »

IV.

D'où donc est-elle venue, cette race intelligente, fière et laborieuse, plus civilisée qu'aucune de celles qui se sont formées en dehors du contact de l'Europe, isolée dans son archipel, satisfaite d'elle-même, ne demandant rien au reste du monde et ne voulant rien lui donner? De quelque côté que l'on regarde auprès d'elle, aucune des familles humaines qui l'entourent ne semble digne de sa parenté. Ce ne sont pas ces pêcheurs aïnos, errans et pauvres, qui s'en vont de rivière en rivière à la poursuite du phoque et du saumon, ce ne sont pas les Chinois à l'esprit rapace et mesquin, au dos servile, aux idées puériles et attardées, ce ne sont pas non plus les Malais fourbes, farouches et si peu sociables, qui ont pu communiquer à cette nation vivante et pleine d'intérêt son mélange original de qualités et de défauts. La physionomie des Japonais s'écarte du type chinois : le nez est moins large et moins plat, les yeux moins obliques et plus proéminens; les hommes ont plus de vigueur et de santé; leurs cheveux noirs sont rasés sur le devant et ramenés en touffe sur le sommet des côtés et de derrière. Ils ne portent pas de barbe, mais seulement de petites moustaches. Malgré les différences très sensibles que l'on saisit entre les Chinois et les Japonais, on ne peut cependant nier que ceux-ci, avec leurs pommettes saillantes et les caractères généraux de leur physionomie, offrent aussi les traits caractéristiques du type mongol. Les femmes sont d'une stature en général inférieure à celle des Européennes et supérieure à celle des Chinoises; elles n'ont pas les pieds et les hanches mutilés comme celles-ci; leurs cheveux noirs et longs sont rejetés en arrière sur les tempes et sur le front, et ramenés en nœud; leur peau est blanche et légèrement colorée à la face; elles ont de belles dents et un visage fort gracieux tant qu'elles ne sont pas mariées. Les jeunes femmes, dont il est très facile d'observer les formes dans les bains, ont la poitrine et les hanches bien faites, beaucoup de prestance et de facilité dans la démarche. Toutes ont un air affable, gracieux, et on vante beaucoup leurs qualités d'épouses, de mères et de femmes de ménage. Elles ne portent pas, du moins dans les classes inférieures de la société, un costume avantageux; elles sont vêtues d'une espèce de fourreau étroit de coton bleu, de la même largeur aux hanches qu'à la cheville. La partie supérieure du corps est couverte d'une jaquette de même étoffe, lâche à la poitrine, mais serrée à la taille par une ceinture, avec de larges manches descendant sur les poignets. Des sandales de paille ou des sabots leur servent de chaussures. Il est vraisemblable que les femmes des classes supérieures sont autrement vêtues et qu'elles participent au luxe qui

les entoure; mais elles sortent peu, et aucun étranger n'a pénétré assez avant dans l'intimité japonaise pour nous décrire leur toilette. Toutefois il ressort de l'examen des magasins que les bijoux d'or sont très rares, et que les femmes même se contentent d'ornemens de verre auxquels on donne, il est vrai, les formes les plus gracieuses et les plus légères. Les Japonaises les remplissent d'un liquide coloré et en ornent surtout leurs cheveux. Elles savent aussi se parer très agréablement de fleurs. Il existe au Japon un code de lois somptuaires, sévèrement observé, qui interdit certains objets de luxe et définit minutieusement le genre de costume que doit porter chaque classe sociale. Pour les hommes, ce costume varie, suivant les circonstances : leur tenue habituelle consiste dans une espèce de tunique en gaze fine rayée, de couleur sombre et couverte, dit M. Casimir Leconte, d'inscriptions indiquant au premier coup d'œil le nom, la famille et la qualité du porteur. L'étiquette exige d'ailleurs que le vêtement varie suivant les circonstances. Pour rendre visite à des supérieurs, on porte des pantalons plus ou moins longs, et en signe de respect on laisse pendre de longues jambes, de manière à ce qu'en marchant sur les pieds on soit censé se traîner sur les genoux. Le haut du corps est vêtu d'une espèce de robe recouverte d'une bande de gaze formant des ailes sur les épaules et retombant sur le devant. Dans les saluts de cérémonie, il est d'usage de se baisser jusqu'à ce que le bout de cette écharpe touche la terre, et la longueur en est proportionnée à la condition de celui qui la porte. En hiver, les Japonais se couvrent de robes de soie doubles. Hommes et femmes ne portent de chapeaux que quand il pleut; ils regardent l'éventail comme une protection suffisante contre les ardeurs du soleil. Cet éventail se voit à la main ou à la ceinture de tout le monde sans exception. Les hommes chargent l'éventail d'écriture et s'en servent pour prendre des notes, les femmes pour s'offrir mutuellement des sucreries. A cheval, les hommes portent un petit chapeau plat, bizarrement fixé par des lanières de cuir qui passent sur la figure. On a déjà vu que, malgré l'immoralité reprochée aux hommes, les femmes ne sont pas vis-à-vis d'eux dans la même infériorité que les femmes de la plupart des autres nations de l'Orient. La polygamie n'existe pas; elles ne sont pas soumises à la réclusion; elles vont au théâtre, et souvent même accompagnent leurs maris dans les maisons à thé; elles jouent de la guitare et dansent agréablement; leurs enfans héritent des titres et des biens communs, sans que les fils des concubines puissent être admis au partage. Enfin, avec beaucoup d'autres contradictions, les Japonais présentent encore celle-ci, non moins singulière que les autres : absence de moralité et, malgré cela, solide constitution de la famille.

Plus que les indications de type et d'usages, c'est l'étude de la

langue d'un peuple qui peut servir à pénétrer le secret de ses origines. La langue japonaise présente des difficultés d'une nature particulière et qui n'ont été abordées que par un nombre encore très restreint de savans. Là, comme sur plusieurs autres points, les premières apparences ont cru pouvoir signaler un rapport intime entre les Chinois et les Japonais : en effet, comme leurs voisins, les Japonais possèdent une langue idéographique, et usent familièrement d'un chinois prononcé à la japonaise et appelé sinico-japonais. Toutefois la science n'a point tardé à reconnaître que sous cette apparence de relation étroite n'existait aucun fond solide. Il en a été de la langue comme de la religion : avec leur étonnante facilité d'assimilation et leur tolérance sans exemple, les Japonais ont accepté de leurs voisins une langue; mais ils en avaient une, fort supérieure, et, de même que le bouddhisme a vécu à côté de la religion des sintos, de même la langue monosyllabique, idéographique des Chinois a trouvé bon accueil auprès de la langue syllabique et phonétique des Japonais. Il ne faut donc, suivant toute vraisemblance, voir dans cette introduction du chinois au Japon, qui eut lieu vers la fin du IIIe siècle de notre ère, que l'indice de relations commerciales entre les deux peuples. Un Anglais qui séjourne en ce moment même au Japon, M. Alcock, fait judicieusement observer que cette nation est la seule qu'on ait jamais vu accepter volontiers, sans y être forçée par la conquête ou par quelque autre pression extérieure, la langue et les croyances d'un peuple étranger fort différent, tout en possédant elle-même une nationalité et un esprit d'indépendance très développés.

La langue japonaise, par ce fait qu'elle est polysyllabique et phonétique, est donc radicalement différente de la langue chinoise, et il est à peine utile de faire remarquer combien, par l'existence seule de ces caractères, elle lui est supérieure. Où se retrouvent les affinités de cette langue? M. A. Maury, résumant les opinions de la science, dit qu'elle appartient à la famille des langues altaïques ou ougro-japonaises, d'où procèdent, entre autres, les idiomes mongol, turc, magyar, mandchou, et qu'à côté du japonais le *coria* ou coréen apparaît comme un autre rameau de la même branche (1). M. L. de Rosny, un des savans qui s'attachent spécialement à l'étude de cette langue, confirme la parenté du coréen et du japonais dans leurs grammaires, sinon dans leurs vocabulaires. Donc, s'il n'est pas encore possible de déterminer avec certitude la provenance des Japonais, du moins cependant entrevoit-on leur parenté avec les races qui sont sorties des plateaux féconds de l'Asie supérieure. Seulement, plus favorisés que les Mandchoux ou les Mongols, ils se sont

(1) *La Terre et l'Homme,* pages 412-416.

élevés à une civilisation et à un développement intellectuel bien supérieurs.

Longtemps après avoir accepté l'écriture idéographique des Chinois et sans pour cela l'abandonner, les Japonais se sont composé un alphabet ou plutôt un syllabaire, car leur système graphique est essentiellement syllabique, composé de quarante-sept signes. C'est ce qu'ils appellent l'*irofa*. Les signes de l'irofa peuvent être exprimés par des formes très différentes; ainsi il y a le *kata-kana*, composé de quarante-sept élémens ou débris de caractères chinois, le *man-yô-kana*, le *fira-kana*, le *yamato-kana*, le *zyak-seô*, et d'autres encore. Ces signes différens ont généralement des applications distinctes. Ainsi le fira-kana est l'écriture employée pour l'histoire, les romans, la poésie; d'autres écritures doivent être appliquées à la philosophie, aux sciences, à la religion; cependant il n'y a pas de règle formelle à ce sujet, et il arrive souvent que l'écrivain japonais mêle plusieurs de ces caractères, ce qui rend plus difficile encore l'étude de la langue. Les Japonais écrivent de haut en bas, par colonnes verticales qui se suivent parallèlement de droite à gauche. Comme les Chinois, ils se servent d'un pinceau qu'ils tiennent tout droit, de façon à ce que l'extrémité seule de la pointe soit en contact avec le papier. Les grands changemens que le japonais a subis dans le cours des siècles constituent en réalité deux langues : la vieille langue conservée par les poètes, qui s'est maintenue très pure à la cour du micado, à Miako, et qui est désignée sous le nom de *yamato-kotoba*, « langue de la province de Yamato. » On assure qu'elle est régulière, savante et bien ordonnée. L'idiome actuellement parlé s'est scindé en plusieurs dialectes dont les plus dissemblables sont ceux du nord et du midi. Kiou-siou, et surtout Nagasaki, ont subi, par le contact des étrangers, des influences chinoises et même hollandaises et portugaises. « A l'époque actuelle, dit M. L. de Rosny, la langue japonaise présente encore un ensemble varié de lettres simples et de composés euphoniques. Elle possède cinq voyelles (a, e, i, o, ou) qui se combinent entre elles pour former des sortes de diphthongues. L'*u*, dont on rencontre le son chez les Chinois, manque chez ces insulaires. Quant aux consonnes, la presque totalité de celles qui existent dans l'alphabet latin se retrouvent également dans le syllabaire japonais : l'*l* et l'*r* s'y confondent fréquemment. » Les substantifs ne possèdent pas de genres; mais on y ajoute deux particules, *o* et *me*, pour désigner les sexes : *o-ousi*, taureau, *me-ousi*, vache. Des noms de nombre, les dix premiers seulement appartiennent au japonais; le reste a fait place, dans l'usage journalier, aux noms chinois. Les pronoms personnels sont le plus souvent remplacés par des expressions humbles pour la première personne et élogieuses pour les autres; par exemple, au lieu de :

je, *nous*, on dira : *être sans talent*, *corps grossier*, *vil bonze*, *vieillard insensé*, *celui qui est à votre discrétion*, *votre serviteur*, etc. Pour la seconde personne, on dit l'*homme noble*, la *noble place*, l'*illustre vieillard*, etc. La ponctuation consiste en des petits cercles blancs et noirs et en une espèce de virgule retournée. Il faut ajouter que les Japonais disposent leurs livres en sens contraire des nôtres, c'est-à-dire que leur première page serait la dernière dans les ouvrages européens. Leurs pages, au lieu d'être comme chez nous pliées au dos du livre et rognées à la marge, sont pliées du côté de la tranche et rognées vers le dos, de façon à former chacune un paravent de deux feuilles; elles ne sont imprimées que d'un côté. On les relie en cahiers plus ou moins épais au moyen d'un fil de soie que l'on pique à l'extrémité opposée de la pliure, en sorte que le côté non imprimé se trouve renfermé dans les plis opérés à chaque page. Le titre est inscrit en haut des pages, la pagination en bas. Les noms de l'auteur, de l'éditeur, du lieu de l'impression, sont en caractères chinois. Les dates se marquent à l'aide des noms donnés par les empereurs aux années de leur règne et par les caractères cycliques de l'ère sexagénale.

En effet, les Japonais ont plusieurs façons de compter le temps. Ils font usage de l'ère de Sin-mou, le premier micado, 660 avant notre ère; puis ils se servent des ères impériales dites *nengo*. Le trente-deuxième micado eut l'idée d'attacher certaines épithètes à l'année commençant son règne : la *paix céleste*, la *vertu éternelle*. Ses successeurs suivirent son exemple, et ces phrases servent à désigner des époques. C'est ainsi que le traité du baron Gros a été signé le troisième jour du neuvième mois de la cinquième année du *nengo Anchei*, « l'année du cheval » (9 octobre 1858). Quant au cycle sexagénal, également employé en Chine et au Siam, il date de l'année 2637 avant Jésus-Christ; par conséquent Sin-mou appartient au trente-troisième cycle. Depuis ce temps, il y en a eu soixante-quinze, et le soixante-seizième commencera en 1864 pour finir en 1923 (1). Chacune des années de ce cycle a un nom particulier. La littérature japonaise comprend, au dire des Hollandais, des ouvrages historiques, géographiques, des descriptions de l'archipel, des poésies, des pièces de théâtre, des encyclopédies, des biographies, des traités de morale et de religion. Il y a aussi des romans illustrés avec des gravures sur bois, et des livres ne contenant que des gravures. Une sorte de lithochromographie, où les pierres sont remplacées par des bois, est depuis longtemps connue au Japon, et on y pratique l'imprimerie depuis les premières an-

(1) Ces renseignemens sont dus aux indications de M. L. de Rosny, qui a débrouillé avec beaucoup de soin le chaos de cette chronologie. Voyez *Mémoire sur la chronologie japonaise*.

nées de notre XIII[e] siècle. L'instruction est très générale; on affirme que les enfans des deux sexes, de toutes les conditions, apprennent, dans des écoles publiques, la lecture, l'écriture et les élémens de l'histoire nationale. Les Japonais ont généralement un vif désir de s'instruire. Tous les visiteurs européens témoignent de cette intelligente curiosité : leurs hôtes les interrogeaient, inscrivaient les mots anglais sur leur éventail, et les retenaient assez aisément. On enseigne le hollandais à Yédo et à Nagasaki. Les élèves qui ont étudié dans ce dernier port les récentes inventions de la mécanique et des sciences vont à leur tour enseigner ces notions nouvelles à la capitale. Les Japonais sont fiers de leur facilité à apprendre et très persévérans. M. Oliphant rapporte qu'à Tien-tsin on eut la plus grande difficulté pour amener les Chinois à accepter l'anglais comme langue diplomatique. Au contraire, les Japonais allèrent au-devant de cette demande. « Combien de temps ne vous faudrait-il pas, dit un des commissaires, pour apprendre à rédiger une correspondance en japonais! Donnez-nous au contraire cinq ans, et nous serons bien en état de correspondre en anglais. »

C'est depuis six années seulement que le Japon a commencé à renouer quelques relations avec les peuples étrangers après plus de deux siècles d'interruption. On sait que ce sont les États-Unis qui ont eu l'initiative des nouvelles négociations. En 1854, le commodore Perry a pénétré dans le port de Simoda. De 1853 à 1856, une escadre américaine a parcouru les mers d'Okhotsk, de la Chine et du Japon, visitant les ports qui venaient d'être ouverts. En 1858, le comte russe Poutiatine et lord Elgin se rencontrèrent à Yédo pour traiter au nom de la Russie et de l'Angleterre. La même année, au mois de septembre, le baron Gros, envoyé avec le *Laplace*, le *Prégent* et le *Rémi*, ouvrit, au nom de la France, des négociations semblables. Enfin le Portugal a aussi obtenu son traité, et la Prusse a en ce moment même deux bâtimens dans la rade de Yédo. Naturellement la Hollande est entrée dans le partage des droits nouveaux (1). Quelle sera l'influence de ces conditions nouvelles sur ce pays vraiment

(1) Tous ces traités ont la même teneur et portent les mêmes conditions. En voici les dispositions essentielles : faculté d'entretenir un agent diplomatique à Yédo et des consuls dans les ports ouverts, autorisation à l'agent étranger de voyager dans toutes les provinces de l'empire. Par réciprocité, l'empereur japonais doit envoyer un ambassadeur dans la capitale du souverain avec lequel il traite. Les Français, Anglais, Russes, etc., pourront librement s'établir dans les ports ouverts, et les limites qu'ils ne peuvent dépasser sont : dix ris autour de Hakodadi (le ri vaut 3,910 mètres); du côté de Kanagawa, la rivière Locoo, qui se jette dans la baie de Yédo; pour Hiogo, dix ris dans toutes les directions, excepté du côté de la ville sainte de Kioto ou Miako, dont il est interdit de s'approcher à plus de dix ris. Quant à Nagasaki, on a la faculté de s'étendre sur tout le domaine impérial des environs. A partir de janvier 1862, les étrangers pour-

unique et qui s'est fait une place à part dans le monde? Il serait difficile de le préjuger. Ce qui est certain, c'est que le Japon ne doit qu'à lui-même son éducation et son existence, sans que l'isolement l'ait affaibli ou rendu dédaigneux de ce qu'il ne connaissait pas. Son peuple intelligent, laborieux, brave, honnête, garde, par une étrange contradiction, à côté de ces qualités, des vices qui chez nous ruineraient la plus ferme société : l'absence de toute pudeur, l'extrême dissolution des mœurs et le gouvernement le plus despotique, enfermant les individus dans un cadre étroit où il ne leur reste ni action personnelle ni liberté. Le Japon s'est développé dans ce mélange singulier de défauts et de qualités; il se montre à nous sans aucun signe de décrépitude, et il a l'honneur, seul entre toutes les nations qui se sont formées en dehors de la civilisation blanche, de pouvoir lui faire ses conditions et de traiter sur un pied d'égalité avec elle. Toutefois le Japon ne s'offre pas à nous seulement comme un curieux sujet d'études; on a vu aussi quelles vastes ressources l'abondance et la richesse de ses productions offrent à notre commerce et à notre industrie. Dans ces derniers temps, les bonnes relations ont été menacées; une partie de la nation, les princes et les nobles, se montre hostile aux étrangers. Ceux-ci ont eu le tort de s'attirer des reproches mérités par la mauvaise foi qu'on a vue reparaître dans certaines transactions; des rixes ont eu lieu, le sang même a coulé, et toutes les récentes nouvelles nous présentent les Japonais comme préparant activement la guerre. C'est un malheur qu'il importe par-dessus tout d'éviter : un grand esprit de conciliation, une probité sévère doivent régler nos rapports avec le Japon. Il importe de ne pas oublier que nous sommes en présence d'une crise qui va décider si ce pays justement défiant ne se refermera pas encore, ou si les traités conclus pourront enfin inaugurer une ère de relations durables.

ALFRED JACOBS.

ront s'établir à Yédo, et, à partir de Janvier 1863, à Osaka, mais seulement pour y commercer. — Les étrangers auront le libre exercice de leur religion, et pourront élever dans des lieux désignés des églises, chapelles, cimetières. — Dans les cas de culpabilité, ils seront traduits devant leurs consuls respectifs, et les Japonais devant leurs tribunaux ordinaires. — Libre usage des monnaies étrangères et japonaises; celles-ci, à l'exception du cuivre, pourront être exportées. — Tout bâtiment, à son entrée, paiera à la douane japonaise un droit de 81 francs. — Tous les articles japonais exportés paieront 5 pour 100, à l'exception de l'or, de l'argent monnayés, et du cuivre en barres. — Défense expresse d'importer de l'opium; forte amende et confiscation pour les contrevenans. Le traité avec la France est valable jusqu'au 15 août 1872, à laquelle date il pourra, sur la proposition de l'une des parties contractantes, être révisé.

LA

CRISE DU PROTESTANTISME

Essays and Reviews, 8th edition, London 1861.

Savez-vous ce qui préoccupe et passionne l'Angleterre en ce moment ? Ce ne sont ni les canons Armstrong, ni les frégates blindées, ni les affaires de la Chine, ni celles du Liban; ce n'est ni le budget, ni la famine de l'Inde; ce n'est pas même Garibaldi, pas même la question du coton : c'est un volume dont le titre anodin, *Essais et Revues*, ne faisait guère présager les tempêtes qu'il a soulevées. Il est vrai qu'il s'agissait de théologie et que les questions de cet ordre ont le privilége d'enflammer nos flegmatiques voisins.

Il y a un an à peine que le livre a paru, et il en a été vendu plus de quinze mille exemplaires. Une édition entière s'est trouvée placée avant d'avoir été mise en vente. Les États-Unis se sont empressés de réimprimer l'ouvrage. On publie, on annonce une foule de réfutations; partout se signent des adresses pour dénoncer l'écrit coupable aux autorités ecclésiastiques et leur demander vengeance. Ce n'est pas tout cependant; l'Angleterre a son parlement religieux, et ce parlement vient à son tour de se prononcer. Tous nos lecteurs ne savent peut-être pas ce que c'est que les *convocations*; on appelle ainsi les assemblées des deux provinces ecclésiastiques d'York et de Cantorbéry. Les pouvoirs de ces corps, de tout temps fort limités, sont devenus à peu près nuls depuis que le clergé a renoncé au droit de s'imposer lui-même. Il en a été là comme partout : celui qui tient la bourse tient l'autorité. Les convocations ne s'en réunissent pas

moins tous les ans pendant la session du parlement, et elles peuvent encore servir au besoin à organiser une manifestation. C'est ce qui vient d'avoir lieu. La convocation de la province de Cantorbéry s'est à peine réunie cette année qu'il y a été question des *Essais et Revues*. Tout le monde a crié haro, et si les auteurs du volume inculpé n'ont pas été sur-le-champ poursuivis, c'est que l'église, désarmée comme elle l'est aujourd'hui, a dû reconnaître son impuissance. Je voudrais faire connaître l'ouvrage qui a si profondément ému les esprits, et indiquer l'origine et la signification du mouvement auquel cette publication se rattache. Commençons par jeter un regard en arrière.

La réformation a eu un caractère particulier en Angleterre. Les changemens opérés par Henri VIII ne ressemblaient en rien aux bouleversemens qui s'étaient accomplis dans le reste de l'Europe. L'église, telle que l'avaient constituée les caprices du despote sanguinaire, n'était guère, comme on l'a dit, qu'une sorte de catholicisme décapité. C'est du règne d'Édouard VI que date la véritable réformation, celle qui modifia plus profondément les institutions religieuses du pays, et qui, des institutions, s'étendit aux doctrines. Cependant alors même les innovateurs se montrèrent moins empressés à faire table rase que ne l'avaient été les réformateurs du continent. Il y eut à cet égard comme un compromis entre deux tendances. Les uns conservaient le respect et l'amour des anciennes formes : ils consentaient à les modifier, mais non à les détruire ; ils rompaient avec la papauté sous prétexte que celle-ci était devenue infidèle à la tradition primitive, mais ils n'entendaient point pour cela rompre avec la tradition même. A côté de ce parti conservateur s'en dessinait un autre aux instincts plus révolutionnaires. S'inquiétant peu de l'œuvre des siècles, ramenant tout à l'idéal de constitution et de doctrine qu'ils s'imaginaient trouver dans l'Écriture sainte, ces radicaux de la réforme ne croyaient jamais pouvoir rendre assez large, ni assez profond, l'abîme qui devait séparer la nouvelle société chrétienne de celle dont ils se détachaient. Tels étaient ces partis, dont le premier peut s'appeler celui des anglicans proprement dits, et l'autre celui des puritains. L'église épiscopale, telle que nous la connaissons, fut le produit d'une transaction entre ces tendances. La tendance traditionnelle, sacerdotale, catholique, y est représentée par l'institution de l'épiscopat, les formes du culte, la liturgie; la tendance novatrice, inspirée du calvinisme suisse et français, s'exprima dans les trente-neuf articles qui forment la confession de foi de l'église d'Angleterre. On peut dire hardiment que ce manque d'homogénéité et de logique, ainsi qu'il arrive souvent, a été la force de l'anglicanisme; c'est ce qui l'a préservé des extrêmes, et ce qui a permis à des besoins très-divers d'y trouver une égale

satisfaction. Toutefois la coexistence d'élémens contraires a aussi été une cause permanente d'agitation. Les deux partis ont constamment essayé de s'expulser réciproquement, et l'histoire de ces luttes est toute l'histoire de l'église anglicane. Élisabeth et les premiers Stuarts cherchèrent à établir l'unité en intimidant ou en exterminant les puritains. Ce furent les puritains qui l'emportèrent, et qui, à la révolution, chassèrent le clergé et envahirent l'église. Charles II, à son tour, ne fut pas plus tôt remonté sur le trône, qu'il entreprit de rétablir l'orthodoxie; l'acte d'uniformité, en exigeant de tous les membres du clergé un assentiment explicite aux liturgies officielles, força deux mille pasteurs de quitter leurs troupeaux: mesure funeste qui affaiblit l'église en la purifiant, et qui donna à la dissidence une force et une importance qu'elle n'avait pas eues jusque-là.

Les anciens partis d'ailleurs ne tardèrent pas à reparaître. On vit naître, sous le règne de Guillaume, les dénominations de *haute* et de *basse église*. La première désignait les vues les plus exagérées sur l'importance des institutions anglicanes, les hommes qui attribuaient à ces institutions une origine apostolique, une valeur absolue, et qui, sans se prononcer ouvertement sur le salut des dissidens, voyaient dans le régime épiscopal la forme authentique sous laquelle Dieu avait donné le christianisme au monde. Le parti de la basse église au contraire, tout en exprimant sa préférence pour la forme, la discipline et les croyances anglicanes, ne leur attribuait qu'une supériorité relative, une valeur de convenance ou de circonstance, et se trouvait par conséquent beaucoup moins éloigné des dissidens, et plus disposé à les tolérer. Ce parti au reste se subdivisait en deux fractions, les calvinistes et les latitudinaires. Ceux-ci, très relâchés dans leurs croyances, très indifférens aux dogmes caractéristiques de la réformation, ne pouvaient éprouver pour le droit divin de l'épiscopat ou l'efficace régénératrice du baptême une ferveur qu'ils n'éprouvaient pas pour les mystères de la grâce ou pour la justification par la foi. Quant aux calvinistes, les héritiers et les représentans du puritanisme, leur nombre et leur importance avaient singulièrement diminué au commencement du XVIIIe siècle; mais ils étaient à la veille de reprendre un rôle important dans l'église. En effet, l'histoire des cent dernières années a ceci de particulier qu'elle nous montre l'ascendant successif de chacun des partis que l'anglicanisme renferme dans son sein. Le puritanisme est le premier qui soit ainsi sorti de ses cendres.

On considère ordinairement l'intervalle qui s'écoula entre la restauration et l'avénement de la maison de Hanovre comme la plus brillante époque de l'église anglicane. Ce jugement semble assez mal fondé. La théologie en ce temps-là n'était pas très profonde,

ni la piété très vive. Les prédicateurs ne connaissaient que trois thèmes de discours : les vérités de la religion naturelle, les preuves de la révélation, les lieux-communs de la morale. — La masse de la population se distinguait par ces mœurs rudes, ces amusemens cruels et ces habitudes d'intempérance qui sont restés pendant si longtemps comme identifiés avec le caractère national. Le scepticisme et la licence régnaient dans les classes supérieures, tandis que le peuple restait plongé dans une espèce de barbarie.

C'est alors que prit naissance un mouvement religieux qui a changé la face de l'Angleterre. Oui, l'Angleterre, telle que nous la connaissons aujourd'hui, avec sa littérature pudique et grave, avec son langage biblique, avec sa piété nationale, avec ces classes moyennes dont la moralité exemplaire fait la force du pays, l'Angleterre est l'œuvre du méthodisme. Le sobriquet de *méthodiste* fut attaché pour la première fois, vers 1720, à quelques étudians d'Oxford qui s'adonnaient à des lectures religieuses, pratiquaient des austérités, visitaient les malades et les prisonniers, et qui portaient dans leurs études et leur conduite une régularité plus « méthodique » que les autres. Parmi ces jeunes gens, il en était deux qui devinrent plus tard les chefs du mouvement, Jean Wesley et George Whitefield. Le zèle qui les dévorait en fit des apôtres. Ils entreprirent de parcourir le pays. On les vit aller de lieu en lieu, prêchant en plein air, honnis de tous, affrontant des masses irritées, essuyant des injures et des coups, en continuel péril de la vie, mais réunissant parfois jusqu'à vingt et trente mille auditeurs, triomphant des obstacles à force de dévouement et d'enthousiasme, enchaînant l'attention par leur éloquence. Ils furent bientôt secondés par une foule de prédicateurs laïques, simples artisans pour la plupart, ignorans, mais pleins de zèle, et qui portèrent partout le feu dont ils étaient eux-mêmes consumés. Whitefield était plus bouillant que Wesley; il semblait trouver le monde trop étroit, et partageait ses travaux entre l'Angleterre et les colonies anglaises de l'Amérique. L'effet de sa parole passionnée tenait du prodige. Hume lui-même, le froid sceptique, en fut une fois ému, et Franklin nous a raconté comment, venu pour écouter un sermon de charité, mais venu avec la ferme intention de ne rien donner, il sentit peu à peu ses résolutions s'évanouir, et finit par vider sa bourse tout entière dans le chapeau qui lui était présenté. Wesley, génie plus organisateur, a fondé la société religieuse à laquelle son nom est resté attaché, secte puissante, qui tient de l'église et de la confrérie, et qui atteint mieux que ne le ferait un clergé lettré le pauvre et l'ignorant, le paysan du Dorsetshire ou le mineur de Cornouaille. Cependant le méthodisme a fait plus que d'établir une secte, il a vivifié toutes les autres,

il a étendu son influence jusqu'à l'église établie, il y a remis en honneur les doctrines de la réformation, il en a réveillé le clergé, il lui a communiqué l'esprit missionnaire, il a suscité dans ses rangs une foule d'hommes, les Newton, les Scott, les Romaine, qui ne le cédaient pas aux prédicateurs méthodistes eux-mêmes en piété et en dévouement. Telle est l'origine de la grande rénovation qui s'est accomplie dans l'église anglicane, telle est aussi l'origine du parti dit *évangélique*, qui sans partage y a régné jusque vers 1830, qui aujourd'hui encore y est le plus nombreux, et à la puissance duquel lord Palmerston rend hommage en lui demandant des évêques pour tous les siéges qui viennent à vaquer.

Une action appelle toujours une réaction. Le mouvement méthodiste, fidèle au génie du puritanisme, dont il était une recrudescence, avait donné une importance exclusive à la doctrine; il avait fini par faire dépendre le salut de la pureté des croyances, de l'exactitude des opinions théologiques; la foi, au lieu d'être une émotion et une vie de l'âme, était réduite à un *credo* dont il s'agissait de bien posséder le mécanisme et de bien répéter la formule. L'enseignement dogmatique avait tout envahi. L'âme humaine a besoin d'infini, et, quand elle se tournait de la terre vers le ciel, demandant qu'on étanchât sa soif éternelle, on lui répondait par d'arides recettes ou de stériles syllogismes. Regarder avec amour vers le passé, c'était se rendre suspect d'hérésie; chercher un appui dans les formes, une joie dans le culte, c'était une superstition; céder aux instincts de l'adoration, de la pénitence, du sacrifice, c'était une infidélité. Tout ce qu'il y a de vague et d'insaisissable, tout ce qu'il y a de tendre, tout ce qu'il y a de religieux dans la religion, était négligé ou ravalé. Plus de contemplation, plus d'idéal, plus de poésie. Le sermon à la place de la prière, la chaire au lieu de l'autel, le prosélytisme pour premier devoir, le raisonnement pour seule nourriture spirituelle, cela ne pouvait durer. Les puissances méconnues devaient prendre leur revanche. Une immense réaction éclata, et en quelques années changea complétement la face des choses.

C'est d'Oxford qu'était parti le méthodisme, c'est à Oxford que le puseyisme prit naissance. Jamais mouvement ne fut plus légitime que celui-ci dans ses instincts, jamais mouvement aussi ne s'égara plus rapidement et plus complétement. L'homme est toujours le même, commençant par l'esprit et finissant par la chair, cherchant une satisfaction à des besoins sacrés et s'arrêtant à de mortes traditions et à des formes vides. Quelques membres de l'université d'Oxford, nourris de la lecture des pères et des théologiens anglais du XVII[e] siècle, poussés à la fois par l'amour de l'antiquité et le dégoût pour la doctrine régnante, entreprirent de renouer le fil de la tradi-

tion anglicane. Ils se sentaient unis dans la vénération pour le système catholique, dont ils regardaient la papauté comme une simple superfétation, dans le mépris de la réformation, dont ils détestaient le caractère révolutionnaire, dans le zèle pour les principes qui séparent l'anglicanisme du reste du protestantisme, tels que la succession épiscopale, la dignité du sacerdoce, la vertu des sacremens. Les chefs du parti étaient M. Pusey, professeur d'hébreu, homme médiocre, qui a donné son nom à la nouvelle école; M. Keble, auteur d'un volume de poésies religieuses très goûté et très répandu; M. Newman enfin, qui depuis est entré dans l'église romaine, et qui exerçait une grande autorité par son caractère personnel, sa science, ses austérités, et surtout par la gravité de son éloquence. Du sein de ce petit cénacle partirent, en 1833, les fameux *Traités pour le temps présent* (*Tracts for the times*), qui, pendant plusieurs années, servirent à battre en brèche la théologie courante et à rappeler l'Angleterre à des croyances à la fois plus larges et plus anciennes. L'effet de ces brochures fut immense. Les doctrines qui y étaient exposées ne pénétrèrent pas, il est vrai, dans la masse d'une population peu portée aux raffinemens religieux, mais elles agirent sur le public lettré et sur le clergé par le double attrait de la nouveauté et du paradoxe, par la double puissance des passions flattées et des besoins satisfaits. Il était difficile que les ministres de l'église n'accueillissent pas avec faveur des idées qui agrandissaient leur rôle, et il était naturel que l'onction mystique des nouveaux docteurs séduisît des esprits fatigués du stérile jargon des « évangéliques. » Quelque jugement d'ailleurs que l'on porte sur le fond des choses, il faut reconnaître que l'influence du puseyisme sur le clergé a été bienfaisante. On vit refleurir, avec le respect de l'antiquité, les études sérieuses, les recherches historiques, l'intelligence du passé, le goût de l'art religieux, le zèle pastoral, l'ardeur pour les œuvres de piété et de charité. Le *clergyman* mondain, le chasseur de renards clérical, ce type d'une race déjà dégénérée, acheva de disparaître entièrement. Le puseyisme en dix ans fit perdre au calvinisme la moitié du terrain que celui-ci avait conquis dans les quatre-vingts années précédentes.

Il arriva enfin à la nouvelle école ce qui était arrivé au mouvement méthodiste. Tout périt en ce monde, parce que tout s'exagère et se corrompt en s'exagérant. Les auteurs des *Traités* se laissèrent entraîner par leur propre théorie, et finirent par arriver à un point où il leur devenait impossible de rester dans l'église nationale. Ils avaient été dans leur droit aussi longtemps qu'ils s'étaient contentés de remettre en lumière des principes plus ou moins explicitement contenus dans les institutions de l'anglicanisme, aussi longtemps

qu'ils s'étaient bornés à combattre une conception religieuse qui s'appuie exclusivement sur tel ou tel élément du système; mais ils ne tardèrent pas à tomber eux-mêmes dans un travers semblable. Il y a plus : dans l'impossibilité de trouver le moment précis où la tradition a cessé de se développer d'une manière organique, ils se virent insensiblement amenés à admettre toutes les doctrines et les institutions du catholicisme. Les reliques, les prières pour les morts, la confession, les sacremens, la messe, rien ne les arrêta. D'un autre côté, ils hésitaient à abandonner l'église dans laquelle ils avaient été élevés, sur laquelle ils exerçaient alors même une action si extraordinaire, et qu'ils avaient déjà réussi à pousser dans des voies si inattendues. C'est alors que parut le fameux traité 90, dans lequel M. Newman (le voile de l'anonyme a été levé), au moyen d'une argumentation qui rappelle beaucoup les subtilités flétries par les *Provinciales*, cherchait à concilier la foi anglicane avec la foi romaine. Il ne s'agissait de rien moins que d'accorder le oui et le non, de trouver l'autorité de l'église dans un article qui proclame l'autorité exclusive de l'Écriture, de maintenir l'infaillibilité des conciles en présence d'un texte qui les accuse de s'être trompés, de réhabiliter la messe en dépit d'un passage qui la condamne. Pour le coup, le scandale était au comble. L'épiscopat s'alarma. Le traité en question fut censuré. Les plus avancés ou les plus compromis du parti franchirent alors la faible barrière qui les séparait encore de l'église romaine, tandis que les autres, devenus plus timides, restaient dans l'établissement comme les représentans légitimes d'une partie de ses principes et de ses traditions.

Cependant le puseyisme n'a pas disparu de la scène sans susciter, lui aussi, une réaction. Nous venons de voir deux théologies aux prises, — celle de la tradition ou du catholicisme, celle de l'Écriture ou du puritanisme. On reconnaît les deux grandes doctrines religieuses qui depuis des siècles se partagent l'Europe; mais il est une troisième puissance avec laquelle l'une et l'autre ont déjà été plus d'une fois forcées de compter, une puissance qui, au XVIe siècle, est entrée en ligue avec le principe biblique contre l'église romaine, et qui depuis lors s'est attaquée à son tour au protestantisme et a su déjà lui arracher bien des concessions douloureuses, — je veux parler de la critique. Voilà l'ennemi que le puseyisme a évoqué à sa suite, et qui jette aujourd'hui la terreur dans les anciens partis.

Ce n'est pas la première fois, à vrai dire, que l'orthodoxie anglaise se voit aux prises avec la discussion. Le XVIIIe siècle tout entier, pendant que le flot du méthodisme montait, et avant qu'il eût tout débordé et tout recouvert, le XVIIIe siècle fut rempli de longues discussions dans lesquelles toutes les ressources intellectuelles de l'é-

poque étaient employées à l'attaque et à la défense de la révélation. La controverse fut d'abord purement philosophique, les uns attaquant le christianisme comme contraire, les autres le défendant comme conforme à la raison, et les uns comme les autres, au milieu de ces débats, le réduisant de plus en plus aux proportions de la simple religion naturelle. La question était ramenée à un seul point, le miracle. C'est l'époque du déisme anglais, de cette école qui finit avec Hume et Bolingbroke. Après les argumens rationnels vinrent les argumens historiques. L'attaque avait cessé, le déisme avait fait son temps; mais la théologie, faute de mieux, avait conservé le besoin de défendre, de prouver, de s'escrimer, et elle se mit à rassembler toutes les considérations propres à établir la thèse favorite de ce temps-là, le dilemme d'après lequel les apôtres ne peuvent avoir été ni trompeurs ni trompés. Paley, l'un des écrivains les plus purs et les plus élégans de l'Angleterre, est resté le modèle de cette apologie à la fois ingénieuse et insuffisante.

Toutes ces controverses du XVIII[e] siècle nous paraissent bien vaines aujourd'hui, et elles le sont en effet, si l'on regarde à la valeur intrinsèque des argumens; d'un autre côté, elles ont servi à montrer cela même qu'elles avaient d'insuffisant, et à poser les questions d'une manière plus nette, à les porter sur un terrain plus large. En voyant l'esprit humain se débattre sans résultat dans des discussions sur le miracle, sa possibilité, sa nécessité, sa réalité, sa valeur probante, on a fini par reconnaître qu'il y avait là en présence deux conceptions différentes du monde et de Dieu. De même les travaux si peu satisfaisans des Lardner, des Paley, sur le témoignage que les apôtres rendent aux faits évangéliques, ont appris à rassembler les documens d'une manière plus complète, à les étudier avec plus d'impartialité, à en fixer le sens avec plus d'exactitude.

Les sciences historiques ont fait un grand progrès lorsqu'elles ont appris à négliger les récits de seconde main pour puiser directement aux sources; elles ont fait un pas non moins important lorsqu'elles ont compris que ce n'était point encore assez, et que, à l'érudition qui réunit les témoignages, il faut ajouter la méthode qui les classe, la sagacité qui les interroge, la rigueur qui en précise la portée et en détermine la valeur. C'est en cela que consiste la critique. Tout le monde sait aujourd'hui quelle révolution elle a opérée dans la science. Nous avions une histoire traditionnelle qui, au toucher de l'examen, s'est évanouie comme un rêve pour faire place, non pas toujours à une histoire mieux établie, mais quelquefois à des résultats simplement approximatifs, à des conjectures plausibles, quelquefois même à une ignorance dont le seul avantage est de se connaître. Il est inutile de rappeler ce que les cinq premiers siècles

de l'histoire romaine sont devenus entre les mains des Niebuhr et des Mommsen. Des époques moins éloignées n'ont pas mieux supporté l'épreuve. Il suffit de comparer l'ouvrage classique de Michaud avec les recherches de M. Sybel pour s'assurer que l'histoire généralement reçue de la première croisade est un roman, et l'on a vu les héroïques aventures de Guillaume Tell rentrer dans le domaine de la fable du moment qu'on a voulu en suivre les traces au-delà des chroniqueurs du XVI[e] siècle ou les concilier avec des faits mieux constatés.

La critique ne pouvait s'exercer ainsi sur les traditions des peuples sans finir par aborder l'histoire sacrée. Puisque le christianisme est une religion historique, puisque les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament ne sont pas tombés du ciel, mais ont eu une origine humaine, des destinées terrestres, une histoire en un mot, il n'y avait aucune raison valable pour ne pas les étudier avec la même liberté, disons mieux, avec la même rigueur que toute autre histoire ou tout autre livre. Telle est la tâche à laquelle l'Allemagne s'est appliquée, depuis Lessing et Semler, avec une sagacité, une patience, une exactitude, une érudition incroyables. Le résultat de tous ces travaux n'a pas été seulement de rectifier certaines vues ou de renverser certaines opinions, mais surtout de renouveler le fond même de la théologie, de changer le point de vue général, de déplacer toutes les questions. Telle est en effet la puissance de l'histoire qu'un seul fait retrouvé ou rétabli modifie toute la masse des connaissances entre lesquelles il prend place : un fait est une lumière pour tous les autres faits, un fait suffit pour changer la face d'une science. La critique a su accomplir pour la théologie ce qu'elle avait accompli pour l'histoire, ce que l'histoire elle-même, en particulier l'étude comparée des langues et des mythologies, avait accompli pour la philosophie. Les vieux partis, les vieilles écoles s'imaginent qu'il s'agit toujours des vieilles controverses : ils s'escriment encore contre le déisme, le panthéisme, le rationalisme; ils continuent à parler des prophéties, des miracles, sans se douter que ces termes et les discussions qu'ils représentent n'ont absolument plus de sens aujourd'hui. C'est bien de cela, en vérité, qu'il s'agit à cette heure!

Les Anglais n'ont pas le tempérament critique, mais ils ont une raison vigoureuse et une certaine probité intellectuelle qui les aide à triompher des préjugés, auxquels ils sont naturellement plus enclins que d'autres. Les travaux de la théologie allemande n'excitèrent d'abord chez eux que l'indignation et l'effroi. Peu à peu cependant quelque esprit plus aventureux s'enhardit jusqu'à regarder le monstre en face; la confiance revint lorsqu'on vit des hommes comme

Coleridge, Hare, Arnold, concilier une piété non douteuse avec une sincérité de recherche qui les menait parfois assez loin. L'exemple d'Arnold surtout rassura bien des esprits timorés. Les lecteurs de la *Revue* connaissent déjà cet homme remarquable, dont le talent n'égalait peut-être point le caractère, mais dont le caractère inspirait le talent, esprit élevé, sincère, trop droit pour sacrifier jamais aucune vérité à aucun système (1). Éditeur de Thucydide et auteur d'une histoire des premiers temps de Rome, ses études avaient éveillé en lui le sens critique, et il n'avait pas tardé à trouver dans la Bible des difficultés que sa droiture n'hésitait pas à reconnaître et que son bon sens ne lui permettait pas de trancher à la manière des apologistes ordinaires. Il était d'ailleurs un croyant trop convaincu pour admettre que la religion pût recevoir aucun dommage de la science. Il passa sa vie dans des luttes avec les deux partis qui divisaient l'église, mais qui se réunissaient dans leur aversion pour toute libre recherche. Chez les puseyistes, il stigmatisait les tendances rétrogrades, le respect superstitieux de l'antiquité, les prétentions sacerdotales, l'intolérance; aux évangéliques il reprochait leur ignorance et leur dogmatisme. Arnold représentait l'alliance des sciences historiques et de la foi. Pour trouver l'expression authentique du christianisme, il n'hésitait point à remonter jusqu'au Christ, qu'il s'efforçait de contempler, de saisir dans toute la réalité de sa personne humaine. Jésus de Nazareth n'était pas pour lui un dogme ni même proprement une croyance, mais plutôt, et sans qu'il s'en rendît peut-être tout à fait compte, un ami et un frère, un être de notre race, bien qu'unique et incomparable, le plus grand d'entre les fils des hommes et celui dont l'exemple reste à jamais notre idéal, dont la parole demeure l'éternelle nourriture des âmes affamées. Arnold, pour arriver plus sûrement à lui, ne craignait pas d'écarter tous les voiles; les formules de la réformation ne lui étaient pas moins importunes que celles des conciles; il ne se dissimulait pas que des altérations avaient pu s'introduire dans la tradition chrétienne la plus reculée, et sa foi trouvait ainsi un auxiliaire jusque dans la critique qui biffe un miracle du récit évangélique, ou qui retranche un livre du recueil consacré.

Arnold dirigeait l'un des grands établissemens d'instruction publique de l'Angleterre. Il exerçait par son caractère un ascendant extraordinaire sur les jeunes gens qui faisaient leurs études à Rugby. Ceux-ci allaient ensuite à l'université, et y portaient un esprit de recherche et d'audace peu conciliable avec les tendances que

(1) Voyez une étude de M. de Rémusat, *Des Controverses religieuses en Angleterre*, dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er août 1856.

MM. Pusey et Newman y avaient fait prévaloir. Ce fut le point de départ de la réaction à laquelle nous assistons aujourd'hui. Quelques années après la mort d'Arnold, M. Stanley, son disciple et son biographe, fut nommé professeur d'histoire ecclésiastique à Oxford, où il introduisit une théologie libérale, et où il a trouvé dans M. Jowett un collègue plus hardi et plus indépendant encore. Ainsi s'est formé peu à peu un troisième parti à côté de ceux qui l'avaient précédé. On avait la *haute église*, représentée de nos jours par le puseyisme, et la *basse église*, représentée par les évangéliques; on a donné le nom d'*église large* (*broad church*) à ceux qui reconnaissent les droits de la raison et qui cherchent à mettre les croyances religieuses en harmonie avec les résultats constatés du savoir humain. Le volume des *Essais et Revues* est comme l'expression de cette tendance, le manifeste avancé de ce parti. Cela suffirait déjà pour attirer l'attention sur ce livre; mais les idées qui y sont exposées ont par elles-mêmes une gravité incontestable, et si l'on ne peut s'associer aux cris de malédiction et d'effroi qui se sont élevés au sujet de cette publication, on ne peut méconnaître que le protestantisme a bien quelque sujet de s'en émouvoir.

Le volume dont je viens de raconter l'origine se compose de sept morceaux, écrits, à l'exception d'un seul, par des ministres de l'église anglicane. Les auteurs ont travaillé sans concert préalable, et ils déclinent expressément toute responsabilité collective. Les dissertations qu'ils ont fourniés ne se rattachent pas même à un plan commun et ne forment point un ensemble. On y trouve un aperçu sur l'éducation de l'humanité à côté d'un compte-rendu des travaux de M. de Bunsen, un travail sur la cosmogonie mosaïque auprès d'un article sur les caractères et les conditions d'une église nationale. En y regardant bien néanmoins, on reconnaît dans toutes ces pages, sous toutes ces plumes, une même préoccupation. C'est par là que le volume prend une espèce d'unité, et c'est par là aussi qu'il devient un symptôme de la crise qui ébranle aujourd'hui le protestantisme. Si on laisse de côté ce qu'il y a d'individuel dans les *Essais* et d'accidentel dans la forme qu'ils ont revêtue, on arrive à en dégager plusieurs idées dont la parenté n'est pas douteuse. Voici à peu près comment on peut résumer ces idées.

Quel est le principe fondamental du protestantisme, et en quoi diffèrent les conceptions religieuses que représentent les deux grands partis chrétiens? La réponse est aisée. Le catholicisme, c'est le christianisme tel qu'il s'est modifié à travers les siècles; le protestantisme de son côté a la prétention de remonter directement à la source et d'atteindre le christianisme dans son expression primitive et authentique. Le protestantisme à cet effet puise dans l'Écriture

sainte. L'Écriture est à ses yeux la source exclusive de la connaissance religieuse, l'unique règle de la foi, et par une conclusion, sinon rigoureuse, au moins naturelle et sans doute inévitable, l'Écriture est devenue pour le protestant, non pas seulement le document de la révélation, mais une révélation, non pas seulement l'aliment de la religion, mais la religion même, si bien que le protestantisme vulgaire se résume tout entier dans un article, croire à la Bible. Les deux églises ont fait de même; elles ont l'une et l'autre poussé leur principe à ses dernières conséquences, et elles en sont enfin arrivées à ce point que la foi, dans les deux systèmes, n'est plus qu'une adhésion implicite donnée à une proposition générale et abstraite, ici à l'infaillibité de l'Écriture, là à l'infaillibilité du saint-siége.

La difficulté n'est pas d'élever sur l'un ou l'autre de ces principes tout un ensemble de dogmes et d'institutions; la difficulté commence lorsque l'esprit de critique s'éveille et se hasarde à demander sur quoi repose le principe même qui sert de fondement, car de deux choses l'une : ou ce principe est évident, et alors on ne s'explique guère qu'il n'obtienne pas une adhésion universelle, ou il n'est pas évident, et alors il faut bien qu'il s'appuie sur des preuves, et dès lors ce sont ces preuves qui forment la véritable et dernière raison de la croyance. L'embarras de la théologie catholique est de prouver l'infaillibilité de l'autorité ecclésiastique; l'embarras de la théologie protestante n'est pas moins grand lorsqu'elle est mise en demeure de justifier le rang qu'elle attribue à l'Écriture sainte. C'est de part et d'autre l'histoire du système hindou : la terre repose sur l'éléphant, l'éléphant repose sur la tortue; mais la tortue elle-même, sur quoi repose-t-elle?

Il ne suffit pas au reste que l'Écriture établisse son caractère surnaturel par des considérations plus ou moins plausibles, il faut en outre que le contenu de l'Écriture ne renferme rien qui soit en contradiction avec une pareille origine; en d'autres termes, l'infaillibilité du recueil sacré doit se prouver positivement d'abord, et par des preuves directes, — négativement ensuite, par l'absence de toute erreur. Telle est la position que fait à la Bible la théorie du protestantisme. On va voir comment, s'il faut en croire les auteurs des *Essais et Revues,* les livres saints remplissent les conditions que les théologiens ont cherché à leur imposer.

Je l'ai dit, le christianisme pour le protestant se confond avec la Bible, et les preuves du christianisme se confondent aussi avec les preuves de l'inspiration de la Bible. Ces preuves sont de deux espèces, les preuves historiques, qui pendant longtemps ont seules été en faveur, et les preuves morales, qui ont pris la place des premières depuis que la caducité de celles-ci s'est fait sentir davantage.

Les preuves morales sont celles qui résultent de la beauté, de l'onction, de la force pénétrante du livre, celles qui concluent que ce livre est divin parce qu'il parle avec des accens qui ne sont pas de l'homme, — preuves excellentes en ce qu'elles s'adressent directement au sentiment religieux, mais faibles en ce qu'elles supposent que ce qui est excellent ne saurait être humain, et insuffisantes en ce qu'elles n'enveloppent pas toute la Bible, mais ne s'appliquent qu'à quelques livres de ce recueil, à quelques morceaux de ces livres. Quant aux preuves historiques, elles se réduisent à une seule, le miracle.

Rien ne montre mieux quelles sont les variations de l'opinion que cette question du miracle. Jusqu'au siècle dernier, le monde croyait au surnaturel, et le surnaturel répondait à toutes les objections. Aujourd'hui les argumens de cet ordre ne sont pas seulement devenus moins forts, ils sont devenus compromettans, et tandis que le miracle servait jadis à prouver, c'est lui qui a maintenant besoin de preuves. A quoi faut-il attribuer ce changement? Bien moins aux discussions des rationalistes qu'à l'influence insensible des faits. Les considérations générales sur l'impossibilité ou l'inutilité d'une intervention extraordinaire de la Divinité, les raisonnemens de Hume sur l'insuffisance du témoignage pour établir un fait surnaturel, tout cela n'aurait probablement pas suffi pour produire cette incurable défiance qui s'est glissée dans l'esprit moderne au sujet du merveilleux, et qui nous rend insensibles à toutes les démonstrations de l'ancienne apologétique. L'incrédulité dont je parle est un résultat de l'expérience. Nous avons trop souvent vu la tradition s'évanouir devant l'examen, la légende se dissoudre au contact d'une méthode un peu rigoureuse, le merveilleux disparaître sous les procédés de la critique, pour ne pas nous tenir en garde contre les récits de ce genre. L'étude de la nature a agi d'une manière plus efficace encore, quoique plus indirecte. L'idée des lois de la nature, l'ordre de l'univers, le rapport étroit de la cause et de l'effet, ont pris possession de notre intelligence, et y sont devenus comme la base même et la règle de la certitude.

Avec la foi au miracle sont tombés les principaux argumens des protestans en faveur de la divinité de l'Écriture; mais ces argumens seraient plus solides qu'ils ne convaincraient plus personne aujourd'hui. Il suffit en effet d'ouvrir le volume sacré pour s'apercevoir qu'il ne répond en rien au caractère dont on avait voulu le revêtir. Un livre divin, un livre inspiré est un livre infaillible. Il ne peut se trouver en contradiction avec aucun fait avéré. Eh bien! — encore une fois, je ne fais que reproduire le langage des *Essais et Revues,* — la Bible, envisagée comme écrit religieux, est sans doute ce qu'il y a

de plus grand, de plus divin au monde; mais on chercherait vainement à la mettre en harmonie avec les découvertes de la science : elle représente les vues d'un peuple, les idées de l'antiquité, voilà tout.

Le premier conflit de la science avec la Bible eut lieu au XVIe siècle, lorsque Copernic renversa la cosmologie des anciens, et au XVIIe, lorsque Galilée fut obligé de rétracter à genoux l'hérésie du mouvement de la terre « comme expressément contraire à l'Écriture. » Depuis lors il a bien fallu se rendre à l'évidence. La lutte, de nos jours, a été renouvelée par la géologie. L'étude des terrains et des débris organiques qu'ils renferment est doublement en désaccord avec le premier chapitre de la Genèse; elle nous montre que l'ordre suivi par la nature dans la formation des êtres n'est point celui qu'indique le récit sacré, et l'on est forcé d'admettre pour chacune des périodes créatrices, non plus des jours de vingt-quatre heures, mais des espaces de temps qui ne peuvent s'évaluer que par milliers d'années. Ces faits n'étant plus contestés, la théologie en est réduite à équivoquer sur les textes. Le monde puisait jadis sa science dans la Bible; c'est la Bible aujourd'hui qui tâche de suivre la science et de s'y accommoder.

Après la géologie vient la chronologie. Les étroites limites dans lesquelles l'Ancien Testament renfermait l'histoire de l'humanité ont été brisées par des recherches récentes. M. de Bunsen, homme pieux, chrétien convaincu, mais qui ne pensait pas devoir faire à la religion le sacrifice de la vérité, M. de Bunsen a été conduit par ses études à placer les commencemens de la civilisation égyptienne quatre mille ans avant notre ère, et à réclamer pour l'humanité une durée d'au moins vingt mille années.

Passons de la chronologie à l'histoire proprement dite. La critique est venue nous apprendre, dans les traditions des Hébreux comme dans celles des autres peuples, à distinguer l'âge fabuleux de l'âge historique. De même que l'histoire certaine de Rome date aujourd'hui pour nous de la seconde guerre punique ou de la prise de la ville par les Gaulois, de même M. de Bunsen regarde comme mythique la portion de nos récits sacrés qui précède la vie d'Abraham, et M. Wilson, l'un des auteurs du recueil que j'analyse, va bien plus loin encore; il ne trouve de certitude entière que mille ans plus tard, à partir de la séparation des deux royaumes et de la prise de Jérusalem par Sisak. Le sacerdoce juif n'aurait point été établi par Moïse, mais par les rois, et il n'aurait revêtu que vers la fin du royaume de Juda l'importance et les attributions dont nous le voyons entouré dans des livres rédigés fort tard et sous l'influence du sacerdoce lui-même.

Il n'est pas jusqu'à la propagation des connaissances géographiques, jusqu'aux relations des voyageurs, jusqu'aux rapports établis par le commerce entre les peuples les plus éloignés, jusqu'aux nouvelles apportées chaque matin de l'Inde ou de la Chine, qui ne contribuent à briser le cercle des notions dans lesquelles se meuvent les idées religieuses du judaïsme et du christianisme. Il y a trente ans, nous ne connaissions encore la terre que d'une manière vague et générale. La seule partie qui nous en fût familière était celle que nous occupons. Aujourd'hui nous sommes entrés en relation avec les nations les plus éloignées, et ces milliers d'hommes semblables à nous, et dont nos systèmes ne daignaient pas s'occuper, sont devenus pour nous un fait et une réalité. Dès lors une foule de questions se sont posées. Qu'a de commun l'Évangile avec des peuples dont l'existence n'était pas même soupçonnée lorsque l'Évangile a été donné au monde? Est-il possible d'espérer, est-il raisonnable d'attendre que notre religion finira par trouver accès parmi des hommes de races si différentes de la nôtre? Faut-il, en attendant, regarder toutes ces créatures humaines comme vouées à la perdition, et, si elles peuvent se passer du christianisme, l'aspect sous lequel le christianisme se présente au monde n'en est-il pas changé? les menaces dont il poursuit l'inconverti n'en sont-elles pas affaiblies? Autant de difficultés pour lesquelles l'Écriture sainte n'offre point de solution et ne saurait en offrir, puisque les données mêmes du problème n'existaient pas dans l'antiquité.

Ainsi les doutes religieux qui de nos jours s'élèvent dans tous les esprits ne sont pas le résultat d'une aversion naturelle pour des doctrines dont le joug pèse à nos passions et humilie notre orgueil; le scepticisme moderne n'est pas davantage le fruit d'un rationalisme frivole ou d'une métaphysique entichée de ses conceptions: non, il est l'effet de la transformation insensible que la propagation des connaissances, l'observation, la réflexion, ont opérée dans les intelligences. La religion biblique repose sur une foule de notions, elle est comme liée à un nombre infini de manières de voir et de façons de raisonner qui nous sont devenues étrangères. Nous pouvons sans doute retrouver dans l'Écriture un élément de beauté et de vérité éternelles, mais à la condition d'y dégager l'esprit de la lettre; la Bible, prise dans son texte, appartient au monde ancien; c'est une œuvre magnifique, mais une œuvre du passé, et il nous serait aussi difficile de l'adopter pour la règle de nos connaissances que d'accepter la topographie infernale de *la Divine Comédie*.

Nous avons parlé jusqu'ici de la Bible et du christianisme. Ce n'est là toutefois qu'une partie de la question. L'étude des religions a fait des progrès, et ici encore on est arrivé à reconnaître que les

anciennes catégories étaient trop étroites. De même que les hérésies ne sont plus pour nous que des conceptions diverses d'une même vérité, les religions ne sont plus à nos yeux que des manières diverses d'adorer un même Dieu. Quelle que soit la supériorité du monothéisme sur le polythéisme, c'est une supériorité qui n'exclut pas tout rapport. L'Évangile lui-même ne peut être opposé au paganisme comme le culte du vrai Dieu au culte des démons. Le christianisme est une religion entre plusieurs, la meilleure assurément, mais non la seule qui ait droit à ce nom auguste; il a une valeur non pas absolue et unique, mais relative. Toutes les croyances religieuses de l'antiquité ont joué un rôle dans l'éducation spirituelle de l'humanité; elles ont, aussi bien que le judaïsme, quoique moins directement, préparé le genre humain à la foi de l'Évangile.

Mais le christianisme à son tour n'est-il pas susceptible de développemens? Oui sans doute, et c'est pour cela même qu'il est impérissable. Ce qui se développe est seul vivant, seul immortel. Le judaïsme représente la loi et caractérise l'enfance de l'humanité. L'enfant devenu adolescent n'est plus conduit par des ordres, mais par des exemples; c'est à cette période du progrès des sociétés que correspond la venue du Fils de l'homme et le grand modèle qu'il nous a proposé. Plus tard l'adolescent devient homme fait, il obéit à une impulsion tout intérieure, à des principes, à sa conscience. Tel est le régime actuel, celui de l'Esprit et de la liberté. Nous n'avons plus besoin d'une règle extérieure, et la Bible ne peut conserver sa place dans notre vie religieuse qu'à une condition, celle de ne plus exercer comme jadis une espèce de despotisme sur l'esprit humain, mais de s'identifier avec la voix de la conscience en nous.

En présence de la crise où se trouvent maintenant les idées religieuses, on ne peut s'empêcher de demander quel sera le christianisme de l'avenir, de quelle manière les églises existantes se plieront à des conditions nouvelles, quelle fonction elles pourront encore remplir, quelle action exercer au milieu d'une société comme la nôtre. Les *Essais* n'ont pas reculé devant cette dernière question. M. Wilson, qui l'a traitée, estime qu'il n'y a point de vie nationale complète sans une église nationale; mais une église qui aspire à ce caractère doit aider au développement spirituel tout entier de la nation. Il faut qu'elle soit assez large pour ne point provoquer de dissidence légitime. Il faut qu'elle soit libre, non-seulement dans ses formes, qui ne sauraient rester sacerdotales, mais dans ses doctrines, qui ne doivent pas être en contradiction avec l'esprit général du siècle. L'église s'affranchira donc de ces confessions de foi auxquelles nul ne peut plus adhérer sans quelque réserve mentale. Et ce n'est pas assez encore: l'église de l'avenir renoncera également à un usage

exclusif et superstitieux de l'Écriture sainte; c'est là, en effet, l'article de foi qu'il importe surtout de réviser : aussi bien on ne peut plus, de nos jours, combattre l'irréligion ni le fanatisme sans reconnaître franchement les droits de la critique et l'autorité de la raison.

On le voit, ces dernières pensées nous ramènent aux premières. A quelque page que l'on ouvre le livre sur lequel j'ai voulu attirer l'attention du lecteur, on y trouve une même préoccupation. C'est le principe du protestantisme qui partout y est en cause. « Terrible question! écrivait Arnold, dès 1835, en parlant de l'inspiration des Écritures, question qui doit porter atteinte à toutes les notions reçues et leur porter un coup tel qu'on n'a rien vu de semblable depuis l'ébranlement de l'infaillibilité papale; mais il faut que la crise ait lieu, et en dépit des craintes du faible et des clameurs du fanatique cette crise aura pour résultat d'établir plus solidement la vérité chrétienne. »

Il est remarquable que le moment où le protestantisme est ainsi ébranlé jusque dans ses fondemens soit aussi celui où le catholicisme voit se poser autour de lui des questions qui n'affectent pas moins sérieusement son existence. En y regardant de près, on reconnaît que la cause de ces périls est la même. De part et d'autre nous voyons la confirmation d'une vérité que j'ai déjà rappelée : toute institution s'affaiblit par l'exagération de son principe, ou, comme on l'a non moins bien exprimé, partout, dans l'histoire, ce qui a d'abord été un principe de vie devient plus tard un principe de dissolution.

Le catholicisme, depuis soixante ans, a subi une révolution qui a peu attiré l'attention parce qu'elle s'est accomplie tout entière dans le domaine des idées, mais qui n'en est pas moins grave. A force de se simplifier, de ramener tous ses dogmes à un seul, celui de l'autorité, de concentrer cette autorité dans la personne du souverain pontife, le catholicisme a étendu l'infaillibilité du saint-siége bien au-delà des limites reconnues par l'ancienne orthodoxie. La fiction constitutionnelle d'après laquelle le chef de l'état ne peut mal faire est devenue un dogme, et le pape a fini par être tenu pour un homme inspiré et, en quelque sorte, pour un être supérieur. Les écrivains qui ont travaillé à établir ce paradoxe croyaient servir les intérêts de l'église en poussant tout à l'extrême. C'est le contraire qui est arrivé. La base de l'église ne s'est plus trouvée assez large; la pyramide renversée sur sa pointe a commencé de s'ébranler, et aujourd'hui que la position du pape est menacée à quelques égards, que les conditions de sa souveraineté paraissent sur le point de subir une modification, la conscience des catholiques se trouble; éper-

dus, ils lèvent les yeux au ciel comme si la foi chrétienne allait disparaître de la terre.

Il en est à peu près de même du protestantisme. La réformation a donné à l'Écriture la place que l'église et la tradition occupaient auparavant. Le nouveau principe depuis lors n'a cessé de s'étendre. La théologie protestante du XVII[e] siècle fut infiniment plus servile dans son respect de la lettre que ne l'avaient été Luther et Calvin. On ne crut pouvoir jamais aller assez loin dans le culte de la Bible. On en fit un code, un pape, un oracle, un Dieu écrit. On revendiqua l'inspiration pour chaque mot du livre, pour les points-voyelles mêmes du texte hébreu. On chercha dans l'Écriture non-seulement ce qui est nécessaire au salut, mais toutes les vérités, toutes les sciences. On y puisa des directions pour toutes les occasions, des règles pour tous les actes de la vie privée ou publique. On y voulut trouver la loi de tout développement et de toute vie, le dernier mot de l'homme sur Dieu et de Dieu à l'homme. On érigea ce livre ou, pour mieux dire, ces livres, écrits dans des temps si éloignés, pour des besoins si différens des nôtres, par des hommes d'une autre race et d'une autre civilisation, on les érigea en mesure absolue du bien et du beau, du vrai et du juste. Il faut, pour se rendre compte des conséquences à la fois logiques et monstrueuses de ce principe, il faut lire l'histoire du puritanisme anglais, celle du presbytérianisme écossais, celle de quelques sectes récentes, les écrits des hommes qui défendent aujourd'hui encore l'orthodoxie protestante et qui s'imaginent entendre la voix de la Divinité dans le Cantique des Cantiques et lire les destinées du monde dans l'Apocalypse.

On sait déjà comment la science est entrée en lutte avec l'Écriture. Les connaissances physiques et historiques, en se répandant de proche en proche, ont envahi les pasteurs et les troupeaux; la croyance à l'inspiration a été comme minée dans les esprits, et, à l'heure qu'il est, le protestantisme, pour avoir exagéré l'autorité dont il avait revêtu le saint livre, se voit livré à une crise qui menace son existence. Cette crise vient d'éclater en Angleterre. L'Allemagne en souffre depuis longtemps, et n'en est pas encore sortie. Les protestans français sont tout aussi agités, aussi surpris et aussi impuissans que ceux des autres pays. Il s'agit partout, pour le protestantisme, de défendre un dogme vieilli contre des attaques irrésistibles, ou, entreprise non moins difficile, de se renouveler en se donnant une base plus large, en adoptant un principe plus solide.

Il me semble parfois que le protestant, dans de pareilles circonstances, doit jeter un regard de regret vers l'église telle qu'elle existait avant le XVI[e] siècle. La réformation a fait beaucoup de bien

et beaucoup de mal au catholicisme: elle l'a servi en le contraignant de corriger des abus contre lesquels les plus fidèles de ses enfans protestaient depuis deux siècles; elle lui a nui, moins encore en détachant de sa communion la moitié de l'Europe qu'en le contraignant de se prononcer sur une multitude de questions restées ouvertes jusque-là, et en le forçant ainsi à devenir plus exclusif. Beaucoup de gens ne sont plus catholiques aujourd'hui qui auraient pu l'être avant le concile de Trente. L'autorité de l'église, entendue dans le sens un peu flottant où on la prenait avant Luther, laissait aux manifestations de la vie religieuse une liberté dont on ne saurait assez déplorer la perte. L'église catholique d'autrefois avait un esprit plus libéral et, si j'ose me servir de cette expression, une plus grande force plastique que les sociétés religieuses issues de la réformation. Il y a quelque chose de plus humain et de plus divin tout à la fois, quelque chose de plus grand et de plus vivant, quelque chose de plus acceptable pour la pensée et de plus séduisant pour l'imagination, dans l'idée d'une vaste institution animée de l'esprit d'en haut, et, sous l'action de cet esprit, se développant selon les circonstances, se prêtant aux mouvemens et aux besoins de l'humanité, — il y a là, dis-je, quelque chose de plus grand et de plus vrai qu'une doctrine d'après laquelle l'esprit de Dieu est comme relégué et captif dans une lettre morte.

D'un autre côté, et précisément parce qu'elle a l'inflexibilité de la lettre, l'Écriture provoque plus vivement la révolte de l'individu, et par là réveille davantage le besoin de l'affranchissement. Tandis que le catholique n'entre guère en contact personnel avec les croyances et les lois de son église, le protestant, dont le devoir religieux est de lire et relire sans cesse la Bible, ne peut s'empêcher, pour peu qu'il ait quelque instruction et quelque intelligence, d'y trouver des choses qui l'étonnent, l'embarrassent, quelquefois même le scandalisent. Il relit, il compare, il s'enquiert, et s'il ne parvient pas à imposer silence aux réclamations de son esprit et de son cœur, il éprouve ce trouble dont j'ai signalé les symptômes, et qui, comme un frisson mortel, parcourt aujourd'hui tout le corps du protestantisme.

Le protestantisme est-il condamné à périr dans la crise où il se débat? Cette question revient à une autre : le protestantisme a-t-il la faculté de se modifier? Le catholicisme ne peut changer beaucoup : nous l'avons vu, de nos jours même, ajouter un dogme à son *credo;* mais il ne saurait toucher à son principe sans périr. Le catholicisme sans l'infaillibilité ne serait plus le catholicisme. Il n'en est pas tout à fait ainsi du protestantisme. A proprement parler, le protestantisme est une abstraction. Ce n'est pas une église en effet,

mais une désignation générale qui embrasse des églises, des sectes, des croyances fort diverses. Cependant ces églises ont quelque chose de commun : elles sont d'accord pour chercher l'Évangile à sa source primitive et authentique, et aucune d'elles ne se vante d'avoir si bien trouvé qu'il ne lui reste plus rien à apprendre. Il n'est pas d'église protestante qui songe à se donner pour infaillible. Il en résulte qu'aucune ne peut offrir son interprétation de l'Évangile comme définitive. De là pour les protestans la faculté de se poser les questions les plus graves, d'ouvrir l'enquête sur leurs croyances traditionnelles, de revenir sur des doctrines admises, de tout examiner et de tout discuter, sans entrer en contradiction avec le principe même de leur foi. Le christianisme, pris dans son sens abstrait, est seul en dehors de leurs discussions; la manière de le comprendre reste toujours pour eux ce qu'on peut appeler une question ouverte.

D'ailleurs, il ne faut pas l'oublier, ce qui est ébranlé en ce moment dans le protestantisme, ce n'est pas la Bible, mais la superstition de la Bible; ce n'est pas l'Écriture comme document historique du christianisme, mais l'Écriture comme autorité infaillible; ce ne sont pas les livres saints comme source de grandes pensées et de saintes résolutions, mais ces livres considérés comme règle absolue de ce qu'il faut penser et de ce qu'il faut faire. On le voit donc : si le mouvement dans lequel le protestantisme est emporté est une crise sérieuse, cette crise n'est peut-être pas sans issue. Il y a de quoi s'effrayer sans doute, car, lorsque les oracles se taisent tout à coup, le silence est grand qui se fait dans le monde. On ne peut se dissimuler non plus qu'avec l'infaillibilité du texte disparaîtront bien d'autres choses. Et toutefois il ne semblerait nullement impossible que les habitudes religieuses des protestans se continuassent en se modifiant, si derrière les questions présentes on ne voyait s'en former rapidement de nouvelles.

Pourquoi se le dissimuler? Ce qui est en péril au fond, ce n'est pas le protestantisme, c'est le christianisme, c'est la religion même. La religion naturelle n'existe que dans les livres. Les religions qui vivent et qui agissent sont des religions positives, c'est-à-dire des religions qui ont une église, des rites, des dogmes particuliers. Que sont ces dogmes? Pris dans leur sens intime, ce sont autant de solutions des grands problèmes qui ont toujours inquiété l'esprit de l'homme : l'origine du monde, celle du mal, l'expiation des fautes, l'avenir de l'humanité. Les doctrines d'une religion sont une métaphysique révélée.

Considéré dans sa forme, le dogme c'est le surnaturel, — non-seulement parce que les religions sont nées dans un temps où l'imagination, avide de merveilles, se mêlait naïvement à tout; mais, on le

comprend assez, une religion positive n'a pas d'autre origine possible qu'une révélation : elle est nécessairement une histoire de l'intervention de Dieu dans les destinées humaines, le récit des actes par lesquels Dieu a créé et sauvé le monde ; elle est cela, ou elle n'est rien. On voit déjà que tout dans la religion n'est pas religieux. Il y a dans toute religion une foule d'élémens historiques, physiques et métaphysiques, au sujet desquels le dogme pourra entrer en conflit avec la science. Toutefois ce n'est plus de cet antagonisme que je veux parler ici. Le sentiment religieux a aussi une action critique ; lui aussi, il peut entrer en lutte avec la religion.

Tant que l'autorité du prêtre ou du livre conserve son prestige, le fidèle reçoit sa religion toute faite et sans distinguer; mais une fois que l'autorité a été ébranlée, l'homme, s'il ne rejette entièrement ses premières croyances, ne veut plus du moins les accepter que sous bénéfice d'inventaire. Il ne conserve que celles qui l'éclairent ou le touchent, celles qui se recommandent à son esprit ou à son cœur, celles en un mot qui donnent une satisfaction à ses besoins religieux.

Le sentiment religieux devient ainsi la mesure de la vérité religieuse. Il accueille tout ce qui dans la religion s'adresse à l'âme, tout ce qui la nourrit et la fortifie, tout ce qui l'enlève vers l'infini et l'idéal, tout ce qui l'unit à Dieu. Il s'approprie tout cela, mais cela seulement. Ce qui le laisse indifférent lui devient importun. Il y voit un élément étranger, inutile, arbitraire. Il rejette, à ce titre, les doctrines purement spéculatives aussi bien que les faits purement merveilleux. L'homme religieux veut que sa religion soit tout entière religieuse, c'est-à-dire qu'elle se trouve tout entière en rapport direct avec la piété, et, pour ainsi parler, qu'elle porte à plomb sur la conscience. Plus sa foi va se purifiant, plus aussi il élimine de sa croyance les dogmes qui, n'ayant de racine ni dans la nature divine, ni dans la nature humaine, semblent par cela même n'avoir pas de raison d'être.

A première vue, cette émancipation graduelle de la foi et ce progrès correspondant de la religion dans les voies du spiritualisme paraissent constituer un procédé naturel, au moyen duquel les croyances et l'esprit humain pourraient se maintenir dans un constant équilibre. On s'imagine que toutes les difficultés sont résolues et l'on croit entrevoir l'avenir religieux de l'humanité dans une espèce de rationalisme chrétien ou de christianisme rationnel, qui, sans exclure la ferveur, laisserait à la pensée toute sa liberté.

Je ne demande pas mieux pour ma part, mais je ne puis m'empêcher de demander avec quelque inquiétude si le rationalisme chrétien est bien une religion. Ce qui reste dans le creuset après l'opé-

ration que l'on sait, est-ce bien l'essence des dogmes positifs, ou n'en serait-ce que le *caput mortuum?* Le christianisme rendu transparent pour l'esprit, conforme à la raison et à la conscience, possède-t-il encore une grande vertu? Ne ressemble-t-il pas beaucoup au déisme et n'en a-t-il point la maigreur et la stérilité? La puissance que les croyances exercent ne réside-t-elle pas dans les formules dogmatiques et les légendes merveilleuses tout autant que dans leur contenu proprement religieux? N'y a-t-il pas toujours un peu de superstition dans la vraie piété, et celle-ci peut-elle se passer de cette métaphysique populaire, de cette brillante mythologie qu'il s'agit d'en éliminer? Les élémens dont vous prétendez dégager la religion ne sont-ils pas l'alliage sans lequel le métal précieux devient impropre aux rudes usages de la vie? Enfin, quand la critique aura renversé le surnaturel comme inutile et les dogmes comme irrationnels, quand le sentiment religieux d'une part et de l'autre une raison exigeante auront pénétré la croyance et l'auront transformée en se l'assimilant, quand il n'y aura plus d'autorité debout si ce n'est la conscience personnelle de chacun, quand l'homme en un mot, ayant déchiré tous les voiles et pénétré tous les mystères, contemplera face à face le Dieu auquel il aspire, ne se trouvera-t-il pas que ce Dieu n'est autre chose que l'homme lui-même, la conscience et la raison de l'humanité personnifiées, et la religion, sous prétexte de devenir plus religieuse, n'aura-t-elle pas cessé d'exister?

Tel est, si je ne me trompe, le redoutable problème qui s'élève par-delà toutes les questions d'église et de rivalité ecclésiastique, et qui prête un si tragique intérêt aux controverses actuelles du protestantisme. Il semble qu'une religion ne puisse aspirer à être, je ne dis pas plus rationnelle, mais plus religieuse même, sans cesser pour autant d'être une religion; il semble qu'en se perfectionnant elle se détruit, et qu'il lui soit également impossible de résister au mouvement et d'y céder, de se laisser dépasser et de se laisser emporter par les progrès de l'humanité. Qu'on y prenne garde : l'avenir du christianisme est tout entier dans la solution de cette difficulté.

EDMOND SCHERER.

HESTER LYNCH PIOZZI

Autobiography, Letters, and literary Remains of mistress Piozzi (Thrale), edited with notes, etc., by A. Hayward, esq. Q. C.; two vols. London, Longman, 1861.

Quand on plaça la statue de George Canning auprès de Westminster-Hall, un respectable magistrat, présent à la cérémonie, remarqua judicieusement que Canning n'était pas en réalité « aussi grand » que ce bronze gigantesque destiné à éterniser sa mémoire... — Non certes, *ni aussi vert*, lui répondit du plus grand sérieux un mauvais plaisant, alors simple avocat, mais qui siége présentement à la chambre des lords, et à qui, pour cette excellente raison, nous accordons les bénéfices de l'anonyme. Nous serions tenté de retourner le mot à l'usage de cette petite pléiade de beaux-esprits qui se groupèrent un moment autour de mistress Hester Lynch Piozzi, et, après avoir pu se croire quelque chose, après avoir manifesté la velléité de briguer les honneurs et les ridicules d'une académie, virent s'évanouir un matin ce rêve doré, cette brume aux brillans reflets. Le soleil se levait. Burns, Crabbe, les *lakistes* allaient frayer la voie à Byron et à Walter Scott. Nos *della Cruscans* (on leur décerna ce sobriquet ironique) s'éclipsèrent et furent à l'instant même oubliés. Il ne resta debout que l'idole aux pieds de laquelle ils avaient grandi, le chêne qui avait alimenté ces végétations parasites : — le grand docteur Johnson, ce *quarantième* article du symbole anglican, ce Behemoth, ce Léviathan littéraire dont la perruque olympienne, toujours de travers, et le regard fulminant, quoique myope, inspirent encore aux plus hardis ce respect traditionnel, inébranlable, qui est à la fois le vice et la vertu des races vouées à la domination aristocratique. — Eh bien! de ce groupe, de cette coterie éphémère,

nous dirions volontiers (parodiant la plaisanterie de lord ***) que ses membres n'étaient ni aussi *grands*, ni aussi *bleus*, c'est-à-dire aussi ridicules que tour à tour on les a faits. D'un excès d'honneur passés tout à coup à un excès d'indignité, leur véritable place serait, selon nous, à mi-chemin de l'un et de l'autre. Examinez-les de près, vous trouverez qu'ils eurent, comme tant d'autres, leur dose de bon sens, de savoir, d'esprit même et de goût... relatif, mêlée, en proportions peut-être un peu insuffisantes, à une vanité risible, à des prétentions excessives, à une subtilité, une délicatesse outrées.

Dans ce groupe, immédiatement au-dessous de l'idole énorme, farouche, imposante et grotesque, se dessinent le profil accentué, la taille naine, les grands yeux expressifs de mistress Thrale (en secondes noces mistress Piozzi), l'amie de Johnson, la protectrice de miss Burney, la rivale de lady Montague. Encensée, adulée en Angleterre presque autant que l'était Corinne à Paris, chantée par tous les poétereaux de l'époque, gâtée, malgré une mésalliance notable, par une portion de l'aristocratie, elle joua pendant quinze ans le rôle si difficile et si périlleux de bel-esprit à la mode; puis l'expiation suivit le triomphe, et, pour avoir voulu affronter les préjugés de ce monde élégant dont, mieux que personne, elle avait pu apprécier la faiblesse, elle se vit en butte au plus formidable *crescendo* de calomnies et d'injures dont on ait jamais accablé une tête innocente. Elle y opposa cette obstination stoïque, cette résignation sereine que toute femme d'un certain âge puise sans peine dans son dévouement à quelque tardif amour : elle vainquit, elle dompta l'opinion déchaînée, et vécut heureuse, quoique déchue. Enfin, veuve une seconde fois, elle sut encore se rattacher à la vie par le besoin même qu'elle avait de vivre et l'énergie propre d'une riche nature.

Telle fut en résumé l'existence que nous voudrions esquisser rapidement. Elle n'a guère été appréciée jusqu'ici que sous deux aspects tout à fait différens et qu'on semble avoir jugés inconciliables : l'éloge immodéré, le ridicule extrême. Lord Macaulay lui-même, cet historien si volontiers équitable, ce biographe si fréquemment impartial, ne nous semble pas avoir pesé mistress Thrale, — cette ombre impalpable et légère, — dans ses balances les mieux équilibrées; il l'a sacrifiée sans pitié à la mémoire de Samuel Johnson (1), qui n'eût pas accepté volontiers ce sanglant hommage. En lisant les pages amères de lord Macaulay, il nous semblait à chaque instant entendre les réclamations irritées du magnanime et pompeux docteur, ce misanthrope cynique tant et tant de fois amoureux. Il nous

(1) Relire, dans ses *OEuvres diverses* (première série, traduction de M. Amédée Pichot), la biographie du célèbre moraliste.

semblait le voir, l'œil torve, les poings fermés, ajoutant l'emphase du geste à l'emphase de la parole, réclamer pour les ridicules véniels et les inoffensives aberrations de celle qu'il appelait « sa maîtresse » (et, en tout bien tout honneur, cela va sans le dire) l'indulgence que l'historien de l'Angleterre moderne a prodiguée aux crimes et aux rapines des Hastings et des Clive. Tel a été notre point de départ. Nous révisons un arrêt qui nous semble injuste. A une mémoire trop insultée, nous accordons mieux que l'oubli pur et simple, et tout en la réhabilitant dans la mesure du possible, nous aurons entrevu l'époque, assez curieuse, où cette réhabilitation eût été ce qu'on appelle maintenant une « actualité. »

Hester Lynch Salusbury était de noble race. Sa généalogie remonte jusqu'à un certain Adam de Saltzbourg (fils d'Alexandre, duc et prince de Bavière), lequel vint s'établir en Angleterre avec Guillaume le Conquérant. Elle appelle agréablement cet ancêtre « le père Adam, » et ne se fit pas faute, passant à Saltzbourg au retour d'un voyage en Italie, de montrer ses parchemins au collége héraldique de cette ville, qui les reconnut pour bons et valables. Venait ensuite, à quatre ou cinq générations de là, un Salusbury (Henri le Noir), fait chevalier sur le champ de bataille par Richard Cœur de Lion, et qui, en mémoire des trois émirs prisonniers dont la capture lui avait valu cet honneur, avait placé trois croissans sur ses armoiries. Ce fut lui qui, revenu des croisades, s'établit dans le pays de Galles et y construisit le manoir de famille, Llewenney-Hall (1). Un lion de bronze décorait la principale tour du château. Le fils de Henri le Noir plaça également sur son écu cet animal symbolique, et durant la guerre d'York et Lancastre, à la grande bataille de Barnet, un de ses ennemis, auquel il venait d'accorder la vie après l'avoir renversé à ses pieds, levant les yeux sur ce blason bien connu : *Sat est prostrâsse leoni*, s'écria-t-il avec un merveilleux à-propos classique. Vraie ou non, la chronique fut acceptée, et ces mots latins devinrent la devise des Salusbury.

Après des fortunes diverses, compliquées d'alliances illustres et de grands revers, cette antique famille se trouvait, au premier tiers du XVIII[e] siècle, représentée par un cousin et une cousine qui se marièrent l'un à l'autre. Le cousin était bon vivant et dépensier. La dot de la cousine (10,000 livres sterling, belle dot pour ce temps-là) suffit à peine à éteindre les dettes que son mari avait contractées avant de l'épouser; ceci fait, les jeunes époux, complétement apauvris, et réduits pour vivre, en attendant certains héritages, à une

(1) *Llew*, en gallois, signifie *lion*.

annuité viagère de 125 livres constituée sur la tête de la femme, allèrent s'enfermer dans un *cottage* du Caernarvonshire. Là naquit d'eux, au mois de janvier 1741 (cette date a été terriblement controversée), la future amie de Samuel Johnson. Le docteur était alors déjà dans sa trente-deuxième année, et frayait péniblement sa voie dans les plus obscurs bas-fonds de la littérature marchande.

Fille unique, objet de soins assidus que l'oisiveté des champs explique surabondamment, Hester Salusbury devint, nous dit-elle, un « demi-prodige. » A dix ou douze ans, elle traduisait le français, et pareil mérite dans le Caernarvonshire pouvait effectivement être assez rare. Il fut décidé en conseil de famille que de pareilles lumières ne devaient point rester sous le boisseau. Hester avait un oncle maternel assez riche, et tout récemment devenu veuf. Elle lui écrivit une lettre pour laquelle toute sa rhétorique enfantine avait été mise en réquisition. Sir Robert Salusbury Cotton (l'oncle en question) répondit qu'il serait enchanté d'embrasser sa sœur et sa nièce. La mère et la fille ne se firent pas répéter deux fois cette invitation prévue, et elles arrivèrent à Llewenney, dont la grande tournure gothique, les salles tapissées d'armures, etc., frappèrent vivement l'imagination de la petite Hester. Ainsi qu'on l'avait présumé, le vieil oncle, sans enfans lui-même, se prit à aimer l'enfant de sa sœur, et la petite « Fiddle, » — il l'avait ainsi rebaptisée, — fut bientôt couchée pour 10,000 livres sterling sur un testament en projet que devait régulariser sir Robert. Par malheur, il n'aimait pas autant son beau-frère, dont l'orgueil rébarbatif ne s'accommodait qu'à demi du rôle de *patroné*, auquel ses folles prodigalités l'avaient réduit. Afin de rester en pleine possession de la gentille Hester, son oncle ne demandait qu'à obtenir pour le beau-frère incommode une commission dans l'armée; mais l'autre n'entendait pas se laisser exporter si facilement. — Non, disait-il, non, sir Robert, si je me fais soldat, *votre* sœur portera le havresac, et la petite aura pour vivre ce que je pourrai gagner. — Ces débats s'aigrirent si bien qu'il fallut quitter Llewenney-Hall, et presque aussitôt on apprit la mort de l'oncle Robert, enlevé par une apoplexie. Le testament projeté n'existait pas encore, et un acte de même nature, antérieurement rédigé par provision, fit passer toute la fortune, sans aucune réserve, sur la tête de sir Lynch Salusbury-Cotton, un autre frère de la mère d'Hester.

Celle-ci continuait à Londres sa carrière d'enfant prodige chez les amis de la famille, apparentée aux plus grands personnages. L'acteur Quin lui apprenait, pour qu'elle le récitât chez la duchesse de Leeds, « le discours de Satan au soleil » dans le *Paradise lost*. Aux feux d'artifice tirés à l'occasion de la paix d'Aix-la-Chapelle,

assise sur les genoux de David Garrick, elle lui expliquait le mot français *gerbes*, écrit sur le programme de la fête, et dont il ne se rendait pas bien compte. Puis un beau jour son père partit pour la Nouvelle-Écosse, dont la colonisation absorbait les soins de lord Halifax, alors à la tête du *Board of trade;* la mère et la fille demeurèrent à Londres, sinon sans pain, du moins sans aucunes ressources pécuniaires. Heureusement la parenté vint à leur aide; on les invitait de tous côtés, et jamais elles n'avaient mené une existence plus splendide que depuis le départ du père d'Hester, qui, toujours aventureux, toujours mauvaise tête, leur donnait à chaque instant de nouvelles inquiétudes. Hester cependant aimait l'étude avec passion. Chez une de ses tantes, qui s'était éprise d'elle et soignait son éducation, elle apprit le latin, l'italien et même l'espagnol, ce qui, avec le français, dont elle était déjà pourvue, lui faisait une érudition assez exceptionnelle, même à notre époque, et qui devait l'être encore bien plus il y a cent ans.

Cette précieuse tante (Anna-Maria Salusbury) avait une écurie aussi bien montée que sa bibliothèque. On venait de vingt lieues à la ronde y admirer des *racers*, des *hunters* de premier mérite et de prix énorme. En même temps qu'elle les faisait valoir aux yeux des amateurs éblouis, — presque tous *gentlemen* de bonne race et bien pourvus de fortune, — la tante ne négligeait pas de leur montrer Hester et de vanter ses talens fort divers. A ceux qu'on en jugeait dignes, on lisait ses poésies; devant les autres, on la faisait galoper, on lui faisait franchir maint et maint « obstacle. » La petite folle, riant intérieurement de ces exhibitions, s'y prêtait de son mieux, quitte à se moquer ensuite de tous ces admirateurs en compagnie d'un vieux professeur qui lui enseignait le latin, la logique, la rhétorique, et à qui, dans des conditions analogues, elle portait un peu plus que l'amitié de M[me] de Sévigné pour l'illustre Ménage. La spirituelle marquise ne nous apprend en effet nulle part que Ménage eût pu empêcher, s'il avait voulu l'en détourner, le mariage de sa belle écolière, et la mère d'Hester, quand il fut question de l'unir à M. Thrale, jugea bon d'écarter ce professeur sexagénaire, dont elle était littéralement jalouse, et qui avait su acquérir sur l'esprit de son élève un ascendant presque absolu (1). Le fait est qu'après un laps de quarante années, la jeune Hester de 1763, devenue en 1815 l'inconsolable veuve de son second mari, se rappelait avec délices ses correspondances et ses conversations avec « l'admirable docteur Col-

(1) Le docteur Collier, — c'est de lui qu'il s'agit, — inspira un attachement presque aussi vif à une autre jeune fille dont il sera question plus loin. La belle et coquette Sophia Streatfield, bien des années après avoir perdu ce précepteur adoré, prenait encore le deuil le jour anniversaire de sa mort.

lier, » et l'épitaphe (en grec) que le « grand James Harris » avait composée pour consoler le docteur de la perte d'un chien trop aimé. L'épitaphe fut traduite en vers anglais et précieusement conservée par la jeune élève devant qui ces deux hommes éminens discutaient les bases d'une « grammaire philosophique. » *Oh! what conversations! what correspondences were these!* s'écrie-t-elle naïvement émue, à quarante ans de distance, par ces réminiscences philologiques.

Enfin, après force coquetteries bien peu dangereuses entre cet Adonis de soixante-quatre ans et cette *doctoresse*, qui, lorsqu'elle le connut, venait d'en avoir seize, — après force petits vers commis, sous le voile de l'anonyme, dans les *magazines* de l'époque, — apparut sur la scène un personnage nouveau, qui allait, de par la toute-puissance de l'or, changer complétement la face des choses.

Après la mort de sa tante Anna-Maria, Hester et sa mère étaient naturellement restées chez le mari qu'elle laissait veuf, — l'oncle Thomas, le docteur Thomas, un savant jurisconsulte. C'était le cas de lui rendre agréable le nouvel intérieur où elles étaient appelées à régner; mais, soit qu'elles s'y prissent mal ou que le savant docteur fût particulièrement sensible au voisinage de la beauté, une charmante veuve, dont les domaines *jouxtaient* le sien, fit naître en lui certaines idées dont le mariage d'Hester devait être la conséquence naturelle. Un beau jour en effet, il revint de Londres, vantant le singulier mérite d'un jeune homme avec lequel il s'était récemment lié, et qu'il déclarait être le type du vrai *sportsman*. Hester, à cet éloge, voulut sourire; elle reçut une bonne semonce, et dès le lendemain M. Thrale se présenta, muet aspirant à la main de la jeune savante. Ce *sportsman* modèle était tout simplement le fils d'un des plus riches brasseurs de Londres. L'oncle Thomas l'avait rencontré dans un de ces joyeux intérieurs légèrement équivoques où la bonne et la mauvaise compagnie se donnent volontiers rendez-vous, et il l'amenait pieds et poings liés à cette nièce pauvre qu'il voulait richement établir, pour se marier ensuite lui-même tout à son aise et sans remords de conscience.

Fils de parvenu, Thrale avait été élevé avec cette recherche particulière que mettent en Angleterre les plébéiens enrichis à placer leurs enfans sur le même pied que ceux des plus fiers représentans de la haute caste. Ses prétentions n'en parurent pas moins tout d'abord très extraordinaires à la noble Hester et même à son père, qui ne voulait pas, disait-il, *échanger sa fille contre un baril de porter*... L'oncle s'entêtant de son côté, une brouille s'ensuivit entre les deux beaux-frères. Hester fut ramenée à Londres, et le docteur Thomas épousa l'aimable voisine dont il s'était épris. Nouveau dé-

boire, nouveau désespoir, querelles de famille, et sur ces entrefaites le père d'Hester trépasse subitement. M. Thrale n'avait point discontinué ses visites, adressées tout spécialement à la mère d'Hester, et durant lesquelles il avait grand soin de ne point offrir à la fille un hommage trop direct, qu'elle eût peut-être définitivement repoussé. Grâce à cette tactique habile, lorsqu'elle se trouva subitement privée de son protecteur naturel et pourvue d'une dot médiocre (5,000 livres données par l'oncle Thomas, et pareille somme hypothéquée sur le domaine patrimonial laissé à mistress Salusbury), il put se présenter à peu près à coup sûr, et fut effectivement accepté (1763).

Thrale n'avait pour sa femme aucune sorte d'affection. Elle remplaçait à son compte la *coat-of-arms* qu'il eût voulu pouvoir mettre sur la façade de son hôtel et les panonceaux de ses carrosses. Pour répondre à ses espérances, il fallait qu'elle attirât chez lui les gens titrés parmi lesquels elle avait beaucoup de parens et de relations. Il exigeait qu'elle ne se mêlât jamais ni de ses affaires de commerce ni même de son ménage. Mise à la dernière mode, au courant de tous les plaisirs *fashionables*, attrayante pour les célébrités de tout genre qui viendraient à se produire en ce Londres badaud, la terre des *lions* et des *étoiles* (1), elle avait rempli toutes les conditions de son programme. Beaucoup de nos belles contemporaines auraient trouvé ce programme fort de leur goût et n'eussent pas demandé autre chose à un brasseur, assez bel homme d'ailleurs, parfaitement élevé, très silencieux, très digne, et des mains duquel l'or s'écoulait comme les flots de bière émis par ses énormes cuves. Mistress Thrale était un peu moins facile à satisfaire, et nous pensons qu'il faut lui en savoir gré. Ce rôle de « poupée » la fatigua bientôt, et dans les souvenirs de sa vie (trop compendieusement enregistrés, hélas!), elle revient sans cesse avec amertume sur l'insignifiance à laquelle la condamna longtemps le silencieux despotisme de son opulent époux. Plus tard, l'ambition du brasseur, et plus tard encore les embarras pécuniaires où le jetèrent des spéculations mal conçues, remirent les choses sur un meilleur pied. Quand mistress Thrale vit son mari se présenter aux suffrages des électeurs de Southwark, elle s'estima généreusement solidaire de ses succès et de ses revers. C'était le temps où les belles dames regardaient encore le *canvassing* (la brigue des votes) comme une des attributions de leur sexe, le temps où la belle duchesse de Devonshire achetait d'un baiser un bulletin au nom de Fox. Mistress Thrale suivit cet exemple et courut d'usine en usine électriser la plèbe votante. Elle se souvint plus tard avec une juste fierté

(1) Nous n'avons pas à expliquer le sens figuré de ces mots *lion, étoile* : ils sont devenus français.

de sa participation bien désintéressée à coup sûr dans ces luttes autour des *hustings*. Elle n'approuvait pas, elle redoutait les visées ambitieuses de M. Thrale : elle voyait, dans son succès même, des conditions nuisibles à sa prospérité commerciale, peut-être à son bonheur privé; mais avec un désintéressement qui l'honore, avec un admirable sentiment de ce que doit être pour une âme vraiment élevée le lien étroit de la solidarité conjugale, elle allait passionnément à cette lutte, dont sa volonté l'eût éloignée. De même se sent-on ému en lisant les billets rapides et comme haletans qu'elle traçait plus tard (1773), au sortir de chez les hommes d'argent près de qui elle allait solliciter quelque appui pour son mari, placé sous le coup d'une faillite imminente. Voilà ce qu'il ne faut point perdre de vue lorsqu'on est tenté de s'égayer trop lestement aux dépens de cette bonne vieille figure d'autrefois, qu'on aperçoit vaguement perchée sur l'épaule du monstrueux docteur, comme une perruche bavarde sur le dos d'un éléphant, ou, — comparaison plus respectueuse, — comme ces petites divinités de cinquième ordre dont Fo et Bouddha, dans leurs plus grossières images, semblent pourvus à titre de casse-noisettes.

Une fois cette image entrée dans notre esprit, force nous est de faire sa place au docteur. Ce fut en 1764, un an après le mariage d'Hester Salusbury, que Murphy, auteur dramatique, un des amis particuliers de Thrale, demanda la permission de lui présenter Samuel Johnson. Johnson était alors à la tête de la littérature. Renonçant à ses préjugés jacobites, il avait récemment accepté les bienfaits de la maison de Hanovre, et une pension de 300 livres sterling l'avait enfin arraché au joug toujours détesté, parfois insupportable, de ces éditeurs insolens, dont l'un fut si vertement bâtonné par l'irascible poète. En même temps que la fortune lui souriait, comme si l'aiguillon de la misère lui eût été indispensable, ce vieil athlète, usé par trente années du plus rude travail, se sentait envahi par une insurmontable torpeur. « Une sorte d'étrange oubli, écrivait-il justement à cette époque (1), m'enveloppe de toutes parts, et je ne sais plus ce qu'est devenue l'année dernière. » Il fallut le fouet du satirique Churchill pour l'arracher, l'année suivante, à cet engourdissement de ses facultés qui le menaçait du déshonneur (2). Johnson était donc un personnage, lorsque avec mille précautions diplomatiques Murphy parvint à l'attirer chez les Thrale, émerveillés et

(1) La lettre est datée du jour de Pâques 1764. Macaulay la cite textuellement.

(2) Le *Shakspeare* commenté par Johnson était annoncé depuis neuf ans, et une bonne partie des souscriptions, soldées d'avance, avait été absorbée par les besoins du critique nécessiteux. Churchill partit de là pour l'accuser de vouloir *escroquer* (*cheat*) l'argent reçu. Honnête homme par excellence, Johnson bondit sous ce mot sanglant, et l'année d'après parut le *Shakspeare* promis au public.

reconnaissans de l'honneur qui leur était ainsi départi. Ils étaient prévenus qu'il ne fallait s'étonner ni de l'étrange figure, ni du costume délabré, ni des gestes bizarres, ni des capricieuses boutades de leur hôte illustre. Il est à croire cependant que la surprise d'Hester Salusbury dut être grande quand elle vit débarquer chez elle cette espèce d'ours mal léché, qui, victime de mille susceptibilités nerveuses, tantôt n'osait mettre un pied devant l'autre, tantôt semblait prêt à s'évanouir comme une femme à vapeurs, tantôt s'emportait et « battait du sourcil, » comme disent les Anglais, quiconque osait élever la voix pour le contredire en quoi que ce fût. Professant une horreur méthodique pour le linge propre, dont il n'avait jamais contracté la vicieuse habitude, et avec ses habits râpés, ses chaussures grossières, sa perruque invariablement roussie par devant, son débraillé d'érudit, son appétit de bête fauve, ses boutades imprévues, ses colères tonnantes, ce devait être là un singulier meuble de salon ou de boudoir. N'importe : la célébrité couvre tout, et devant le célèbre lexicographe, devant l'auteur d'*Irène*, de la *Vie de Savage* et de *Rasselas*, le riche brasseur et son intelligente moitié s'agenouillèrent dévotement. A partir de cette première rencontre, Johnson dîna chez eux très régulièrement tous les jeudis, et la saison finie, il se crut autorisé à les aller rejoindre à Brighthelmstone, où il les croyait établis. Ne les y trouvant point par suite d'un malentendu, il leur écrivit une lettre pleine d'amers reproches. Il fallut le pacifier, le ramener par toute sorte de prévenances, et l'ami Murphy s'y employa de son mieux. La paix une fois faite, le terrible docteur reprit possession de son trône, et « Floretta, » — c'était le nom poétique de mistress Thrale, — redevenue « sa maîtresse, » comme il l'appelait, tomba vis-à-vis de lui dans le plus dur servage.

Mme d'Arblay (miss Burney), qui se lia plus tard avec mistress Thrale, nous a conservé de cet établissement de Streatham-Park, où Johnson passait la belle saison chez ses amis, des scènes du plus haut comique, et qu'elle a su mettre en relief avec la courtoisie un peu maligne, l'ironie timide et adroitement ménagée d'une jeune personne appelée à faire son chemin dans le monde. C'est dans son *Journal*, non dans la *Biographie de Johnson* par Boswell (1) (un ouvrage tenu pour classique chez nos voisins), qu'il faut étudier

(1) « ... James Boswell, avocat écossais, l'héritier d'un nom honorable et d'un beau domaine... C'était incontestablement un fat ennuyeux... Ses écrits démontrent qu'il manquait de raison, de tact, de gaieté, d'éloquence, et cependant ses écrits sont lus au-delà du Mississipi et sous la Croix du Sud. Ses écrits seront probablement lus tant que la langue anglaise existera, soit comme langue vivante, soit comme langue morte. » — Lord Macaulay, *OEuvres diverses*, traduction Pichot, t. Ier, p. 184.

ces deux personnages. Boswell était jaloux de mistress Thrale, qui lui disputait son héros et le menaçait, comme biographe, de la plus redoutable concurrence. Ce sentiment l'aveugle fréquemment, et se complique d'ailleurs de l'adoration servile dont il entourait le docteur. Miss Burney au contraire, chez qui l'*esprit de corps* est doublé d'une certaine subtilité d'observation tout à fait étrangère à Boswell, ne subit qu'à demi l'influence du colosse dominant; elle s'étonne de la patience avec laquelle sont supportées ses habitudes bohémiennes, — sucer ses doigts en mangeant, inonder ses *puddings* de sauce au homard, abuser des liqueurs fortes, etc., — contractées au temps où il hantait les tavernes et couchait dans les fours à briques, en compagnie de Richard Savage; elle ne comprend rien à l'extrême liberté de ses censures, portant indistinctement sur tout ce qui le choque chez ses amis, depuis la qualité du mouton servi à leur table jusqu'à l'éducation qu'ils donnent à leurs enfans. De temps en temps, il est vrai, Johnson rachetait ces censures volontiers âpres et même brutales par quelque coup d'encensoir plus ou moins adroit, plus ou moins bien appliqué. Mistress Thrale, heureuse alors et plus fière qu'on ne pourrait le croire, oubliait les flots d'absinthe qui avaient précédé cette gorgée de miel. Sa mère, moins éblouie, avait essayé, dès le début, de lutter contre la malfaisante obsession de ce hideux lutin. Sans trop craindre de mécontenter son gendre, elle rompait en visière au farouche docteur en mettant de préférence sur le tapis les sujets d'entretien qu'il redoutait le plus, à savoir la politique et les nouvelles de l'étranger. Las de ces petites taquineries, Johnson se vengea par des tours d'écolier. Il fabriqua de fausses nouvelles, qu'il trouva moyen de faire insérer dans les feuilles que la vieille dame lisait de préférence, et quand elle avait donné dans le piége, il se moquait d'elle à plaisir. Finalement, ces deux ennemis intimes finirent par se réconcilier, et quand mistress Salusbury vint à décéder, Johnson ne se crut pas quitte envers elle à moins d'une magnifique épitaphe latine, inscrite encore aujourd'hui sur la tombe de la mère d'Hester.

Celle-ci se pliait au joug, un peu pour elle, — car elle était flattée d'avoir apprivoisé un *lion* pareil, — beaucoup au nom de son mari, qui avait pris pour Johnson un goût très vif, plus concevable chez un homme que chez une femme. Il appréciait en lui des qualités vraiment viriles, une grande indépendance de pensée, une générosité vraie, une charité qui, formée à l'école du malheur, passait de beaucoup la mesure ordinaire. Lorsque Thrale, — grâce au dévouement de sa femme, que Johnson accompagnait dans ses tournées électorales, — fut arrivé au parlement, il rêva de faire entrer son illustre ami dans la carrière politique. Il eut même à ce sujet

deux entrevues avec le premier ministre (lord North), qui d'abord sembla prendre à cœur la réussite de cette combinaison : elle échoua cependant, le ministre s'étant avisé qu'il aurait dans l'ex-jacobite rallié un auxiliaire incommode et peut-être compromettant. Burke pensait que Johnson aurait été un *debater* de premier ordre. D'autres juges, tout aussi experts, croyaient au contraire que les mérites d'un causeur, parlant à ses heures, s'arrêtant à son gré, jamais contredit, jamais interrompu, n'impliquaient en aucune façon le don de l'improvisation publique et de l'argumentation longuement et savamment présentée. « J'aurais voulu essayer, » dit Johnson quand on lui parla de cette controverse sur ses talens hypothétiques. — « Plût à Dieu, ajouta Boswell, qu'on vous en eût donné la chance ! » Et mistress Thrale remarque là-dessus avec un rare bon sens : « Boswell pouvait se passer cette fantaisie de curiosité ; les ministres ne le pouvaient point. Succès ou chute eût également amusé Boswell ; mais lord North, l'affaire venant à mal tourner, n'aurait pas trouvé la plaisanterie très piquante. »

Peu à peu, tout en conservant à Londres et son logement, et l'étrange *ménagerie* d'êtres humains qui s'y étaient successivement installés (1), Johnson fit partie intégrante de la riche famille où il venait de s'impatroniser ainsi. On le soignait malade, on le supportait bien portant ; la maison tout entière se pliait à ses mœurs bizarres, et le riche brasseur tenait compagnie jusque bien avant dans la nuit à ce terrible veilleur, « qui ne se couchait, disait-il, que pour laisser dormir les autres. » Quant à mistress Thrale, elle discutait, elle argumentait, elle forçait le docteur à se réveiller, à s'animer ; elle provoquait ses facultés engourdies par la bonne chère, et quand elle avait tiré quelque étincelle de cet esprit vigoureux, — paradoxe ou vérité, saillie joviale ou triste, maxime pompeuse ou aveu cynique, peu lui importait, — elle exhibait un de ses petits portefeuilles et notait la chose. De ces *memoranda* de poche, elle remplissait un cahier par semaine, et cet exercice dura vingt ans. Ceci seul caractérise et l'époque et la femme.

En leurs voyages, les Thrale emmenaient avec eux leur ours familier. Or il n'aimait, à vrai dire, que la vie de Londres, le brouillard de Londres, la fumée de Londres. Du voyage au contraire, il ne goûtait que le mouvement de la voiture : « La vie n'a pas beaucoup de choses meilleures que celle-ci, » s'écriait-il quand les chevaux de poste prenaient le galop. Et dans une autre occasion, avec cette pompe d'expression qui caractérisait et ses écrits et sa causerie : « Si je n'avais aucuns devoirs et ne tenais aucun compte de l'ave-

(1) Lord Macaulay l'a décrite avec beaucoup d'esprit et de verve.

nir (*futurity*), je voudrais passer ma vie dans un équipage lancé à fond de train, et en tête à tête avec une jolie femme; mais je la voudrais capable de me comprendre, et aussi qu'elle mît du sien dans la conversation. » Ceci nous remet en mémoire son apostrophe solennelle à David Garrick, qui l'avait conduit un soir dans le foyer des acteurs. On nous permettra pourtant de ne la citer qu'en anglais, et cela pour bien des raisons, mais principalement parce qu'elle perd trop à être traduite : — *I'll come no more behind your scenes, Davy, for the silk stockings and white bosoms of your actresses excite my amorous propensities.*

Ces « propensions amoureuses » du docteur, si fort en désaccord avec son étrange tournure, demeurent un fait acquis à l'histoire. Non-seulement il aima les femmes en général, mais il eut pour quelques-unes d'entre elles un sentiment de préférence très marqué, moins mal accueilli qu'on ne pourrait le croire. Elles devinaient en lui l'homme capable, à vingt-sept ans, d'épouser par amour une femme de quarante-huit et de confesser hautement la passion qu'elle lui avait inspirée. Dans l'indulgence singulière que lui témoignèrent des femmes comme miss Hill Boothby et Molly Aston, cette reconnaissance du sexe entrait pour le moins autant que le désir d'être remarquées par un homme célèbre : *laudari à laudato*. Et puisque nous avons risqué du latin, citons le charmant distique adressé par Johnson à cette Molly Aston, qui était à la fois une savante, une coquette et une whig. — Répondant à ses perpétuels éloges de la liberté, le poète lui disait :

Liber ne esse velim, suasisti, pulchra Maria :
Ut maneam liber, pulchra Maria, vale (1)!

Mistress Thrale lui inspira aussi force madrigaux anglais ou latins (et grecs peut-être), mais on ne voit pas que le docteur ait jamais été en coquetterie réglée avec elle, ni qu'elle ait eu la moindre prétention sur ce cœur si aisément accessible. En somme, Floretta semble être restée, autant qu'on puisse le démêler, une femme sans peur et sans reproche. Nous devons lui en savoir d'autant plus de gré, qu'elle eût pu, comme tant d'autres, s'autoriser, et de l'in-

(1) Quand on se permet une citation latine, il faut savoir l'expier. Aussi risquerons-nous la paraphrase du distique de Johnson :

A quoi donc sert, Molly, de prêcher avec feu
La liberté que tes yeux nous ravissent?
Il est bien temps que ces luttes finissent,
Et si tu veux que je sois libre,... adieu!

Properce, avant Johnson, avait dit :

Nullus liber erit, si quis amare volet.
(XXIII. — *De Amoris servitute.*)

différence, et même de l'inconstance de son mari. M. Thrale, même quand elle l'eut forcé de lui accorder son estime et sa confiance, garda pour d'autres qu'elle tout un ordre de sentimens beaucoup plus affectueux et passionnés. Dans les dernières années de sa vie surtout, il se laissa complétement subjuguer par une de ces belles sirènes que leur invincible chasteté, jointe au goût pervers des dominations illégitimes, rend si dangereuses pour l'honneur et le bonheur des familles.

Nous l'avons déjà nommée, car c'était cette même Sophia Streatfield que nous avons vue s'amusant à tourner la tête d'un précepteur sexagénaire. « Le docteur Collier était tombé dans ses mains en sortant des miennes, — dit quelque part mistress Thrale, — et ce fut longtemps ma consolation secrète de penser qu'il avait plutôt gagné que perdu au change. » Alors âgée de quatorze ou quinze ans, la belle Sophia prenait des leçons de grec. Elle se passionna pour ce vieil Abélard, au point de disputer à ses domestiques le bonheur de le servir. Il mourut dans ses bras, et, devenue majeure, elle fit les frais de ses funérailles. Elle voulut ensuite, nous l'avons dit, porter son deuil une fois l'an. Admise chez mistress Thrale et remarquée par le maître de la maison, cette *charmeresse* ne se refusa pas le criminel plaisir de l'enlever à son amie. Thrale venait de perdre un fils chéri; sa tristesse cherchait des consolations. Sophia lui prodigua les marques de la plus tendre sympathie. Ce n'étaient que longs regards attendris, serremens de main affectueux, et venant d'une jeune personne admirablement belle, d'une amabilité, d'une douceur auxquelles sa rivale même rend humblement témoignage. Sophia eut bientôt achevé cette conquête, qui lui demeura jusqu'au bout. Ce n'était pas la seule de ce genre qu'elle eût menée à bien, au grand scandale de mainte épouse désolée. Mistress Thrale le constate dans son *journal* en 1779 et 1780, — elle approchait alors de la quarantaine, — avec un singulier mélange de patience et d'amertume. On y lit par exemple :

« Janvier 1779. — M. Thrale est décidément et pour tout de bon amoureux de Sophy Streatfield, et il ne faut pas s'en étonner : elle est très jolie, très douce, très insinuante. Elle rôde sans cesse près de lui, danse autour de son fauteuil, pleure en le quittant, lui serre la main à la dérobée, et de ses doux yeux mouillés de larmes le dévisage si tendrement, — tout cela, dit-elle, pour l'amour de *moi*, — que par momens je puis à peine m'empêcher de lui rire au nez. Pour résister à pareille artillerie, il faudrait être beaucoup plus ou beaucoup moins qu'un homme... Murphy voit cet amour et m'approuve de supporter, de tolérer patiemment ce que je n'aurais certainement pas empêché par des scènes ou des reproches.

« Janvier 1780. — Sophy Streatfield est venue en ville. On l'a mise, elle

aussi, dans le *Morning Post* (ce qui, par parenthèse, n'est pas bon signe). Elle a dérobé à lady Wedderburne le cœur de son mari, et peu de femmes mariées seront, je le crains, disposées à lui passer *ceci* aussi patiemment que moi. Elle y joue sa réputation, qu'elles lui enlèveront pour jamais, je le crains bien. Déjà hier lady Erskine m'a fait sur son compte une foule de questions bizarres, et, tandis que je répondais, clignait de l'œil du côté de sa sœur en prenant des airs avisés. La chère S. S. fera bien d'être sur ses gardes : rien n'est plus dangereux qu'une femme à qui l'on a fait un tort de ce genre... Moi-même, je ne vois pas avec plaisir, ce me semble, mon mari me préférer miss Streatfield, bien que je la reconnaisse plus jeune, plus jolie que moi et plus érudite (*better scholar*). Sur sa chasteté, je n'ai pas le plus léger doute... Elle a été élevée par le docteur Collier dans les principes de la piété, de la vertu les plus strictes. Non-seulement elle sait qu'elle restera toujours pure, mais aussi *pourquoi* elle doit rester ainsi. »

Remarquez ce dernier trait, qui est à la fois une observation des plus fines et une épigramme sanglante. Le coup porté, elle reprend avec plus de modération :

« ... M. Thrale, de par son état de maladie, est à présent hors de question : je suis donc spectatrice désintéressée; mais la coquetterie de cette mijaurée est vraiment très périlleuse, et je voudrais qu'un bon mariage vînt y mettre fin. Du reste, bien portant ou malade, M. Thrale l'aime cent mille fois mieux que moi, et même aujourd'hui ne désire rien tant sur la terre qu'un regard de sa chère Sophia. »

Ce genre de consolation, Sophy ne le refusait guère à ses amis, et Thrale ne mourut pas sans avoir été assisté jusqu'au bout par cette espèce d'ange équivoque, qui avait des larmes à volonté, des sourires à profusion, et se baignait avec volupté, sans en ressentir l'atteinte, dans les flammes dont elle se plaisait à redoubler l'ardeur. Thrale mourut cependant pour n'avoir pas su modérer ses penchans gastronomiques, et presque à l'agonie demandant « s'il y avait déjà des lamproies. » Il mourut rêvant un hôtel qui devait lui coûter un million, des élections qui auraient achevé sa ruine, des voyages auxquels ses forces n'auraient pas suffi. Il mourut, et presque tous ceux qui l'entouraient bénirent la mort de ce tyran domestique, froid, poli, inflexible, qui jusqu'à sa dernière heure voulut être obéi sans réserve et sans observations. Il avait exigé qu'on envoyât, pour le jour même où la mort allait venir le prendre, des invitations à « toute la ville de Londres. » Il fallut, pour vaquer à ses funérailles, contremander les invités et renvoyer les violons.

Dix-huit années d'esclavage sans amour laissaient mistress Thrale altérée d'indépendance et d'affection. Son âge lui donnait droit au premier de ces biens, mais semblait lui interdire le second. Néanmoins, quand les affaires d'intérêt eurent été réglées par les quatre

exécuteurs testamentaires de son mari (Johnson était l'un d'eux et s'en enorgueillissait), quand la grande brasserie eut été vendue au fameux quaker Barclay, — *Barclay and Perkins!* — moyennant quelque chose comme 3 millions de francs (135,000 livres sterling), mistress Thrale se sentit incapable de jouir seule de la situation libre et riche qui lui était faite. Elle restait avec trois filles, dont l'aînée (depuis mariée à l'amiral Keith) n'avait jamais accordé une bien vive sympathie à sa mère. On ne voit pas que les deux autres aient tenu jamais grande place dans l'affection de mistress Thrale. Tous les yeux d'ailleurs étaient tournés vers la veuve bel-esprit. Qu'allait-elle faire de sa précieuse personne et de son douaire opulent? Le fameux Whitbread, brasseur lui aussi, et homme politique beaucoup plus notable que M. Thrale, se crut des droits à cette partie de la succession, et vint s'offrir comme prétendant. Il fut éconduit sans trop de cérémonie. On se mit alors à répandre le bruit que le docteur Johnson était sur les rangs : fantaisie absurde, calomnie chimérique, nous assure mistress Thrale; ni elle, ni le vieux docteur ne songeaient à ce bizarre hyménée. Aux mauvaises plaisanteries les calomnies commençaient à se mêler. Les journaux de cette époque étaient bien autrement qu'ils ne le sont maintenant les échos des médisances du monde, et mistress Thrale, pour son malheur, était de ces femmes que leur renommée place en dehors des convenances ordinaires. Le public, à tort ou à raison, se croyait le droit de haute et basse justice sur les moindres démarches de sa vie privée. Ennuyée, excédée de tous ces méchans propos qui planaient sur elle, la riche et spirituelle veuve cherchait, paraît-il, à les oublier. Son amie, miss Burney, avec ce tact, ce pressentiment des choses du cœur qui n'appartiennent qu'à une femme et vis-à-vis d'une autre femme, lui avait indiqué dès le mois d'août 1780, comme devant faire diversion aux chagrins dont elle était accablée (car son mari déjà se mourait), un chanteur italien du nom de Piozzi (1). Piozzi vint faire de la musique chez le riche brasseur. On prétend qu'il sembla d'abord ridicule à mistress Thrale, et qu'elle s'amusait, derrière son dos, à parodier sa pantomime expressive; mais ce fut là une impression très fugitive. Au surplus, Sacchini, qui était alors à Londres, emmena peu après sur le continent ce brillant ténor dont il était l'ami intime. Avant de partir, ils passèrent ensemble leur dernière soirée chez mistress Thrale, et ce fut de là qu'ils allèrent s'embarquer à Margate. Miss Burney les y entendit

(1) La première mention du nom de Piozzi dans le *Thraliana* est ainsi conçue : « Brighton, juillet 1780. — J'ai ramassé ici le grand chanteur italien Piozzi. C'est étonnant comme il ressemble à mon père. Il donnera des leçons à Hester. » Hester était le nom de l'aînée des *misses* Thrale.

chanter le duettino de l'*Amore soldato*, et des airs de *Creso*, d'*Erifile*, de *Rinaldo*, etc.

Sacchini resta sur le continent. Piozzi revint en Angleterre. Johnson après la mort de Thrale avait conservé les mêmes rapports d'intimité avec sa veuve. Il habitait l'été Streatham-Park. La mère et les filles allaient-elles à Brighton, il les y accompagnait. Cependant Johnson vieillissait. Son humeur devenait de plus en plus âpre, ses caprices de plus en plus incommodes. Il forçait parfois les amis de la maison, révoltés de son despotisme, à lui céder la place. Piozzi au contraire se montrait doucement, affectueusement assidu, et sa voix, de plus en plus chère (*cara voce*, écrivait mistress Thrale dès les premiers jours de 1782), contrastait agréablement avec les rudes éclats, l'emphatique déclamation, le perpétuel grondement dont Johnson emplissait la maison. Le docteur ne s'inquiétait guère de ce rival obscur. Un Italien, un chanteur! Il en parle dans ses lettres, à cette époque, avec un laisser-aller dédaigneux. « Piozzi arrive... Nous allons être deux à vous aimer, » écrit-il. On parlait d'un voyage en Italie, Streatham-Park ayant été loué à lord Shelburne, et Johnson comptait bien partir avec son amie. A raison même de ceci peut-être, le voyage fut contremandé. On continua de vivre, comme par le passé, l'hiver à Londres, l'été à Brighton ou à Bath, et Piozzi, lentement, sûrement, gagnait du terrain. Enfin, au printemps de 1783, la trop sensible veuve, après avoir combattu de son mieux, et très sincèrement, le penchant vainqueur, finit par s'engager formellement à épouser Piozzi. A peine le secret de cette promesse fut-il deviné, qu'une véritable tempête s'éleva sur tous les points de l'horizon : articles de journaux, pamphlets, caricatures, épigrammes commencèrent à pleuvoir, et avec un si formidable ensemble, que la pauvre femme sur qui venait s'abattre l'orage ne se crut pas de force à y tenir tête. Ses filles l'accusaient de les déshonorer; Piozzi était représenté comme un de ces « chasseurs de dot, » qui, chez nos voisins, sont à peu près mis au niveau des coupeurs de bourse. Il recula, lui aussi. Il offrit de rendre lettres, billets, engagemens, tout ce qu'on voudrait. Mistress Thrale accepta ses offres. Sur sa demande (1), Piozzi quitta l'Angleterre, et tout semblait dit, quand un beau jour on s'aperçut que le chagrin minait, dévorait l'infortunée veuve. A quarante-deux ans, l'amour est une maladie fort périlleuse. Les médecins avertirent les filles de mistress Thrale qu'en laissant se consommer le sacrifice exigé par elles, elles engageaient

(1) Elle déclare expressément dans ses commentaires manuscrits sur sa *correspondance* qu'elle avait prié Piozzi de s'éloigner, afin d'apaiser les journaux (*to tame the newspapers*) : singulier témoignage des abus, et peut-être aussi de l'utilité d'une presse libre jusqu'à la licence!

leur responsabilité jusqu'au *matricide* inclusivement. Elles hésitèrent, elles reculèrent à leur tour. Piozzi, engagé vis-à-vis d'elles, fut relevé de ses promesses. Il revint à petit bruit, et le 25 juillet 1784 la noble Salusbury, la riche Thrale devint la femme d'un musicien lombard. Johnson, qui avait essayé de combattre, — un peu trop tard, — une résolution peut-être immuable; Johnson, qui disait brutalement à son amie, en lui parlant de Piozzi : « Madame, ce n'est pas seulement un chien laid, un chien stupide, mais c'est encore un vieux chien (1),... » lui écrivit, à l'occasion de cet hymen, qui le désobligeait personnellement au plus haut point, une lettre vraiment curieuse, en réponse à la *circulaire* qu'elle avait adressée aux quatre exécuteurs testamentaires de son défunt époux, afin de leur notifier ses nouveaux plans d'existence.

« Madame, lui disait-il, si j'ai bien compris votre lettre, vous êtes ignominieusement mariée. Si la chose est toujours à faire, causons-en, je vous prie, encore une fois. Si vous avez abandonné vos enfans et votre religion, Dieu vous pardonne ce grave méfait! Si vous avez abdiqué votre pays et votre réputation, puisse votre folie ne pas vous entraîner plus loin! Si l'acte définitif n'est pas accompli, moi qui vous aimais, qui vous estimais, qui vous respectais, qui vous ai longtemps servie, moi qui vous ai crue longtemps la première de votre sexe, je vous supplie, avant que votre destin soit irrévocablement fixé, de me recevoir encore une fois, moi qui fus, qui fus autrefois, madame, bien sincèrement à vous (2). »

La réponse fut plus polie, mais tout aussi catégorique. Mistress Thrale refusait nettement l'entrevue proposée, bien que « l'acte » fatal ne fût point accompli, et déclarait ne vouloir plus accepter une correspondance devenue injurieuse. « Mon second mari, ajoutait-elle, est par sa naissance l'égal du premier. Ses sentimens sont aussi élevés, sa profession n'est pas plus avilissante, et sa supériorité dans l'art qu'il exerce est connue du monde entier. C'est donc, à votre avis, son défaut de fortune qui rend cette union ignominieuse?... La religion dont il a toujours été un adhérent zélé lui enseignera, je l'espère, à pardonner des injures qu'il n'a point méritées; la mienne, je l'espère aussi, me les fera supporter à la fois avec patience et avec dignité. Entendre dire que j'ai « abdiqué ma réputation » est véritablement la plus cruelle insulte que j'aie jamais reçue. Ma réputation est pure comme la neige (*as unsullied as*

(1) Piozzi avait justement l'âge de mistress Thrale. Il n'était réputé ni pour sa beauté, ni pour sa laideur. Il n'était point pauvre et venait de prêter à son amie, toujours embarrassée d'argent, un millier de livres sterling. Sa fortune particulière, quand il mourut, montait à 200,000 fr. environ.

(2) Signée *Samuel Johnson* et datée du 2 juillet 1784. Il y a un *post-scriptum* : « Si vous le permettez, je descendrai vous voir. »

snow). Je me regarderais sans cela comme indigne de l'homme sous la protection duquel je vais la placer... »

La réplique de Johnson débute ainsi : « Je puis déplorer ce que vous avez fait, chère madame; mais je n'ai aucun prétexte de vous en vouloir, puisque vous ne m'avez fait aucun tort personnel. Je me bornerai donc à pousser un dernier soupir de tendresse, peut-être inutile, sincère à coup sûr, etc. » Puis il engageait le nouveau ménage à ne point quitter l'Angleterre. Il y vivrait avec plus de dignité, plus de sécurité qu'en Italie. « Vous y serez classés plus haut, et votre fortune sera surveillée de plus près. » Enfin il se comparait à l'archevêque de Saint-André, tentant, mais en vain, d'arrêter Marie Stuart au moment où elle allait franchir l'*irrêméable* bras de mer qui séparait son royaume de celui d'Élisabeth. Ce dernier conseil en effet ne fut pas mieux écouté que l'autre; mais avant de s'embarquer, mistress Piozzi adressa une bonne et affectueuse lettre à ce vieil ami qu'elle avait paru trahir.

Lord Macaulay connaissait-il à fond tous les détails de cette affaire quand, en écrivant la biographie de Johnson, il lançait un si terrible anathème à la mémoire de mistress Piozzi (1)? Nous sommes presque tenté d'en douter. Cet historien si exact confond les dates et oublie des faits essentiels. Il se montre plus sévère que l'homme dont il prend en main la cause. Johnson effectivement, dans la lettre dont nous avons cité le début, rend hommage à « ces bontés qui ont adouci pour lui vingt années d'une existence vouée au malheur.» Maintenant il est matériellement faux qu'à la suite de son attaque d'apoplexie (1783), il fut confiné, isolé, abandonné dans son affreux logement de Bolt-Court. Rarement il y passa, durant les deux dernières années de sa vie, plus d'un mois de suite. Au moment du mariage de mistress Piozzi, il se mettait en route pour une excursion champêtre. On a des lettres de lui datées de Lichfield, au mois d'octobre 1784, c'est-à-dire pendant que mistress Piozzi jouissait en Italie du brillant accueil qu'y recevait son mari. Pour elle, chose bizarre, elle était considérée d'un peu haut par les nobles de Milan et de Brescia. La femme d'un brasseur, songez donc! Et l'on craignait que Piozzi ne se fût mésallié. C'est elle qui, en riant, constate

(1) « ... Au moment où il s'affaissait sous une complication de maux (1783), Johnson apprit que la femme dont l'amitié avait fait seize ans le bonheur de sa vie épousait un *violoniste* italien, que tout Londres criait honte sur elle, et que les journaux étaient remplis d'allusions à la matrone d'Éphèse... Il déclara avec emphase qu'il chercherait à oublier qu'elle eût jamais existé; il ne prononça plus son nom, et jeta au feu tout ce qui pouvait la lui rappeler... En attendant, elle fuyait les rires et les sifflets de ses compatriotes,... et apprenait à Milan, au milieu des collations, des concerts de Noël, que la mort venait de frapper l'homme remarquable au nom duquel son nom reste à jamais uni. » — *OEuvres diverses* de Macaulay.

cette autre face de la folie humaine. Ce fut seulement vers la mi-novembre qu'après un été passé à Oxford d'abord, puis à Lichfield, puis encore à Oxford, chez le docteur Adams, de Pembroke-College, Johnson revint à Londres, où il mourut vers le milieu de décembre, non point de désespoir, mais d'hydropisie, et presque sous les yeux de miss Burney. Dans une visite qu'elle lui fit vers la fin de novembre, elle lui parla de mistress Piozzi, et, s'il l'en faut croire, il témoigna « une telle sévérité de déplaisir » qu'elle se hâta de changer de sujet. Lui-même lui enjoignit de ne plus prononcer ce nom. Nous comprenons à merveille que, souffrant, attristé, il repoussât de lui tout ce qui pouvait l'agiter ou lui déplaire. Il est possible aussi qu'il eût pénétré le fond du caractère de miss Burney, et n'aimât guère à poser devant ce peintre de portraits, si terriblement, quoique si discrètement exact. Ce qui est certain, c'est qu'en n'immolant pas à ce vieil ami, si parfaitement désagréable, tout ce qui lui restait d'espérances en ce monde, mistress Piozzi n'avait point mérité la rude flagellation qui lui a été infligée.

Si elle l'eût prévue, elle en eût pris son parti. Une fois mariée à Piozzi et bien décidée à être heureuse coûte que coûte, elle le fut en effet; non qu'elle ne ressentît et l'abandon des amis sur lesquels elle avait compté le plus (les Burney plus particulièrement), et les dédains affectés du monde, et la froide rancune que ses filles paraissent lui avoir gardée; mais elle opposa un front serein à toutes ces attaques dont elle était l'objet. La plus pénible pour elle fut sans contredit l'interprétation toute brutale qu'on donnait à son aveugle affection pour son second époux. On s'en aperçoit à certaines tirades indignées qui lui échappent de temps en temps, et dans lesquelles elle exprime naïvement sa surprise de ce qu'on n'admet pas, de femme à homme, une amitié dévouée sans arrière-pensée d'un autre ordre : — « L'amour et l'amitié sont pourtant, s'écrie-t-elle, des sentimens fort distincts, et je me jetterais au feu pour plus d'un homme que la seule crainte du feu m'obligerait à recevoir dans mon lit (*whom nothing less than fire would force me to go to bed to*). » Cette rudesse de langage, chez une précieuse adonnée aux plus excessifs raffinemens du beau style, indique une exaspération peu ordinaire.

Mais n'importe, elle fut heureuse et le fut longtemps. Elle trouva dans Piozzi, par grand hasard, un homme d'ordre, rangé, bien appris, plein d'égards pour sa femme, et prenant en patience certaines boutades capricieuses dont elle avait contracté l'habitude. Quand ces boutades arrivaient, il les accueillait d'un sourire : *Ecco l'estro che viene!* disait-il, et il se contentait de fermer les fenêtres. Il avait d'ailleurs basé ses calculs d'avenir sur l'inévitable effet du temps.

Leur voyage conjugal dura trois ans (1784 à 1787). Durant ce laps de temps avaient paru (1786) les *Anecdotes sur le docteur Johnson*, écrites à bâtons rompus par mistress Piozzi dans les auberges de Rome, de Naples ou du Tyrol, et qui eurent un succès de vogue. Ce succès commença la réhabilitation. De belles soirées, de bons dîners la complétèrent, une fois que les *nouveaux* époux furent installés dans un bel appartement de Hanover-Square, et surtout quand ils eurent (1790) repris à Streatham-Park leurs traditions de riche et comfortable hospitalité. Du reste, ils furent clémens; miss Burney elle-même eut sa grâce. Quant aux *misses* Thrale, leur mère les revit, mais sans grand plaisir et sans aucune intimité.

Nous ne raconterons pas les vingt années de ce « rêve de bonheur » que mistress Piozzi se vantait de devoir à son second hymen. Nous dirons seulement que, n'ayant pas d'enfans de M. Piozzi, elle adopta un neveu à lui, en faveur duquel elle se dépouilla du plus clair de sa fortune, et dont elle finit par faire un *baronet* anglais, sir John Salusbury Piozzi Salusbury. Elle lui donna Brynbella, belle résidence du pays de Galles, où Piozzi était mort de la goutte en 1808: elle fit cela dans des circonstances où, aux prises avec des embarras pécuniaires qui finirent par troubler sérieusement son vieil âge, elle accomplissait ainsi un très important sacrifice; mais elle n'avait jamais connu le prix de l'argent à aucune époque de sa vie.

Veuve pour la seconde fois à l'âge de soixante-sept ans, on eût pu croire éteinte à jamais cette chaleur de sentiment qui l'avait si terriblement compromise en 1783; mais il en est de certains cœurs comme de certaines terres fécondes, où jamais le travail de germination ne s'arrête. Nous sommes fâché de dire qu'en 1815, — notez la date, — un brillant jeune premier tragique, haut de six pieds, doué d'une figure charmante, et aussi sot, aussi méchant acteur que possible, monta quelque peu cette tête légère où le souvenir de Piozzi ne régna plus tout à fait seul. Cet étrange roman, dont l'héroïne avait bien près de quatre-vingts ans, ne doit pas nous arrêter plus que de raison. La calomnie s'en mêla, comme jadis : où diable ne va-t-elle pas se nicher? On prétendit que mistress Piozzi voulait racheter Brynbella, et donner à son favori cette terre dont elle avait si libéralement gratifié le neveu de son mari. Espérons qu'elle n'eût jamais affiché à ce point un penchant innocent, nous le croyons, mais à coup sûr très ridicule. Son testament d'ailleurs (en date du 29 mars 1816) ne renferme aucun indice d'une bienveillance poussée si loin. Seulement, par une lettre du 18 octobre 1819, elle prie ses héritiers d'envoyer à William Augustus Conway (l'acteur en question) une montre d'or à répétition qu'elle a achetée pour lui, et le 10 octobre 1820 elle leur demande de recevoir en dépôt une

caisse qu'elle-même a promis à M. Conway de garder chez elle, pour la lui rendre plus tard. Enfin (et voici le moins beau de l'histoire) Conway, le 7 mai 1821, renvoyait aux exécuteurs testamentaires de mistress Piozzi un billet à ordre de 100 livres sterling (2,500 fr.), que cette dame lui avait remis deux jours avant sa mort, survenue au commencement du même mois.

En 1828, Conway, alors en Amérique et passant de New-York à Charlestown, se laissa tomber à la mer, et périt victime d'un accident ou d'un suicide. Ses effets se vendirent à New-York. On y retrouva un exemplaire des *Nuits* d'Young, présent sinistre de sa vieille amie. On y retrouva aussi *sept* lettres qu'un spéculateur américain se hâta d'acheter, et qui ont été publiées à Londres, en 1842, sous ce titre alléchant : *Love letters of Mistress Piozzi, written when she was eighty!* Les lettres d'amour d'une octogénaire à un comédien, quelle trouvaille pour un éditeur!

Comme écrivain, mistress Piozzi n'existe pas. La vogue passagère dont elle a pleinement joui ne lui donne aucun titre à un examen sérieux. Elle entreprit d'introduire dans ses ouvrages écrits (1) le laisser-aller, le vagabondage de la causerie; elle courut après ces jeux de mots, ces *gongorismes* dont un salon peut s'égayer, mais qui feront toujours pauvre mine quand on les entourera de la solennelle enveloppe d'un livre. Elle compila beaucoup, traduisit beaucoup, rima des chansons, aiguisa des épigrammes, rédigea des souvenirs, se crut une Genlis anglaise, fut comparée à Mme de Staël, et put croire qu'elle avait conquis par elle-même une place dans les annales littéraires de son pays. En réalité, elle n'y figure que comme accessoire d'une imposante effigie, celle de Johnson. Elle n'est pas même une ombre, — elle n'est qu'un reflet. Lui jeter un regard en passant ne nous a point paru tout à fait inutile; mais il serait insensé de nous arrêter plus longtemps devant cet atome littéraire, sur lequel, par ricochet, vient tomber un rayon de cette lumière si étrangement répartie qu'on appelle la célébrité.

E.-D. FORGUES.

(1) *Anecdotes sur le docteur Johnson* (1786). — *Note sur un voyage en France, en Italie et en Allemagne* (1789). — *Synonymes anglais*, 2 vol. (1794), — plus un recueil de poésies de divers auteurs, imprimé à Florence, et une étrange compilation historique dont le titre est à lui seul une curiosité : *Retrospection, or a Review of the most striking and important Events, Characters, Situations, and their Consequences, which the last eighteen hundred years have presented to the view of mankind.* Ces deux volumes in-4° de plus de mille pages, et qui attestent un travail énorme, furent publiés en 1801.

ÉTUDES

D'ÉCONOMIE FORESTIÈRE

L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE DES BOIS EN FRANCE.

I. *Dictionnaire universel du Commerce et de la Navigation,* Paris 1858-59-60. — II. *Enquête au sujet du Traité de Commerce avec l'Angleterre.* — III. *Enquête parlementaire sur l'organisation des services de la marine militaire,* 1851. — IV. *Annales du Commerce extérieur.*

Dans la série d'études que nous avons commencée sur l'*économie forestière* (1), nous avons jusqu'à présent fait connaître en quoi consiste la culture des forêts, étudié les moyens d'en accroître la production, recherché à quel système d'exploitation il faut les soumettre pour en tirer les plus grands profits, montré enfin comment les arbres, après avoir parcouru toutes les phases de leur développement, sont en définitive exploités et débités suivant les usages auxquels nous les destinons. De quelle façon les produits ainsi obtenus sont-ils mis à la portée du consommateur, et quels besoins doivent-ils satisfaire? C'est ce qu'il reste à examiner. Ces produits comprennent les bois de service, propres aux constructions civiles ou navales, les bois d'industrie, employés à la fente, au charronnage, à la menuiserie, enfin les bois de feu. Cette diversité d'usages montre assez combien il est important de connaître les circonstances qui peuvent agir sur l'approvisionnement des marchés, et les ressources que la France trouve sur son propre territoire comme celles que lui présentent les pays étrangers.

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier, 1er juin et 1er novembre 1860.

I. — LES BOIS D'INDUSTRIE ET LES BOIS DE FEU.

On sait que, dans toute forêt soumise à un système d'exploitation régulier, on peut couper chaque année une certaine quantité de bois sans craindre d'en compromettre l'avenir, puisque la végétation reproduit tous les ans une quantité de matière ligneuse équivalente. Ces coupes sont opérées, soit par les propriétaires eux-mêmes, qui en utilisent directement les produits ou qui les revendent en détail, soit par des entrepreneurs qui les achètent sur pied et les exploitent pour leur propre compte. Le choix entre ces deux systèmes dépend de circonstances économiques qu'il est difficile de spécifier d'une manière absolue. C'est le dernier qui est adopté pour l'exploitation des forêts de l'état et une partie de celles des communes.

Dans ces forêts, la vente des coupes a lieu tous les ans, vers les mois de septembre ou d'octobre, par voie d'adjudication publique et après publications préalables faites au moins quinze jours à l'avance. C'est au chef-lieu de l'arrondissement et sous la présidence du préfet ou du sous-préfet qu'on y procède. La présence du receveur-général du département, du conservateur, des agens forestiers et d'un certain nombre de gardes, tous en uniforme, donne à cette opération un certain caractère de solennité que justifie d'ailleurs l'importance des intérêts en jeu. Aussi, dans les contrées boisées, comme les Vosges ou la Haute-Marne, pour lesquelles la production forestière constitue la principale richesse, ces ventes sont-elles un événement capital. Les marchands de bois, les maîtres de forges, tous ceux dont l'industrie repose sur l'emploi de la matière ligneuse, savent qu'il y va quelquefois de leur fortune, puisque c'est du prix plus ou moins élevé des coupes achetées par eux que dépendra leur bénéfice de l'année. Pour les communes, il s'agit de l'équilibre du budget; les ventes suffiront-elles à couvrir les dépenses, ou laisseront-elles un reliquat qui permettra la construction d'une école ou la réparation de l'église? C'est, on le conçoit, un sujet de graves préoccupations. Pour les agens forestiers enfin, ce jour est en quelque sorte le résumé de leur gestion pendant l'année tout entière, puisqu'en définitive tous les travaux auxquels ils se sont livrés, constructions de routes, plantations, aménagemens, n'ont eu d'autre but que d'accroître la production du bois, d'en faciliter l'extraction et par suite d'en augmenter le prix. Il y a entre eux une certaine émulation; c'est à qui vendra le mieux ses coupes, à qui en aura le mieux déterminé la valeur. L'exactitude des estimations peut être considérée comme la pierre de touche du forestier praticien; il faut en

effet un très sûr coup d'œil pour apprécier les diverses marchandises qu'on peut obtenir après l'abatage et le façonnage des arbres qu'on vend sur pied. Le chêne satisfait à d'autres besoins que le bouleau, et le sapin est employé à d'autres usages que le hêtre; les uns donnent de la charpente ou du sciage, d'autres du merrain ou du charronnage, d'autres enfin ne peuvent être utilisés que comme bois de feu. Ce sont autant de produits distincts dont il faut apprécier exactement la quantité avant de leur appliquer les prix courans du marché voisin. Une condition indispensable pour le succès des ventes, c'est que les estimations des agens forestiers soient tenues secrètes. On évite par ce moyen les coalitions entre marchands de bois, et on les force, pour devenir adjudicataires d'une coupe, à la payer le prix qu'elle vaut pour eux, suivant leur propre estimation.

Les adjudications en effet se font au rabais, forêt par forêt, par l'intermédiaire d'un crieur public, qui, partant d'un chiffre de beaucoup supérieur à celui de la valeur réelle de la coupe, baisse successivement la mise à prix jusqu'à ce qu'un acquéreur prononce les mots : *Je prends*. Si la coupe n'a pas été vendue lorsque les criées sont descendues au prix estimatif des agens forestiers, elle est retirée de l'adjudication, et la vente en est renvoyée à l'année suivante. Dans ces conditions, on conçoit que souvent les amateurs ne s'en tiennent pas au chiffre qu'ils s'étaient fixé d'abord, et que, pour ne pas s'en aller les mains vides, ils soient obligés de dépasser de beaucoup leurs prévisions. S'ils ne le faisaient pas, ils verraient des concurrens plus hardis enlever les coupes sur lesquelles ils comptaient, et seraient exposés à des pertes parfois considérables. Les maîtres de forges par exemple ne peuvent, faute de bois, laisser chômer leurs usines, et ceux qui sont engagés dans certaines fournitures sont bien obligés coûte que coûte de remplir les conditions de leurs marchés; aussi, pour se procurer les bois qu'il leur faut, achètent-ils parfois à tout prix. Le trésor public ou la caisse communale se trouve ainsi bénéficier d'une situation exceptionnelle qu'on n'avait pas prévue et dont on n'avait pu tenir compte.

Le système des rabais, imaginé pour empêcher les coalitions auxquelles donnaient lieu les adjudications aux enchères, sauvegarde complétement les intérêts du vendeur. Les adjudicataires en effet se trouvent en face d'une double concurrence, celle qu'ils se font entre eux et celle de l'administration des forêts, dont ils ne connaissent pas les estimations, en sorte que lors même qu'ils s'entendraient pour laisser tomber les prix, ils n'y trouveraient aucun avantage, puisque les coupes sont retirées de la vente quand les criées sont descendues au chiffre fixé par les agens forestiers. Ce procédé est ex-

clusivement employé pour les ventes faites sur pied dans les forêts de l'état et dans celles des communes; quant aux particuliers, ils traitent le plus souvent à l'amiable.

Maître de sa coupe, l'adjudicataire la fait exploiter à son gré et de la manière qui lui paraît le plus profitable, en se conformant toutefois aux conditions imposées par un cahier des charges. Il en tire les produits dont il espère le plus d'avantage, et il façonne de la charpente, des bois d'industrie ou de chauffage, suivant l'état du marché et les conditions particulières où il se trouve lui-même. Le plus souvent les différens adjudicataires d'un même pays font entre eux des échanges par spécialités : le marchand de planches cède le bois de feu à son voisin et lui prend son sciage; le fabricant de merrain recherche les chênes bons pour la fente, et le fournisseur de la marine ceux qu'il croit propres aux constructions navales; le maître de forges convertit en charbon tout ce qui peut être utilisé sous cette forme, abandonnant la charpente et le bois d'industrie à ceux qui en font le commerce. C'est ainsi que les produits se classent naturellement, et qu'en allant toujours où ils sont le plus payés, ils finissent par aboutir chez celui qui en a le plus besoin et qui sait le mieux en tirer parti. Ce commerce n'en a pas moins, comme tout autre, ses parasites, qui ne vivent que de spéculation: on fait l'agiotage sur les bois comme sur les autres marchandises. Bien des gens en effet achètent des coupes sans avoir l'intention de les exploiter, mais seulement pour les revendre avec bénéfice; d'autres vendent des bois qu'ils ne possèdent point, et comptent sur une baisse éventuelle pour repasser leur marché à un autre, en profitant de la différence. C'est là un mal nécessaire, que compensent, et au-delà, les avantages de la liberté des transactions, et ce commerce après tout ne donne pas lieu à plus de fraudes que s'il se faisait par l'intermédiaire de courtiers patentés.

Il existe dans chaque région forestière un ou plusieurs points vers lesquels viennent converger tous les produits qui, n'étant pas consommés dans la localité, sont expédiés au loin. Ces centres commerciaux, qui sont en quelque sorte des marchés régulateurs, sont situés le plus souvent sur des rivières navigables et flottables. Les deux plus importans sont Clamecy, dans la Nièvre, et Saint-Dizier, dans la Haute-Marne. Le premier, placé au confluent du Beuvron et de l'Yonne, sert d'entrepôt pour les bois de chauffage du Morvan, qui sont de là dirigés sur Paris. Saint-Dizier au contraire est plus particulièrement un marché de bois de charpente, car les bois de feu que produisent les vastes forêts de la Haute-Marne sont employés sous forme de charbon dans les nombreux hauts-fourneaux de ce département.

A Paris, le commerce des bois de charpente et d'industrie n'est pas dans les mêmes mains que celui des bois de feu; mais, bien que complétement libres, ils sont l'un et l'autre constitués en syndicat, et les négocians pourvoient, à frais communs, aux dépenses qu'entraînent l'exercice du flottage et la surveillance des ports. L'un d'eux, M. Frédéric Moreau, a publié en 1847 le *Code de commerce des bois carrés*, renfermant tous les règlemens et arrêts qui y sont relatifs. Ce que M. Moreau a fait pour les bois carrés, M. Dupin l'avait fait en 1817 pour les bois à brûler. Ce n'était pas chose facile, car nulle industrie n'a subi plus de vicissitudes. L'approvisionnement de Paris fut toujours l'objet des préoccupations du pouvoir, qui ne négligea rien pour l'assurer, tandis qu'il demeurait assez indifférent aux besoins de la province. Dans l'origine, cet approvisionnement ne présenta aucune difficulté : les habitans de Paris étaient peu nombreux, et une vaste forêt, dont les bois de Boulogne, de Vincennes et de Bondy sont les seuls vestiges, entourait complétement la capitale. A mesure que les besoins augmentèrent, le rayon d'approvisionnement dut s'étendre. On mit successivement à contribution les forêts de Meudon, de Saint-Germain, de Montmorency, puis celles de Chantilly, de Compiègne, de Senart, de Fontainebleau. Néanmoins les difficultés de transport étaient telles que le manque de bois commençait à se faire sentir, lorsque la découverte du flottage, en permettant d'amener à Paris, à des frais minimes, les bois des forêts les plus éloignées, mit pour jamais cette ville à l'abri du besoin.

Il existait autrefois pour cet approvisionnement un service spécial, à la tête duquel se trouvait un commissaire général, qui fut remplacé en 1832 par deux inspecteurs principaux. La mission de ces fonctionnaires était de tenir la main à ce que le marché de la capitale fût toujours abondamment pourvu de bois de toute nature, de surveiller la confection et l'écoulement des trains, de faire la police des ports d'embarquement, etc.; mais on finit par reconnaître qu'avec le développement de l'esprit commercial et l'amélioration des voies navigables, l'intervention officielle devenait inutile. Ce service fut en conséquence supprimé par la loi des finances du 28 mars 1849. La police des rivières fut confiée à l'administration des ponts et chaussées, et celle des ports à des agens spéciaux qui relèvent du ministre du commerce, mais qui sont payés par les marchands de bois eux-mêmes, en raison des services qu'ils leur rendent.

A son entrée à Paris, le bois est soumis à un droit d'octroi; ce droit est, pour le bois dur, de 3 francs par stère, décime compris. C'est une taxe fort élevée, contre laquelle les propriétaires de forêts ne cessent de protester. Ils demandent instamment que le bois soit traité sur le même pied que la houille, c'est-à-dire que le droit à

payer soit réglé pour l'un et l'autre combustible sur la puissance calorifique. A poids égal, la houille, qui donne plus de chaleur que le bois, devrait par conséquent être plus imposée, tandis qu'elle l'est beaucoup moins. La consommation du bois de chauffage à Paris a du reste considérablement diminué; après s'être élevée à 1,200,000 stères en 1815, elle est tombée en 1859 à 501,805 stères. Celle de la houille a suivi une progression inverse, mais bien autrement puissante; elle a passé de 600,000 quintaux métriques à 432 millions. Paris consomme aussi une très grande quantité de charbon de bois, qui lui est expédié des ports de la Loire, de l'Allier, de la Marne, de la Seine et des canaux d'Orléans et de Briare. Il en a été introduit en 1859 3,220,000 hectolitres, non compris le *charbon de Paris*, qui n'est autre que du poussier de charbon comprimé et aggloméré avec du goudron. Le commerce des charbons est libre comme celui des bois; mais les magasins sont rangés parmi les établissemens insalubres ou dangereux et soumis aux règlemens qui les concernent.

Si Paris est un grand centre de consommation pour les bois de charpente et d'industrie, c'est dans nos départemens producteurs de fer qu'il faut étudier l'emploi des bois de feu sous une de ses formes les plus intéressantes. La quantité de bois annuellement consacrée à la fabrication du fer et de la fonte, et consommée à l'état de charbon dans les hauts-fourneaux, est très considérable. D'après une statistique officielle publiée en 1854 par le ministère du commerce et des travaux publics, elle s'est élevée en 1852 à 5,167,772 quintaux métriques de charbon, valant 30,682,624 francs; elle représente, en y ajoutant le bois brûlé en nature, environ 8 millions de stères, c'est-à-dire la production annuelle de 2 millions d'hectares de forêts, le quart de la superficie boisée de la France. Les forges sont donc pour les produits des forêts un débouché très important, toujours certain, qui contribue à maintenir le prix du bois à un chiffre rémunérateur pour les propriétaires. Aussi n'est-il pas étonnant que ceux-ci, considérant leur cause comme solidaire de celle des maîtres de forges, s'inquiètent vivement de tout ce qui peut porter atteinte à la prospérité de l'industrie métallurgique. C'est à ce titre qu'on les a toujours vus, marchant à la remorque de ces derniers, se montrer d'ardens protectionistes et protester avec vigueur contre tout remaniement libéral du tarif des fers. Ils furent pour les maîtres de forges de puissans auxiliaires qui leur permirent de défendre, au nom de l'intérêt général, le monopole dont ils jouissaient. — La loi, disaient-ils, nous interdit le défrichement de nos bois; en nous empêchant de les transformer en terres arables et d'en tirer le parti le plus convenable, elle nous impose, dans l'intérêt de tous, un sacrifice per-

sonnel : il est donc juste qu'elle nous indemnise d'une manière quelconque, ou tout au moins qu'elle nous assure le débouché de ces bois qu'elle nous force à produire. De tous les débouchés possibles, un des plus importans étant l'industrie métallurgique du fer, il faut, pour nous le garantir, empêcher l'introduction chez nous des fers étrangers, car, si les hauts-fourneaux français sont obligés d'éteindre leurs feux devant cette concurrence, ils ne nous achèteront plus de combustible, et nos propriétés resteront improductives entre nos mains.

Cet argument, très sérieux à une certaine époque, a aujourd'hui perdu beaucoup de sa valeur, puisque la prohibition du défrichement n'existe plus que comme exception et dans certains cas spéciaux déterminés par la loi. On doit néanmoins reconnaître que pour les forêts qui sont dans cette situation, il y a quelque chose de fondé dans les plaintes des propriétaires de bois. Pour que la loi fût équitable, il faudrait, ce semble, que tout propriétaire auquel l'autorisation de défricher sa forêt aurait été refusée pût mettre l'état en demeure de l'exproprier pour cause d'utilité publique, absolument comme la ville de Paris exproprie les particuliers qui refusent de se conformer aux conditions prescrites pour la construction des maisons dans certains quartiers. D'un autre côté, si le raisonnement des propriétaires de bois est fondé, c'est à tort que les maîtres de forges s'en sont servis comme d'un argument en faveur de la protection, car dans cette circonstance l'intérêt des premiers parlerait bien plutôt en faveur du libre échange.

Il y a peu de temps encore que, dans la double opération nécessaire pour transformer le minerai naturel en fer, c'est-à-dire la fabrication de la fonte et l'*affinage* du fer, on employait exclusivement le charbon de bois. Comme celui-ci constituait l'élément le plus onéreux de cette production, les forges s'établirent toujours à proximité des forêts, où on pouvait se le procurer à bas prix. Il arriva souvent aussi qu'au moyen âge les seigneurs, pour les attirer sur leurs domaines, constituèrent en faveur de ces usines des droits d'usage, et leur accordèrent gratuitement, ou moyennant une légère redevance, les bois dont elles avaient besoin. Depuis quarante ans environ, la houille, employée en Angleterre dès 1760, s'introduisit également en France dans cette fabrication, opérant ainsi une révolution industrielle dont les propriétaires de forêts pouvaient beaucoup souffrir. Pourquoi ne demandèrent-ils pas alors à la loi, au nom des principes qu'ils font valoir aujourd'hui, une protection efficace contre ce redoutable concurrent? S'ils n'y songèrent même pas, c'est parce qu'ils sentaient bien que leurs plaintes auraient été stériles, et qu'ils auraient eu contre eux les maîtres de forges, à qui

l'emploi d'un combustible plus économique promettait de grands bénéfices.

Cependant, malgré les prévisions contraires, la consommation du bois dans les hauts-fourneaux, si toutefois l'on en excepte la crise de 1848, n'a fait que s'accroître de jour en jour. Le phénomène s'explique par ce fait que les propriétés du métal varient beaucoup, suivant que pour l'obtenir on a fait usage de bois ou de houille. En général, le bois donne des fers tenaces, nerveux, au grain serré et homogène, à la fibre résistante; aussi y a-t-il avantage à s'en servir lorsqu'on opère sur des minerais riches et de bonne qualité, parce que la plus-value du produit fabriqué compense et au-delà le prix plus élevé du combustible. Avec des minerais moins purs, comme une partie de ceux de la Haute-Marne, de l'Allier ou du Cher, on fabrique la fonte au bois et l'on affine le fer à la houille, ou plutôt au coke. Le métal ainsi obtenu convient parfaitement pour les objets qui n'exigent pas des fers supérieurs. Lorsqu'on ne veut que des fers tout à fait communs, mais à bas prix, on emploie exclusivement le combustible minéral. Toutefois cette fabrication n'est réellement avantageuse que dans les localités voisines des mines de houille; elle exige de grands capitaux, des établissemens spacieux, des laminoirs, toute une organisation qui ne convient qu'à une production très abondante. Dans toute autre condition, l'emploi au moins partiel du charbon de bois est préférable. On comprend dès lors pourquoi, en présence de besoins toujours croissans, les propriétaires de forêts ont pu résister chez nous à la concurrence de la houille, et pourquoi ils n'ont pas à redouter l'introduction des fers anglais, qui ne sont fabriqués qu'avec ce combustible.

Les fers au bois et les fers à la houille ne sont pas pour ainsi dire des produits similaires; ils ont des qualités différentes, ils ne conviennent pas aux mêmes usages et n'ont pas la même valeur marchande (1). L'Angleterre, quoique abondamment pourvue des derniers, fait venir des pays étrangers une grande quantité de fers au bois pour certains usages spéciaux. C'est ainsi que les mines de Danemora, en Suède, actuellement exploitées par une compagnie anglo-américaine, lui fournissent les fers qui servent à fabriquer les fameux aciers de Sheffield. On les paie jusqu'à 800 francs la tonne, tandis que le prix courant des fers indigènes n'excède pas 140 francs.

(1) « La France, dit le rapport officiel de 1854, traite principalement ses minerais au charbon de bois. La fonte ainsi produite est plus chère, mais elle est de meilleure qualité : le fer qui en résulte est meilleur aussi, il se vend plus cher... En 1852, le prix moyen de la fonte au charbon de bois était de 14 fr. 70 cent. le quintal métrique, celui de la fonte au coke de 11 fr. 30 cent. Le prix du fer fabriqué au bois a été de 42 francs 30 cent., et celui du fer au coke de 27 fr. »

Les fers français au bois ne valent pas les fers de Suède, mais ils sont en général bien supérieurs aux fers anglais. On ne saurait en douter lorsqu'on lit l'*Enquête* officielle au sujet du traité de commerce avec l'Angleterre. Toutes les personnes entendues, maîtres de forges, constructeurs de machines, directeurs de chemins de fer, sont d'accord sur ce point. Il en est qui vont plus loin encore, et affirment que du traité de commerce datera une nouvelle ère de prospérité pour notre métallurgie, à la condition toutefois que nos industriels s'en tiendront exclusivement à la fabrication au bois des fers de qualité supérieure (1). Ainsi nos usines au bois, loin d'avoir à souffrir d'un remaniement libéral de nos tarifs, trouveront au contraire de nouveaux débouchés sur les marchés étrangers, et par conséquent les propriétaires de forêts n'auront qu'à y gagner.

Cette régénération des forges au bois devra s'opérer rapidement, à la condition que l'industrie métallurgique emploie toujours les procédés de fabrication les plus perfectionnés. Aussi sommes-nous très loin à cet égard de partager les idées qu'un homme fort compétent d'ailleurs, M. Leplay, a développées avec talent dans les *Annales des Mines* en 1853. Le savant ingénieur ne proposait rien moins que d'introduire en France le régime en vigueur en Russie, en Suède et sur quelques points de l'Allemagne, c'est-à-dire d'affecter à chaque forge une certaine étendue de forêts où elle pût s'approvisionner de combustible Quant à la rente à payer au propriétaire de ces forêts, elle devait être calculée d'après le prix de revient du produit fabriqué, et par conséquent dépendre de la valeur des fers dans la localité. Si cette constitution devait résulter de l'association volontaire des maîtres de forges avec les propriétaires de bois, nous n'y verrions aucun inconvénient; mais si ce système nécessitait l'intervention de l'état, il n'y aurait certes pas lieu de le recommander. En fait de progrès industriels, la France n'a rien à gagner à prendre ses modèles en Russie ou en Suède.

Quel que puisse être l'avenir des hauts-fourneaux qui fabriquent à la houille, il est incontestable que l'intérêt du pays est de se procurer le fer au plus bas prix possible, par conséquent de s'adresser à l'étranger, si l'étranger peut le fournir à de meilleures conditions

(1) Voici comment s'exprime à ce sujet M. Paulin Talabot, directeur du chemin de fer de Lyon à la Méditerranée : « Quand nous examinons l'industrie du fer en France, nous voyons d'abord qu'une grande partie de cette industrie, celle de la fabrication du fer au bois, est en dehors de la question; nous croyons, quant à nous, que cette industrie a un très grand avenir, et que tôt ou tard elle se mettra en position d'importer en Angleterre une grande quantité de ses produits. Il n'y a pas de fontes au bois en Angleterre; les fontes au bois françaises sont d'une qualité supérieure à tout ce qu'on fait dans ce pays. C'est une industrie qui n'existe pas en Angleterre, et qui prendra en France un grand développement dans l'avenir. J'insiste sur ce point, parce qu'il est d'un grand intérêt. »

que le producteur français. Quoi qu'on en dise, le plus sûr moyen d'arriver à l'abondance n'est pas de commencer par faire artificiellement la disette. Cet argument de coquette qui refuse ses faveurs pour mieux en faire sentir le prix n'a pas de valeur en matière industrielle. Quant à celui qu'on a tiré de la nécessité pour chaque pays de produire lui-même les objets nécessaires à la défense nationale, argument avec lequel on a si habilement réussi à effrayer les esprits, M. Wolowski en a fait bonne justice (1). Le savant économiste a prouvé que, pour armer un million d'hommes, 30,000 tonnes de métal, fer ou fonte, sont plus que suffisantes, et qu'en présence de notre production annuelle, qui s'élève aujourd'hui à 894,100 tonnes de fonte et 478,400 tonnes de fer, il n'est pas probable que nous soyons jamais pris au dépourvu. En admettant même que, par le libre échange, tous nos hauts-fourneaux dussent s'éteindre, rien n'empêcherait l'état d'en faire marcher quelques-uns pour son propre compte, afin d'avoir toujours disponible la quantité de métal jugée nécessaire à la défense nationale.

II. — LES BOIS DE MARINE.

Avant l'application de la vapeur à la navigation, les navires étaient construits en bois; mais lorsqu'on eut besoin d'un espace plus considérable pour loger le moteur et le combustible en même temps que d'une plus grande force de résistance dans la coque, on dut changer le système de construction jusqu'alors adopté. Le bois étant trop faible et ployant sous le poids de la machine, on lui substitua le fer. La coque en fer est plus légère que la coque en bois, elle fournit à égalité de déplacement un tonnage plus élevé, elle est moins sujette aux avaries, présente plus de sécurité, et résiste mieux aux efforts du moteur. Aussi dès 1843 se mit-on en France à imiter l'Angleterre,

(1) « Combien, dit-il, faut-il de fer pour armer un million de soldats et pour les armer jusqu'aux dents? Un fusil de munition avec sa baïonnette pèse 4 kilogrammes (bois non compris); un *revolver* à huit coups, solidement établi, ne demande pas un kilogramme de fer; les briquets, les sabres, les pistolets ne sont pas plus exigeans, et, en estimant en moyenne à 10 kilogrammes de fer l'armement du soldat, nous tenons compte des réserves nécessaires et ne courons qu'un danger, celui de gêner les mouvemens en faisant porter une charge trop lourde. Or 10 kilogrammes par homme donnent, pour une armée d'un million, 10 millions de kilogrammes, c'est-à-dire 10,000 tonnes. Ajoutez-y ce que demande l'artillerie, en comptant trois pièces par mille hommes et un approvisionnement de quatre cents projectiles par pièce; ajoutez-y le fer nécessaire pour les voitures et les chevaux, et avec la meilleure volonté du monde vous n'arriverez pas à doubler cette quotité. Portons le chiffre à 30,000 tonnes, ce sera énorme, invraisemblable : au moins nous aurons l'avantage d'être guéris du mal de la peur. » — Voyez *la Réforme douanière, Journal des Économistes,* mars 1860.

à construire des navires en fer, où le bois n'entrait plus que dans les aménagemens intérieurs. Toutefois ce système ne fut adopté d'une manière absolue que par l'industrie privée, car on ne tarda pas à reconnaître que pour les bâtimens de guerre l'emploi exclusif du fer présentait de graves inconvéniens. Les carènes en fer se couvrent facilement de coquillages et d'herbes marines qui ralentissent la marche du bâtiment; il faut les nettoyer fréquemment et les repeindre au moins une fois l'an, ce qui est une cause de dépenses assez considérables. Si le navire en fer est moins exposé aux avaries que le navire en bois, en revanche, lorsqu'il s'en produit, elles sont beaucoup plus dangereuses et plus difficiles à réparer; le boulet par exemple occasionne dans le fer des bavures et des déchirures qu'on ne peut fermer, tandis que dans le bois il fait un simple trou qu'on bouche facilement avec des tampons préparés à l'avance, et qu'on recouvre d'une plaque de plomb. Indépendamment de toute autre cause, la présence des *rivets*, c'est-à-dire des clous qui réunissent les plaques de fer contiguës, suffit pour occasionner des voies d'eau impossibles parfois à découvrir et par suite à étancher. Ces rivets sont chauffés au rouge avant d'être introduits dans des trous percés dans les plaques; la contraction qui se produit par le refroidissement provoque une tension telle dans le métal qu'elle suffit pour occasionner des fissures, et même pour faire tomber la tête du rivet (1).

Au point de vue hygiénique, les bâtimens en fer sont également inférieurs aux bâtimens en bois; le métal, bon conducteur du calorique, s'échauffant rapidement et se refroidissant de même, expose les équipages à des écarts alternatifs de température très nuisibles à leur santé. Enfin à tonnage égal les premiers coûtent à peu près le double des autres, et c'est une considération qui a son importance. Aussi la marine militaire ne fait-elle plus aujourd'hui construire en fer que les navires qui, avec un faible tirant d'eau, doivent avoir un grand déplacement relatif, comme ceux qui sont destinés à opérer sur des côtes et dans des rivières peu profondes. Elle a adopté pour les autres un système mixte dans lequel le bois et le fer sont employés concurremment, mais où celui-ci n'est plus qu'un auxiliaire destiné à renforcer et à protéger les parties faibles, le bois demeurant l'élément principal.

Parmi les bois qui entrent dans la construction d'un navire, on distingue les *membrures*, qui en forment la charpente, les *bordages*,

(1) Le *Newton*, navire en fer, était resté deux ans au port sans faire une goutte d'eau; une fois à la mer, à la suite d'un coup de vent, il fit eau de toutes parts, et dut, pour ne pas couler bas, se réfugier au plus vite dans un port voisin. C'est le guillotinage des rivets qui lui avait fait courir ce danger. Il est probable que le *President, steamer* américain, s'est perdu pour la même cause.

qui revêtent cette charpente et constituent la coque, et les *mâtures*, qui sont destinées à supporter les voiles et agrès. Tous les bois ne sont pas également propres à l'un ou à l'autre de ces usages; il faut au contraire pour chacun d'eux des qualités spéciales. Pour les membrures, ce qu'on demande avant tout, c'est la résistance. Un navire, qui, outre son armement, renferme parfois jusqu'à dix-huit cents ou deux mille hommes, avec des approvisionnemens pour plusieurs mois, et qui, dans cet état, est exposé aux chocs incessans des vagues, réclame pour sa charpente des pièces de bois d'une force tout exceptionnelle. Le chêne est de toutes les essences indigènes celle qui remplit le mieux ces conditions; mais il s'en faut de beaucoup qu'il les présente partout au même degré. Les chênes de l'Italie, de la Provence et du bassin de l'Adour sont surtout estimés. Grâce à une végétation plus rapide, ils ont un bois maigre et nerveux, préférable à celui dont les couches ligneuses, serrées les unes contre les autres, donnent ce qu'on appelle un *bois gras*. Toutes choses égales d'ailleurs, les arbres qui ont végété dans les terrains secs valent mieux que ceux des terrains humides, et ceux qui ont crû isolément ou sur les lisières des forêts sont supérieurs à ceux qui viennent de l'intérieur des massifs. On conçoit en effet que l'arbre exposé aux rayons du soleil et sans cesse agité par le vent acquière plus de force que celui qui végète à l'abri des influences atmosphériques.

Les différentes pièces qui forment la carcasse du navire ont toutes des noms particuliers, suivant la place qu'elles occupent et les fonctions qu'elles remplissent. La *quille* par exemple, qui se trouve à la partie inférieure du bâtiment, sert de base à tout l'édifice, puisque c'est sur elle que repose la charpente tout entière. Les *varangues*, s'appuyant sur la *quille*, forment, avec les *allonges*, les flancs du navire, etc. Parmi ces pièces, les unes sont droites et appelées *bois droits*; d'autres ont une courbure uniforme et régulière, et sont désignées sous le nom de *bois courbans*; d'autres enfin, les *courbes*, sont coudées et servent à relier les autres entre elles. Ces pièces sont donc toutes rigoureusement définies et ne sauraient être remplacées l'une par l'autre, puisque l'emploi qu'on en peut faire dépend à la fois de leur forme et de leur dimension. La forme caractérise le *signal* de la pièce, c'est-à-dire la partie du navire qu'elle sert à construire, tandis que la dimension caractérise l'*espèce* à laquelle elle appartient, c'est-à-dire la nature du bâtiment où elle peut être employée. Cette distinction est facile à comprendre. Toutes les pièces propres à faire des *quilles* portent ce même nom et appartiennent au même *signal*, qu'elles soient destinées à un vaisseau à trois ponts ou à une simple chaloupe; mais, comme elles n'ont pas toutes les mêmes dimensions, elles sont d'*espèces* différentes.

Les *bordages* sont les madriers qui, fixés sur les membrures, forment le revêtement intérieur et extérieur du navire. Il faut que les bois employés soient sains, peu sujets à se fendre et dépourvus de nœuds. La plupart des bordages sont en chêne, et c'est en grande partie des provinces de la Baltique qu'on les fait venir. Le pin, le mélèze, le sapin, le hêtre, servent aussi quelquefois à cet usage; mais ce dernier ne peut être utilisé que dans la partie de la coque qui est sous l'eau, parce qu'il se pique sous l'influence des alternatives de sécheresse et d'humidité.

Les *mâts*, qui supportent tous les agrès et qui, dans les navires à voiles, reçoivent tout l'effort de l'agent propulseur, doivent avoir à la fois une grande résistance et une grande élasticité. Les arbres résineux seuls sont propres à cet usage, surtout les pins des Florides, ceux de Norvége, de Suède et de Russie. Le département de l'Aude produit des sapins qui pourraient soutenir la comparaison; c'est du moins ce qu'a constaté une commission chargée en 1846 d'expériences comparatives sur les qualités des diverses espèces de bois. Le *pin laricio* de la Corse sera également employé avec avantage, lorsque la création de nouvelles routes en permettra le transport à des frais moins considérables.

Nous ne dirons rien des bois employés à l'aménagement intérieur des vaisseaux; ce ne sont pas, à proprement parler, des bois de marine, et ils n'exigent pas de qualités autres que celles des bois d'ébénisterie et de menuiserie ordinaires.

On ne connaît pas exactement la dépense de bois qu'exige chaque type de navire. Pour un vaisseau à trois ponts, par exemple, la quantité nécessaire pour la construction de la coque seulement, membrures et bordages, varie suivant les constructeurs de 4,500 à 8,000 mètres cubes de bois équarris. En adoptant le chiffre de 6,000, on doit être assez près de la vérité. Comme l'équarrissage a pour effet de diminuer de moitié environ le volume des arbres employés, ces 6,000 mètres cubes équarris représentent 12,000 mètres cubes en *grume*, c'est-à-dire de bois ronds; c'est la production annuelle d'une futaie de 2,400 hectares, à raison de 5 mètres cubes par hectare. La construction de notre flotte militaire, sur le pied fixé par l'ordonnance royale de 1846, exigerait à peu près 646,000 mètres cubes équarris, et son entretien une dépense annuelle de 40,000 mètres cubes, en supposant, comme on le fait d'ordinaire, que la durée moyenne d'un bâtiment soit de vingt années (1). Comme les bois ne peuvent être employés aussitôt après l'abatage et que d'un autre côté il faut être à l'abri de toute éventualité, la marine

(1) D'après la commission d'enquête parlementaire nommée en 1849 par l'assemblée législative pour étudier les divers services de la marine militaire, la quantité de bois

tient à être approvisionnée au moins pour dix années à l'avance. C'est donc une quantité de 400,000 mètres cubes de bois de chêne qu'en temps ordinaire doivent posséder nos chantiers de construction. A ce chiffre il faut ajouter 200,000 mètres cubes de bois résineux pour la mâture et les aménagemens intérieurs.

Pour qu'un pareil approvisionnement soit efficace, il faut qu'il soit composé de pièces assorties sous le rapport des *signaux* comme sous celui des *espèces*. Sans cette condition, il ne serait qu'illusoire. S'il n'existait en effet que des pièces d'un même *signal*, des *quilles* par exemple, on ne saurait, quelle qu'en soit d'ailleurs la quantité, construire le moindre navire, puisqu'on manquerait des bois nécessaires pour les autres parties du bâtiment. Il en serait de même si les différens *signaux* ne correspondaient pas aux mêmes *espèces*, c'est-à-dire si, avec des *mèches de gouvernail* propres à des vaisseaux à trois ponts, on ne possédait que des *quilles* de chaloupes. Cette condition de l'assortiment des pièces a parfois été très négligée; c'est du moins ce qu'a constaté la commission d'enquête parlementaire. Ainsi à Cherbourg, avec un approvisionnement d'ailleurs considérable et suffisant pour huit années, s'il eût été assorti, on possédait à peine de quoi construire deux vaisseaux et quelques bâtimens secondaires; les bois droits étaient en excès, tandis que les bois courbes faisaient presque complétement défaut. Des cinq

nécessaire pour les différens types de bâtimens pourrait être en moyenne évaluée ainsi qu'il suit :

Un vaisseau de 120 canons	6,132	mètres cubes.
Une frégate de 60 —	2,752	—
Une corvette de 30 —	1,336	—
Un brick de 20 —	723	—
Un brick de 10 —	498	—

En appliquant ces chiffres à la composition de la flotte fixée par l'ordonnance de 1846, on arriverait aux résultats suivans :

Bâtimens à voiles.		
40 vaisseaux........................	247,280	mètres cubes.
50 frégates..........................	137,600	—
40 corvettes.........................	53,440	—
100 bâtimens inférieurs..............	60,000	—
Bâtimens à vapeur.		
10 frégates..........................	27,520	—
90 corvettes.........................	120,240	—
Total..................	646,080	mètres cubes.

L'entretien annuel, évalué au 20ᵉ, sera de 32,300 mèt. cubes, soit 40,000 mèt. cubes, pour tenir compte des déchets. Ces 40,000 mèt. cubes équarris en représentent 80,000 *en grume*.

ports militaires, celui de Toulon seul était convenablement pourvu de pièces assorties. Non compris les mâts, l'approvisionnement général se montait à cette époque, c'est-à-dire en 1850, à 207,653 mètres cubes; mais, au dire du rapporteur, le défaut d'assortiment était tel que cette quantité ne représentait pas la moitié de la puissance qu'elle aurait dû offrir (1). Outre l'inconvénient d'inspirer une confiance trompeuse, des approvisionnemens ainsi constitués ont encore celui d'encombrer les arsenaux de bois inutiles, qui se détériorent de jour en jour, et d'occasionner sans profit des dépenses considérables.

Ce serait peu de posséder les bois nécessaires à l'entretien de la flotte pendant dix années, si l'on n'en assurait la conservation jusqu'au moment où ils devront être employés. Ces bois en effet sont exposés à des causes de destruction si graves et si nombreuses que, si l'on n'y prenait garde, on risquerait de perdre le fruit de toute cette prévoyance. Laissés à l'air libre, ils se fendent, se tourmentent et ne tardent pas à pourrir sous l'influence des alternatives de sécheresse et d'humidité. Sous des hangars, la pourriture est moins fréquente, mais en revanche les insectes sont plus à craindre : un des plus redoutables, le *lymexylon*, est un petit ver qui, creusant des galeries dans le tissu ligneux, en coupe les fibres dans tous les sens et lui enlève toute résistance. A Rochefort, on a signalé, depuis soixante ans, la présence d'un ennemi peut-être plus dangereux encore : c'est le *termite*, espèce de fourmi ailée qui s'attaque non-seulement au bois, mais à toute matière organique, végétale ou animale. Jusqu'à présent, il n'a heureusement pas étendu ses ravages au-delà de ce port. Pour préserver les pièces de marine, on a imaginé de les immerger dans des bassins remplis d'eau de mer; mais là surgit un autre fléau, le *taret naval*, mollusque marin qui se loge dans le bois et y creuse, en se développant, des galeries de la grosseur d'un doigt. On ne savait comment s'en préserver, lorsque Duhamel eut l'idée d'enfouir les pièces dans une vase formée avec un mélange d'eau douce et d'eau de mer. Cette vase, en se déposant à la surface, intercepte la communication de la galerie avec l'extérieur, et, empêchant l'animal de respirer, le fait périr. On a aujourd'hui adopté ce moyen de conservation dans tous les ports militaires; les bois sont enfouis dans d'immenses bassins vaseux, partagés en un certain nombre de cases qui correspondent aux pièces des différentes catégories, de telle façon que l'on sache où pêcher celles dont on a besoin. Si ce système est favorable à la

(1) Rapport de M. Maissiat sur les *Bois de marine. Enquête parlementaire*, tome Ier, page 503.

conservation des approvisionnemens, il a l'inconvénient d'en rendre à peu près impossible l'inventaire périodique. L'extraction et la vérification fréquentes de ces masses énormes de bois occasionneraient en effet des frais trop considérables. Aussi faut-il que, par une comptabilité minutieuse, on tienne un compte exact de toutes les pièces qui entrent dans le bassin et de celles qui en sortent; c'est le seul moyen que l'on ait de connaître la situation réelle des ressources disponibles.

On a proposé différens autres procédés pour conserver les bois de marine. En Angleterre, on a essayé le silicate de soude, ou verre soluble, qui paraît avoir donné de bons résultats. M. Maissiat, l'un des rapporteurs de la commission d'enquête, a indiqué l'emploi de la chaux, qui, ayant la propriété d'absorber l'humidité et de détruire les insectes, préserve les bois des principales causes de destruction, ainsi que le prouvent les pièces de charpente encastrées dans les murs. Enfin on a pensé que le procédé d'injection du docteur Boucherie pourrait également être appliqué ici avec avantage; mais cette attente ne semble point encore confirmée.

De tout temps, les gouvernemens se sont préoccupés des moyens d'approvisionner la marine des bois dont elle avait besoin. Il s'agissait pour eux d'un intérêt si puissant qu'ils allèrent parfois jusqu'à lui sacrifier le droit de propriété lui-même. Avant l'ordonnance de 1669, provoquée par Colbert pour arrêter la ruine dont était menacé le domaine forestier de la France, les constructeurs de navires avaient la faculté de prendre dans les forêts royales, où bon leur semblait, les arbres nécessaires aux constructions. C'était une source d'abus faciles à comprendre. Ces exploitations faites au hasard, sans soin ni contrôle, étaient désastreuses pour les forêts, dont elles compromettaient l'avenir; de plus, les bois abattus étaient souvent détournés de leur destination, et donnaient lieu à des malversations continuelles. L'ordonnance de 1669 introduisit un peu d'ordre dans l'exercice de ce droit, en restreignant le choix des arbres à ceux qui étaient compris dans les coupes annuelles. Les arbres jugés propres à la marine étaient marqués d'un marteau spécial, et livrés, après abatage et façonnage, par les adjudicataires de la coupe aux fournisseurs de la marine, qui leur en payaient la valeur d'après une estimation faite par des experts. Ce droit de martelage n'était pas restreint aux forêts royales, il s'étendait aussi à toutes celles des communes ou corporations religieuses et à celles des particuliers situées à moins de dix lieues de la mer, ou de deux lieues des rivières navigables.

Ce système resta en vigueur jusqu'en 1792, époque à laquelle, pour compléter les approvisionnemens des arsenaux, on opéra dans

les forêts nationales des coupes extraordinaires auxquelles ne participa même pas l'administration des forêts, alors complétement désorganisée. En 1801, le premier consul reconstitua cette administration; mais il étendit aussi beaucoup les prérogatives de la marine. Un tarif uniforme pour toute la France fixa d'une manière invariable le prix des arbres choisis par elle, suivant les pièces qu'ils pouvaient fournir. Les adjudicataires des coupes transportaient ces arbres équarris jusqu'aux rivières navigables, où ils devaient être reçus par la marine. Ceux qui étaient rejetés comme impropres leur restaient pour compte, et devenaient parfois d'une défaite très difficile, puisque, façonnés pour la marine, ils n'étaient plus propres aux constructions civiles, et qu'ils avaient subi en pure perte des frais de transport considérables. Il y avait donc là pour les adjudicataires une cause de dommages qui nuisit beaucoup au succès des ventes de coupes dans les forêts domaniales. Aussi arriva-t-il souvent qu'ils cherchèrent à s'affranchir des charges qui leur étaient imposées, ou même à les faire tourner à leur profit. Voici comment. Le tarif du prix des pièces de marine étant uniforme pour toute la France, quoique les bois n'eussent pas partout la même valeur, il en résultait que sur certains points la marine les payait trop cher, tandis que sur d'autres elle n'en donnait pas un prix équitable. Les adjudicataires s'entendaient alors avec les contre-maîtres chargés de la réception pour leur faire rejeter les pièces dont ils trouvaient à se défaire plus avantageusement dans le commerce, et pour leur faire accepter au contraire celles dont ils n'auraient point trouvé ailleurs un prix plus élevé. Les fournitures ne se faisaient plus alors qu'en bois de qualité inférieure, et le trésor public subissait un double préjudice.

Si le martelage ainsi exercé était onéreux pour l'état, il l'était bien davantage encore pour les particuliers. Au lieu de le restreindre, comme l'avait fait l'ordonnance de 1669, aux forêts les plus voisines de la mer, la loi du 9 floréal an XI (1803) l'étendit à tous les arbres appartenant aux particuliers, sans distinction d'essences ni de dimensions, même à ceux des parcs et des avenues. D'après les dispositions de cette loi, les propriétaires étaient tenus de faire six mois à l'avance la déclaration des arbres qu'ils voulaient abattre; la marine faisait marteler ceux qu'elle jugeait propres à son service et avait une année entière pour en prendre livraison. Ce n'était qu'à l'expiration de ce délai, et après une mise en demeure préalable, que le propriétaire avait le droit d'en disposer pour son compte, si les ingénieurs n'en avaient pas voulu. Il était difficile d'imaginer rien de plus vexatoire et de plus arbitraire. Malgré l'omnipotence qu'elle exerçait sur tous les arbres de l'empire, la marine

ne parvint jamais à satisfaire ses besoins. A plusieurs époques, elle fut obligée de faire des coupes extraordinaires, dont la dernière, celle de 1812, s'éleva à 257,000 stères. On ne put atteindre ce chiffre qu'en exploitant des arbres en pleine croissance et en ruinant ainsi l'avenir au profit du présent.

Les abus auxquels le martelage de la marine avait donné lieu étaient trop flagrans pour qu'on ne cherchât pas à y porter remède aussitôt qu'on le put. Le code forestier de 1827 le supprima dans toutes les propriétés particulières et ne le maintint que dans les forêts domaniales et communales, mais en le soumettant à une réglementation minutieuse. La marine, qui avait vivement insisté pour le maintien de ses anciens priviléges, préféra, plutôt que de subir ces conditions nouvelles, ne pas user des priviléges qui lui étaient conservés, et se pourvut dans le commerce des bois dont elle avait besoin. Ce système ne lui réussit pas mieux que les précédens, et jusqu'en 1858, époque où un décret apporta de nouvelles modifications à ce mode d'approvisionnement, les difficultés ne firent qu'augmenter chaque année.

Peut-être faut-il moins attribuer ce nouvel échec au principe même de l'acquisition par la voie du commerce des bois de marine qu'à la manière dont il était appliqué. L'*enquête parlementaire* nous donne à ce sujet des détails fort curieux. Dans chacun des cinq ports militaires, on procédait sur soumissions cachetées à l'adjudication de la fourniture d'une quantité déterminée de bois de construction; mais, comme on ne spécifiait pas à l'avance les *signaux* et les *espèces* dont on avait besoin, les fournisseurs ne livraient jamais que les bois les plus faciles à se procurer, et cela sans aucune préoccupation d'assortiment (1). Aussi en 1850 était-on arrivé à avoir des arsenaux presque dégarnis de certaines pièces, tandis que d'autres s'y trouvaient en excès. Ce système offrait encore d'autres inconvéniens. Les adjudications, qui comprenaient la fourniture tout entière d'un même port, étaient trop importantes pour qu'une concurrence sérieuse pût s'établir. De plus, la réception des pièces se faisant dans les ports de destination, les fournisseurs avaient à payer des frais de transport considérables qui grevaient également les pièces rebutées, et ils haussaient leurs prix en prévision des pertes et des frais qu'ils auraient à supporter.

En présence de ces difficultés, la marine à plusieurs reprises sollicita le rétablissement de son ancien droit de martelage dans toutes les forêts du royaume; mais ses efforts ont toujours échoué

(1) Voyez les informations données à ce sujet par M. le contre-amiral Laplace à la commission d'enquête, t. II, p. 353.

devant cet argument : que si les bois de marine existent dans ces forêts, elle peut se les procurer dans le commerce en les payant ce qu'ils valent, et que s'ils n'existent pas, ce n'est pas l'exercice du martelage qui les y produira. Néanmoins un décret du 16 octobre 1858 lui donna sur ce point une demi-satisfaction en autorisant l'administration des forêts à lui délivrer directement les pièces propres aux constructions navales qui se trouveraient comprises dans les coupes annuelles des forêts domaniales. Sans rétablir le martelage, ce décret n'a d'autre but que de permettre à l'état d'employer pour ses besoins quelques-uns des produits de ses propres forêts; comme il supprime d'ailleurs les intermédiaires, intéressés à ne livrer que des bois de qualité inférieure, il prévient les abus et malversations dont on avait eu si souvent à se plaindre. Voici comment aujourd'hui les choses se passent. Les agens forestiers, en marquant les coupes de l'année, désignent parmi les arbres qui doivent tomber ceux qu'ils jugent propres à la marine. Ces arbres, frappés d'un marteau spécial, ne sont pas compris dans la vente de la coupe; mais l'adjudicataire n'en est pas moins tenu de les abattre, de les équarrir et de les transporter sur un point déterminé de la forêt. C'est là que la marine, à laquelle avis a été donné du nombre et de la qualité des pièces réservées, en fait effectuer la réception par ses agens. Celles qui sont acceptées sont transportées à ses frais jusqu'aux ports; quant à celles qui sont rebutées, elles sont vendues par les soins de l'administration des forêts; enfin un système de comptabilité porte en recette à cette administration et en dépense à la marine la valeur des bois délivrés.

Il est à peine permis de croire que le mode inauguré par le décret du 16 octobre 1858 puisse donner des résultats beaucoup plus satisfaisans que ceux qui l'ont précédé, et qu'il suffise à garantir l'approvisionnement de nos arsenaux. Les difficultés contre lesquelles la marine a dû lutter tiennent moins aux systèmes employés qu'à la pénurie de nos forêts en bois propres aux constructions navales. Ce n'est pas d'aujourd'hui du reste que cette pénurie commence à se faire sentir, et dès le siècle dernier Duhamel se plaignait de ne plus trouver de bois de fortes dimensions et d'être obligé d'employer des bois viciés. C'est pour remédier à ce que cette situation avait de fâcheux pour le présent et de dangereux pour l'avenir qu'il ne cessa de recommander l'emploi dans les forêts de procédés de culture plus perfectionnés, et qu'il insista pour la conversion en futaies de celles de l'état et d'une partie de celles des communes et des établissemens religieux. Malheureusement ses sages conseils ne furent pas suivis, car depuis cette époque nos ressources forestières n'ont fait que diminuer, soit par l'aliéna-

tion successive des forêts domaniales, soit par l'exploitation abusive des futaies communales et particulières. Dans la situation où se trouve aujourd'hui le domaine forestier de l'état, on estime qu'il peut fournir annuellement 10,000 mètres cubes équarris de bois propres à la marine; c'est, on l'a vu, le quart de la quantité nécessaire. Il reste donc 30,000 mètres cubes à demander aux forêts communales et aux forêts particulières, qui, beaucoup plus pauvres encore que celles de l'état, sont malgré leur plus grande étendue tout à fait incapables de fournir annuellement une pareille quantité de bois de construction. Une grande partie de ceux qu'elles produisent échappent d'ailleurs à la marine militaire, qui se trouve ici en concurrence avec la marine marchande et les autres industries. Voudrait-elle, pour se les réserver exclusivement, demander, comme elle l'a déjà fait, le rétablissement du martelage dans ces forêts? Ce serait revenir à un régime déjà condamné par l'expérience, et les mêmes motifs qui l'ont fait abandonner peuvent encore être invoqués pour en empêcher le retour. Les communes ainsi que les particuliers doivent être libres de disposer des produits de leurs forêts, de les consommer directement ou de les vendre à ceux qui leur en offrent le meilleur prix, sans que l'état soit en droit de leur imposer à son profit aucun sacrifice. Même en supposant qu'on le rétablît, le martelage ne serait qu'un expédient illusoire, puisqu'il ne saurait, quoi qu'on fasse, créer des arbres qui n'existent pas.

Si la marine militaire, malgré ses prérogatives, malgré son budget considérable, malgré le personnel dont elle dispose, ne trouve pas à se procurer tous les bois dont elle a besoin, quelles difficultés ne doit pas rencontrer la marine marchande abandonnée à ses propres forces! Ces difficultés sont, avec nos lois douanières, les principales causes qui la maintiennent dans un regrettable état d'infériorité. L'entretien annuel de nos navires marchands exige 60,000 mètres cubes de chêne, non compris les bois résineux (1); c'est moitié plus que la marine militaire, qui en réclame 40,000. Pour arriver à ce chiffre, il faut donc que la marine marchande se contente des rebuts de cette dernière et qu'elle fasse venir le surplus de l'étranger. Aussi paie-t-elle ses navires un quart plus cher que les Américains ne paient les leurs.

(1) En 1858, la marine marchande en France se composait de 15,187 navires, représentant un tonnage total de 1,049,844 tonneaux. En évaluant, suivant l'usage, à un mètre cube par tonneau la quantité de bois nécessaire à la construction d'un navire, la flotte marchande tout entière représenterait 1,049,844 mètres cubes équarris, et nécessiterait pour son entretien annuel 52,400 mètres cubes, qu'il faut porter à 60,000 à cause des déchets. On admet, comme pour la marine militaire, une durée moyenne de vingt années par navire.

L'insuffisance de nos ressources prouve d'abord la nécessité pour l'état de traiter en futaie toutes ses forêts, afin d'en augmenter les produits, en second lieu l'imprudence qu'il y aurait, ainsi qu'on le demande parfois, à défricher complétement toutes les forêts de plaine pour y substituer des prairies ou des terres arables. Sans doute les forêts doivent s'étendre principalement sur les montagnes, à cause de l'influence qu'elles exercent sur le régime des eaux, et parce que, végétant sur des sols rebelles d'ordinaire à toute autre culture, elles servent à mettre en valeur des terrains improductifs; mais ce n'est que dans les plaines et sur les sols fertiles qu'on peut obtenir des bois de marine de bonne qualité. Si ce motif ne suffit pas pour empêcher le défrichement des forêts particulières, du moins est-il assez puissant pour imposer à l'état l'obligation de conserver les siennes. Toutefois ces mesures seules seraient encore inefficaces, et le seul moyen de remédier à la pénurie actuelle, c'est d'adopter le système proposé en 1826 par M. Bonard, inspecteur-général du génie maritime. Ce système, qui consiste à consacrer 80,000 hectares environ du domaine forestier de la France à la production exclusive des bois de marine, a constamment été repoussé, grâce aux efforts de l'administration des forêts, qui craignait de voir la plus belle partie de son domaine soustraite à sa gestion. Telle n'était pas cependant la pensée de M. Bonard, qui savait très bien que les ingénieurs du génie maritime sont aussi étrangers aux questions de culture forestière que les agens forestiers peuvent l'être à l'art de construire des vaisseaux (1).

Si nos forêts sont presque dépourvues de bois propres à la marine, c'est, il n'en faut pas douter, parce qu'on n'a jamais rien fait pour en accroître la quantité. La production en est si complétement l'œuvre du hasard, que, pour un chêne propre aux constructions navales, il y en a cent qui ne le sont pas. Ces arbres, abandonnés à eux-mêmes, poussent comme ils peuvent, et c'est merveille si dans

(1) Voici en effet comment M. Bonard résume sa proposition :

« Choisissez sur l'étendue des forêts de l'état une superficie du sol de la meilleure qualité, répartie entre les quatre bassins de nos principaux fleuves, à une distance modérée de nos rivières flottables;

« Que cette superficie soit exclusivement consacrée à la production des futaies navales, et spécialement affectée à l'approvisionnement ordinaire et extraordinaire de la marine royale;

« Qu'elle soit en conséquence soumise, *entre les mains de l'administration forestière*, au mode d'aménagement dit *méthode allemande;*

« Que l'institution en soit placée sous la sauvegarde commune des ministères des finances et de la marine, pour garantir à la fois sa perpétuelle intégrité et réunir dans les détails de sa régie les convenances mixtes qui peuvent seules en réaliser l'objet. » — *Des Forêts de la France dans leurs rapports avec la marine militaire,* page 61.

le nombre il s'en trouve qui conviennent à certains usages spéciaux. Les courbes qu'on rencontre sont dues à des accidens de végétation auxquels l'homme est resté étranger; c'est le vent qui a infléchi la tige dans une certaine direction, ou quelque insecte qui, en détruisant le bourgeon terminal, a favorisé le développement d'une branche latérale. Quoi de plus facile cependant que d'obtenir, quand on le voudra, des courbes et des courbans de toute espèce? Liez ensemble les cimes de deux jeunes chênes, elles se souderont, continueront à végéter et formeront après quelques années une ogive qui pourra être employée comme *varangue;* infléchissez un arbre, il fournira des courbans; dirigez chez un autre les branches dans tel ou tel sens, vous aurez des pièces coudées de toutes les formes; espacez les arbres au lieu de les laisser en massif serré, et vous leur donnerez la force et l'élasticité de ceux qui ont végété en plein air. En un mot, donnez à vos forêts une culture déterminée, et vous en obtiendrez des produits que ne fournissent qu'accidentellement celles qui sont laissées à elles-mêmes.

Le système de M. Bonard fournit le moyen d'arriver à ce résultat, puisqu'en consacrant à la production exclusive des bois de marine une partie du sol de la France, on pourra donner à cette culture spéciale tous les soins nécessaires. L'étendue de 80,000 hectares, répartie sur différens points, est suffisante pour parer à toutes les éventualités. Le chêne ne végétant pas bien à l'état pur, il faut admettre qu'une essence étrangère, telle que le hêtre ou le pin, entrera pour moitié dans la composition des peuplemens : sur une production annuelle de 400,000 mètres cubes en grume, à raison de 5 mètres cubes par hectare, le chêne figurera donc pour 200,000 mètres cubes, dont 100,000 au moins seront propres à la marine. L'équarrissage, diminuant le volume de moitié, réduira ce volume à 50,000 mètres cubes de bois équarris, quantité plus que suffisante, puisque les besoins ne se montent qu'à 40,000. Avec un pareil système, il n'y aurait plus ni difficultés avec les fournisseurs, ni abus de pouvoir sur les propriétés particulières, ni complications administratives. L'administration forestière, chargée de la gestion de ces forêts, y effectuerait chaque année les coupes, livrerait directement dans les ports les bois propres aux constructions navales, et vendrait les autres par voie d'adjudication. Non-seulement la marine aurait ainsi ses approvisionnemens assurés, mais elle pourrait, suivant les circonstances, ou se procurer par des coupes anticipées des supplémens importans, ou laisser sur pied les bois dont elle n'aurait pas l'emploi immédiat, et éviter ainsi l'encombrement des arsenaux et les ravages des insectes. Les autres forêts de la France, affranchies de toute servitude, pourraient alors satisfaire aux besoins

de la marine marchande et des autres industries, aujourd'hui sacrifiées aux exigences de la marine militaire.

La principale objection que soulève ce projet, c'est le temps nécessaire pour créer ces forêts spéciales et pour en tirer parti. Comment en effet s'embarquer dans une entreprise dont on ne pourra recueillir les fruits que dans cent ou cent cinquante ans? Cet argument, qui aurait quelque valeur dans la bouche d'un particulier, tombe de lui-même dès qu'il s'agit de l'état. Dans un siècle, les besoins seront les mêmes qu'aujourd'hui, s'ils ne sont plus grands encore, et si l'état ne s'inquiète pas dès maintenant de savoir comment il pourra les satisfaire, il ne doit pas s'attendre à ce que d'autres s'en inquiètent pour lui. Les ressources dont il dispose sont insuffisantes pour ses besoins actuels; elles le seront bien plus encore dans l'avenir, s'il ne se préoccupe de s'en créer de nouvelles. Il y a cent ans que Buffon et Duhamel conseillaient précisément à leurs contemporains l'adoption de pareilles mesures : si on les eût écoutés alors, l'état ne serait pas aujourd'hui au dépourvu. Si en 1826 seulement on avait adopté le projet de M. Bonard, les effets s'en feraient déjà sentir. Il ne s'agit pas en effet de créer en bloc une forêt tout entière et d'attendre pendant tout un siècle les produits qu'elle peut fournir. La chose est beaucoup plus simple. Il suffit que l'état, devenu propriétaire d'un certain nombre de forêts dans les plaines du midi de la France et dans d'autres lieux propres à la production des bois de marine, s'occupe dès maintenant d'y introduire le système de culture dont nous avons parlé, et qu'au fur et à mesure des exploitations il repeuple en chêne les terres voisines jusqu'à concurrence de 80,000 hectares. En très peu d'années, on obtiendrait déjà des résultats sensibles qui ne feraient que s'accroître pendant toute la période de transition. Pendant ce temps, afin de ménager autant que possible les ressources nationales, il y aurait lieu de se pourvoir en grande partie à l'étranger.

Il existe en effet, en Afrique, en Guyane, dans l'Inde, de nombreuses forêts produisant d'excellens bois de construction qui, rendus en France, coûteraient moins cher peut-être que les bois indigènes, et dont on pourrait approvisionner nos arsenaux en attendant que nos propres forêts soient en état de le faire. L'Angleterre (1), où le domaine forestier de l'état est très restreint, fait venir presque tous ses bois de marine du dehors; elle emploie en grande quantité le chêne d'Afrique, le teck de l'Inde, l'acajou, le *greenheart* du

(1) En 1859 les forêts de l'Angleterre appartenant à l'état, sur un revenu total de 50,329 liv. sterl. (1,258,000 fr.) ont fourni pour 13,061 liv. sterl. (325,900 fr.) de bois de marine. — L'importation totale des bois communs s'est élevée au chiffre énorme de 187 millions de francs, dans lequel le teck entre à lui seul pour 11,700,000 fr.

Honduras, diverses essences du Canada et de l'Australie. Le prix de revient de ces bois est assez faible pour que la marine marchande trouve elle-même avantage à s'en servir. Or tous les marchés du monde sont ouverts à la France, et de plus un traité signé en 1856 avec le roi de Siam lui donne des facilités particulières pour l'exploitation des forêts de teck, si abondantes dans ce pays. Sur la demande de M. de Montigny, le frère du roi, en faveur de qui elles constituaient un monopole, s'est engagé à favoriser par tous les moyens possibles, aux ingénieurs ou agens français, l'abatage et le débit de ces bois. La main d'œuvre étant à très bas prix (de 1 à 2 fr. par jour), on pourrait se procurer dans le pays tous les ouvriers nécessaires, et il suffirait d'envoyer de France quelques contre-maîtres pour entreprendre un système complet d'exploitation. Le gouvernement aurait ainsi des navires qui, tout en lui coûtant moins cher, seraient de plus longue durée et moins sujets aux réparations que ceux qui sont construits avec des bois indigènes. Il laisserait s'accroître nos ressources nationales pour le moment où les marchés étrangers lui seraient interdits, et favoriserait l'établissement en France d'un marché de bois exotiques où viendrait à son tour, comme cela se pratique en Angleterre, s'approvisionner la marine marchande.

III. — LES VOIES DE TRANSPORT. — LA PRODUCTION INDIGÈNE ET LE COMMERCE EXTÉRIEUR.

Le fait qui, après la production forestière, agit le plus sur l'approvisionnement des marchés et sur le prix des bois est la facilité plus ou moins grande des transports. Le bois est une marchandise encombrante, pour laquelle les frais de voiturage croissent rapidement avec la distance à parcourir, au point qu'ils ne tardent pas à couvrir et à dépasser le prix originaire de la matière transportée. Ainsi, sur une route en bon état, une voiture contenant 5 stères, qu'on paie 10 fr. par jour, conducteur compris, peut faire 40 kilomètres environ, soit 20 kilomètres pour aller et autant pour revenir; ce qui porte le prix du transport par stère et par kilomètre à 10 centimes. A 100 kilomètres ou vingt-cinq lieues, le prix du stère se trouverait grevé d'une somme de 10 francs, qui suffirait probablement pour lui interdire les marchés de ce rayon. Si la route était mauvaise, le transport, devenant plus onéreux, ne pourrait s'effectuer qu'à une moindre distance encore. C'est ce qui explique pourquoi dans des localités souvent très voisines il y a dans le prix des bois des écarts dont d'autres marchandises n'offrent pas d'exem-

ple (1). La carbonisation en forêt a pour objet d'atténuer sensiblement les frais de transport; elle diminue le volume et le poids de la matière ligneuse, tout en conservant la valeur calorifique, et réussit de la sorte à rapprocher des lieux de consommation les forêts qui topographiquement en sont éloignées. Les bois de service, qui, sous un même volume, représentent une valeur plus grande que les bois de feu, peuvent supporter des frais plus considérables et se transporter beaucoup plus loin.

Ainsi c'est le prix des bois sur les lieux de consommation qui sert de règle au propriétaire de forêts, et qui détermine le bénéfice qu'il peut tirer de ses exploitations. Lorsque ce prix ne suffit pas à couvrir les frais de transport, le propriétaire a plus d'avantage à laisser les arbres périr sur pied, ou à les brûler pour en faire de la potasse, qu'à les abattre et les façonner pour n'en obtenir aucun profit. Si jusqu'en 1852 la plupart des forêts de la Corse furent inexploitées, ce n'était pas seulement par le défaut de sécurité, c'était surtout parce qu'il n'y existait aucune route. Pour se faire une idée de ce qu'étaient les voies de communication dans cette île, il faut savoir que des *pins laricios*, qui, rendus à Toulon, valaient jusqu'à 2,000 fr. pièce, ne se vendaient pas sur pied au-delà de 2 francs, et encore ne trouvait-on pas toujours des acheteurs à ce prix. Il n'y avait pour se rendre dans les forêts que d'étroits sentiers taillés dans le roc et suspendus au-dessus des torrens. C'étaient des femmes qui transportaient sur leur tête les planches et les pièces de bois nécessaires aux constructions; les bois de chauffage arrivaient à la ville empilés sur le dos d'un mulet, et ils étaient vendus à la charge par les paysans qui circulaient dans les rues en criant : *O legno!*

Il ne suffit pas, pour rendre possible le transport des bois jusqu'aux centres de consommation, d'avoir un réseau de routes impériales ou départementales complet, se reliant à des chemins vicinaux de grande et de petite communication, toujours en bon état de viabilité; il faut en outre un système spécial de routes forestières. Celles-ci, pénétrant dans toutes les profondeurs des massifs, viennent déverser sur les premières les produits des coupes qui arrivent des points les plus reculés. Ces routes ne sont elles-mêmes que des artères principales auxquelles viennent aboutir des chemins secondaires, ouverts seulement pendant une ou deux années pour

(1) On lit dans l'exposé des motifs du projet de loi présenté dans la session du corps législatif de 1860 pour l'exécution de routes forestières : « Les adjudications de l'administration des forêts font ressortir ces contrastes d'une manière frappante; on y voit varier suivant les départemens le prix des bois de construction de 60 francs à 8 francs, celui des bois d'industrie de 45 fr. à 2 fr. 35 cent., celui des bois de chauffage de 15 fr. à 1 fr. 46 cent. »

l'exploitation de certains cantons, et abandonnés ensuite quand les coupes se trouvent portées ailleurs.

Il est fort curieux de suivre les procédés employés pour amener les arbres qu'on vient d'abattre et de façonner jusqu'à l'endroit où les voitures viennent les prendre. Les bois de feu se transportent à dos d'homme, les bois de service se traînent sur le sol avec deux bœufs attelés à l'avant-train d'un chariot; tantôt on les fait glisser par leur propre poids sur le flanc des montagnes, tantôt on fait usage de *lançoirs* et de chemins de *schlitte*. Le *lançoir* est un canal demi-cylindrique d'un mètre de diamètre à peu près, fabriqué avec des perches droites et unies, et dirigé du haut en bas de la montagne; on y jette les bois, qui descendent jusque dans la vallée emportés par leur poids. Les chemins de schlitte ont quelque analogie avec les lançoirs. Suivant toutes les sinuosités de la montagne et quelquefois jetés comme des ponts à claire-voie au-dessus des ravins et des précipices, ils sont formés de bûches parallèles distantes les unes des autres de 40 centimètres, et maintenues en place par des piquets fichés en terre. Le transport se fait au moyen d'un traîneau plat (*schlitt*) pouvant recevoir 5 ou 6 mètres cubes de bois, et muni dans la partie antérieure de deux brancards recourbés qui servent au schlitteur à le diriger. Celui-ci se retient avec les pieds à chaque échelon de cette échelle gigantesque, et arrête en s'arc-boutant la marche de plus en plus précipitée du fardeau qui le pousse. Arrivé au bas de la montagne, le traîneau est déchargé et remonté à vide pour de nouveaux voyages. Malgré les dangers qu'il présente, ce mode de transport est fort économique, et mériterait d'être plus répandu. Depuis fort longtemps en usage dans les Vosges, il a été récemment introduit dans les Pyrénées.

Quoique l'importance d'un réseau complet et bien entretenu de routes forestières n'ait jamais été méconnue, il s'en faut de beaucoup qu'il soit en France assez développé pour permettre à nos bois de s'écouler facilement vers les centres de consommation. Ces routes font souvent défaut dans les forêts communales ou particulières, et même dans les forêts domaniales elles sont insuffisantes pour les besoins du service. Un crédit de 5 millions a été voté dans la session du corps législatif de 1860 pour compléter et améliorer le réseau. Du reste, l'administration forestière n'a pas toujours été maîtresse d'ouvrir des routes partout où le besoin s'en faisait sentir, et souvent elle a été arrêtée par des exigences d'un ordre supérieur. Nous voulons parler des servitudes imposées par le génie militaire, dans l'intérêt de la défense nationale, aux territoires compris dans la zone frontière. On sait que, dans les quarante-huit départemens qui, en tout ou en partie, forment cette zone, il est interdit d'ou-

vrir aucune route, de construire aucun pont, de défricher aucun bois, sans avoir obtenu d'abord l'assentiment de l'autorité militaire. Cette mesure a pour objet de fermer l'accès du pays aux armées ennemies et de multiplier sous leurs pas les obstacles naturels tels que ruisseaux, rivières, forêts. C'est une question de salut public qui, aux yeux du législateur, doit primer toutes les autres; ce n'en est pas moins une servitude fort onéreuse qui se traduit, pour les propriétaires de cette zone, en un sacrifice pécuniaire très important. Ainsi, pour ne parler que des forêts, on a calculé que l'impossibilité d'ouvrir certaines routes, l'obligation de faire passer les autres près des points de défense, l'interdiction de les empierrer, causent annuellement au pays une perte sèche de plus de 20 millions (1). C'est un impôt indirect qui n'est pas inscrit au budget et que la France paie sans le savoir, pour se préserver des invasions étrangères. Ne serait-ce pas le cas de dire que le remède est pire que le mal, puisque depuis 1815 seulement cette crainte nous a coûté, sans compter les intérêts, près d'un milliard, c'est-à-dire plus que l'invasion elle-même, si elle avait pu avoir lieu en présence de notre formidable armée? C'est d'ailleurs un remède de l'efficacité duquel on a malheureusement le droit de douter, puisqu'il n'est pas une seule de nos frontières qui, une fois nos armées détruites, ait jamais pu opposer la moindre résistance.

Pour en finir avec les routes de terre, il faut dire un mot d'une question qui soulève chaque année les réclamations des propriétaires de bois et dont les conseils-généraux sont périodiquement saisis par des mémoires et pétitions émanant de la Société forestière (2). C'est celle des impôts extraordinaires pour l'entretien des chemins vicinaux. La loi de 1836, à coup sûr l'une des plus utiles et des plus fécondes qui aient été faites depuis trente ans, impose aux communes l'obligation d'entretenir en bon état de viabilité les chemins vicinaux de grande et de petite communication, et les autorise à y affecter soit des journées de prestation, soit des centimes additionnels, payés au prorata du montant des contributions directes. Les forêts, comme les autres propriétés, sont soumises à cet

(1) Cette zone comprend en effet les départemens les plus boisés, les Ardennes, les Vosges, le Haut et le Bas-Rhin, la Moselle, la Meurthe, le Jura, le Doubs, les Hautes et Basses-Alpes, le Var, les Pyrénées et tout le littoral; elle renferme au moins 5 millions d'hectares de forêts sur les 8 que contient la France. En évaluant à 4 stères seulement la production moyenne par hectare, et à 1 fr. par stère l'augmentation du prix du transport, on arrive au total de 20 millions, que le pays paie tous les ans en sus de ce que lui coûte l'armée.

(2) Cette société, organisée depuis un certain nombre d'années et composée de propriétaires de bois, d'agens forestiers et d'autres personnes que ces questions préoccupent à bon droit, s'est donné pour tâche la défense des intérêts forestiers.

impôt spécial, et pourtant elles ne peuvent, au même titre, profiter de ces chemins pour l'écoulement de leurs produits. Par une étrange anomalie, la loi considère les exploitations de forêts comme occasionnant des dégradations extraordinaires, et les grève, pour cause de réparations, d'un impôt supplémentaire. Rien ne justifie en réalité cette mesure exceptionnelle, qui aggrave sensiblement les charges déjà si lourdes de la propriété forestière.

Les chemins de fer ont aussi contribué à étendre les débouchés des forêts; mais la cherté de ce moyen de transport n'a pas permis de les utiliser encore d'une manière générale, et en a jusqu'à ce jour limité l'emploi au charbon et aux bois d'œuvre. Le transport par canaux est préféré non-seulement parce qu'il est plus économique, mais encore parce que les bateaux qui contiennent les bois peuvent servir de magasins et stationner dans les ports jusqu'au moment où l'on trouve des acheteurs. Toutefois les canaux eux-mêmes doivent céder le pas au flottage pour peu qu'il soit praticable. Le flottage consiste à abandonner sur les cours d'eau, soit isolées, soit réunies en trains, les bûches de bois que le courant emporte vers leur destination. Il est d'un usage fort ancien, car, d'après l'histoire, c'est par ce moyen que Hiram, roi de Tyr, fit parvenir à Salomon les cèdres nécessaires à la construction du temple de Jérusalem. Pline rapporte également que les Troglodytes se servaient de radeaux pour le commerce des bois de cinname (bois d'odeur). On ne faisait du reste alors qu'imiter la nature, qui offre tous les jours des exemples de flottage spontané. Dans les contrées primitives et couvertes de forêts, comme il s'en trouve en Amérique, on voit incessamment les fleuves rouler dans leurs eaux de nombreux troncs d'arbres qu'ils arrachent aux rivages et les entraîner vers la mer en immenses radeaux. Le fleuve des Amazones, le Mississipi et tant d'autres sont souvent encombrés par ces masses d'arbres enchevêtrés les uns dans les autres au point que la navigation demeure impossible, jusqu'à ce qu'une inondation les charrie vers l'Océan. Ces arbres sont parfois emportés par le *gulf stream*, depuis le golfe du Mexique jusque sur les côtes du Groenland et de l'Islande, où ils servent au chauffage des habitans de ces contrées déshéritées.

Ce fut vers le milieu du XVIe siècle que le flottage fut introduit en France, et qu'il devint le mode de transport le plus usité pour l'approvisionnement de Paris en bois de chauffage ou de construction. Pendant longtemps, sur la foi de Saint-Yon, qui écrivait en 1610, on avait attribué à un bourgeois de Paris, nommé Jean Rouvet, l'honneur d'avoir le premier, en 1549, fait arriver dans cette ville des trains de bois flotté depuis le fond du Morvan. Con-

sidéré pour ce fait comme le bienfaiteur de cette contrée, on lui éleva en 1828, grâce à l'initiative de M. Dupin, sur le pont de Clamecy, un monument surmonté de son buste; mais M. Frédéric Moreau, l'auteur du *Code de commerce des bois carrés,* en remontant à l'origine de cette découverte, trouva dans les archives de la ville de Paris des pièces authentiques constatant que le premier train de bois y arriva non en 1549, mais en 1546, et qu'il y fut amené par Charles Lecomte. Ce fut, paraît-il, l'occasion de fêtes et de réjouissances publiques, et Charles Lecomte reçut du prévôt des marchands le titre de *premier expérimentateur du flottage.* Jean Rouvet eut du moins le mérite de vulgariser cette découverte et de faire sur d'autres cours d'eau ce que Lecomte avait déjà fait sur l'Yonne. Depuis ce moment, de nombreuses ordonnances n'ont cessé de faciliter la pratique du flottage. C'est par ce moyen que les cours d'eau qui débouchent dans la Seine au-dessus de Paris, l'Aisne, l'Ourcq, l'Yonne, la Marne, l'Aube, le Loing, le canal de Briare, celui d'Orléans, celui de Bourgogne, etc., viennent déverser dans ce fleuve les bois des contrées qu'ils traversent, et que réclame la prodigieuse consommation de la capitale.

Il y a deux espèces de flottage, le flottage à bûches perdues et le flottage en trains. Le premier, comme son nom l'indique, consiste à jeter pêle-mêle dans les cours d'eau les bois façonnés, qui sont entraînés tous ensemble jusqu'aux ports les plus voisins, où ils sont repêchés et rassemblés en trains. Pratiqué seulement sur les rivières non navigables, où il ne peut gêner la circulation des bateaux, ce système n'en exige pas moins quelquefois des travaux d'art assez importans. En France, le flottage est pratiqué sur un très grand nombre de rivières, mais c'est sur la Haute-Seine et les affluens de ce fleuve qu'il a surtout été l'objet de la sollicitude administrative. Depuis sa source jusqu'à son embouchure en Seine, l'Yonne reçoit cinquante-six cours d'eau annuellement flottables à bûches perdues. Entre Armes et Montereau, on rencontre cinquante-sept ports spacieux où l'on dépose les bois que l'on doit mettre en trains; enfin trente étangs peuvent à volonté se déverser dans la rivière et fournir les eaux nécessaires pour emporter les bois. Malheureusement les localités qui ne concourent pas à l'approvisionnement de Paris n'ont pas été aussi bien partagées, et on a dû en maint endroit abandonner le flottage, qui était précédemment exercé. Ne faudrait-il pas attribuer ce résultat à ce que la police des petits cours d'eau, qui rentrait autrefois dans les attributions de l'administration des *eaux et forêts,* dépend aujourd'hui de celle des *ponts et chaussées,* moins intéressée à les conserver flottables, et occupée de travaux qu'elle considère comme plus importans? En Allemagne, il n'est pas

un ruisseau qui n'ait un barrage fixe ou mobile et qui ne soit approprié au flottage. Le départ de la première éclusée de bois sur la Murg est un spectacle qu'on donne chaque année aux baigneurs de Bade, et la solennité de cette opération est une preuve de la haute importance qu'on y attache.

Lorsque les bois, jusqu'alors abandonnés à eux-mêmes, sont arrivés au point où la rivière commence à être navigable, ils sont retirés de l'eau et rassemblés en trains. Ces trains, conduits par un ou plusieurs hommes, sont, au début de la course, formés de quelques pièces seulement; ils augmentent à mesure qu'ils avancent et que la rivière devient plus profonde. Ceux qui sont apportés par les divers affluens se réunissent peu à peu et finissent par former ces radeaux qu'on voit arriver à Paris, et dont le passage sous les ponts est toujours pour les promeneurs un vif objet de curiosité. Sur le Rhin, les trains, formés de troncs de sapins, ont souvent 300 mètres de longueur et renferment jusqu'à 15,000 mètres cubes de bois. Ils sont dirigés par une vingtaine d'hommes en gilet rouge, en veste blanche, en bonnet de loutre, armés d'immenses gaffes, dont ils se servent avec une grande adresse pour éviter les tourbillons et les bancs de sable de ce fleuve capricieux. Ils conduisent ainsi jusque dans les chantiers de la Hollande, où ils seront transformés en navires marchands, les magnifiques arbres qui tapissaient les vallées ombreuses de la Forêt-Noire.

La production annuelle du domaine forestier de la France, dont l'étendue, d'après M. Maurice Block (1), est de 8,804,551 hectares, s'élève à 35 millions de stères environ, valant sur pied 206 millions de francs, et sur les lieux de consommation plus de 500 millions. Ce chiffre ne représente cependant qu'une partie de la production totale, car il ne comprend pas les bois fournis par les haies, parcs et jardins, qu'il est impossible d'évaluer, même approximativement. Quant à la consommation, elle ne fait que s'accroître d'année en année. Le prix des bois de service a doublé depuis 1814; dans le bassin de la Seine, le mètre cube de chêne s'est élevé de 32 à 60 fr.; le bois d'industrie a suivi la même progression et a passé de 15 à 28 francs. Le chauffage est resté, ou peu s'en faut, stationnaire. C'est aux constructions de toute nature, à l'accroissement de notre matériel naval, militaire et marchand, à l'exécution du réseau des chemins de fer, à toutes ces choses enfin qui se résument dans le seul mot de *progrès*, qu'il faut attribuer ce résultat. En même temps que les prix haussaient sur le marché intérieur, les importations de bois étrangers augmentaient dans une énorme proportion. Ces im-

(1) *Statistique de la France comparée avec les autres états de l'Europe.* Paris, 1860.

portations, qui en 1847 représentaient une valeur de 43 millions de francs, se sont élevées en 1859 au chiffre de 106 millions. Les exportations dans cette dernière année ayant été de 17 millions, il reste un excédant de 89 millions qui représente en quelque sorte le déficit de la production ligneuse de la France comparée aux besoins de sa consommation. Il ne s'agit ici, bien entendu, que des bois communs, c'est-à-dire du bois à brûler, bois de construction, merrains, perches, échalas, etc., et non des bois employés dans l'ébénisterie ou la teinture.

Lorsqu'on jette les yeux sur les tableaux du mouvement commercial des différens pays, on voit que le plus souvent les bois figurent à la fois à l'importation et à l'exportation, et souvent même pour des chiffres très élevés. Cette apparente anomalie s'explique par cette circonstance, que, le bois étant d'un transport difficile, il est parfois plus économique de le faire venir d'un pays voisin que d'une région plus reculée de l'intérieur, tandis que d'un autre côté on trouve du bénéfice à l'exporter sur les points où des forêts abondantes sont limitrophes de pays qui en sont dépourvus. Du reste, les bois des diverses contrées n'ont pas tous les mêmes qualités, en sorte qu'il s'établit entre elles des échanges constans. Ainsi ces importations ne nous procurent pas seulement l'appoint qui nous manque, elles nous fournissent encore des bois propres à des usages auxquels les nôtres ne conviendraient qu'imparfaitement. Pour les constructions navales, nous l'avons vu, on préfère de beaucoup les chênes de la Toscane et des États-Romains à ceux du nord de la France, qui étant moins sujets à se fendre, sont en revanche recherchés pour les ouvrages de menuiserie. Il en est de même des merrains, qui servent à fabriquer les barils et tonneaux, et dont la qualité dépend beaucoup des substances solubles contenues dans le tissu ligneux. L'acide gallique, la quercine, le tannin, ont en effet une grande influence sur la conservation des liquides et peuvent leur donner une saveur désagréable; aussi les meilleurs merrains sont-ils ceux de Russie et des États-Unis, qui renferment fort peu de pareilles substances.

Dans le chiffre de 106 millions, qui représente la valeur des bois importés en France, les bois de construction entrent à eux seuls pour 69 millions, les bois d'industrie pour 32 millions, les bois de feu pour 3 millions seulement, le liége, l'osier, etc., pour 2 millions. Les principaux pays de provenance sont la Russie, la Suède, la Norvége, les États-Unis, qui malheureusement s'appauvrissent sensiblement, et qui bientôt peut-être ne pourront plus satisfaire à des exigences toujours croissantes.

Les forêts de la Russie sont de jour en jour dévastées par les incen-

dies et les abus des exploitations (1). La superficie boisée de la Russie d'Europe, qui était en 1783 de plus de 150 millions d'hectares, c'est-à-dire du quart environ de la superficie totale, a bien diminué depuis cette époque. Les forêts d'ailleurs sont très inégalement réparties sur toute l'étendue de ce vaste empire. Dans le nord, elles forment des massifs immenses et couvrent des gouvernemens tout entiers, tandis que dans les provinces méridionales elles font si absolument défaut, que les habitans n'ont pas d'autre combustible que la paille, le fumier, les joncs et les bruyères. Dans la Finlande, la Lithuanie, la Russie-Blanche, la Petite-Russie, l'extrême abondance et la pénurie se touchent en quelque sorte. C'est ainsi qu'à Moscou le bois de chauffage se paie 30 pour 100 plus cher qu'à Paris, tandis qu'à quelques lieues de là il se vend à peine le dixième de ce prix. Les essences qui forment les forêts sont le pin, le sapin et le mélèze, qui s'y trouvent tantôt à l'état pur, tantôt mélangés de bouleaux, de chênes, de hêtres ou de tilleuls. Comme ceux de la Russie, les sapins de la Suède et de la Norvége sont très estimés. Ils ont dans ces contrées froides une croissance très lente, mais en même temps très régulière, qui leur donne une force et une élasticité très précieuses pour la mâture des vaisseaux. Malheureusement ces qualités exceptionnelles ont provoqué des exploitations imprévoyantes; les magnifiques forêts qui couvraient les flancs des Alpes scandinaves s'appauvrissent de jour en jour, quoique la contenance en soit encore très considérable, puisqu'on ne l'évalue pas à moins de 35 millions d'hectares pour la Suède seulement. Le déboisement serait pour ces pays une véritable calamité, car une fois que la vie végétale est détruite, elle ne se réveille plus sur ce sol glacé. L'Allemagne et l'Italie fournissent également une certaine quantité de bois à la France, mais dans une proportion relativement

(1) Dans un ouvrage publié en 1860, *les Forces productives, destructives et improductives de la Russie*, un agronome français, M. A. Jourdier, confirme de tout point les appréciations faites déjà en 1846 par M. de Haxthausen : « Au lieu de ce grand pays à bois immenses dans lequel on croit arriver, on ne voit partout que forêts rares et saccagées par le vent ou par la hache du *moujik*, on ne rencontre que bois coupés plus ou moins nouvellement défrichés. Il n'y a peut-être plus un seul endroit en Russie où il n'y ait à déplorer la dévastation de l'homme ou celle du feu, ces deux mortels ennemis de la sylviculture moscovite. Ce que nous disons est si vrai que les esprits clairvoyans en sont déjà à prévoir une crise qui pourrait bien être terrible, si la découverte d'un plus grand nombre de gisemens d'un nouveau combustible, comme la houille ou l'anthracite, ne venait bientôt en atténuer les futurs effets. S'il était possible d'élever quelques doutes sur ce que nous avançons ici, nous citerions le déboisement de toutes les rives du Volga, dont on paie aujourd'hui si cher les conséquences.... La Russie n'est donc pas, comme on le croit généralement en Occident, une sorte de vaste forêt vierge, recélant des arbres gigantesques pour la construction et du bois de chauffage en quantité incommensurable : il s'en faut du tout au tout. »

restreinte. Ce dernier pays aurait pu cependant, s'il avait conservé ses forêts, devenir le centre d'un marché important, surtout en bois de marine. L'amirauté anglaise a même entretenu à Livourne des agens spéciaux pour en fournir à ses arsenaux; mais ce commerce est bien tombé depuis quelques années, et c'est à peine si Livourne exporte maintenant 3,000 stères de bois de construction, dont les deux tiers en Angleterre, et le reste en France.

Il en serait de même de la Turquie, si l'on y trouvait quelque sécurité, car elle renferme une étendue de 8 millions d'hectares de forêts à peu près inexploitées. Le gouvernement turc a bien songé à tirer parti de ces richesses naturelles, lorsque, galvanisé par la guerre d'Orient, il secoua pendant un moment sa torpeur habituelle. Il demanda même à la France de mettre à sa disposition des agens pour étudier les ressources forestières du pays, pour y organiser des exploitations et y créer un personnel spécial. Deux fonctionnaires de l'administration des forêts, MM. Sthême et Tassy, furent envoyés en Turquie, et depuis quatre années ils se dévouent à former des élèves (1), à étudier les projets de travaux publics, à préciser les bases d'un code rural et forestier : tâche difficile et ingrate dans un pays où il n'y a ni organisation administrative, ni code civil, où l'on ignore comment peut s'acquérir et se transmettre la propriété foncière, où l'on ne sait même pas à qui elle appartient, mais tâche bien digne de tenter l'ambition de la France, et qui prouvera une fois de plus qu'après avoir versé son sang pour sauver la Turquie, elle n'a reculé devant aucun effort pour la régénérer.

Les États-Unis sont pour la France un centre d'approvisionnement des plus remarquables. Les forêts y sont, quant aux essences, à peu près semblables à celles de nos climats, mais elles ont un aspect grandiose que ne présentent pas les nôtres. Les arbres atteignent sur ce sol vierge des dimensions prodigieuses, et il n'est pas rare, surtout en Californie et dans l'Orégon, de trouver des pins de 100 mètres de hauteur sur 10 mètres de circonférence. Ces arbres gigantesques sont employés dans la marine, et servent de fret de retour aux bâtimens qui transportent des émigrans. Le territoire de l'Amérique du Nord n'était autrefois qu'une vaste forêt sillonnée d'immenses cours d'eau et entrecoupée de prairies et de savanes.

(1) Une école forestière a été créée à Constantinople et placée sous la direction spéciale de M. Tassy. Le *Journal de Constantinople* vient de nous apprendre que des examens de sortie ont eu lieu pour la première fois à la fin de l'année 1860, en présence du grand-vizir lui-même et de plusieurs autres grands dignitaires. Neuf élèves ont été reconnus aptes à être employés comme agens forestiers et vont être chargés de la gestion de 100,000 hectares de forêts, dont on espère un revenu annuel de 6 millions de francs.

La forêt a disparu en partie, mais ce qui en reste suffit pour alimenter un commerce considérable. Le transport se fait par les fleuves, au moyen de radeaux qui descendent jusqu'aux ports d'où ils sont expédiés en Europe. C'est des états de l'ouest, les moins peuplés encore, que vient la plus grande partie de ces bois, dont Chicago est l'entrepôt général. Située sur le lac Michigan, cette ville communique par des lacs et des canaux, d'un côté avec le Saint-Laurent, de l'autre avec l'Hudson, et peut envoyer sans transbordement les trains soit à Québec, soit à New-York.

Jusqu'à présent la France a tiré peu de bois du Canada. Cependant, plus encore que les États-Unis, le Canada est une contrée de forêts. Sur quarante mille lieues carrées qui en forment la superficie, le dixième à peine est livré à la culture, le surplus est complétement boisé. Un fleuve immense, le Saint-Laurent, traverse le pays dans toute sa largeur, formant une immense vallée, limitée par la chaîne des Laurentides et celle des Apalaches. Ce fleuve, qui sort du lac Ontario, peut être remonté par les plus forts bâtimens jusqu'à Québec, à cent cinquante lieues de son embouchure; il reçoit dans son cours de nombreuses rivières, presque toutes canalisées, qui amènent des bois des points les plus reculés. L'exploitation des forêts et les différentes industries qui en dépendent n'occupent pas moins de trois mille entrepreneurs et vingt mille ouvriers bûcherons et flotteurs. Les essences qu'on y trouve sont le chêne, l'érable, le noyer, le charme, l'orme, le frêne, le pin, le sapin et un arbre particulièrement propre aux constructions navales, connu sous le nom d'*épinette rouge* ou *tamarac*, dont le bois est à peu près incorruptible. Tous ces arbres, qui croissent en massifs serrés, atteignent de grandes dimensions, et il n'est pas rare de rencontrer des pins pouvant fournir des mâts d'une seule pièce pour des navires de 2,000 tonneaux. Grâce aux cours d'eau, les bois arrivent à Québec à très peu de frais, et donnent lieu à une exportation qui s'élève annuellement à plus de 50 millions de francs. Ce chiffre ne comprend que les bois bruts, et pour avoir une juste idée de ce commerce, il faut y ajouter ceux qui sont transformés en charbon ou en potasse et ceux qui sont devenus des navires, car Québec est déjà maintenant un des plus grands chantiers de constructions navales du monde. Le commerce des bois n'y est pas tout à fait abandonné à lui-même, et le gouvernement colonial exerce une certaine surveillance par l'intermédiaire d'inspecteurs spéciaux chargés de contrôler la qualité et les dimensions des pièces. Celles-ci sont classées par catégories et marquées d'une lettre particulière; celles qui ne sont pas jugées assez bonnes sont mises au rebut. Notre consul à Québec, M. Gauldrée-Boilleau, a récemment adressé au gouvernement

une collection d'échantillons de bois, avec l'indication des prix auxquels ils pourraient être livrés dans cette ville. Il a joint à cet envoi une lettre qui renferme de nombreux détails sur le commerce du Canada et sur l'avenir de cette contrée (1). Cette collection et les pièces à l'appui ont été mises à la disposition du public, au ministère du commerce.

Nous ne dirons rien des autres contrées, bien qu'il y en ait parmi elles qui dans l'avenir pourront offrir des ressources importantes : le peu de sécurité qu'on y rencontre, le défaut de routes, l'insalubrité du climat, y rendent jusqu'à présent l'exploitation des forêts fort difficile et le commerce des bois peu avantageux. Telle est la situation de l'Australie, de l'Amérique centrale, de l'Amérique du Sud, de la plus grande partie de l'Asie et de l'Afrique tout entière. On ne tire guère aujourd'hui de ces pays que des bois précieux, qui en raison de leur prix élevé peuvent supporter des frais d'extraction et de transport plus considérables que les bois communs, les seuls dont nous ayons cru devoir nous occuper ici.

Les produits forestiers ne sont soumis à l'entrée en France qu'à des droits de douane très modérés; mais jusqu'en 1860 la plupart d'entre eux étaient prohibés à la sortie. Aujourd'hui les bois de toute espèce, comme les écorces à tan, peuvent sortir librement. C'est ainsi que les forêts, affranchies du régime d'exception auquel si longtemps elles ont été soumises, rentrent peu à peu dans le droit commun qui régit les autres propriétés. On a déjà fait beaucoup en réduisant le nombre des cas où le défrichement doit être prohibé, en établissant la liberté du commerce des bois à l'intérieur et à l'extérieur, en supprimant le droit de martelage de la marine; mais il reste à dégrever la propriété forestière des charges exceptionnelles qui lui sont encore imposées. Espérons que cette réforme aura son tour, et que les nombreuses industries qui vivent des forêts y trouveront une source de prospérité nouvelle.

J. Clavé.

(1) « La rivière d'Ottawa, dit M. Gauldrée-Boilleau, sur les bords de laquelle est situé Bytown, la future capitale du Canada, est un des centres les plus considérables d'exploitation forestière. Un *meeting* vient d'y avoir lieu; on y a discuté une série de questions sur le commerce des bois; on a rejeté l'idée d'un droit d'exportation, invité les autorités locales à s'immiscer aussi peu que possible dans le commerce des bois, et à borner leur action d'une part à veiller à la conservation des forêts, de l'autre à améliorer les voies de navigation, notamment le cours de l'Ottawa, qu'il serait facile de relier au lac Huron par la Rivière-Française (*French River*), le lac Nipissing et la rivière Mattawan... Les plans auxquels cette idée se rattache ne sont du reste pas nouveaux; ils sont vastes et ne tendraient à rien moins qu'à déplacer, au profit du Canada, le mouvement commercial qui s'opère entre l'ouest des États-Unis et l'Europe, par l'intermédiaire de New-York et de Boston. » — Lettre du 9 janvier 1860.

RÉCITS ET PAYSAGES

I. — A LA LISIÈRE DU BOIS.

Le soleil s'est levé, la forêt tout entière,
Vermeille encor de son premier baiser,
Frissonne, et les oiseaux saluant la lumière,
Dans les arbres en fleur qui bordent la lisière,
Les gais oiseaux commencent à jaser.

Sur les ronces qui fleuronnent
De légers papillons bleus
Tourbillonnent;
A l'entour des saules creux,
Les mouches à miel bourdonnent
Comme des écoliers quand le maître est loin d'eux.

Jeunes rayons, jeune ramure,
La jeunesse est partout! O bois de mon pays,
O forêt, sombre mer aux vagues de verdure,
Sources en pleurs, ravins profonds, épais taillis,
Je vous retrouve enfin, ô mes amis d'enfance!
Dans vos rameaux épanouis,
J'entends encor cet air de fête et d'espérance
Dont vous m'avez bercé, grands bois de mon pays!

Sous la voûte des feuillées
De rosée encor mouillées,
Je crois voir à travers les vapeurs du matin
Ma première jeunesse en larmes, qui se lève
Et qui me crie en me tendant la main :
— Qu'as-tu fait de notre beau rêve?...

Oh! mes chers compagnons, mes rêves de vingt ans,
Sont dispersés à tous les vents.
Vous dirai-je leurs aventures?...
A quoi bon? Pourquoi revenir
Sur un amer souvenir?
Pourquoi rouvrir de saignantes blessures?

Non, mes amis, apprenez seulement
Que celle que j'aimais m'a trompé lâchement.
Son nom flétri reste dans ma mémoire,
Comme au fond d'un cercueil un cadavre hideux,
Et je veux oublier son odieuse histoire
Dans les détours de vos sentiers ombreux;

Car je reviens à vous, ô seuls amis fidèles,
Érables, noisetiers feuillus,
Sveltes bouleaux aux branches frêles,
Je ne veux plus vous quitter, jamais plus!

Vous me consolerez; l'ombre de la futaie
Calmera la douleur dont mon cœur est rempli,
Et les petits oiseaux qui nichent dans la haie
Me chanteront la chanson de l'oubli.

Errant dans les herbes baignées
Par l'humidité du matin,
Au fond des traînes imprégnées
De parfums de sauge et de thym,
J'écouterai le chant lointain
Des bûcherons et des cognées.

J'épierai les enfans épars dans les halliers
Et les taillis rouges de fraises,
J'irai causer le soir avec les charbonniers
Qui veillent accroupis auprès de leurs fournaises.

Et dans vos profondeurs, ô grands bois assoupis,
J'essaierai d'oublier qu'il est de faux amis,
Et qu'en ce monde plein de navrantes misères,
Il naît des lâchetés, comme il naît des vipères
Et de froids scorpions sous les pierres tapis.

II. — LA COMPLAINTE DU VENDREDI SAINT.

Voici le vendredi de la sainte semaine.
Les enfans des hameaux, quand l'aube luit à peine,
S'assemblent sur la place, et les voilà partis
Pour les bois, les aînés guidant les plus petits.
Ils suivent les détours des agrestes allées
Et vont devant le seuil des fermes isolées
Chanter selon l'usage et demander des œufs.
Silvain, le plus âgé, fier de ses sabots neufs,
Les fait gaîment sonner sur les cailloux, et Jacques
Répète la chanson et rêve aux œufs de Pâques.
Landry, l'enfant de chœur, porte le grand panier;
Le petit Jean-Louis, qui marche le dernier,
Tout aise et tout gaillard au sortir de l'école,
Se taille un vert sifflet dans un rameau de saule.
Avril dans les taillis pousse de fins bourgeons,
Et les fleurs qui déjà s'ouvrent dans les buissons, —
Narcisses, jolis-bois, primevères mielleuses, —
Paraissent agiter leurs têtes curieuses
Et saluer le groupe errant des écoliers.
Mais bientôt, par-dessus les branches des halliers,
On voit fumer les toits de la première ferme.
Pénétrant dans l'enclos qu'une barrière ferme,
La troupe des quêteurs se glisse sans parler
Jusqu'au seuil entr'ouvert d'où l'on peut contempler
Le bahut rebondi, le dressoir où tout brille
Et le chaudron fumant sur le feu qui pétille.
Aux aboiemens des chiens, la maisonnée accourt :
La mère, les enfans, les valets de labour.
Les écoliers, rangés en cercle, font silence
Et se prennent les mains; l'enfant de chœur commence,
Puis, sur un rhythme lent, mélancolique et doux,
Avec leurs jeunes voix ils l'accompagnent tous :

« Laissez dormir vos troupeaux dans l'enceinte,
Dans les sillons laissez souffler les bœufs,
Et venez tous entendre une complainte
Qui fait monter les larmes dans les yeux.

« Venez ouïr le chant de Notre-Dame,
La pauvre mère au cœur sept fois navré;

Sur le calvaire elle pleure et réclame
Son fils Jésus que Judas a livré.

« Tu l'as vendu, Judas, ô Juif immonde !
Trente deniers, traître, tu l'as vendu !
Ton nom, Judas, jusqu'à la fin du monde,
Sera maudit pour ce sang répandu !

« Tu le surpris au jardin des Olives;
Le blond Jésus, doux comme une brebis,
Laissa les fers meurtrir ses mains captives
Et les soldats déchirer ses habits.

« Avec des cris de mort, chez le grand prêtre
Ils l'ont traîné. Son corps brisé saignait,
Et sur le seuil, Pierre, oubliant son maître,
Au chant du coq trois fois le reniait...

« Enfans des bois, pâtres de la prairie,
Laissez vos yeux de larmes se remplir;
Pleurez le fils de la vierge Marie,
Qui sur la croix pour nous s'en va mourir.

« Un coup de lance a troué sa poitrine,
Son sang jaillit; — le maître bien-aimé,
Penchant son front tout couronné d'épine,
Pousse un soupir, et tout est consommé.

« Vous qui venez d'entendre la complainte,
Donnez, donnez des œufs blancs au chanteur,
Et vous irez, avec la Vierge sainte,
Droit vous asseoir près de Notre-Seigneur. »

Le chant monte, pareil aux rumeurs d'une ruche,
Puis se tait. La fermière alors ouvre la huche
Aux panneaux de noyer reluisans comme l'or;
Les œufs nouveaux pondus, les œufs tièdes encor
Glissent dans le panier tout tapissé de mousse.
La bande des chanteurs s'éloigne. Leur voix douce
S'affaiblit et s'éteint dans le sentier qui fuit.

Ainsi de ferme en ferme ils vont jusqu'à la nuit.
Quand la première étoile à travers le feuillage
Tremble comme une larme, ils rentrent au village.
Leur pas plus lent trahit la fatigue et l'effort,
Et d'œufs frais le panier est rempli jusqu'au bord.

III. — LE MAI.

Le chemin est tout parfumé
De muguets qui s'épanouissent;
Claire est la nuit, les bois verdissent,
Et c'est demain le premier mai.
Vers minuit, parmi les cépées,
Soudain résonnent à la fois
Un bruit sourd de branches coupées
Et de jeunes éclats de voix.

Ce sont les garçons du village
Qui se glissent dans les taillis,
Éveillant les oiseaux des nids
Et les chevreuils sur leur passage.
Dans le fond des gorges ombreuses
Ils vont, alertes maraudeurs,
Dérober aux arbres en fleurs
Un mai vert pour leurs amoureuses.

Sous la serpe au fil acéré
Tombez, frémissantes verdures!
Et vite, rubans et dorures...
Salut, joyeux mai chamarré!
Au vent matinal ta ramée,
Dès que le soleil paraîtra,
Sur le seuil de la bien-aimée
Fièrement se balancera.

Ensemble, la saison nouvelle
Et les frais bourgeons des *fayards* (1)
S'épanouiront aux regards
De l'amoureuse jeune et belle...
Mais l'aube blanchit, hâtez-vous.
Malheur à celui qui s'attarde!
Sur sa forêt, comme un jaloux,
Nuit et jour veille le vieux garde.

Travaillé par mille soupçons,
Il se lève quand tout repose;
Fusil au dos et l'œil morose,
Le voilà qui bat les buissons.

(1) Jeunes hêtres.

Il jure en découvrant la trace
De plus d'un hêtre frais coupé.
Vain dépit et vaine menace!
Les maraudeurs ont décampé.

Parmi les fougères mouillées,
Le garde revient au logis.
— Vers les cieux que l'aube a rougis
Les alouettes réveillées
Montent, montent. — Voici le jour,
Le soleil luit dans la clairière,
Les nids gazouillent à l'entour :
Tout est fête, joie et lumière.

Il arrive... et reste sans voix;
Svelte et pimpant, un brin de hêtre
S'étale devant la fenêtre
Et raille le garde aux abois.
Sa fille, à la croisée ouverte,
Sourit en tordant ses cheveux;
Derrière la ramure verte,
On voit briller ses grands yeux bleus.

Le vieux contemple avec tendresse
Ces yeux de véronique en fleur,
Et déjà chantent dans son cœur
Mille souvenirs de jeunesse;
Le voilà qui rit, désarmé,
Et tout ému, voilà qu'il pose
Un gros baiser sur le front rose,
A travers les branches du mai.

IV. — RENCONTRE.

C'était au fond d'un bois, au détour d'un chemin,
Dans le taillis épais disparaissant soudain.
Le bois était profond et le sentier rapide;
L'herbe y croissait menue, et, sur la berge humide,
Des menthes imprégnaient l'air de leur saine odeur.
La solitude était si grande et la fraîcheur
Du sommet des rameaux tombait si mollement,
Que mon cœur se taisait, pris d'assoupissement.
Mon corps s'était creusé dans la mousse une couche,
Et je croyais sentir se fondre dans ma bouche

Ce doux fruit du lotus qui fait tout oublier...
J'entendis tout à coup sur l'herbe du sentier
Un murmure léger, un frôlement de robe.
Les feuilles frémissaient comme au lever de l'aube,
Et je vis dans l'allée aux feuillages tremblans
Une enfant de seize ans s'avancer à pas lents.
C'était une mignonne et svelte jeune fille;
Les rameaux verdoyans des massifs de charmille
L'entouraient et formaient un cadre à sa beauté.
Son front doré, sa joue au tissu velouté
Avaient ces tons foncés et nuancés de rose
Que sur les fruits mûris le soleil d'août dépose.
Ses noirs cheveux, nattés en bandeaux, s'enroulaient
Sur les tempes; ses yeux, ses grands yeux bruns jetaient
A travers de longs cils des gerbes d'étincelles.
Comme un oiseau qui fait l'épreuve de ses ailes,
Ils s'ouvraient, se fermaient, puis se rouvraient encor.
Son sein, paisible et pur comme un enfant qui dort,
A peine soulevait l'étoffe noire et grise
Du corsage noué par des rubans cerise.
Sa taille était flexible, et ses deux petits pieds
Dans l'herbe du chemin disparaissaient noyés.
Avec ses beaux bras nus, sur sa jeune poitrine
Elle tenait serrés des rameaux d'aubépine,
De verts épis de seigle et de rouges pavots.
Elle avait tout pour elle, et les boutons éclos
En mai n'étalent pas de plus fraîches surprises,
Ni la rose en été de couleurs plus exquises;
La jeunesse, l'éclat, la grâce, elle avait tout.
Elle passa, mon cœur battit, et jusqu'au bout
Du sentier sinueux qui descend vers la plaine,
Mon regard la suivit...

Dans l'herbe, au pied d'un chêne,
Une humble véronique ouvrait ses épis bleus;
Des papillons volaient, tournoyant deux à deux.
— Aime! — disaient la fleur et l'insecte rapide :
— Aime! le ciel maudit ceux dont le cœur est vide. —
Et, tandis qu'un oiseau sur son nid gazouillait,
J'entendis en moi-même une voix qui chantait
Une chanson nouvelle, une chanson meilleure...
Quand de la floraison la séve a marqué l'heure,
L'aloès épineux pousse un bouton vermeil

Qui se gonfle et grandit, chauffé par le soleil;
Puis l'enveloppe éclate, et la fleur séculaire,
Comme un splendide écrin, s'ouvre en pleine lumière.
— Faisant explosion dans mon cœur réjoui,
Ainsi l'amour nouveau s'était épanoui.

IV. — LA CHANSON DU BUCHERON.

Pour les grands bois ensemble
Partons au jour naissant,
Et choisissons un tremble,
Un tremble verdissant.
Qu'il soit svelte et superbe!
O ma brune aux yeux bleus,
Abattons-le dans l'herbe
A nous deux.

Il craque, il penche, il plie...
Victoire! il est tombé.
Vite, vite, une scie
De fin acier trempé!
De la racine aux branches,
Dans le tronc vigoureux,
Coupons de minces planches
A nous deux.

Avec les planches blondes
D'où la séve jaillit,
Pour nos noces fécondes
Construisons un doux lit.
La mousse fine pousse
Au pied des saules creux;
Emplissons-le de mousse
A nous deux.

Puis avec la ramure
Préparons un berceau
Tapissé de verdure,
Frais comme un nid d'oiseau.
Pour la couche légère,
Pour l'oreiller moelleux,
Tressons, tressons du lierre
A nous deux.

Voilà la couche prête,
Voilà l'enfant venu.
Dans la barcelonnette
Il s'endort demi-nu.
Berçons, berçons ensemble
Le mignon aux yeux bleus
Qui sourit et ressemble
A nous deux.

VI. — LA CHERCHEUSE DE FRAISES.

Dans les jeunes taillis et les coupes récentes
D'où s'exhale l'odeur des fraises mûrissantes,
Depuis le fin matin, la fille du vannier
Emplit de fruits pourprés sa corbeille d'osier.
Elle est mignonne et brune, elle a seize ans; sa taille
Est souple comme un jonc. De son chapeau de paille
S'échappent ses cheveux trop lourds et dénoués.
Les bords de son jupon que la ronce a troués
Trahissent les contours de ses deux jambes nues,
Deux jambes de chevrette aux attaches menues
Que le soleil de juin dore sans les hâler.
Déjà son sein naissant commence à se gonfler,
Et quand elle s'arrête afin de prendre haleine,
On voit frémir les plis du corset de futaine.
La course et le temps chaud ont mis sa joue en feu,
Et l'éclat de l'été brille dans son œil bleu.
Il est midi : glissant par maintes échappées,
Le soleil comme un plomb tombe sur les cépées,
Et jusqu'aux lézards verts sous les pierres tapis,
Tous les hôtes des bois reposent assoupis.

Lassée, elle descend jusqu'au fond d'une *combe*
Où, dans le creux formé par un roc qui surplombe,
Goutte à goutte, une source à travers le gravier
Se tamise; l'enfant recouvre son panier
D'un lit frais de fougère à la roche cueillie,
Puis le sommeil la prend; sur son bras qui se plie
Sa tête se renverse, — et voilà ses yeux clos.
Ainsi parmi les blés les grands coquelicots
Se penchent, quand les pleurs des nocturnes rosées
Ont trop rempli leurs fleurs de gouttes irisées.

Or, tandis qu'elle dort, trois bûcherons des bois,
Trois joyeux jouvenceaux, ayant vingt ans tous trois,
Passent dans le chemin. Le premier la regarde :
— Voyez cette innocente, endormie à la garde
Des oisillons des bois!... Amis, je la connais,
C'est la fille du vieux vannier du Val-des-Frais.
Quand elle aura vingt ans, j'engage la fillette
A ne point sommeiller au coin du bois seulette!
Mais ce n'est qu'une enfant, un fruit vert aigrelet,
Une noisette encor tendre et pleine de lait.
Vive ma Louison, ma grappe mûre et fraîche!
— Fruit vert? dit le second, non pas, mais blonde pêche
Dont le duvet se dore et commence à rougir.
Vois ces lèvres qui sont vermeilles à plaisir,
Ces flots de cheveux bruns, et sous l'étroit corsage
Cette poitrine pleine et ferme. C'est dommage
Qu'elle n'ait pas autant d'argent que de beauté!
La maison du vannier craque de pauvreté. —
Le troisième, ébloui, la contemple et soupire,
Puis, songeur, il poursuit sa route sans rien dire;
Mais, arrivés tous trois au détour du chemin,
Il demeure en arrière et disparaît soudain;
A travers la forêt muette il prend sa course,
Et revient vers l'enfant qui dort près de la source.
Alors, agenouillé dans l'herbe du talus,
Doucement, chastement, il baise ses pieds nus;
Il choisit une fraise au bord de la corbeille,
Et délicatement, sur la bouche vermeille
Et ronde, qui s'entr'ouvre et qui semble une fleur,
Il la pose. L'enfant, que la fraîche saveur
Réveille, ouvre les yeux, et tressaille, et s'effraie,
Comme un oiseau surpris dans son nid, sous la haie.
— Pourquoi cette frayeur? dit-il, que craignez-vous?
Ne me voyez-vous pas timide à vos genoux?
C'est moi qui dois trembler, car je n'ose pas même
Vous dire, ô belle enfant, combien mon cœur vous aime.
Je ne pense qu'à vous; depuis trois jours entiers,
Je vous cherche au village et dans tous les sentiers,
Comme la mouche à miel cherche les fleurs des saules... —
Elle se laisse prendre à ces douces paroles,
Et, la main dans la main, au fond du rocher creux,
Au bruit de l'eau qui chante, ils devisent tous deux,
Et les heures d'amour se succèdent, pareilles,

Dans leur fuite rapide, à de jeunes abeilles
Emportant au rucher leur récolte de miel.
Voici le soir, voici la nuit. La lune au ciel
Balance son croissant au-dessus des grands chênes.
On entend résonner sous les voûtes des traînes
Des appels que l'écho répète longuement.
— Il faut partir, c'est l'heure. — Et tous deux lentement
S'en vont par les sentiers voilés de chèvrefeuilles,
Dont un rayon tremblant fait reluire les feuilles.

VII. — LA MAISON DU GARDE.

La forêt s'assombrit, ses masses de verdure
S'imprègnent de rosée et sommeillent sans voix,
La nuit tombe, on n'entend qu'un faible et lent murmure;
Là-bas une clarté, dans la feuillée obscure,
Tremble comme une étoile et luit au fond du bois.

C'est là, près de la mare, où parmi l'eau dormante
Croissent de grands roseaux et des touffes d'iris,
A l'abri des bouleaux dont l'ombre frémissante
Tamise les rayons de la lune naissante,
Que la maison du garde élève son toit gris.

La fraîcheur a verdi la muraille ébranlée,
La mousse a revêtu les tuiles tout au long.
Sur l'espalier séché la vigne échevelée
Court au hasard, de lierre et de ronces mêlée,
Et voile la fenêtre au fin treillis de plomb.

L'an passé, le vieux garde est mort. A la nuitée,
Des braconniers tapis dans le creux d'un sentier
L'ont pour toujours couché dans l'herbe ensanglantée.
Au prochain carrefour, une croix est plantée
Sur sa fosse, qu'abrite un large châtaignier.

Triste et pauvre maison, seuil morne!... Un vent d'automne
Soulève et fait voler les cendres du foyer.
Contre la vitre humide une mouche bourdonne;
Dans un coin, le grillon pousse un cri monotone
Et mêle sa voix grêle au bruit du balancier.

La veuve en habits noirs penche son blanc visage
Sur une sainte Bible au grand feuillet jauni.
Debout contre le mur, sifflant un air sauvage,

Le fils frotte un fusil, lourd et vieil héritage,
Par le sang et la rouille en maint endroit terni.

Blonde avec des yeux bruns, la jeune sœur arrose
Sur la fenêtre basse une touffe de fleurs.
Hier, dans son sein d'enfant la jeunesse est éclose,
Et son cœur s'est ouvert comme un bouton de rose
Plein d'agrestes parfums et de rosée en pleurs.

Seule, elle égaie encor la maison soucieuse;
De beaux songes dorés passent dans son sommeil;
Pour elle, du grillon la chanson est joyeuse,
L'horloge a la voix douce, et la lampe fumeuse
Sur les murs délabrés brille comme un soleil.

— Un étrange soupir passe à travers la porte;
Le vieux chien assoupi se dresse en gémissant.
Est-ce un souffle ou le bruit de quelque feuille morte?...
Dans la nuit, tout à coup le vent d'automne apporte
Les sons déjà lointains d'un cor retentissant.

Le fils laisse tomber son fusil contre terre,
La sœur en frissonnant fait un signe de croix,
Le grillon est muet. — « Écoutez, dit la mère,
On dirait tout là-bas l'esprit de votre père
Qui sonne un air de chasse au milieu du grand bois. »

VIII. — LE ROUGE-GORGE.

La forêt au front dégarni
  Effeuille au vent sa couronne,
Et le vent dans le bois jauni
  Soupire un chant monotone;
Les feuillages en tourbillons
Tournent et brillent aux rayons
  Du pâle soleil d'automne.

Un essaim d'oiseaux voyageurs
  Comme un ruban se déploie
A l'horizon, dans les vapeurs
  Où le bleu du ciel se noie.
Vers le midi, loin de l'hiver,
Ils s'en vont, bohémiens de l'air,
  Avec de longs cris de joie.

Fils de la Vierge, accrochez-vous
A la ramure brunie,
Couvrez d'un linceul frêle et doux
La nature à l'agonie.
Voici le déclin et la mort...
Pourtant là-bas j'entends encor
Un petit oiseau qui pépie.

Il part et revient, familier
Comme le grillon de l'âtre.
Sur sa gorge un rouge collier,
Marbrant la plume grisâtre,
Semble de loin un cœur saignant.
Salut, ô chanteur consolant,
Rouge-gorge, ami du pâtre !

Autour de toi, tout est débris,
Silence et morne tristesse;
Enflant ton poitrail de rubis,
Seul, tu fredonnes sans cesse,
Et ta chanson parle aux rêveurs,
Au pauvre, à l'amoureux en pleurs,
A tous les cœurs en détresse.

Tu leur dis : — « La fleur pour germer
Veut un lit de feuilles sèches,
Et le cœur pour toujours aimer
A besoin de larmes fraîches.
Sous le foyer qui semble éteint,
Un souffle rallume soudain
De scintillantes flammèches.

« Dans la nature et dans les cœurs,
Tout se tient par une chaîne;
Chaque joie, entre deux douleurs,
Pousse au fond de l'âme humaine.
Il n'est pas de morte saison,
L'hiver même a sa floraison,
Son heure tiède et sereine.

« En décembre et janvier, l'ajonc
Ouvre ses jaunes aigrettes,
Et par-dessus le sombre front
De mars fertile en tempêtes,
Février, tout blanc de grésil,

Tend une fleur au mois d'avril
  Couronné de violettes.

« Du premier bonheur disparu
  Le cher fantôme qui veille
Rit au bonheur nouveau-venu
  Dans notre cœur qui sommeille.
Ainsi la jeune mère, en deuil
D'un premier enfant, fait accueil
  Au nouveau-né qui s'éveille. »

IX. — LE CHARBONNIER.

Les jours d'hiver sont revenus,
  Plus de feuilles aux branches;
Le givre couvre les bois nus
  De ses aiguilles blanches.
Dans la coupe où sont empilés
  Les menus brins de hêtre,
Les charbonniers sont installés,
  Femme, apprentis et maître.

La femme allaite un nourrisson
  Dans la hutte de mousse,
Et lui murmure une chanson
  Mélancolique et douce;
Le maître et ses gens, à l'entour
  Des fournaises nouvelles,
Montent la garde tour à tour,
  Comme des sentinelles.

Le charbon qui cuit, abrité
  Sous une cendre épaisse,
Gronde comme un enfant gâté
  Qu'il faut veiller sans cesse.
Tout chôme avec un feu trop lent;
  Si la braise allumée
Flambe trop vite sous le vent,
  Tout s'envole en fumée.

Rude besogne, sans repos,
  Et de sueur baignée!
Le charbonnier sur ses fourneaux
  Ressemble à l'araignée :

Elle ourdit vingt fois son réseau,
  Et quand la toile frêle
Est finie à peine, un oiseau
  L'emporte d'un coup d'aile.

Mais il n'est si triste saison
  Qu'un rayon ne colore,
Et dans la plus pauvre maison
  Le bonheur entre encore.
Si les soucis au charbonnier
  Souvent troublent la tête,
Parfois aussi dans son métier
  Il est des jours de fête.

Un matin, le charbon paraît
  Sous la couche de terre :
Victoire! il est noir à souhait
  Et cassant comme verre;
Il sonne clair comme l'argent,
  A la forge on l'emmène,
Et dans les bois sourds on entend
  Rouler la banne pleine.

Le charbonnier n'a d'autre abri
  Que sa forêt natale,
Les muguets d'avril ont fleuri
  Sa couche nuptiale;
Pareils aux petits des oiseaux
  Nichés dans les bruyères,
Ses enfans n'ont eu pour berceaux
  Que l'herbe des clairières.

Né dans les bois, il veut mourir
  Dans le fond d'une combe.
Ses compagnons viendront bâtir
  Un fourneau sur sa tombe,
Un grand fourneau qu'on emplira
  De braise et de ramée,
Et son âme au ciel montera
  Avecque la fumée.

ANDRÉ THEURIET.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mai 1861.

Nous sommes contraints de répéter une plainte que nous avons déjà exprimée depuis le commencement de la session des chambres françaises : nous ne comprenons point l'indolence avec laquelle se traîne chez nous cette année la vie parlementaire. Il nous avait semblé que la session qui suivait le décret du 24 novembre 1860 devait être marquée par une activité particulière. Ne s'agissait-il pas de l'inauguration d'un nouveau régime? N'y avait-il pas, dans les nouveaux développemens donnés ou promis à la vie constitutionnelle, de quoi stimuler l'émulation des membres de nos assemblées? Il y a un contraste pénible, et dont l'opinion en France est frappée chaque jour, entre le retentissement des délibérations des grandes assemblées de l'Europe et le silence singulier de notre corps législatif. Voilà le parlement d'Angleterre. On y parle à tout moment des grandes questions qui préoccupent le monde, de celles même qui nous intéressent au premier chef. Affaires d'Italie, d'Amérique, d'Autriche, d'Orient, de Syrie, les explications échangées à la chambre des lords et à la chambre des communes les parcourent tour à tour, et fournissent à la curiosité ou à l'anxiété du public européen la mesure d'éclaircissemens nécessaire. Nos chambres se taisant, c'est sur le marché anglais que nous sommes obligés d'aller chercher ces produits de la libre discussion dont les intérêts de nos sociétés industrielles ont besoin pour se conduire, et qui sont une des conditions essentielles de la sécurité des esprits.

Nous avons eu, depuis un mois, un singulier exemple de l'infériorité que nous subissons à cet égard. Pour nous faire croire à la durée de la paix, il a fallu que lord Palmerston nous garantît pour une année contre les périls de guerre. Nous ne voulions pas nous fier à notre propre jugement, nous ne voulions pas nous laisser rassurer par des déclarations semi-officielles sorties de notre propre terroir; mais aussitôt que le premier ministre anglais a eu prophétisé la paix, un prodigieux *fiat lux* s'est accompli, les intérêts financiers et commerciaux ont repris confiance sur le continent, et

de tous côtés les bourses d'Europe se sont mises à monter. Nos protectionistes et nos libre échangistes, qui affichent des prétentions si patriotiques dans leurs contestations mutuelles, feraient bien assurément de prendre garde à ce monopole moral et politique dont l'Angleterre a pu s'emparer depuis le déclin des institutions libres en France. Les partisans de la libre concurrence devraient aspirer à rendre à notre pays le moyen d'entrer en compétition pacifique avec nos rivaux dans l'élaboration de la pensée publique; les partisans de la production nationale devraient déplorer passionnément l'infériorité où nous sommes placés à un point de vue si important. Le gouvernement du monde moderne appartient à l'activité de l'esprit et à la diffusion de la parole. En abdiquant l'initiative qu'elle était autrefois si fière d'exercer dans les controverses européennes, en se fermant la bouche ou en se résignant à ne parler qu'après coup, la France perd volontairement une grande part de son influence naturelle. Il serait temps d'y aviser.

Parler après coup, tel est notre lot, quand l'occasion de parler nous est par hasard rendue, et quand, par un hasard plus rare, nous retrouvons assez d'énergie pour prendre la parole. Dans ces affaires d'Italie qui nous émeuvent diversement, et qui couvrent notre avenir d'incertitudes, qu'avons-nous fait, sinon de parler après le fait accompli, c'est-à-dire lorsque nos opinions ne pouvaient plus rien sur les événemens? Dans la question du traité de commerce avec l'Angleterre, qu'avons-nous fait encore? Tout était consommé, notre système commercial était irrévocablement changé, lorsqu'il nous a été donné de critiquer ou de justifier les nouveaux principes de notre politique commerciale. Hier encore, au sénat, à propos d'une pétition, un grand débat s'est engagé sur une des dispositions complémentaires de ce traité de commerce. Il s'agissait de l'abaissement du droit sur l'introduction des poissons provenant des pêcheries étrangères. Les amiraux qui font partie du sénat ont pris avec une conviction profonde et chaleureuse la défense des pétitionnaires. Ils nous ont donné, par la vigueur de leur argumentation et l'élévation de leurs sentimens, l'idée de ce què pourrait être dans nos assemblées la grande et noble discussion de nos intérêts et de nos affaires, si la discussion, surtout se produisant à temps, avait quelque chance d'influer sur les décisions du gouvernement. Le discours de l'amiral Cécille a été d'une solidité remarquable. Le rapport et les discours de M. Romain-Desfossés sont des modèles d'argumentation substantielle et lucide, et le brave et habile amiral s'est élevé par momens jusqu'à la véritable éloquence. L'amiral Rigault de Genouilly a ému le sénat par les accens les plus généreux. La thèse de nos illustres marins était simple. Nos pêcheurs, disent-ils, ceux de la Manche surtout, sont un des meilleurs élémens de notre inscription maritime. L'inscription, grâce à laquelle la France constitue sa réserve navale et peut aspirer à une puissance maritime efficace, place nos hommes de mer sous un rude régime d'exception; par justice et par politique, on leur doit une compensation aux rigueurs de ce régime, et cette compensa-

tion, c'est la protection de l'industrie de la pêche, d'une des industries qui les font vivre quand ils ne sont pas au service de l'état, d'une industrie où se forment des recrues si utiles, si nécessaires à la puissance navale de la France. La convention supplémentaire de novembre 1860 a substitué, sur l'entrée des poissons étrangers, à un droit presque prohibitif un droit qui, suivant nos amiraux, ne protégera plus nos pêcheurs de la Manche contre la concurrence des pêcheries anglaises. D'après eux, par conséquent, cette convention ne consacre pas seulement une injustice contre une portion notable et intéressante de nos inscrits maritimes; mais en décourageant nos pêcheurs, en détournant nos populations de la Manche d'une industrie de mer qui employait et recrutait un grand nombre de bras, elle compromettrait un intérêt politique de premier ordre, elle affaiblirait la réserve, déjà trop restreinte, où la marine de l'état prend ses matelots.

Nous le répétons, cette thèse est simple, plausible, spécieuse; elle prête à des développemens émouvans si l'on songe à l'intéressante et intrépide population maritime dont elle plaide la cause, à des considérations hautes et fortes si l'on prend garde aux grands intérêts politiques engagés dans la question du recrutement de nos flottes. Nous sommes d'autant moins suspects dans les hommages que nous rendons au talent et à la chaleur communicative déployés par nos braves amiraux dans la défense de cette cause qu'au fond nous ne partageons point leur opinion. Nous croyons leurs alarmes exagérées; nous pensons que le droit stipulé dans la convention de novembre est suffisamment protecteur. Les règlemens imposés à nos pêcheurs au nom des intérêts de l'inscription maritime nous paraissent oppressifs, et l'industrie de la pêche n'aura qu'à gagner à s'en voir affranchie en compensation de l'excès de protection qu'on lui retire. Enfin la condition même de l'inscription maritime, s'il fallait dire toute notre pensée, place nos hommes de mer sous un régime si contraire au droit commun et si rigoureusement exceptionnel, qu'il nous semble que les esprits prévoyans ne devraient plus croire à sa longue durée, et feraient bien d'aviser à trouver d'autres combinaisons pour assurer la puissance maritime de la France. Personnellement, nous nous rallierions donc volontiers aux argumens présentés par M. Rouher avec un remarquable talent; mais on nous traitera d'esprits chimériques, et nous le souffrirons avec résignation, car nous reconnaissons que notre avis est loin encore d'être celui de la majorité touchant cette importante et délicate matière. Quoi qu'il en soit, la seule conclusion que nous voulions, pour le moment, tirer de ce débat sur la pêcherie dont le sénat a été le théâtre, est celle-ci : la discussion a été très belle, elle a montré la profondeur et la hauteur avec lesquelles nous pouvons en France discuter les grands intérêts du pays, les exposer au public, et y associer l'opinion, sérieusement éclairée par une controverse contradictoire. Malheureusement tout ce travail d'information et d'argumentation, toute cette éloquence, tout ce talent ont été prodigués en pure perte, car, au lieu de précéder et de déterminer la solution de la question, ils ne viennent

qu'après cette solution et n'y peuvent plus rien changer. Pourquoi l'amiral Romain-Desfossés vient-il nous dire aujourd'hui qu'il n'est pas un marin dans notre pays qui, plutôt que de voir perdre une portion aussi considérable de notre personnel d'élite, ne préférât voir détruire par l'incendie tout notre matériel flottant, parce qu'avec de l'argent il ne faut qu'un peu de temps pour refaire un matériel, tandis que la plus haute sagesse humaine ne pourrait remplacer le personnel perdu? Pourquoi, dans un mouvement touchant parce qu'il était sincère, s'est-il écrié : « Si cette transaction devait demeurer un fait accompli, quant à moi, messieurs les sénateurs, défenseur insuffisant, mais profondément convaincu, d'une grande et juste cause, il ne me resterait qu'à me plaindre à Dieu d'avoir assez vécu pour voir frapper au cœur cette marine de France à laquelle j'ai consacré avec enthousiasme plus de cinquante années de ma vie! » Pourquoi, prêtant son organe à l'émotion du sénat, M. Dupin a-t-il accueilli ces paroles par une exclamation de gratitude? Le fait n'est-il pas consommé? Est-il maintenant possible de revenir sur un traité signé et ratifié? Le sénat a renvoyé la pétition si chaleureusement recommandée par les amiraux aux ministres des affaires étrangères, du commerce et de la marine. 95 voix ont voté ce renvoi : 12 voix seulement, parmi lesquelles étaient celles de 3 ministres, ont voté contre; mais quel est l'effet pratique de ce vote? En déclarant qu'il ne s'opposait point au renvoi aux ministres, M. Rouher a clairement laissé voir que ce renvoi n'aurait pas de suite. La question est de celles qui sont en permanence à l'ordre du jour, elle y restera jusqu'à ce que l'expérience ait prononcé; M. Rouher ne doute point que l'expérience ne lui donne raison, et il accueille la pétition qui lui est envoyée par le sénat pour la confronter avec le verdict de l'expérience, qui en sera, il se le promet, la réfutation éclatante.

Voilà donc le sort de ces discussions rétrospectives : elles sont frappées d'avance de stérilité; c'est en vain que l'on y porte les fruits de l'étude, l'ardeur des convictions, l'effort et l'éclair du talent; pour la vertu fécondante de la discussion, le moment utile est passé. Au lieu d'être un enseignement profitable à l'action, le débat rétrospectif n'est plus qu'un prétexte à doléances ou à justifications. Si la solution qui l'a précédé au lieu de le suivre est mauvaise, il faut se résigner à en attendre les fâcheux effets, au lieu d'avoir l'espérance courageuse de les prévenir. Même si elle est bonne, il reste toujours ce mécontentement, ce doute, cette amertume, que nourrissent les esprits et les cœurs blessés, lorsqu'au lieu d'obtenir leur libre assentiment par la persuasion, on les a courbés sous un acte de pouvoir et sous la force du fait accompli. C'est dans cette pensée que nous-mêmes nous répudions pour les causes que nous aimons le profit des solutions qui devancent le débat, au lieu d'en être la libre, naturelle et légitime conséquence. Ce n'est pas là qu'est le bon succès qu'il faut souhaiter aux bonnes causes. Nous avons toujours pensé que M. Cobden compromettait en France la liberté du commerce par le dédain qu'il affectait pour les formes libé-

rales et tutélaires qui doivent, dans un pays aussi avancé que la France, et qui, comme le nôtre, a pendant longtemps connu et pratiqué la liberté, présider à toutes les grandes mesures de réforme. Le dédain pour la liberté est un des vices de l'école de Manchester, elle en est punie en Angleterre même par la répugnance croissante qu'elle y inspire aux esprits élevés; elle en est punie en France par l'antipathie qu'elle y excite, en dépit des sentimens qu'elle professe pour notre alliance et pour la paix. Le beau triomphe pour M. Cobden! Il est l'apôtre de la paix, il prétend travailler à la réconciliation permanente de l'Angleterre et de la France : il est sincère, nous en sommes persuadés, dans ces aspirations généreuses; mais il n'a point eu de ménagement pour les susceptibilités du public français, il n'a pas voulu comprendre que la discussion libre et préalable était le seul moyen honorable d'amener une grande nation à changer son régime économique. Et aujourd'hui un des représentans les plus éminens de la France, un des chefs les plus distingués de notre savante et vaillante marine, l'amiral Romain-Desfossés, aux applaudissemens presque unanimes du sénat, marque sa place à côté de Nelson, le plus violent et le plus redoutable ennemi que la race française ait rencontré devant elle dans ses luttes contre l'Angleterre!

C'est au moment même où nous écrivons qu'a lieu au sénat la discussion de la pétition relative aux affaires de Syrie. Ce débat aussi, l'on en conviendra, arrive bien tard. S'il en est ainsi, ce n'est certes pas la faute de l'honorable président de l'association qui a présenté cette pétition, ce n'est pas la faute de M. Saint-Marc Girardin, qui a épousé avec une sollicitude généreuse la cause si sympathique à la France des chrétiens de Syrie. Déjà, depuis plusieurs jours, nous sommes prévenus, par les explications données au parlement anglais, des résolutions qui mettent fin à notre expédition de Syrie, et des arrangemens préparés pour l'administration future du Liban. Le droit d'initiative dont jouissent les chambres anglaises a été, dans cette question, manifestement utile à la politique du gouvernement britannique. Le ministère anglais a eu l'air d'être plus poussé encore que soutenu par les représentans naturels du pays, et aujourd'hui, en annonçant les solutions préparées pour les affaires de Syrie, lord John Russell et ses collègues paraissent donner satisfaction aux vœux qui ont été exprimés à diverses reprises par la chambre des lords et la chambre des communes. Est-il probable qu'un effet semblable résulte pour la France des explications qui seront présentées au sénat à propos de la pétition sur la Syrie? Nous craignons que non. Qu'on le remarque, chez nous le droit d'interpellation n'appartient point aux membres des assemblées. A vrai dire, le droit d'interpellation se confond avec le droit de pétition, et sous cette dernière forme il est réservé aux simples citoyens; mais il est difficile que les citoyens s'appliquent, en s'adressant souvent et avec opportunité au sénat, à faire sortir de l'exercice du droit de pétition les avantages que produirait pour la conduite des affaires et l'information de l'opinion publique le droit d'interpellation parlementaire. Il résulte de cet état de choses plusieurs inconvéniens qui se

révèlent à l'occasion de la pétition sur la Syrie dont le sénat s'occupe aujourd'hui. D'abord les pétitionnaires, faute de lumières ou par suite de l'organisation des travaux du sénat, sont exposés à manquer l'à-propos. En outre, n'étant pas bien au courant de l'état des questions qui les intéressent, ils peuvent exprimer des exigences qui gênent, au lieu de la seconder, la politique du gouvernement. Ce sont là justement les inconvéniens que nous appréhendons de la part de la pétition syrienne : arrivant à la discussion quand tout est à peu près fini et résolu, elle ne peut plus donner lieu à une manifestation d'opinion favorable à la politique du gouvernement; elle est intempestive. Puis elle émane de la portion de l'opinion qui en France a pris le plus vif intérêt aux affaires syriennes, elle exprime les réclamations absolues de cette opinion, qui aurait voulu prolonger indéfiniment l'occupation du Liban par la France. Ces prétentions, se présentant trois semaines avant la retraite décidée de nos troupes, produisent un contraste pénible. Il y a là une illusion d'optique : la France a l'air de renoncer, devant une influence étrangère, à la politique qui avait ses sympathies; elle a l'air d'avoir voulu une chose et d'en faire une autre; la satisfaction que cause à l'Angleterre son départ de Syrie devient pour elle en apparence une mortification. L'on eût échappé à cette fausse position, si l'on avait pu tenir officiellement par des explications parlementaires le public français au courant de l'état de la question syrienne. L'on eût dit, ce qui est vrai, que le corps français qui est en Syrie accomplit un mandat européen, que quand l'on remplit un mandat, il n'y a ni loyauté ni dignité à vouloir en dépasser les conditions et les termes sans l'aveu et contre le gré de ceux de qui on l'a reçu, que les puissances qui sont parties à la convention en vertu de laquelle nos troupes ont débarqué en Syrie trouvant que les causes qui ont motivé notre expédition ont cessé, nous n'avons plus qu'à nous retirer sans avoir par là rien à souffrir dans notre amour-propre. En même temps l'on eût appris au public que les choses prennent dans le Liban un aspect plus pacifique et plus rassurant, qu'il n'y a pas lieu d'appréhender le retour des affreux désordres qui nous avaient appelés au secours des chrétiens. Enfin l'on eût donné un aperçu des combinaisons au moyen desquelles on espère assurer la tranquillité du Liban. Le système des trois caïmacans qui avait été proposé pour placer chaque section religieuse sous un chef distinct ayant été abandonné, on est revenu à l'idée de placer toutes les populations sous un seul chef, qui sera chrétien. Quel sera ce chef? Faut-il le prendre dans la famille Chéab, au risque de provoquer les réactions dont les restaurations sont ordinairement accompagnées, surtout dans les pays barbares? C'est le point qui demeure encore indécis. On le voit, en tenant le public au courant, par quelques communications faites, sur leur demande, aux membres de nos assemblées, on l'eût éclairé sur la portée qu'il devait donner à ses exigences; on lui eût montré que la France ne devait ni ne pouvait songer à une prolongation indéfinie de son expédition, on eût enlevé aux interpellations des chambres anglaises leur caractère dé-

plaisant. Nous n'eussions eu l'apparence de faire que ce que nous voulions faire en réalité, nous n'eussions eu l'air de céder à aucune pression; nous aurions quitté la Syrie simplement et dignement, comme nous le ferons en effet, avec le sentiment et l'honneur d'avoir rempli un devoir d'humanité, sans avoir par conséquent à essuyer aucun échec d'influence.

Les représentans du pays étant rarement mis en mesure de parler avec opportunité sur les questions qui nous intéressent, on s'explique, tout en le regrettant, le peu d'activité des travaux parlementaires et les longs silences de notre chambre des députés. On s'explique aussi, puisque nous sommes condamnés aux choses rétrospectives, ce goût qui entraîne les esprits distingués et le public éclairé à leur suite vers les souvenirs du régime constitutionnel dont la France a fait l'essai pendant trente-cinq ans. Le travail politique du temps présent s'accomplit de la sorte avec une application soutenue dans les voies de l'histoire presque contemporaine. C'est ainsi que M. de Viel-Castel vient d'ajouter à son *Histoire de la Restauration* deux volumes nouveaux où l'on rencontre cette sûreté d'informations et cette droiture d'appréciations qui marqueront à son œuvre une place élevée parmi les livres où la France devra s'instruire à de nouveaux efforts vers la liberté : M. de Nouvion a aussi fait un pas de plus dans l'instructive et consciencieuse histoire qu'il a entreprise du règne de Louis-Philippe; mais parmi ces sérieuses publications il faut signaler surtout celle que M. de Barante a consacrée à la mémoire de Royer-Collard. Lorsque les institutions libérales auront enfin pris racine dans notre pays, Royer-Collard est un des grands noms que la France devra compter parmi les fondateurs de sa liberté. C'est entre nos maîtres un des plus robustes et des plus sains. M. de Barante nous donne de ce puissant esprit ce que nous devions avoir le plus à cœur de conserver : ses discours. M. Royer-Collard, en faisant allusion aux opinions recueillies de plusieurs orateurs de son temps, plaignait le sort de leurs discours, qui avaient, suivant lui, perdu le feu et la saveur qu'ils tenaient des circonstances au milieu desquelles ils avaient été prononcés; il semblait croire qu'ainsi se faneraient les restes de son éloquence. M. Royer-Collard se trompait : il n'était pas seulement orateur, il était écrivain; ses discours étaient assurés de vivre, non-seulement par la hauteur et la force des pensées, mais par la pure et mâle concision du style. M. de Barante n'en a pas moins rendu à ces belles harangues un service dont lui seront reconnaissans tous les amis des lettres libérales en les encadrant dans un intéressant récit qui les replace sous la lumière dont les éclairaient les événemens et le milieu politique d'où elles sortirent. Nous possédons désormais Royer-Collard, non-seulement l'un des maîtres vigoureux de l'éducation politique de la France, mais l'un des derniers classiques de notre littérature.

Malgré la torpeur politique où nous languissons, nous ne tarderons point, nous l'espérons, à voir s'ouvrir, à propos du vote du budget, la discussion la plus urgente et la plus nécessaire à notre instruction qui puisse être engagée cette année : nous voulons parler de la discussion de notre situation financière.

Nous souhaitons qu'enfin l'on puisse arriver à exposer clairement l'état des finances françaises. Le reproche d'obscurité que nous adressons à nos finances paraîtra peut-être injuste à quelques esprits que par représailles nous nous permettrons de trouver pédans. Nos finances sont obscures, bien que l'arrangement de nos budgets passe pour une merveille d'ordre et de régularité. La tenue des livres est assurément une belle chose et qui sert admirablement à l'élucidation des résultats des opérations commerciales; personne pourtant ne se contenterait de renvoyer purement aux livres d'une société industrielle le public inexpérimenté qui aurait besoin de se rendre compte de la situation complète et vraie des entreprises de cette société. Nous en dirons autant de nos budgets. Par les nécessités mêmes de la régularité des écritures, ils sont hérissés de détails et de complications qui les rendent inaccessibles. Il faut savoir les lire, et, ce qui est moins facile peut-être, il faudrait savoir les traduire; il faudrait en outre, dans cette traduction, débrouiller les enjambemens des règlemens de compte d'une année sur l'autre, et ramener dans l'unité des exercices les excroissances des crédits supplémentaires. Ce travail est moins difficile qu'on ne pense; cependant celui qui le tentera une fois d'une façon complète, et qui présentera au public en pleine lumière les articulations de notre système financier, aura beaucoup fait pour l'éducation politique du pays et pour le progrès de notre politique financière. Jusqu'à ce que cette tâche soit accomplie, on ne verra point clair dans ce mystérieux arcane de l'équilibre de nos budgets, qui donne lieu à des controverses si insipides et si stériles, parce qu'elles sont incertaines et partielles; on ne pourra pas d'une main autorisée et sûre refréner les dépenses ou exciter l'élasticité des ressources. Jusque-là, on laissera les dépenses se produire pour ainsi dire au hasard : on continuera à pourvoir aux dépenses ordinaires par des ressources extraordinaires; on laissera, avec une insouciance coupable envers les générations futures, croître la dette consolidée, ou, avec une témérité compromettante pour le présent, s'enfler la dette flottante. Au lieu de s'appliquer aux réductions de dépenses, aux dégrèvemens de taxe, qui sont, en temps de paix, l'œuvre non-seulement utile, mais glorieuse, d'une société qui sait se gouverner, on cherchera à grossir le revenu par des moyens empiriques; on s'ingéniera à inventer de nouveaux impôts : on songera, par exemple, à taxer les allumettes chimiques!

C'est un lieu-commun de s'étonner des dissemblances si profondes qui séparent deux pays aussi voisins que le sont la France et l'Angleterre. Le contraste que présentent en ce moment les deux gouvernemens dans leurs tendances financières est un nouvel exemple de ces nombreuses et surprenantes différences. Tandis que l'on s'occupe chez nous d'étendre ce que nos voisins appelleraient le domaine de l'excise, c'est-à-dire des taxes sur les produits intérieurs, en établissant un impôt sur les allumettes chimiques, le ministère anglais travaille à retrancher des ressources de l'excise un impôt qui ne produisait pas un revenu annuel de moins d'un million et demi

de livres sterling, l'impôt sur le papier. C'est le point le plus attaqué du budget de M. Gladstone. Le chancelier de l'échiquier a présenté son budget, on le sait, avec un excédant de plus de 2 millions de livres des recettes sur les dépenses, et il a appliqué cet excédant à dégrever d'un penny l'*income-tax* et à supprimer l'impôt du papier. M. Gladstone a en cette circonstance agi avec son audace accoutumée. Son plan soulevait plusieurs graves questions. D'abord le surplus de ressources qu'il annonçait était-il bien réel? Des financiers sérieux de la chambre des communes le contestent. Puis, en admettant la réalité du surplus, l'abolition de l'impôt sur le papier est-elle le meilleur emploi qu'on en puisse faire? Les adversaires de M. Gladstone disent que l'impôt du papier existe, que la nation, qui y est accoutumée, le supporte sans murmurer, qu'une fois aboli, il ne pourra plus être rétabli, que si les prévisions du ministre étaient trompées ou par une insuffisance de recettes ou par un accroissement extraordinaire de dépenses, le droit sur le papier étant supprimé, il faudrait chercher des ressources dans l'augmentation d'un autre impôt, dans la taxe aggravée et si odieuse du revenu. On voit là l'esprit du système que M. Gladstone a récemment adopté de concert avec MM. Bright, Milner Gibson et l'école de Manchester, système qui tend à l'abolition des impôts indirects, et se propose au contraire de rendre permanente la taxe directe du revenu. Par cette concession à l'école de Manchester, M. Gladstone attaque et irrite les intérêts représentés par le parti tory. La situation des tories dans cette circonstance était compliquée et bizarre. Leurs chefs sont sincères quand ils protestent qu'ils ne désirent point arriver en ce moment au pouvoir; mais ils forment déjà bien près de la moitié de la chambre des communes, et le coup porté à leur politique par M. Gladstone était trop direct pour qu'ils pussent renoncer à se défendre et refuser le combat. Cependant M. Gladstone passe pour avoir imposé son budget à ses collègues, à lord Palmerston surtout, qui ne l'approuvait point, par la menace de sa démission. Le ministère s'étant ainsi, bon gré, mal gré, rallié au plan de M. Gladstone, la retraite du cabinet tout entier devait être la conséquence du rejet de l'abolition du droit sur le papier. Une crise ministérielle dans les circonstances présentes ne convenait point à lord Derby et à M. Disraeli; la chute de lord Palmerston surtout eût été contraire au sentiment public, qui eût mal accueilli la formation d'un cabinet tory. La question ministérielle s'est donc engagée au milieu de circonstances singulières, et il semble que l'opposition, malgré le nombre imposant de ses membres, retenue par un secret embarras, n'ait point apporté dans la lutte cette ardeur qui entraîne la victoire. M. Disraeli, qui a eu à conduire cette difficile manœuvre, a cru devoir s'abstenir de contester le surplus de ressources qu'annonçait le budget de M. Gladstone. Ses amis et lui, admettant la réalité du surplus, n'ont porté le débat que sur l'usage qu'il en fallait faire. Au lieu de la suppression de la taxe du papier, ils ont proposé, par l'organe de M. Horsfall, le dégrèvement des droits qui frappent le thé. Assurément la proposition des tories était la plus conforme à

l'intérêt et au vœu populaires. Un dégrèvement de l'impôt du thé eût été bien plus profitable à la masse des consommateurs que l'abolition de l'impôt sur le papier. On pouvait d'ailleurs espérer que le trésor regagnerait par l'accroissement de la consommation une partie de la remise qui serait faite par l'abaissement du droit. Ce système était donc plus favorable à l'intérêt immédiat du trésor. Plusieurs membres dans le parti whig, indisposés par les prétentions de M. Bright, eussent préféré le système des tories au plan de M. Gladstone : celui-ci même, malgré la séduction d'un talent de parole qui grandit sans cesse, choque une section importante du parti ministériel autant par la témérité de sa politique financière que par la versatilité de ses opinions; mais la question ministérielle était posée. L'opinion a mieux aimé, comme on dit en Angleterre, Palmerston avec l'impôt du papier aboli que Disraeli avec le thé à bon marché. La majorité, mais une majorité de 18 voix sur une chambre de près de 600 membres, s'est prononcée en faveur du ministère. Cette majorité est bien faible assurément; elle présage, sinon la chute prochaine de lord Palmerston, du moins un déplacement probable du centre de gravité du ministère. Évidemment lord Palmerston doit, pour se maintenir, s'appuyer davantage sur les élémens conservateurs de la chambre. Il est douteux qu'il puisse sans danger faire des concessions nouvelles à M. Bright et à l'école de Manchester. Quelle que soit au surplus la portée de ces incidens au point de vue politique, le public anglais n'en obtient pas moins en ce moment une réduction considérable d'impôts. L'Angleterre, dans la situation tourmentée où est l'Europe, n'en donne pas moins au monde l'exemple d'un gouvernement qui diminue les charges des contribuables. C'est un honneur pour elle et pour son gouvernement. Plût à Dieu que cela piquât l'amour-propre de la France et nous décidât à remettre dans les cartons du ministère cette belle invention d'une taxe sur les allumettes chimiques, que l'on a, dit-on, soumise à l'examen du conseil d'état!

Le conflit qui déchire l'Amérique du Nord prend malheureusement les proportions d'une lutte qui ne peut finir que par la défaite violente de l'une des parties de l'ancienne Union américaine. La démence des états du sud, en forçant le président Lincoln à sortir de sa politique de temporisation, a provoqué de la part des états du nord un élan qui sera irrésistible. Déjà les états libres ont assuré la défense de Washington. La possession de cette ville ne présente point un intérêt stratégique; mais, voisine des états du sud, touchant à deux états douteux, le Maryland et la Virginie, elle pouvait être l'objet d'un coup de main, et c'eût été pour les états du nord, qui défendent la constitution américaine et s'abritent sous le glorieux drapeau étoilé, une humiliation trop douloureuse de laisser tomber aux mains des états à esclaves la capitale de la république. Des membres considérables du parti démocrate ont abandonné avec éclat la cause du sud et se rallient à la cause de l'union. On peut citer entre autres M. Douglas et l'ancien président, le général Pierce. L'initiative du nord ne s'arrêtera point aux me-

sures de défense prises à Washington; il faut s'attendre à voir le blocus mis prochainement devant les plus importantes villes maritimes du sud. Peut-être l'énergie du nord étonnera-t-elle les états à esclaves; peut-être aidera-t-elle, dans plusieurs de ces états, les classes éclairées et modérées à se soustraire à la tyrannie du *mob*, et à faire prévaloir leur sympathies pour le maintien de l'union.

Dans les relations de l'Autriche et de la Hongrie, les conseils de la modération et de la prudence semblent prévaloir des deux côtés. Sans doute le manifeste de M. Deak ne permet point d'espérer que les Hongrois consentent de longtemps à se confondre dans l'unité constitutionnelle de l'empire; il y a pourtant, dans la thèse soutenue avec une remarquable puissance d'argumentation par M. Deak, un esprit de véritable conservation qu'un souverain établi sur le principe de la légitimité tel que l'empereur d'Autriche ne pourrait méconnaître sans une inconséquence périlleuse. C'est un principe légitimiste que défend au fond M. Deak, le principe d'une constitution historique contre l'innovation d'une constitution octroyée. Heureux les peuples qui peuvent en effet appuyer leurs droits politiques sur la tradition de leur histoire! Ce ne sont pas ceux-là, l'exemple de l'Angleterre le prouve depuis deux cents ans, qui sont dangereux pour les souverains. La logique aussi, bien que la prudence, conseille donc à l'empereur d'Autriche de traiter avec les Hongrois sur le terrain où ils se placent avec M. Deak, au lieu de chercher à les en faire sortir par la violence. Que la transformation de l'empire d'Autriche et la renaissance de la Hongrie s'accomplissent pacifiquement! N'est-ce pas la leçon que semble donner la fin lamentable du comte Téléki? Le noble patriote, en se donnant la mort, ne semble-t-il pas avoir voulu s'offrir comme la seule victime de la rédemption de sa patrie?

E. FORCADE.

L'ACADÉMIE FRANÇAISE ET LE PRIX DÉCENNAL.

Depuis plus d'un mois, l'Académie est le théâtre d'une lutte qui a vivement ému l'opinion publique, et qui soulève des controverses en sens très divers. D'ordinaire les querelles intérieures de l'Académie ne sortent pas de son enceinte; mais cette fois la dispute a trouvé de l'écho à l'extérieur. Le monde littéraire a compris dès le premier jour que c'était là un débat dans lequel il était nécessaire de prendre parti, car quelques-uns de ses intérêts et de ses droits les plus chers s'y trouvaient engagés.

L'enjeu décerné est un prix de 20,000 francs que l'Institut est chargé de décerner à l'auteur dont les œuvres honorent *le plus l'esprit humain, dans quelque genre que ce soit*. Ainsi s'exprime le programme impérial. Pour éviter les malentendus, les controverses, les jugemens, qui pourraient être soumis à cassation, il a été décidé que le prix, qui devait n'être distribué d'abord que tous les cinq ans, tantôt aux sciences, tantôt aux lettres, serait distribué

tous les deux ans, et par chacune des cinq classes de l'Institut successivement. Cette nouvelle décision a été dictée par l'impartialité et l'équité la plus louable, et nous ne pouvons qu'applaudir. En effet, il eût été bien difficile d'éviter les jalousies et les récriminations, si l'on s'était tenu aux premiers termes du décret. Je suppose que l'Institut, ayant à se prononcer sur l'œuvre qui honore le plus l'esprit humain, ait eu à choisir entre l'*Esprit des Lois*, les tragédies de Racine, les opéras de Mozart et les travaux de Du Cange, quel qu'eût été son choix, il eût toujours été injuste, car l'*Esprit des Lois* n'honore pas moins l'esprit humain que les opéras de Mozart, et les travaux de Du Cange sont presque un aussi grand service rendu aux lettres que les tragédies de Racine. Injuste, ce choix eût encore eu un tort plus grave, celui d'être parfaitement arbitraire, car il n'existe aucune raison sérieuse d'exclure Montesquieu au profit de Mozart où Du Cange au profit de Racine. Entre des œuvres si diverses, il n'existe qu'un seul rapport, c'est qu'elles sont également des produits de l'activité intellectuelle, s'exerçant dans les diverses provinces du monde moral. Le décret a voulu que ces diverses manifestations de l'activité intellectuelle fussent également respectées, que Racine fût couronné sans humilier Du Cange, et Montesquieu sans nuire à Mozart. Pour atteindre ce but, il a été décidé que chacune des cinq classes de l'Institut proposerait à tour de rôle ce prix décennal de 20,000 fr. D'après cette combinaison, généreuse autant qu'équitable, l'Académie des Inscriptions pourra couronner Du Cange deux ans après que l'Académie des Sciences morales aura couronné Montesquieu. Cette année, c'est l'Académie française qui est appelée à couronner Racine.

Couronner Racine! J'insiste à dessein sur ce nom-là : c'est-à-dire qu'elle est appelée à couronner un auteur qui soit plus ou moins pour notre époque ce que Racine fut pour la sienne, un poète, un peintre des passions et des mœurs. La combinaison nouvelle lui en fait un devoir, car, à notre avis, cette combinaison a singulièrement restreint les œuvres soumises au choix de l'Académie française. Montesquieu lui a été enlevé ainsi que Du Cange : l'un a été rendu à l'Académie des Sciences morales et l'autre à l'Académie des Inscriptions. Si donc, sous le prétexte que Montesquieu appartient à la littérature aussi bien que Racine, elle couronne Montesquieu, elle commettra sciemment cette fois une injustice volontaire et qu'il ne lui sera pas permis de réparer, à moins que, par un renversement de toutes les lois du bon sens et de la logique, l'Académie des Sciences morales ne se décide, dans deux ans, à couronner Racine. Ou la nouvelle combinaison n'a aucun sens, ou elle a eu précisément pour but d'éviter que cette injustice pût être commise, même involontairement. Si l'Académie garde la liberté de couronner, comme par le passé, Montesquieu ou Du Cange, qu'y a-t-il de changé dans les termes du programme? Il était inutile de faire un nouveau décret, l'ancien suffisait. L'*Esprit des Lois* et les *Considérations sur la grandeur et la décadence des Romains* sont certainement de belles œuvres littéraires : eh bien! d'après les termes du nouveau décret, il nous semble que l'Académie française n'aurait pas plus le droit de les couronner, si elles lui étaient présentées aujourd'hui, que l'Académie des Sciences morales n'aurait, dans deux ans d'ici, le droit de couronner *Phèdre* ou *Athalie*. S'il en est autrement et si le choix de l'Académie peut se porter indifféremment sur des œu-

vres appartenant à tous les genres, à quoi sert-il d'avoir décidé que chaque classe de l'Institut aurait à tour de rôle le droit de présenter ses candidats?

Trois candidats ont été proposés : ce sont trois candidats diversement et inégalement célèbres. Je ne veux pas discuter leur mérite respectif; je ne veux chercher qu'à me rendre compte d'une seule chose, à savoir quel est de ces trois concurrens celui qui représente le mieux Racine, celui qui s'est montré le peintre le plus profond, le plus délicat et le plus vrai des mœurs et des passions humaines. Des trois candidats présentés, un seul remplit ces conditions : c'est Mme Sand. Ses romans sont nos *Bérénice*, nos *Phèdre* et nos *Andromaque*, à nous bourgeois du XIXe siècle; personne ne le contestera, j'espère, à l'Académie moins encore que partout ailleurs. Je m'en tiens à ce point unique, et, ne voulant rien dire de désobligeant pour les deux autres candidats, je ne chercherai pas quel est celui des trois concurrens qui mérite le titre d'*illustre*, et dont les œuvres honorent le plus la France et l'esprit humain, pour prendre les propres expressions du programme, quoique la question ait bien aussi son importance, si l'on tient à rester fidèle à la lettre du décret. Je ne blesserai personne, j'imagine, en disant que Mme Sand est le seul de ces trois candidats qui soit vraiment un écrivain de génie, et qu'il y a entre elle et ses rivaux la différence qui sépare la gloire de la notoriété. J'écarte à dessein cette question pour mieux faire ressortir ce point de droit, que, les trois candidats fussent-ils tous trois également doués de génie, c'est encore Mme Sand qui devrait l'emporter. Les deux autres concurrens pourraient être des publicistes aussi profonds que Montesquieu et des historiens aussi éminens que M. Guizot, que leur génie ne pourrait en bonne équité leur donner droit à la récompense que l'Académie est chargée de décerner. Ils devraient être exclus du concours à cause des genres mêmes dans lesquels leur génie se serait déployé, genres qu'une autre académie est *spécialement* chargée de couronner. Il nous semble aussi injuste pour le moment que les concurrens viennent disputer le prix à Mme Sand qu'il serait injuste que dans deux ans d'ici Mme Sand vînt réclamer à l'Académie des Sciences morales une récompense à laquelle ils ont droit. En vertu de quel privilége les historiens et les publicistes auraient-ils deux académies à leur service, lorsque les poètes et les romanciers n'en auraient qu'une? Je ne dis pas que les concurrens de Mme Sand n'aient pas droit à une récompense de 20,000 francs, je dis qu'ils n'ont pas droit aux mêmes 20,000 francs qu'elle. Des trois candidats entre lesquels hésite encore l'Académie, Mme Sand est le seul qui, en bonne logique, devrait être maintenu, et cela en vertu, non de son génie, qui est incontestable, mais des œuvres mêmes dans lesquelles ce génie s'est manifesté; cependant c'est elle qu'il s'agit d'exclure de la liste au bénéfice de rivaux que leurs œuvres recommandent à une autre académie que l'Académie française!

Si on veut disputer le prix à Mme Sand, on le peut aisément. Elle ne représente pas à elle seule la gloire littéraire de la France; il y a d'autres poètes illustres qui ont des titres à la récompense qu'il s'agit de décerner, des titres qui peut-être valent les siens. Oui, mais tous ces poètes font partie de l'Académie française, et, par un scrupule qui l'honore, l'Institut a exclu ses membres de tout droit à la récompense en question. C'est donc en dehors de son enceinte qu'il lui faut absolument trouver un écrivain lit-

téraire, — *littéraire,* retenons bien le mot, — dont les œuvres fassent *honneur à l'esprit humain.* Or il y a un grand écrivain auquel son sexe interdit l'entrée de l'Académie, c'est Mme Sand. Il n'y en a qu'un seul peut-être; mais il y en a un, voilà ce qui est incontestable, et ce que l'Académie elle-même a reconnu, dit-on, par l'organe d'un de ses plus illustres membres, M. Guizot. L'Académie se trouve donc enfermée dans ce dilemme, ou de décerner le prix au seul grand écrivain qui ne fasse pas partie de l'Institut, ou de ne pas le décerner du tout. Ne pas décerner le prix est une solution, j'en conviens, et cependant c'est une solution qui laisse beaucoup à désirer. Il ne lui est permis de ne pas décerner le prix qu'à une seule condition: c'est qu'il n'y aura en dehors d'elle aucun candidat qui réunisse les conditions exigées; s'il en existe un seul, elle est forcée de le couronner. Existe-t-il, oui ou non, un grand écrivain qui ne fasse pas partie de l'Institut? — Oui. — Eh bien! couronnez-le! — Mais la morale...

Avant de nous engager dans cette question, écartons de notre chemin un tout petit détail qui a bien pourtant son importance. L'Académie a été assez scrupuleuse pour exclure du concours ceux de ses membres qui avaient légitimement droit à la récompense impériale. Quand on est scrupuleux, il faut l'être jusqu'au bout. Elle a été un peu trop dure pour elle peut-être; ce n'est pas une raison pour être trop complaisante pour ceux qu'elle honore de son affection. Puisqu'elle a cru convenable de s'exclure du concours, pourquoi n'en aurait-elle pas exclu également ses lauréats ordinaires, ceux qu'elle a déjà récompensés une et plusieurs fois? Le cumul, tant de fois attaqué dans les chambres législatives, va-t-il fleurir à l'Institut sous une nouvelle forme? Y aura-t-il désormais une oligarchie de lauréats qui accaparera toutes les récompenses, et allons-nous voir dans le monde littéraire l'opposition de la race d'Abel et de la race de Caïn? L'Académie veut-elle faire dire qu'elle est une mère faible et trop indulgente, et qu'elle a ses enfans gâtés? Les deux concurrens de Mme Sand ont été déjà couronnés plusieurs fois. Je sais que ces récompenses antérieures ne les excluent pas légitimement de la récompense aujourd'hui en litige; cependant, en bonne équité, ne sont-ils pas exclus par cela même qu'ils ont déjà reçu ce qu'ils méritaient de recevoir? Pourquoi donc certains écrivains seraient-ils récompensés deux et dix fois, tandis que tant d'autres, et non des moins illustres, certes plus illustres que ceux-là, ne le sont pas même une fois? C'est un petit scrupule que je livre à la conscience des membres de l'Académie.

Il a été beaucoup parlé de morale à l'Académie à propos de Mme Sand. La question de la moralité dans les œuvres littéraires est une très grosse question, dans laquelle nous nous garderons bien d'entrer, car il nous serait impossible de la traiter convenablement dans les quelques pages qui nous sont accordées. Qu'est-ce qu'une œuvre morale? Qu'est-ce qu'une œuvre immorale? En quoi consiste précisément la moralité d'une œuvre littéraire? Autant de questions aussi difficiles que délicates. Pour nous, la moralité d'une œuvre consiste non dans le choix du sujet, dans les passions qu'elle exprime, mais dans la sincérité avec laquelle ce sujet a été traité, et dans le ton sur lequel s'expriment ces passions. Toute œuvre sincère est *nécessairement* morale; toute œuvre est relativement morale ou immorale en proportion du degré de sincérité de l'artiste qui l'a créée. Il n'y a dans les

œuvres d'art d'immoral que le mensonge, qu'il soit cynique ou décent, peu importe. Voilà, en deux mots, notre avis, que nous résumons faute de ne pouvoir le développer convenablement, en renvoyant ceux de nos lecteurs qui par hasard seraient curieux de le connaître à quelques pages insérées ici même, il y a un an, sur le roman contemporain. Mais, pour sortir des théories générales et pour nous en tenir à l'espèce en question, comme on dit au palais, je crains qu'il n'y ait beaucoup d'exagération dans tout le bruit qu'on a fait sur l'immoralité des romans de Mme Sand. Mme Sand, dit-on, a attaqué l'institution du mariage. Pour ma part, je n'ai jamais vu dans ses œuvres rien de pareil. Qu'est-ce donc que Mme Sand nous apprend sur le mariage que nous ne sachions tous aussi bien qu'elle, et qui ne fasse l'objet des conversations ordinaires du monde? Que nous apprend *Indiana* par exemple, un des romans les plus incriminés? Il nous apprend que l'union d'une jeune femme et d'un vieillard est presque toujours malheureuse, et que de ces sortes d'unions il ne sort que de détestables ménages. Qui niera le fait, et qui donc s'aviserait de trouver immoral l'homme qui dans le monde émettrait une pareille opinion? Ce qui serait immoral, ce serait, non pas de condamner de telles unions, mais de déclarer qu'elles sont nulles, une fois contractées, par cela seul qu'elles sont mauvaises, d'encourager Indiana à rompre son serment et de l'applaudir pour l'avoir rompu; or il n'y a que la mauvaise foi qui puisse trouver quelque chose de pareil dans le roman de Mme Sand. *Jacques* est considéré comme le plus direct des plaidoyers de Mme Sand contre le mariage, et pourtant qu'y a-t-il au fond de ce roman qui n'ait mille fois attiré dans le monde l'attention de ceux qui savent observer? Qui ne connaît quelqu'une de ces unions malheureuses, parce que les époux se sont laissé égarer par une illusion noble de l'âme, et qu'ils n'ont pas assez consulté les oracles de la nature, qui sont toujours si clairs et si précis? Jacques et Fernande ont cru qu'ils pouvaient s'aimer malgré l'âge et l'expérience qui les séparaient, et nul parmi ceux qui les entouraient n'a rien vu qui s'opposât à cette union; mais, comme cette alliance reposait sur une illusion de l'âme, la nature, qui n'a pas été consultée, se venge : il y a toujours entre les époux une distance que l'amour ne suffit pas à supprimer. Qui ne sent la vérité profonde de cette donnée, et qui donc est assez myope pour n'avoir pas mille fois observé de ses propres yeux un pareil spectacle? L'immoralité consisterait-elle par hasard à dire ce que tout le monde sait et même ce que tout le monde dit tout haut sans se gêner? Il serait singulier que les écrivains eussent moins de droits que le premier observateur ou le premier causeur venu. Tous les autres romans de Mme Sand, si on y regarde bien, nous enseignent des erreurs aussi monstrueuses que les précédentes! *Valentine* nous enseigne par exemple que souvent une femme résiste dans sa force et succombe dans sa faiblesse; je copie la pensée qui sert d'épigraphe au livre. Eh bien! après? Lélia, la froide Lélia, nous enseigne que l'exercice ardent des facultés intellectuelles suspend presque toujours la faculté d'aimer. Quelqu'un l'ignore-t-il? S'il l'ignore, peut-être qu'il l'apprendra un jour ou l'autre, et que l'occasion se présentera pour lui de combler cette lacune de son expérience. *Leone Leoni* nous révèle, il est vrai, une chose beaucoup plus grave que les précédentes, une chose vraiment immorale cette fois, immorale comme Manon Lescaut; mais qu'y faire? Ce n'est

pas Mme Sand qui a inventé Juliette et Leone, pas plus que l'abbé Prévost n'avait inventé Manon et Desgrieux; c'est la nature elle-même.

Au reste, je ne prétends pas faire des romans de Mme Sand un traité de morale pour faire suite aux *Essais* de Nicole et à la collection des sermonnaires français. Elle a bien ses péchés, ses sophismes, ses erreurs et ses paradoxes. Plus d'une fois, comme nous tous peut-être, elle a parlé lorsqu'elle aurait aussi bien fait de se taire, et elle s'est tue lorsqu'elle aurait dû parler. Plus d'une fois, dans le choix de ses sujets, dans sa manière de les traiter, dans la prédilection qu'elle a laissé percer pour certains personnages et certaines doctrines, elle a obéi à des curiosités équivoques et à des entraînemens fâcheux. Qui ne le sait? Eh bien! que ceux des membres de l'Académie qui savent vraiment ce que c'est qu'un artiste ou un poète lui jettent la première pierre!

Il y aurait bien des pierres, je le crains, à jeter dans le jardin de l'Académie, si ses membres devaient être jugés selon les principes que l'on a fait valoir pour écarter la candidature de Mme Sand. Sur les trente-neuf membres existans, j'en pourrais bien nommer une vingtaine qui ont commis les mêmes péchés que Mme Sand ou un des péchés analogues, et qui ont fait à la morale les mêmes accrocs qu'on lui reproche. Combien d'entre eux ont été, au moins une heure en leur vie, factieux et révoltés! combien se sont élevés contre un préjugé régnant! combien, dans leur désir de gloire, ont touché aux sujets défendus et fait résonner des cordes que personne n'avait osé faire résonner avant eux! Je crains que l'anathème lancé contre l'immoralité de Mme Sand ne retombe tout droit sur quelques-uns des membres les plus illustres de cet aréopage. Là a siégé M. de Chateaubriand, l'auteur de *René* et d'*Atala,* le chantre des passions dangereuses, le peintre immortel des âmes ardentes jusqu'à l'inceste, *exclusivement* il est vrai. Là siége M. de Lamartine, l'inventeur de la mélancolie poétique, le chantre de Jocelyn le lévite amoureux et de l'ange tombé du ciel. Là siégeait naguère le révolutionnaire poétique par excellence, M. Victor Hugo, l'auteur des hardiesses du *Roi s'amuse,* de *Ruy Blas* et de *Notre-Dame de Paris.* Là siégent M. Sainte-Beuve, auteur de *Joseph Delorme* et de *Volupté;* M. Prosper Mérimée, auteur de *la Double Méprise,* d'*Arsène Guillot* et de *l'Abbé Aubin.* Là siégea le grand poète Alfred de Musset, l'auteur des *Contes d'Espagne* et de *Namouna.* Je n'ai nommé que des poètes, mais ce ne sont pas les poètes seuls qui ont le privilége des doctrines immorales au sens où certains orateurs de l'Académie entendent, paraît-il, ce mot d'immoral. Parmi les écrivains politiques qui font partie de l'Académie, je trouve MM. Thiers et Mignet, les semi-apologistes de la terreur, de la montagne, du comité de salut public, de la fête de l'Être suprême et du décret par lequel la convention voulut bien consentir à reconnaître l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme. J'y rencontre aussi le nom de M. de Falloux, qui a fait l'apologie de l'inquisition et qui a trouvé dans son esprit fertile en ressources des excuses pour la Saint-Barthélemy. Il y a dans l'histoire des événemens d'une moralité douteuse, et sur lesquels le monde discute encore : telles sont la terreur et la Saint-Barthélemy. Il est parfaitement permis, selon nous, de professer une opinion favorable à ces événemens; mais beaucoup de gens ne sont pas de notre avis. Demandez à certains légitimistes ce

qu'ils pensent de l'indulgence de M. Thiers pour la politique du comité de salut public, et à certains libéraux de quelle épithète ils décorent la tendresse de M. de Falloux pour l'inquisition. Je ne veux pas entrer dans ces discussions, j'ai voulu simplement faire remarquer que cette accusation d'immoralité pouvait être étendue à de bien autres matières que le mariage ou l'amour, et que la philosophie et la politique n'en garantissaient pas mieux que la poésie et l'art. Cependant ni leurs œuvres, ni leurs opinions n'ont empêché les hommes justement illustres que nous avons cités d'entrer à l'Académie. Ils ont été reçus dans son sein, non pas malgré ces œuvres et ces opinions, mais à cause de ces œuvres et de ces opinions mêmes. Il est donc bien permis de demander pourquoi l'Académie se montrerait plus scrupuleuse lorsqu'il s'agit de couronner un écrivain que lorsqu'il s'agit de se recruter et d'introduire un nouveau membre dans son sein.

Et puis, faut-il tout dire? je crains que l'Académie ne puisse jamais décerner dignement le prix promis aux lettres, si elle doit continuer à faire de cette question un peu vague de morale la condition de ses faveurs, car jamais elle ne trouvera un écrivain méritant ce nom, un écrivain de génie, qui n'ait pas attaqué quelqu'un ou quelque chose, un abus, un mensonge légal, une tyrannie politique, une hypocrisie sociale quelconque. Tout véritable écrivain est nécessairement agressif; c'est là son rôle dans le monde, c'est pour cela qu'il a été créé et sacré par Dieu. Un véritable écrivain, quel que soit son caractère, violent ou pacifique, doux ou ardent, vient toujours, selon le mot de l'Évangile, apporter non la paix, mais la guerre; il vient, non pour se conformer servilement aux opinions reçues, mais pour les contrôler, les éprouver à la pierre de touche de sa raison individuelle ou de son expérience, non pour répéter sous une forme plus ou moins fleurie et brillante ce que tout le monde dit, mais pour dire tout haut ce que d'autres que lui pensent tout bas, pour exprimer ce que les autres hommes ne sauraient, ne pourraient ou ne voudraient pas exprimer. Je n'apprendrai rien aux membres de l'aréopage académique en leur disant qu'ils ne trouveront jamais un écrivain digne de ce nom qui n'ait pas rempli plus ou moins le rôle que nous indiquons. Si ce rôle leur fait peur ou leur paraît un motif légitime d'exclusion, ils doivent dès aujourd'hui se résigner à ne couronner jamais que des comparses, car dans dix ans, comme aujourd'hui, la question se présentera toujours sous le même aspect. Si, dans dix ans, il se rencontre un véritable écrivain, et que ses titres soient discutés devant l'Académie comme ceux de Mme Sand le sont aujourd'hui, soyez sûr qu'on lui découvrira les mêmes péchés. Cela dit, il ne nous reste plus qu'à attendre le jugement de l'Académie; nous espérons trop de ses lumières pour croire qu'elle voudra faire un motif d'exclusion de ce qui est la raison d'être, la condition nécessaire de l'existence de tout véritable écrivain.

ÉMILE MONTÉGUT.

V. DE MARS.

e
r
,
e
-
,
el
s,
n
-
on
l-
ue
t,
ux
a-
le
gi-
er
es-
en-
ca-
lui
dre
ire
, la

r.